



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES
DONNÉES



Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles

Bilan 2020
Perspectives 2021

Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles

.....
Bilan 2020 / Perspectives 2021

Sommaire

Préambule méthodologique	p. 5
Viandes rouges	
Gros bovins	p. 9
Veaux	p. 35
Ovins – caprins	p. 43
Viandes blanches	
Porc	p. 63
Volaille de chair	p. 85
Laits	
Vache	p. 109
Brebis	p. 153
Chèvre	p. 163
Annexes	p. 173



**VIANDES
ROUGES**

Le marché des gros bovins en France

› Broutards : le marché a résisté au premier confinement, mais pas au second

Après trois années de réduction des naissances de veaux allaitants, celles-ci ont enregistré une hausse de 1,4 % en 2020, selon les estimations sur les dix premiers mois. Dans un contexte de décapitalisation du cheptel de mères allaitantes, cette augmentation du nombre de naissances a été imputable à une nette amélioration de la fertilité des vaches. Les naissances de veaux croisés ont elles-aussi crû, à un rythme légèrement supérieur à celui des cinq dernières années (+ 5,0 % sur 10 mois). Ainsi, au total, les naissances de veaux allaitants et croisés ont été en hausse de 2,4 % sur 10 mois.

Les stocks de broutards (bovins mâles de races allaitantes ou croisés âgés de 6 à 12 mois) ont été en retrait de janvier à juillet 2020 par rapport à la même période de 2019, conséquence de la baisse des naissances en 2019. Toutefois, à partir du mois d'août 2020, l'offre en broutards s'est étoffée et est passée au-dessus de son niveau de 2019 (+ 1,1 % en août). Cette hausse des stocks a été contrastée selon les races : le cheptel de broutards charolais a été en recul de 3,0 % en août, tandis que celui des limousins a progressé de 1,2 %. La mauvaise conjoncture dans la filière française de l'engraissement de jeunes bovins et la demande italienne stable en volume ont favorisé des sorties de broutards précoces. Le surplus d'offre depuis le mois d'août a entraîné une baisse forte et durable de la cotation (entre - 10 et - 25 centimes/kg selon les races et les catégories de poids).

Les exportations françaises de broutards (bovins maigres de plus de 160 kg destinés à l'engraissement) ont été en baisse de 4,2 % en 2020, soit environ 45 000 têtes de moins exportées par rapport à 2019, qui avait été une année record. Le niveau des exportations en 2020 se situe entre ceux de 2017 et 2018. Cette baisse des exportations françaises s'explique en grande partie par le fort ralentissement qui a eu lieu entre mars et mai 2020, au moment du confinement, pendant lequel une baisse de 37 000 animaux exportés a été observée. En 2020, le marché italien a capté 81 % des broutards exportés par la France (+ 3 % de part de marché par rapport à 2019). Les exportations de broutards vers l'Italie sont restées stables entre 2019 et 2020 (- 0,4 %). Cette demande italienne s'est pourtant faite dans un contexte de crise sanitaire et économique en Italie qui a fortement impacté les prix. En effet, les importations de l'Italie de viande bovine à moindre coût ont vu leur débouché vers la restauration hors domicile (RHD) s'amenuiser du fait du contexte sanitaire et se sont reportées sur la grande distribution, où elles ont concurrencé les viandes issues de l'engraissement en Italie. Cette pression sur les prix, ajoutée à la crise économique en Italie et à un futur incertain, ont conduit les engraisseurs italiens à s'approvisionner en broutards français à moindre prix. Néanmoins, les volumes exportés par la France sont restés constants, du fait de la nécessité pour les acheteurs italiens de continuer à rentabiliser leurs ateliers. Les exportations de broutards vers l'Espagne ont été en retrait de 23,7 % en 2020, indirectement impactées par la fermeture du marché aux bovins finis espagnols, par la fermeture partielle de la RHD espagnole forte consommatrice de viande et par l'instabilité économique des clients de l'Espagne du pourtour méditerranéen, notamment liée à la baisse du cours du pétrole en Libye et en Algérie résultant de la crise sanitaire. Les exportations vers la Grèce ont été en légère hausse mais ont été dépassées par les envois vers l'Allemagne (+ 53,1 %), ces deux derniers pays représentant chacun moins de 1 % des exportations totales françaises de broutards.

Du côté des pays tiers, l'Algérie a conservé sa place de troisième client de la France pour les broutards, malgré une baisse forte (- 21,0 %) des exportations françaises due au contexte sanitaire et climatique, les fortes chaleurs estivales limitant les transports d'animaux vivants. Les envois vers la Tunisie ont également fortement diminué (- 23,9 % ou - 2 300 têtes), largement compensés par une hausse vers Israël (volume multiplié par 11 soit + 20 600 têtes).

› Femelles : la demande en hausse a soutenu les cours

Depuis 2015, le cheptel français de vaches laitières n'a cessé de décroître, tendance qui s'est poursuivie en 2020, avec une accélération de la décapitalisation tout au long de l'année, depuis une baisse de 1,9 % en janvier 2020 par rapport à 2019, jusqu'à - 2,9 % en octobre. Le cheptel de vaches allaitantes a également diminué tout au long de l'année 2020, mais avec, à l'inverse, une tendance de décélération de la décapitalisation, depuis une baisse de 2,1 % en janvier vers une baisse de 1,2 % en novembre.

Les abattages ont suivi des tendances similaires au long de l'année 2020 pour les vaches allaitantes et laitières. Le début d'année a commencé par des abattages stables par rapport à 2019. Le pré-confinement, début mars, a conduit à une hausse de la demande en viande de la part des consommateurs et les abattages s'y sont adaptés avec une augmentation de 4,0 % de la production. Pendant le confinement (semaines 12 à 19), les consommateurs ont écoulé leurs stocks de viande constitués pendant la période de pré-confinement et les abattoirs ont été touchés par la pandémie, ce qui a impacté les abattages de vaches (- 2,8 %). La tendance s'est inversée au moment du déconfinement, les abattages étant en hausse de 3,1 % depuis le déconfinement mi-mai jusqu'à mi-août, date à laquelle ils sont repartis à la baisse jusqu'à la fin de l'année. En effet, de mi-août à décembre, les abattages de vaches laitières ont décliné de 1,5 % et ceux de vaches allaitantes de 2,9 %, du fait d'une baisse de l'offre, et dans un contexte d'abattages de vaches allaitantes plus jeunes d'un mois. Au total et malgré les deux confinements, les abattages de vaches sont restés stables (- 0,6 %), en légère hausse pour les vaches laitières (+ 0,5 %) et en baisse pour les allaitantes (- 1,4 %).

La cotation des vaches allaitantes a été fortement revalorisée au moment du confinement. En effet, elle est passée de 3,75 €/kg en semaine 15 à plus de 4 €/kg en semaine 22. Cette hausse a été durable, jusqu'à la fin de l'année 2020, et est la conséquence d'une opportunité unique liée à la crise sanitaire. En effet, le confinement a conduit à la fermeture de la RHD, importante utilisatrice de viande importée. Les grandes et moyennes surfaces (GMS) ont continué de proposer de la viande française, ce qui a entraîné une forte baisse des importations de viandes étrangères et donc une consommation générale de viande bovine préférentiellement d'origine France. De plus, la consommation française de viande hachée a fortement progressé pendant le confinement, ce qui a conduit à l'augmentation de l'utilisation de viande de vaches allaitantes françaises pour la fabrication de haché. La modification de l'équilibre carcasse et la consommation dynamique de viande française de vaches allaitantes a ainsi permis une revalorisation des vaches de conformation R. Sur l'ensemble de l'année, la cotation des vaches R3 a été en moyenne supérieure de 2,6 % à celle de 2019. En ce qui concerne les vaches de conformation P, qui correspondent en majorité à des vaches de réforme laitières, la cotation a été en forte baisse lors du premier semestre. En effet, les incitations à baisser la production de lait pendant le confinement a conduit à une hausse des abattages qui a perduré jusqu'en juin. Le surplus d'offre a contribué à la baisse importante de la cotation des vaches P pendant le premier semestre (- 11 centimes/kg en moyenne, soit - 3,9 %). Entre avril et juin, la forte demande en viande hachée, en grande partie issue de vaches laitières, a permis à la cotation de remonter, de dépasser son niveau de 2019 en juillet et de se stabiliser à 2,9 €/kg pendant les 5 mois suivants, avant d'entamer une faible baisse saisonnière. Ainsi, la cotation des vaches P a augmenté de 17 centimes au deuxième semestre (+ 5,7 %). Au total sur l'année 2020, la cotation des vaches P a été en hausse de 0,5 %, soit + 1 centime. Les vaches de conformation O, intermédiaire entre R et P, correspondant à des vaches mixtes ou allaitantes maigres, ont eu leur cotation en forte baisse de janvier à septembre, avant d'entamer une baisse saisonnière un peu moins marquée qu'en 2019. Sur l'année 2020, les cotations des vaches O ont été inférieures de 3,1 % à celles de 2019, soit - 9 centimes.

Les abattages de génisses, dont 96 % sont de races allaitantes, ont diminué de 0,7 % en 2020, soit 3 300 génisses abattues en moins. Ce fléchissement peut être dû à la décélération de la décapitalisation en vaches allaitantes au deuxième semestre 2020, qui a pu amener à garder plus de génisses pour le renouvellement du troupeau de mères. L'âge moyen des génisses à l'abattage a baissé de 10 jours en moyenne mensuelle sur l'année et a décliné tout au long de l'année, passant de 2 ans et 10 mois en janvier à 2 ans et 8 mois en décembre, ce qui suggère un manque d'offre par rapport à une demande dynamique. Ainsi, comme pour les vaches R, la cotation des génisses R

a été revalorisée pendant le confinement et a été supérieure à celle de 2019 de 9 centimes/kg en moyenne (+ 2,3 %).

› Mâles : la raréfaction des débouchés a conduit à une baisse importante des prix

Les principaux débouchés de la viande issue des jeunes bovins (JB) – exportation et RHD – ayant été mis à mal à cause de la crise sanitaire en 2020, d'importants stocks sur pied ont été constitués, difficilement résorbables et impactant fortement le marché. Le cheptel de bovins mâles de races allaitantes et de 18 à 24 mois, correspondant aux JB en fin d'engraissement, a ainsi été en hausse de 9,4 % en avril puis de 19,9 % en mai, ce qui correspondait à un surstock d'environ 16 000 bovins dans les fermes. Le cheptel de jeunes bovins moins âgés (12 à 18 mois) a quant à lui été plus stable (+ 2,2 % en mars, - 1,0 % en avril), les mises en place ayant diminué au profit des exportations de broustards vers l'Italie. À partir de juin, le surstock de jeunes bovins s'est résorbé très lentement, pour se situer à environ 8 000 têtes en novembre, ce qui correspond à un cheptel de jeunes bovins de plus de 18 mois encore supérieur de 3,9 % à son niveau de novembre 2019. En novembre 2020, le cheptel total de JB allaitants était de 531 400 têtes, en diminution de 0,7 % par rapport à 2019 à cause d'un allègement du cheptel de JB de moins de 18 mois (- 3,9 %). En ce qui concerne les jeunes bovins de races laitières, les stocks ont été en retrait toute l'année 2020 par rapport à 2019, entre - 6,5 % en janvier et - 5,6 % en novembre. Cette diminution est structurelle et liée à la diminution régulière de la demande. Les JB laitiers représentent environ un tiers du cheptel total des JB et ont été au nombre de 205 600 en novembre 2020.

D'après Normabev, les abattages de jeunes bovins (bovins mâles entre 12 et 24 mois) toutes races confondues ont diminué en 2020 (- 1,4 %, soit - 11 000 têtes). La tendance est baissière depuis plusieurs années déjà. Les évolutions ont toutefois été différentes selon le type racial. En effet, les abattages de jeunes bovins de types viande ou croisé, qui représentent la majorité des JB abattus, ont diminué de 1 %, soit - 6 000 têtes. Cette baisse des abattages n'a pas été uniformément répartie au long de l'année 2020. Entre mars et mai, ils ont décru de 10 %, puis ont augmenté régulièrement d'environ 2 % entre juin et décembre. Le surstock créé pendant le confinement a eu pour conséquence une forte augmentation des poids et âge à l'abattage : en moyenne, les JB allaitants ont été abattus 12 jours plus tard et 40 kg plus lourds qu'en 2019. Les abattages de JB lait ont quant à eux plus fortement diminué, comparé à 2019 (- 4 % soit 4 000 abattages de JB lait en moins).

L'encombrement du marché des JB à la suite des pertes de débouchés à l'exportation ou en RHD a conduit à une importante et durable baisse de la cotation, tout particulièrement des JB U3. Au moment du confinement, la diminution saisonnière du cours a été accrue (- 5 centimes/kg par rapport à 2019), puis la hausse habituelle du deuxième semestre s'est transformée en nouvelle baisse de la cotation (- 10 centimes/kg par rapport à 2019), due au surplus d'offre par rapport à une demande toujours en berne. Sur l'année 2020, le prix du JB allaitant a ainsi diminué en moyenne de 3 %. La cotation des JB laitiers a suivi les mêmes tendances, avec des évolutions à la baisse, de - 10 centimes/kg pendant le confinement à - 20 centimes en moyenne au deuxième semestre, et de - 3 % sur toute l'année 2020.

Les exportations de jeunes bovins (gros bovins de plus de 300 kg destinés à la boucherie) ont diminué de 14,1 % (- 33 900 têtes) vers toutes les destinations, sauf l'Italie (+ 1,6 %, soit + 300 têtes), le principal client de la France avec 61 % des JB français exportés. En 2020, la Belgique, deuxième client de la France, a importé 44,9 % de JB en moins par rapport à 2019, c'est-à-dire 4 100 animaux, et 61,5 % de moins qu'en 2018.

Le ralentissement des abattages de bœufs s'est poursuivi en 2020 : bien que les abattages aient été en hausse de 0,6 % selon Agreste sur les neuf premiers mois de 2020, ceux-ci ont diminué en fin d'année, conduisant à une réduction d'environ 6 000 bœufs abattus sur les 49 premières semaines de 2020, comparé à 2019 (- 4 %). Entre 2018 et 2019, on dénombrait déjà une baisse des abattages de bœufs de 13 000 têtes. En 2020, les bœufs laitiers ont été abattus à des poids et âges similaires à ceux de 2019 (350 kg et 34 mois). Concernant les bœufs de types viande et croisé, ils ont été abattus plus lourds de 10 kg en moyenne et au même âge. La cotation du bœuf R3 a profité

de la hausse des cotations pendant le confinement (+ 35 centimes en deux mois). Mais avec un début d'année à des prix faibles, la hausse annuelle moyenne du prix a été de 0,5 %.

› Commerce de viande bovine : la Covid-19 a été à l'origine de perturbations qui ont entraîné une hausse du solde commercial

La balance commerciale de la viande bovine (hors abats) est restée négative en 2020, à hauteur de - 64 700 tec. Ce déficit est néanmoins en forte diminution : le solde ayant été de - 110 900 tec en 2019, il s'est ainsi amélioré de 42 % en 2020, c'est-à-dire + 41 700 tec. Cette évolution s'explique par une baisse bien plus importante des importations de viande bovine (- 16 % soit - 54 100 tec) que des exportations (- 3,5 % soit - 7 900 tec).

Les exportations de viandes bovines se sont réparties entre 82 % de viandes fraîches ou réfrigérées, 10 % de viandes congelées et 8 % de viandes transformées. Les exportations de viandes fraîches ou réfrigérées ont diminué de 6,2 % en 2020. Les clients d'Europe du Sud ont particulièrement réduit leurs achats de viande française en conséquence de la chute de la consommation des touristes. Vers la Grèce, les exportations françaises de viande fraîche ou réfrigérée ont baissé de 11,0 %, et vers l'Italie de 5,3 %. En revanche, vers l'Allemagne, où la consommation intérieure a progressé du fait des moindres possibilités de départs en vacances à l'étranger, les exportations françaises ont augmenté de 1,3 % en 2020 pour la viande fraîche ou réfrigérée, et de 89,7 % pour la viande congelée. Les exportations de viande congelée se sont fortement développées (+ 9,0 %), surtout vers les pays tiers (+ 36,8 %), qui représentent près de 30 % des envois. Les trois principales destinations sont Hong Kong, Israël et la Chine. Les exportations de viande transformée ont également été en hausse (+ 15,1 %).

En 2020, les importations de viandes bovines fraîches et congelées ont été bien inférieures à celles de 2019 (respectivement - 17,6 % et - 15,5 %). À l'inverse, les achats de viande bovine transformée ont été quasi stables (- 1,3 %). Cette forte diminution générale des importations a été liée à la fermeture temporaire de la RHD française au printemps 2020 et aux flux d'importations qui y sont liés. En mars, avril et mai, les importations totales de viande bovine ont respectivement chuté de 33,2 %, 47,7 % et 37,4 %. Elles sont restées inférieures d'environ 5,3 % jusqu'en octobre, avant de rechuter de 29,9 % en novembre. L'existence de contingents tarifaires douaniers bien définis a rendu impossible le rattrapage du déficit d'importations qui s'est produit en début d'année. Malgré une baisse de 15 %, les Pays-Bas demeurent le premier fournisseur de viandes bovine et vitelline de la France. Les importations depuis l'Irlande ont diminué comparativement plus faiblement (- 8 %), dans un objectif de tourner ses marchés vers le continent, en préparation du Brexit. Dans le cadre d'une progression de la consommation intérieure allemande, les exportations depuis l'Allemagne vers la France ont chuté de 31 % en 2020. Les importations depuis la Belgique et la Pologne sont restées quasiment stables par rapport à 2019.

› Consommation : la consommation à domicile a progressé, en particulier pour la viande hachée

La consommation totale française, calculée par bilan en prenant en compte le veau, a décliné de 2,2 % par rapport à 2019. Les achats des ménages en viande bovine, mesurés par les données du panel Kantar Worldpanel, ont progressé en 2020, enregistrant une augmentation de 6,3 %. La dernière augmentation enregistrée de la consommation de viande bovine à domicile datait de 2010. En 2020, celle-ci est due au report de la consommation en RHD, fermée pour cause de crise sanitaire, vers la consommation à domicile. Malgré cette hausse importante de la consommation à domicile, la consommation totale a diminué, ce qui est dû à la fois au fait que les foyers consomment moins de viande à domicile qu'en RHD, mais aussi à la diminution de l'afflux de touristes étrangers en France.

La consommation de pièces à bouillir/braiser a augmenté de 5,5 % en 2020 (cumul sur 11 mois), bien plus fermement que les morceaux à griller/rôtir (+ 0,2 %). Cette hausse des achats des ménages en viande non élaborée (pièces également dites « nobles ») s'est chiffrée à + 2,0 % en 2020. Les achats de viande hachée fraîche ont été en forte hausse (+ 10,1 % en moyenne sur

11 mois) et ceux de bœuf haché surgelé également (+ 17,9 %). Les achats de viande hachée fraîche pour la consommation à domicile ont augmenté jusqu'à + 41,5 % en avril et ceux de viande hachée surgelée jusqu'à + 57,4 % en mars. Ces chiffres inédits ont montré la préférence des foyers pour la consommation de viande hachée, moins onéreuse et plus pratique d'utilisation.

Une telle consommation française de viande hachée par rapport à la disponibilité modérée en vaches de réforme laitières a conduit à une augmentation de la part de viande de vache allaitante utilisée dans la fabrication de viande hachée. En conséquence, le coût de la matière première de la viande hachée, étant de meilleure qualité, a augmenté, conduisant à une hausse du prix à la consommation de 2,4 % pour la viande hachée fraîche. En contrepartie, l'équilibre carcasse a été de plus en plus difficile à établir et tend à se modifier, les pièces nobles étant comparativement de moins en moins consommées. Néanmoins, la nécessaire valorisation de la carcasse de plus en plus transformée en viande hachée a conduit à une hausse des prix de la viande non élaborée de 2,5 %, la viande à bouillir, moins onéreuse (9,26 €/kg en 2020) ayant progressé plus fortement (+ 5,8 %) que la viande à griller (+ 2,6 % à 17,46 €/kg).

› Perspectives 2021

L'importante crise sanitaire de 2020 a révélé un certain nombre de risques qui pèsent sur la filière bovine française, notamment en ce qui concerne la valorisation des bovins mâles français. En effet, si une récession économique devait atteindre l'Italie, il serait très difficile d'y valoriser les broutards français, alors même que leurs stocks devraient encore croître en 2021, les naissances de veaux de races allaitantes étant en hausse d'environ 3 % sur les six derniers mois de l'année 2020. Le contexte espagnol ne semble pas prometteur pour la vente de broutards, les acheteurs espagnols préférant l'achat de petits veaux laitiers, à engraisser en jeunes bovins. Cette viande issue de JB espagnols pourrait concurrencer la viande française notamment en Italie, ce qui rendrait encore plus difficile la vente de broutards français à des prix rémunérateurs pour les éleveurs. En volume, les exportations de broutards vers l'Italie devraient tout de même rester dynamiques en 2021, l'offre française étant importante et les ateliers d'engraissement et de méthanisation italiens devant être rentabilisés. De même, la demande algérienne et du pourtour méditerranéen pourrait être dynamique, sous réserve que la crise sanitaire s'achève et que le commerce du pétrole reprenne, ce qui stabiliserait économiquement ces pays. Néanmoins, si la cotation des broutards remontait difficilement, une plus grande proportion des animaux pourraient être engraisés en France plutôt que d'être exportés maigres.

La mise au point de vaccins ciblés contre le coronavirus et la vaccination de la population pourrait permettre une sortie de la crise sanitaire en Europe et la réouverture durable des établissements de RHD, ce qui permettrait une reprise des échanges de viande bovine entre les pays européens, et notamment de viande issue de JB. Une demande croissante en RHD favoriserait la résorption des stocks sur pied en France et en Europe et une remontée des cours.

La hausse du prix des tourteaux depuis 2018 et les incidents climatiques réduisant la production fourragère pourraient entraîner la poursuite de la décapitalisation, à la fois pour les vaches laitières et pour les vaches allaitantes. Pour les premières, ce phénomène pourrait être amplifié si le prix du lait ne s'avère pas suffisamment rémunérateur pour les éleveurs (en regard des coûts de production), ce qui conduirait à la mise à la réforme d'un plus grand nombre de vaches. Si la consommation de viande de vache française par les ménages continue sa dynamique engendrée par le confinement, ce qui a été le cas lors du deuxième semestre 2021, et dans un contexte de prix haussier des vaches R, il pourrait y avoir une ré-accélération de la décapitalisation du cheptel allaitant. Ce phénomène est toutefois lié *a priori* à de multiples autres facteurs tels que le nombre de naissances, les entrées de primipares en production, les agrandissements des élevages ou les problèmes de reprise des exploitations.

Concernant la viande bovine, les exportations pourraient se stabiliser en 2021. D'une part, elles pourraient diminuer fortement vers l'Allemagne : en cas de la reprise du tourisme, la consommation intérieure diminuerait, et la viande bovine pourrait être concurrencée sur le marché par la viande porcine, dont les débouchés extrême-orientaux sont fermés pour cause sanitaire. D'autre part, les exportations pourraient repartir à la hausse en 2021 vers l'Europe du

Sud si le tourisme s'y redéveloppe. Enfin, la demande chinoise devrait rester importante, le cheptel porcin chinois, décimé par la peste porcine africaine en 2019, n'étant pas encore revenu à son niveau antérieur et le besoin en protéines animales demeurant présent. Les importations de viande bovine pourraient quant à elle retrouver un niveau intermédiaire entre les situations de 2019 et 2020, selon la date de réouverture de la RHD.

La consommation par bilan pourrait continuer de légèrement diminuer et ce pour plusieurs raisons. À moyen terme, les mouvements anti-viande pourraient avoir pour conséquence une baisse de consommation française de plus en plus marquée. De plus, l'arrivée de produits protéinés non animaux, concurrents de la viande, pourrait changer les habitudes de consommation, notamment en restauration hors domicile. Enfin, la crise sanitaire pourrait conduire à une crise économique en France et à une baisse du pouvoir d'achat pouvant impacter plus spécifiquement la viande, de plus en plus considérée comme un produit festif onéreux et dont le prix au détail ne cesse de croître. Cette croissance des prix est à mettre en regard avec le développement de produits locaux et des signes de qualité, qui permettent de répondre de mieux en mieux aux attentes des consommateurs.

Bilan dans le secteur des gros bovins finis

	2019		2020*		% 20*/19	
	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec
Production contrôlée	3 341,0	1 256,8	3 337,8	1 274,0	-0,1	1,4
Commerce extérieur						
Animaux vivants						
Exportations ⁽¹⁾	39,4	9,0	33,9	7,6	-14,1	-15,7
Importations ⁽¹⁾	2,3	0,6	2,3	0,6	-1,6	1,0
SOLDE	37,1	8,4	31,6	7,0	-14,8	-16,9
Abattages contrôlés GB ⁽¹⁾	3 303,9	1 248,3	3 306,2	1 267,0	0,1	1,5
Abattages contrôlés totaux ⁽²⁾	4 561,5	1 432,2	4 512,8	1 444,9	-1,1	0,9
Commerce extérieur						
Viande et conserves ⁽²⁾						
Exportations		228,0		220,1		-3,5
Viande fraîche		192,6		180,7		-6,2
Viande congelée		20,3		22,1		9,0
Conserves		15,1		17,4		15,1
Importations		338,9		284,8		-16,0
Viande fraîche		221,3		182,5		-17,6
Viande congelée		96,6		81,7		-15,5
Conserves		21,0		20,7		-1,3
SOLDE		-110,9		-64,7		+41,7
Consommation contrôlée ⁽²⁾		1 543,0		1 509,6		-2,2
Auto-provisionnement (%) ⁽²⁾		93,0		95,8		+3,0

*Estimations

⁽¹⁾ Animaux de plus de 300 kg vif destinés à la boucherie

⁽²⁾ Y compris veaux. L'auto-provisionnement est défini comme le ratio de la production sur la consommation.

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Prévisions 2021

Prévisions de production

1 000 tec	2018	2019	2020*	2021**	% 21**/20*
Jeunes bovins	398,9	381,4	383,1	380,1	-0,8
Bœufs	61,5	56,0	56,9	57,0	0,1
Femelles	835,0	819,4	834,0	822,4	-1,4
Gros Bovins	1 295,3	1 256,8	1 274,0	1 259,5	-1,1

*Estimations **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

1 000 tec	2017	2018	2019	2020*	2021**	% 21**/20*
Production de gros bovins finis	1 275,6	1 295,3	1 256,8	1 274,0	1 258,7	-1,2
<i>Production totale (dont veaux)</i>	<i>1 457,4</i>	<i>1 475,6</i>	<i>1 435,1</i>	<i>1 446,6</i>	<i>1 430,5</i>	<i>-1,1</i>
Abattages de gros bovins finis	1 265,4	1 287,1	1 248,3	1 267,0	1 250,2	-1,3
<i>Abattages totaux (dont veaux)</i>	<i>1 446,5</i>	<i>1 469,7</i>	<i>1 432,2</i>	<i>1 444,9</i>	<i>1 427,1</i>	<i>-1,2</i>
Exportations viandes ⁽¹⁾	237,8	240,9	228,0	220,1	217,9	-1,0
Importations viandes ⁽¹⁾	323,8	332,9	338,9	284,8	301,9	6,0
Consommation ⁽¹⁾	1 532,5	1 561,7	1 543,0	1 509,6	1 511,1	0,1

*Estimations **Prévisions ⁽¹⁾ viande de veau incluse

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Cheptel bovin

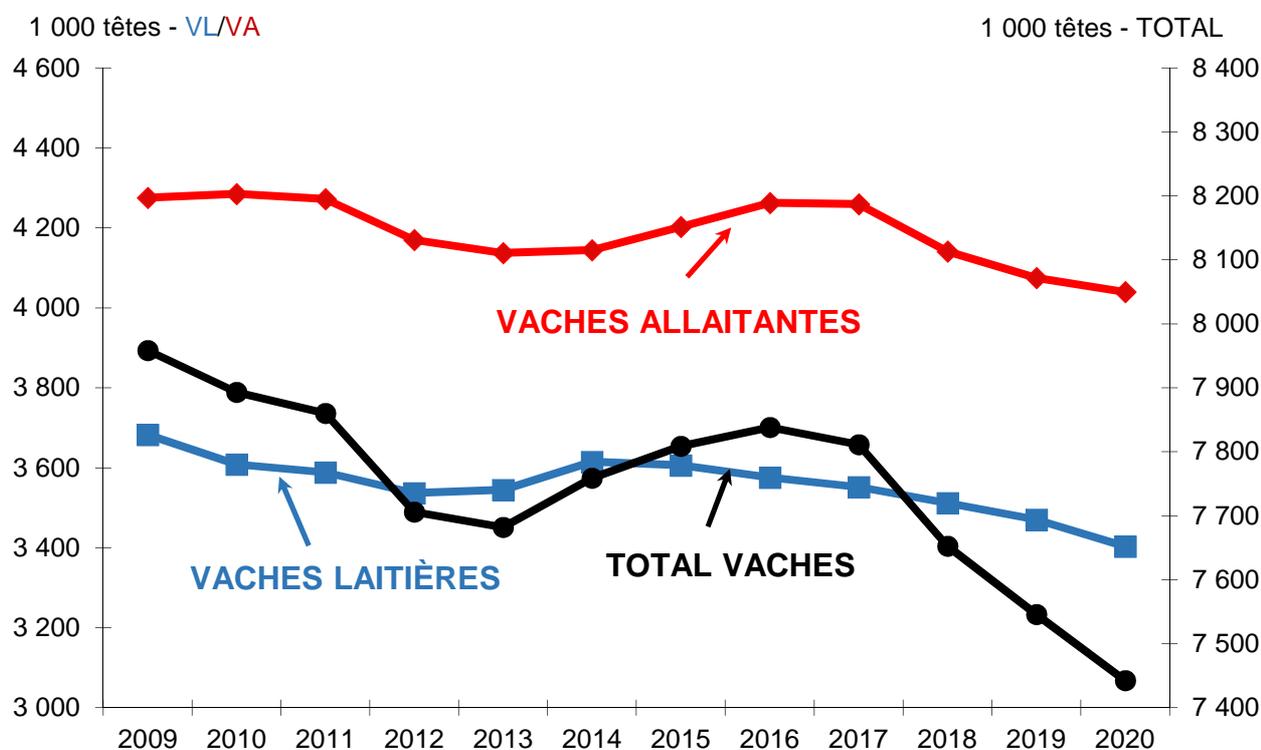
Enquêtes de mai

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Total Vaches	7 838	7 811	7 652	7 546	7 442	-1,4
Vaches laitières	3 576	3 552	3 512	3 471	3 403	-1,9
Vaches allaitantes	4 263	4 259	4 141	4 075	4 039	-0,9
Bovins de moins d'1 an	5 637	5 542	5 125	5 227	5 144	-1,6
Bovins maigres de moins de 1 an	5 025	4 955	4 685	4 762	4 666	-2,0
Femelles	3 055	2 998	2 894	2 858	2 797	-2,1
Mâles	1 970	1 957	1 791	1 904	1 869	-1,9
Bovins finis de moins de 1 an	612	587	440	465	478	2,8
Bovins de 1 à 2 ans	3 561	3 523	3 417	3 229	3 249	0,6
Génisses maigres	2 187	2 155	2 106	2 006	2 029	1,1
Génisses finies	442	449	422	402	369	-8,2
Mâles	932	919	889	821	851	3,7
Bovins de 2 ans ou plus	2 523	2 556	2 543	2 468	2 365	-4,2
Femelles maigres	1 634	1 650	1 646	1 598	1 512	-5,4
Femelles finies	459	474	490	476	462	-2,8
Mâles	430	432	406	395	391	-0,9
TOTAL BOVINS	19 559	19 432	18 737	18 470	18 200	-3,5

Source : FranceAgriMer d'après SSP, d'après la BDNI

Cheptel de vaches en France

Enquêtes de mai



Source : FranceAgriMer d'après SSP

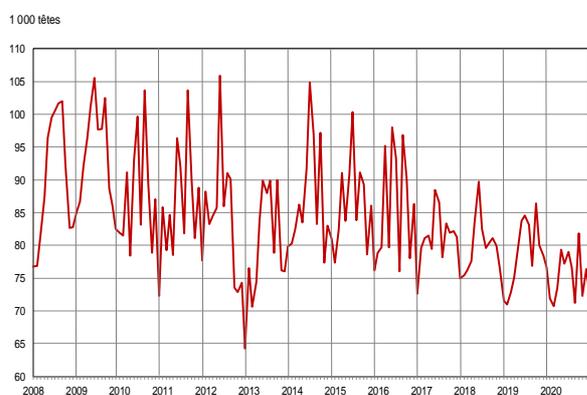
Abattages contrôlés de gros bovins

	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Abattages (1 000 têtes)						
Vaches	1 657,6	1 660,1	1 691,9	1 651,4	1 661,6	0,6
Génisses	587,8	600,6	616,6	607,8	611,9	0,7
Jeunes Bovins	978,2	953,9	947,8	902,1	889,4	-1,4
Bœufs	185,4	173,0	156,1	142,6	143,4	0,6
TOTAL	3 409,0	3 387,7	3 412,5	3 303,9	3 306,2	0,1
Abattages (1 000 tec)						
Vaches	594,8	594,3	609,8	597,9	607,2	1,6
Génisses	212,5	215,0	223,0	219,8	224,6	2,2
Jeunes Bovins	402,8	388,5	392,8	374,7	374,6	0,0
Bœufs	73,2	67,6	61,5	56,0	57,7	3,1
TOTAL	1 283,4	1 265,4	1 287,1	1 248,3	1 264,0	1,3
Poids moyens (kg / tête)						
Vaches	358,8	358,0	360,4	362,0	365,4	0,9
Génisses	361,6	357,9	361,6	361,6	367,1	1,5
Jeunes Bovins	411,8	407,2	414,4	415,4	421,1	1,4
Bœufs	394,7	390,8	393,6	392,4	402,2	2,5
Moyenne gros bovins	376,5	373,5	377,2	377,8	382,3	1,2

*Estimations

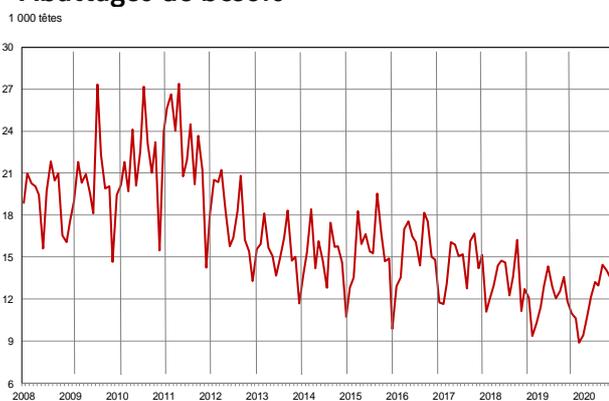
Source : FranceAgriMer d'après SSP

Abattages de jeunes bovins



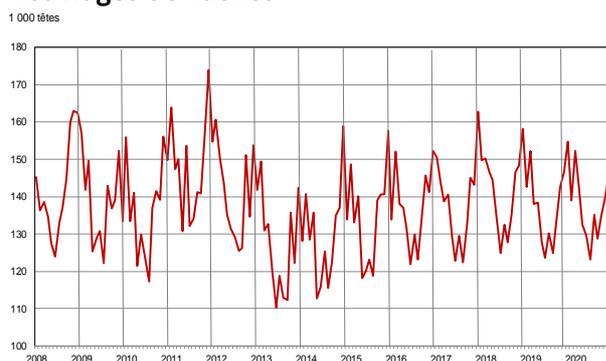
Source : FranceAgriMer d'après SSP

Abattages de bœufs



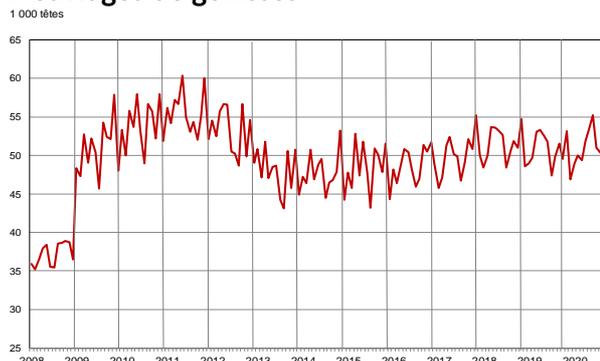
Source : FranceAgriMer d'après SSP

Abattages de vaches



Source : FranceAgriMer d'après SSP

Abattages de génisses



Source : FranceAgriMer d'après SSP

Bilan financier du commerce extérieur français dans le secteur bovin

Millions d'euros	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
EXPORTATIONS	2 173,3	2 252,6	2 371,5	2 346,5	2 215,6	-5,6
Animaux vivants	1 211,2	1 251,7	1 341,5	1 362,6	1 286,4	-5,6
<i>Gros bovins</i>	949,4	961,8	1 048,2	1 084,4	1 064,5	-1,8
<i>Veaux</i>	261,8	289,9	293,3	278,2	221,9	-20,2
Viandes fraîches	834,4	867,5	893,5	865,0	800,9	-7,4
Viandes congelées	62,2	62,2	67,4	56,5	57,1	1,1
Viandes transformées	65,6	71,2	69,1	62,4	71,2	14,1
IMPORTATIONS	1 337,7	1 355,7	1 442,7	1 496,9	1 260,4	-15,8
Animaux vivants	27,0	24,5	44,5	53,6	48,3	-10,0
<i>Gros bovins</i>	10,8	11,3	7,6	9,3	7,5	-18,6
<i>Veaux</i>	16,2	13,2	36,9	44,4	40,7	-8,2
Viandes fraîches	967,2	971,1	988,2	1 032,4	861,6	-16,5
Viandes congelées	240,2	258,5	291,0	285,7	226,9	-20,6
Viandes transformées	103,2	101,5	119,0	125,1	123,6	-1,2
SOLDE	+835,7	+896,9	+928,8	+849,7	+955,2	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur des bovins vivants de plus de 160 kg destinés à l'engraissement

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations totales	1 074,5	1 090,4	1 138,1	1 158,2	1 111,8	-4,0
Union européenne à 28	1 009,2	1 051,9	1 086,5	1 084,7	1 044,5	-3,7
<i>Italie</i>	820,2	843,8	886,0	899,4	895,4	-0,4
<i>Espagne</i>	135,5	178,4	177,6	160,7	122,5	-23,7
<i>Pays-Bas</i>	7,0	8,5	7,4	9,1	9,1	0,0
<i>Allemagne</i>	9,5	8,3	4,3	4,1	6,3	53,1
<i>Grèce</i>	6,5	6,2	4,4	5,4	5,8	7,0
Pays tiers	65,3	38,5	51,6	73,5	67,3	-8,4
<i>Algérie</i>	32,8	18,1	34,2	59,2	46,8	-21,0
<i>Israël</i>	0,0	6,7	2,4	2,0	22,7	1 011,9
<i>Tunisie</i>	0,0	0,1	5,5	9,8	7,5	-23,9
Importations totales	2,5	3,8	3,2	4,2	3,5	-15,7
Union européenne à 28	2,5	3,8	3,2	4,1	3,5	-14,5
<i>Espagne</i>	2,1	3,2	2,9	3,1	3,0	-3,3
<i>Belgique</i>	0,5	0,6	0,3	0,2	0,5	152,1
<i>Irlande</i>	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	-100,0
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-117,5
SOLDE	+1 072,0	+1 086,6	+1 134,9	+1 154,0	+1 108,3	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur des bovins vivants de + 300 kg destinés à la boucherie

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations totales	50,3	44,5	39,6	39,4	33,9	-14,1
Union européenne à 28	31,2	30,3	36,8	35,1	30,5	-13,1
<i>Italie</i>	17,4	17,0	19,6	20,4	20,7	1,6
<i>Belgique</i>	9,6	9,6	13,0	9,1	5,0	-44,9
<i>Pays-Bas</i>	0,1	0,4	0,4	2,4	2,2	-10,2
<i>Allemagne</i>	2,2	1,6	3,0	3,0	1,3	-56,3
Pays tiers	19,2	14,2	2,7	4,3	3,3	-22,2
<i>Algérie</i>	0,9	9,6	1,2	2,7	1,7	-35,7
<i>Suisse</i>	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	-0,5
Importations totales	6,4	5,5	2,7	2,3	2,3	-1,6
Union européenne à 28	6,4	5,5	2,7	2,3	2,3	-1,6
<i>Espagne</i>	5,7	4,7	1,4	0,7	0,7	0,3
<i>Belgique</i>	0,7	0,8	0,9	1,6	1,5	-3,6
SOLDE	+44,0	+38,9	+36,8	+37,1	+31,6	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Échanges de viande bovine (gros bovins + veaux)

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
VIANDE FRAICHE						
Exportations totales	194,2	195,8	201,1	192,6	180,7	-6,2
Union européenne à 28	191,0	187,6	191,8	184,7	173,2	-6,3
<i>Italie</i>	76,8	72,7	70,9	66,4	62,8	-5,3
<i>Allemagne</i>	44,7	44,1	44,7	42,0	42,5	1,3
<i>Grèce</i>	46,7	43,5	45,2	44,1	39,2	-11,0
Pays tiers	3,3	8,2	9,4	7,9	7,5	-5,2
<i>Israël</i>	0,1	1,8	3,5	3,0	2,8	-7,0
Importations totales	215,5	210,1	212,0	221,3	182,5	-17,6
Union européenne à 28	214,8	209,4	211,3	220,8	182,0	-17,6
<i>Pays-Bas</i>	69,7	68,9	69,8	73,2	60,3	-17,6
<i>Irlande</i>	30,5	33,0	33,9	37,0	31,8	-14,3
<i>Belgique</i>	29,5	30,3	29,1	30,3	31,3	3,3
<i>Allemagne</i>	37,1	33,1	33,0	34,0	23,6	-30,5
Pays tiers	0,7	0,7	0,7	0,5	0,4	-12,0
Solde	-21,3	-14,3	-10,8	-28,7	-1,8	
VIANDE CONGELÉE						
Exportations totales	24,9	24,5	23,4	20,3	22,1	9,0
Union européenne à 28	19,2	20,3	18,9	15,7	15,8	0,9
<i>Belgique</i>	6,2	6,2	6,8	6,4	5,6	-12,9
<i>Allemagne</i>	2,2	2,0	1,7	1,4	2,6	89,7
Pays tiers	5,7	4,2	4,5	4,6	6,3	36,8
<i>Chine</i>	0,1	0,0	0,1	0,6	1,7	173,2
<i>Hong Kong</i>	1,1	1,6	1,0	0,8	1,2	40,2
<i>Israël</i>	0,6	0,2	0,3	0,2	0,7	200,1
Importations totales	91,7	97,4	101,7	96,6	81,7	-15,5
Union européenne à 28	90,1	96,8	99,3	94,6	80,0	-15,4
<i>Irlande</i>	24,7	24,5	19,2	22,1	20,7	-6,3
<i>Pologne</i>	15,9	18,8	22,6	17,0	16,9	-1,0
<i>Allemagne</i>	16,9	19,8	21,6	19,2	12,8	-33,5
<i>Pays-Bas</i>	9,0	9,5	13,1	12,2	12,1	-0,5
<i>Italie</i>	5,7	5,9	6,4	7,4	6,2	-16,0
Pays tiers	1,7	0,6	2,4	2,0	1,6	-20,6
Solde	-66,8	-72,9	-78,3	-76,3	-59,6	
VIANDE TRANSFORMÉE						
Exportations totales	16,7	17,6	16,7	15,1	17,4	15,1
Union européenne à 28	10,3	12,8	11,1	9,9	11,9	19,9
Pays tiers	6,4	4,7	5,6	5,2	5,5	5,8
Importations totales	17,3	16,4	19,8	21,0	20,7	-1,3
Union européenne à 28	13,9	13,3	16,0	17,2	17,2	0,4
Pays tiers	3,4	3,1	3,9	3,8	3,5	-8,7
Solde	-0,6	1,2	-3,2	-5,9	-3,3	
EXPORTATIONS	235,8	237,8	241,2	228,0	220,1	-3,5
IMPORTATIONS	324,5	323,9	333,5	338,9	284,8	-16,0
SOLDE	-88,6	-86,1	-92,3	-110,9	-64,7	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

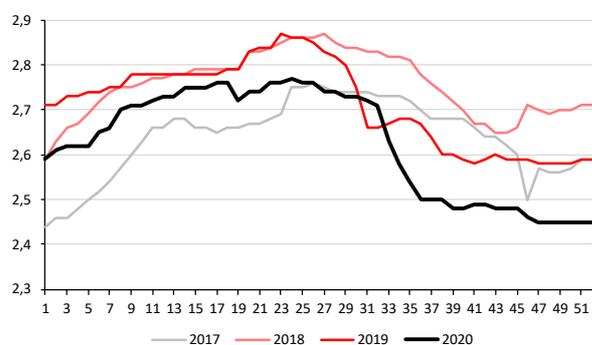
Évolution annuelle des cotations des gros bovins

	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Animaux maigres (6-12 mois) en €/kg vif						
Mâle Limousin U3	2,80	2,77	2,87	2,83	2,72	-4,1
Mâle Charolais U3	2,70	2,77	2,86	2,78	2,73	-1,7
Mâle Croisé R3	2,39	2,46	2,66	2,61	2,47	-5,5
Femelle Charolais U3	2,39	2,56	2,63	2,63	2,56	-2,7
Gros bovins entrée abattoir (€/kg carcasse)						
Prix moyen pondéré	3,46	3,60	3,56	3,56	3,54	-0,4
Bœufs U3	4,06	4,14	4,09	4,11	4,20	2,3
Bœufs R3	3,60	3,74	3,66	3,67	3,69	0,5
Jeunes Bovins U3	3,83	4,01	3,95	3,98	3,86	-3,0
Jeunes Bovins R3	3,64	3,83	3,78	3,80	3,69	-2,9
Génisses U3	4,50	4,53	4,48	4,49	4,54	1,1
Génisses R3	3,88	3,95	3,91	3,93	4,02	2,3
Vaches R3	3,72	3,81	3,73	3,79	3,89	2,6
Vaches O3	3,04	3,22	3,19	3,16	3,06	-3,2

Source : FranceAgriMer

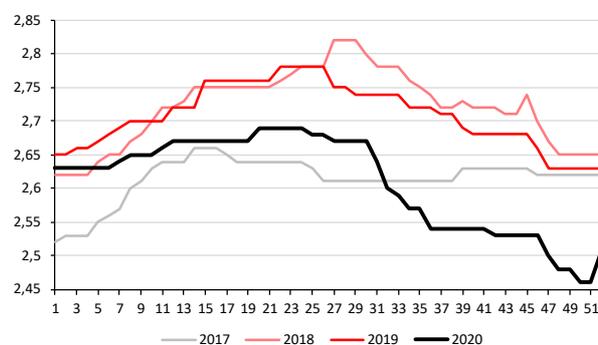
Remarque : Le mode de calcul des cotations entrée abattoir a été modifié à partir de la semaine 7 de 2016.

Cotation mâle charolais U 6/12 mois 350kg



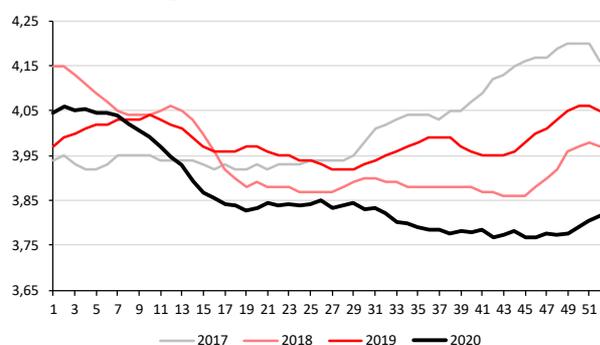
Source : FranceAgriMer

Cotation mâle limousin U 6/12 mois 350kg



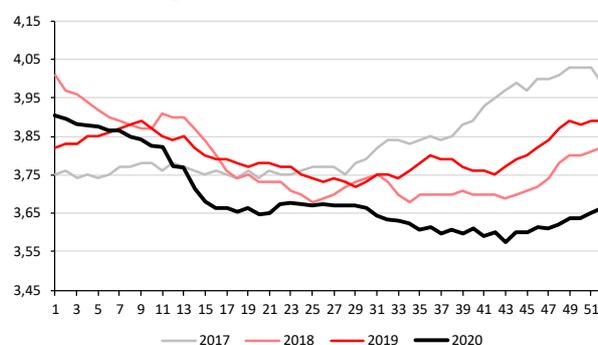
Source : FranceAgriMer

Cotation du jeune bovin U3



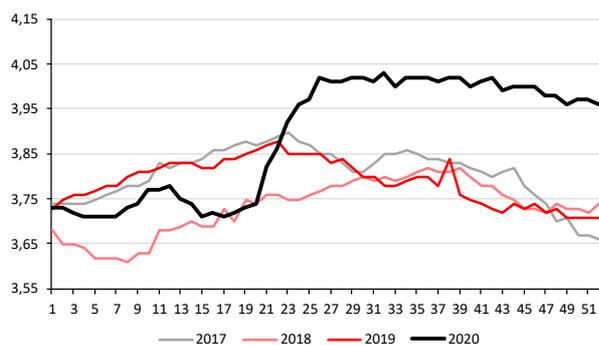
Source : FranceAgriMer

Cotation du jeune bovin R3



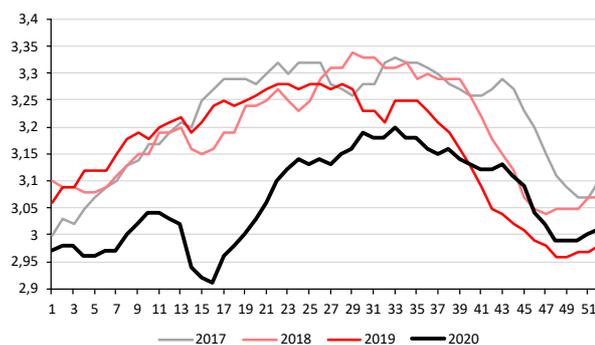
Source : FranceAgriMer

Cotation de la vache R3



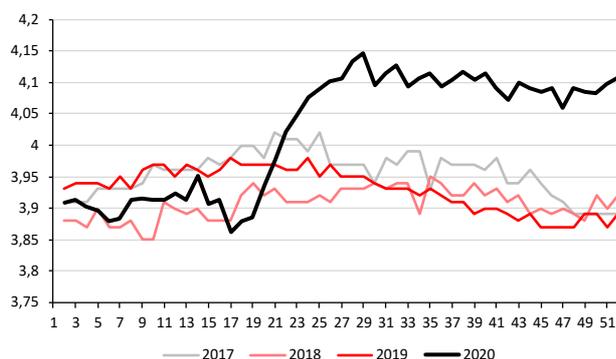
Source : FranceAgriMer

Cotation de la vache O3



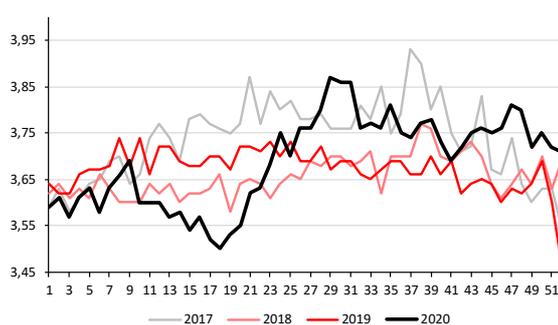
Source : FranceAgriMer

Cotation de la génisse R3



Source : FranceAgriMer

Cotation du bœuf R3



Source : FranceAgriMer

Prix au détail de la viande de bœuf achetée par les ménages (tous circuits)

€/kg	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20/19**
Viande de bœuf non élaborée	14,33	14,36	14,48	14,76	15,10	2,5
dont à griller	16,75	16,82	16,82	17,08	17,46	2,6
dont à bouillir	8,39	8,43	8,59	8,82	9,26	5,8
Viande de bœuf hachée (frais)	10,79	10,80	10,98	11,31	11,56	2,4

*Prix moyen sur 11 mois

**Évolution calculée sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Consommation de viande bovine (dont veau)

	2016	2017	2018	2019	2020*	%20*/19
Consommation par bilan 1 000 tec	1 556,3	1 532,6	1 561,8	1 543,0	1 509,6	-2,2
Consommation par habitant (Kgec/hab)	23,4	22,9	23,3	23,0	22,5	-2,3

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Note : la consommation indiquée dans ce tableau correspond aux abattages de gros bovins et veaux soustraits des échanges de viandes bovine et vitelline.

Le marché des gros bovins dans l'Union européenne

› Femelles : la production au second semestre n'a pas compensé la forte baisse engendrée par la pandémie de Covid-19 en début d'année 2020

En janvier et février 2020, les abattages de vaches dans l'Union européenne à 28 ont suivi leur rythme de décroissance des mois précédents (-1,1% en têtes). La pandémie de Covid-19 a commencé à se propager en Europe dès le mois de mars, conduisant la majorité des pays à mettre en place un confinement. Les restrictions sanitaires affectant les entreprises européennes ont modifié les conditions de travail dans les abattoirs, ce qui a eu pour effet une forte diminution de l'activité et une moindre production. Cette diminution des abattages de vaches a également eu pour cause une moindre demande, conséquence de la fermeture partielle de la restauration hors domicile. Il en a résulté une baisse des abattages de vaches de 4,7% au mois de mars 2020, puis de 11,5% en avril et enfin de 16,5% en mai, au plus fort de la crise. L'assouplissement des mesures sanitaires en été a conduit à un rebond des abattages de vaches de +7,7% en juin et de +2,3% en juillet. Toutefois, ce rebond s'est infléchi avec la deuxième vague de propagation du coronavirus en Europe en automne, ce qui n'a pas permis de compenser le déficit de production du premier semestre. Ainsi, les abattages annuels de vaches dans l'Union européenne ont décliné en 2020 de 2,1% par rapport à 2019.

Alors que le cheptel européen de vaches a diminué régulièrement entre 2016 et 2019 d'environ 1,1% et que la tendance semblait s'accroître fin 2019, la baisse des abattages en 2020 a conduit à une décélération de cette baisse du nombre de vaches à travers l'Europe : en décembre 2020, le cheptel était inférieur de seulement 0,5% à son niveau de 2019 (-174 000 vaches). À l'inverse de 2019, le cheptel laitier a décliné plus fortement que celui de vaches allaitantes et la diminution du cheptel européen de vaches a été plus accentuée dans les pays de l'est de l'Europe (les 13 États membres ayant adhéré après 2000) que dans ceux de l'ouest (les 15 premiers membres de l'UE).

Malgré la diminution des abattages entre mars et mai 2020, les prix des vaches ont fortement chuté dans les principaux pays producteurs. La déprise de la consommation induite par le confinement a conduit à une situation de marché où l'offre a été supérieure à la demande, ce qui a impacté négativement les prix des vaches. De plus, les circuits de distribution ont été fortement modifiés par la fermeture partielle de la restauration hors domicile (RHD). De ce fait, les volumes abattus par les pays fortement exportateurs de viande à destination de la RHD (Pologne, Irlande) n'ont plus trouvé de débouché et ont alourdi le marché européen, provoquant la chute des cours. À l'échelle européenne, la cotation des vaches O3 a diminué de 6,1% (-18 centimes/kg) et s'est établie en moyenne annuelle à 2,66 €/kg.

Concernant l'Allemagne, la crise sanitaire a permis de mettre en lumière les conditions de travail des travailleurs détachés dans les abattoirs. Celles-ci n'étant pas en accord avec les règles sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation de la pandémie, les abattoirs allemands ont dû se réorganiser et la réglementation a évolué, ce qui a entraîné une forte baisse des abattages (-5,7% en 2020). Le prix des vaches a alors chuté de 55 centimes/kg entre mars et avril 2020 (-23,8% par rapport à 2019) et est resté en deçà de son niveau de 2019 jusqu'à la fin de l'année 2020, conduisant à une moyenne annuelle de la cotation inférieure de 7,1% à son niveau de 2019.

En France, la chute de la cotation des vaches O3 a été moins marquée (-3,1% en moyenne en 2020 par rapport à 2019). Sur l'année et contrairement à la plupart des autres gros producteurs européens, les abattages de vaches ont été en hausse (+0,6%), portés par une demande croissante en viande hachée issue de vaches de réforme.

En Espagne, les abattages de vaches ont fortement diminué (-6,3% par rapport à 2019) du fait de la fermeture des restaurants, qui représentent le principal canal de consommation de viande bovine des Espagnols.

La diminution des abattages de vaches en Italie (-3,7 % par rapport à 2019) ainsi que la hausse des achats de génisses d'origine française en 2019 ont conduit à une recapitalisation du cheptel de vaches allaitantes (+6,1 % en mai 2020 par rapport à 2019).

L'augmentation des abattages de vaches aux Pays-Bas (+13,0 %) est à mettre en rapport avec la forte diminution des abattages en 2019. Par rapport à 2018, les abattages de vaches ont été inférieurs de 10,8 % en 2020.

› Jeunes bovins : les abattages ont été en baisse partout au sein de l'UE à 28, sauf en Pologne

La crise de la Covid-19 a également impacté le marché des JB. En effet, mise à part la France, les pays les plus consommateurs de viande bovine dans l'Union européenne consomment préférentiellement des viandes issues de mâles.

À l'échelle de l'UE, malgré une baisse des abattages de 2,7 % en 2020 par rapport à 2019 (soit 178 100 têtes), les cours du JB R3 se sont maintenus à des niveaux très bas par rapport aux années précédentes : -1,9 % par rapport à 2019, en passant en moyenne de 3,61 €/kg à 3,54 €/kg. Par rapport à 2018, l'évolution a été de -6,8 %. Les cotations sont restées sous pression du fait de l'engorgement du marché qui a suivi les annonces de confinement à travers l'Europe. Plus encore que pour les viandes issues de vaches, celles de JB sont en général utilisées dans la restauration hors domicile. La difficulté d'écoulement de la viande a conduit à des surstocks, à la fois sur pied comme en France mais également sous forme de viande congelée. Ces stocks de viande congelée ont fait l'objet d'une aide au stockage privé de la part de l'Union européenne pour les entreprises qui ont eu besoin de faire face à l'afflux de viande ne trouvant pas de débouché. Cette aide a néanmoins été peu utilisée, tant en France (350 tonnes de viande bovine) qu'à l'échelle européenne (2 500 tonnes).

En Italie, ce surplus de jeunes bovins sur le marché était estimé à 20 000 têtes en mai (+4 %). L'approvisionnement en broutards français à engraisser est resté stable en volume, permettant aux engraisseurs italiens de rentabiliser au mieux leurs ateliers d'engraissement, notamment grâce à la méthanisation, dans un contexte de demande italienne morose. La cotation des JB finis charolais et croisés est restée stable, voire en légère hausse, jusqu'au mois d'avril 2020. À partir de mai 2020, la cotation a connu une baisse saisonnière marquée et est ensuite restée inférieure d'environ 15 centimes/kg à son niveau de 2019 (-6 %), selon les données de la bourse de Padoue. Cette chute de la cotation des JB italiens d'origine française a impacté durablement les cotations des broutards en France.

Côté espagnol, après une année 2019 marquée par la fermeture du marché turc aux jeunes bovins finis espagnols, les envois de JB ont augmenté en 2020 (+17,0 %). Liban et Libye ont absorbé 50 % des 150 000 bovins exportés par l'Espagne. Dans un contexte européen de surplus de production de jeunes bovins mâles, les exportateurs espagnols ont toutefois pu trouver de nouveaux marchés, tant dans l'Union européenne qu'à l'extérieur. Les envois de JB finis vers l'Italie ont ainsi progressé de 16,4 %. De nouvelles destinations ont été enregistrées, comme l'Arabie Saoudite (5 % des JB exportés par l'Espagne en 2020), la Belgique (4 %) ou la Jordanie (3 %). La capacité à trouver de nouveaux débouchés peut être en partie liée à la compétitivité de la filière espagnole, qui s'approvisionne de plus en plus en veaux nourrissons français à bas prix et dont les grands ateliers d'engraissement permettent des économies d'échelle.

En Allemagne, les stocks de JB en mai 2020 étaient en baisse de 5,8 % par rapport à 2019. Les abattages ont décliné de 3,2 % sur l'année. L'offre faible en 2020 a permis aux prix des JB de diminuer bien moins fortement que dans les autres pays européens : sur l'ensemble de l'année, la cotation des JB R3 a été inférieure en moyenne de 2 centimes/kg, soit de 0,6 %, avec une baisse saisonnière en avril pas beaucoup plus marquée que les années précédentes. Le manque de viande par rapport à la demande a conduit à une augmentation des importations allemandes de viande.

La Pologne a vu quant à elle sa production de JB se maintenir à des niveaux élevés en 2020 et ce malgré la pandémie qui a touché l'Europe. Les abattages de JB en Pologne ont augmenté de 4,4 % en 2020 par rapport à 2019. La production polonaise a pour débouché principal l'exportation, à hauteur de plus de 90 % de sa production. Les exportations polonaises de viande bovine se sont maintenues vers toutes les destinations, qui sont principalement européennes et qui, faute de débouché en RHD, ont pu concurrencer les viandes issues des productions locales et des fournisseurs traditionnels. En effet, si les exportations se sont maintenues en volume, le prix moyen de la viande exportée a encore diminué, passant de 3,28 €/kg en 2019 à 3,22 €/kg en 2020 (-1,8 %), alors que cette valeur en 2019 était déjà inférieure de 12 centimes à celle de 2018.

› Commerce de viande : les importations ont fortement diminué suite à la fermeture des restaurants dans plusieurs États membres

Les exportations de viande bovine depuis l'UE à 28 vers les pays tiers ont augmenté en 2020 en comparaison avec 2019 (+8,1 %). La principale destination a été Hong Kong, avec 12,4 % des envois extra-européens et dont les volumes importés ont augmenté de 25,9 % en 2020. En revanche, les importations des États membres depuis les pays tiers ont dans l'ensemble fortement baissé (-18,5 % soit -56 000 tec), impactées par la fermeture partielle de la RHD, forte consommatrice de viandes importées. Tous les principaux fournisseurs de l'Union européenne ont été affectés, à commencer par le Brésil (-18,5 %), l'Argentine (-11,7 %) et l'Uruguay (-19,5 %) qui représentent à eux trois 74,6 % des volumes importés par l'UE en 2020.

L'Italie a vu ses importations de viande bovine diminuer de 9,0 % en 2020. Ses deux principaux fournisseurs, la Pologne et la France, ont réduit les volumes exportés vers ce pays de respectivement 10,4 % et 3,1 %, tandis que, profitant de ce contexte, les Pays-Bas et l'Espagne ont augmenté leurs exportations de viande bovine vers l'Italie respectivement de 11,8 % et de 14,6 %.

Les Pays-Bas, premiers importateurs de viande bovine parmi les États membres, ont enregistré une diminution de leurs achats en 2020 de 11,0 %, notamment depuis l'Allemagne, déficitaire en viande bovine en 2020. Les exportations néerlandaises de viande bovine ont diminué de 8,2 % par rapport à 2019.

L'Irlande est devenue en 2020 le premier exportateur européen de viande bovine malgré une baisse de 2,6 % de ses envois, notamment vers ses deux plus importants clients, le Royaume-Uni (-4,9 %), en raison des craintes liées aux conditions de mise en place du Brexit qui ont conduit à favoriser d'autres destinations, et la France (-12,8 %).

Les envois de viande bovine polonaise sont restés stables en 2020 (+0,1 %). La baisse de 5,7 % vers l'Italie a été compensée par une hausse de 10,6 % à destination de l'Allemagne.

Les importations allemandes de viande bovine ont diminué de 7,0 % mais les exportations ont bien plus fortement régressé (-16,0 %). Cette diminution du solde des échanges s'est faite conséquemment à une demande importante tout au long de l'année, les Allemands étant moins partis en vacances à l'étranger en 2020.

› Consommation : la consommation calculée par bilan a nettement baissé dans la quasi-totalité des États membres

La consommation par bilan de l'Union européenne à 28 a été en diminution de 3,0 % en volume, soit -202 000 tec. En prenant en compte la viande de veau, la consommation européenne a décliné de 3,2 %. La consommation par habitant a été en moyenne de 13,9 kg/hab/an (viande de veau incluse), soit 0,5 kg de moins qu'en 2019. Cette baisse de consommation calculée par bilan est principalement due à la décroissance des importations de viande bovine en 2020. Il en résulte que l'Union européenne à 28 a été autosuffisante en viandes bovine et vitelline en 2020 à un taux de 102,4 %, en augmentation de 1,3 point par rapport à 2019.

Cette baisse a surtout été observée dans les pays de l'UE à 15 où la déprise de la consommation s'est chiffrée à -4,5 % en 2020. En Italie en particulier, la baisse du tourisme et le report incomplet de la consommation en RHD vers la consommation à domicile pendant les différents confinements ont conduit à une baisse générale de la consommation indigène brute, calculée par bilan, de l'ordre de 16,6 %. La consommation en Allemagne a régressé de 1,8 %, ce qui est peu comparativement aux autres grands pays européens. La raison en provient notamment de la diminution des départs en vacances des Allemands vers l'étranger, favorisant la consommation en Allemagne, qui a été déficitaire en viande bovine en 2020. En Irlande, la diminution des exportations résulte au contraire en une forte hausse de la consommation par bilan (+ 58,7 %), qui laisse suggérer la constitution de stocks importants en 2020. C'est également probablement le cas en Pologne, suite à la forte hausse de la consommation calculée par bilan (+ 29,4 %).

En revanche, dans les 13 pays de l'est de l'Union européenne, la consommation a continué à croître, comme c'est le cas depuis 4 ans, pour atteindre 5,0 kg/hab/an en 2020 (+ 2,1 %).

La baisse des abattages de gros bovins (-1,8 % en tec) ainsi que celle des importations de viande bovine (viande de veau incluse), à hauteur de 18,5 %, participent à parts égales à la diminution de la consommation dans l'UE à 28.

› Prévisions 2021

La question phare de l'année 2021 en ce qui concerne l'Union européenne, et même toute la planète, sera celle des modalités de résolution de la crise sanitaire qui est apparue en 2020. La rapidité de mise en œuvre des campagnes de vaccination dans les pays de l'Union européenne sera un critère décisif pour l'allègement des restrictions sanitaires dans l'UE. En ce qui concerne la filière bovine, les modalités de réouverture de la restauration hors domicile seront déterminantes pour la consommation et les flux d'échanges de viande bovine. En tablant sur un retour progressif vers la situation de 2019 au cours de l'année, les importations de viande bovine de l'Union européenne pourraient repartir à la hausse, à un niveau intermédiaire entre 2019 et 2020 (+ 10 %). Les exportations, qui ont peu diminué en 2020, pourraient également légèrement augmenter (+ 0,3 %). La diminution régulière du cheptel bovin européen conduirait à une diminution des abattages de l'ordre de 1 %, soit - 56 000 têtes abattues. Cela conduirait à une consommation générale en décroissance comme c'est le cas depuis 2018. En effet, aucun signal ne vient à ce jour annoncer une reprise de la consommation en Europe. Même si la restauration hors domicile reprenait rapidement en 2021, il est peu probable que l'été 2021 voie un fort afflux de touristes extra-européens au sein de l'UE.

En ce qui concerne les pays d'Europe du Sud, la baisse de la fréquentation touristique pourrait provoquer une diminution importante de la consommation intérieure, ce qui impacterait les exportations françaises et polonaises de viande bovine vers l'Italie et la Grèce. La mise en place en Espagne d'ateliers d'engraissement produisant une viande compétitive à l'échelle européenne pourrait favoriser la viande espagnole en Italie par rapport aux viandes française et polonaise, comme cela a commencé à être le cas en 2020.

La présence potentielle de stocks de viande en Irlande et en Pologne pourrait peser sur les marchés européens en début d'année 2021 et pourrait provoquer un ralentissement du rehaussement des cotations des jeunes bovins.

Les mesures européennes sur le bien-être animal pourraient à la fois ralentir la production européenne mais aussi favoriser les origines intra-UE pour les échanges de viande bovine. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne avec des règles douanières similaires à celles de l'UE devrait permettre de maintenir les échanges de viande entre le Royaume-Uni et l'Irlande, même s'il est probable que cette dernière continue d'augmenter ses exportations de viande vers le continent.

Bilan dans le secteur des gros bovins finis – Union européenne à 28

1 000 tec	UE 28			
	2018	2019	2020*	% 20*/19
Production indigène brute⁽²⁾	7 013,1	6 926,1	6 805,6	-1,7
Commerce extérieur animaux vivants ⁽¹⁾				
Exportations	82,4	66,2	67,0	1,3
Importations	0,0	0,0	0,0	-
Solde	+82,4	+66,2	+67,0	
Abattages ⁽²⁾	6 930,7	6 859,9	6 738,6	-1,8
Commerce extérieur viandes et conserves				
Exportations	283,0	311,5	336,7	8,1
Importations	325,0	302,5	246,4	-18,5
Solde	-42,0	+9,0	+90,3	
Consommation indigène brute ⁽²⁾	6 972,7	6 850,9	6 648,4	-3,0
Auto-provisionnement (%)⁽²⁾	100,6	101,1	102,4	

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

⁽¹⁾ Animaux vivants de plus de 300 kg destinés à la boucherie ⁽²⁾ Hors veaux de boucherie

⁽³⁾ Ratio de production sur consommation

Prévisions 2021 – Union européenne à 27

1 000 tec	UE 27			
	2019	2020*	2021**	% 21**/20*
Production indigène brute⁽²⁾	6 019,7	5 894,1	5 838,8	-0,9
Commerce extérieur animaux vivants ⁽¹⁾				
Exportations	66,2	67,0	68,0	1,5
Importations	0,0	0,0	0,0	-
Solde	66,2	67,0	68,0	1,5
Abattages⁽²⁾	5 953,5	5 827,1	5 770,8	-1,0
Commerce extérieur viandes et conserves				
Exportations	652,6	648,6	650,6	0,3
Importations	405,1	321,1	353,2	10,0
Solde	247,6	327,6	297,4	
Consommation indigène brute⁽²⁾	5 706,0	5 499,5	5 473,4	-0,5
Auto-provisionnement (%)⁽²⁾	101,1	102,4	106,7	

* Estimations ** Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

⁽¹⁾ Animaux vivants de plus de 300 kg destinés à la boucherie ⁽²⁾ Hors veaux de boucherie

Cheptel bovin dans l'Union européenne

- enquêtes de mai-juin -

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Allemagne	12 563	12 366	12 093	11 763	11 423	-2,9
Autriche	1 933	1 938	1 907	1 873	1 844	-1,5
Belgique	2 555	2 454	2 450	2 406	2 388	-0,8
Danemark	1 583	1 565	1 560	1 512	1 517	0,3
Espagne	6 451	6 588	6 725	6 722	6 715	-0,1
France	19 559	19 432	18 737	18 470	18 200	-1,5
Irlande	7 221	7 364	7 349	7 209	7 314	1,5
Italie	6 183	6 118	6 170	6 016	6 116	1,7
Pays-Bas	4 245	4 096	3 918	3 750	3 766	0,4
Royaume-Uni	10 033	10 004	9 891	9 739	9 615	-1,3
Pologne	5 939	6 143	6 201	6 358	6 344	-0,2
Rép. tchèque*	1 362	1 390	1 388	1 390	1 390	0,0
Roumanie	2 081	2 012	2 002	1 963	1 915	-2,4

* Estimations pour la République tchèque

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Cheptel des animaux mâles de 1 à 2 ans dans l'Union européenne

- enquêtes de mai-juin -

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Allemagne	962	957	915	910	857	-5,8
Autriche	165	161	164	162	157	-2,8
Belgique	127	122	120	112	110	-1,9
Danemark	34	34	33	32	32	0,0
Espagne	266	289	335	328	301	-8,1
France	932	919	889	821	851	3,7
Irlande	873	902	895	850	801	-5,8
Italie	537	484	490	496	516	4,0
Pays-Bas	47	46	46	44	44	-0,8
Royaume-Uni	1 032	1 051	1 035	1 012	988	-2,4
Pologne	799	881	907	891	906	1,7
Rép. tchèque*	85	76	80	81	77	-5,2
Roumanie	64	54	61	56	48	-15,5

* Estimations pour la République tchèque

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Cheptel de vaches dans l'Union européenne

- enquêtes de mai-juin -

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	%20/19
VACHES LAITIÈRES						
Allemagne	4 272	4 214	4 167	4 067	3 969	-2,4
Autriche	536	540	538	525	523	-0,4
Belgique	536	521	532	536	544	1,6
Danemark	572	570	575	567	567	0,0
Espagne	827	825	825	815	810	-0,6
France	3 576	3 552	3 509	3 471	3 403	-2,0
Irlande	1 398	1 433	1 481	1 505	1 568	4,2
Italie	1 948	1 907	1 904	1 840	1 844	0,2
Pays-Bas	1 743	1 694	1 622	1 578	1 593	0,9
Royaume-Uni	1 897	1 891	1 883	1 871	1 850	-1,1
Pologne	2 146	2 154	2 233	2 221	2 218	-0,1
Rép. tchèque*	374	373	371	364	364	0,0
Roumanie	1 216	1 184	1 184	1 162	1 145	-1,5
VACHES ALLAITANTES						
Allemagne	685	670	663	653	640	-1,9
Autriche	218	215	202	201	193	-3,8
Belgique	469	449	435	425	409	-3,6
Danemark	97	95	91	87	86	-1,1
Espagne	1 973	2 007	2 040	2 039	2 117	3,8
France	4 263	4 259	4 141	4 075	4 039	-0,9
Irlande	1 104	1 081	1 048	1 000	983	-1,6
Italie	297	280	288	270	286	6,1
Pays-Bas	68	59	63	63	58	-6,8
Royaume-Uni	1 596	1 589	1 558	1 527	1 509	-1,2
Pologne	186	220	196	240	250	4,2
Rép. tchèque*	198	194	206	212	212	0,0
Roumanie	12	15	12	17	15	-9,6

* Estimations pour la République tchèque

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages contrôlés de gros bovins dans l'Union européenne

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	1 078,0	1 068,0	1 053,0	1 078,0	1 050,2	-2,6
Autriche	221,4	220,4	227,8	224,1	210,8	-5,9
Belgique	215,7	216,9	216,2	204,2	201,2	-1,5
Danemark	100,4	94,0	96,6	93,6	88,3	-5,7
Espagne	405,9	386,4	415,1	460,8	449,8	-2,4
France	1 283,4	1 265,4	1 287,1	1 248,3	1 262,9	1,2
Irlande	587,4	615,4	620,5	616,6	632,2	2,5
Italie	700,6	651,7	716,0	688,5	577,7	-16,1
Pays-Bas	176,7	203,2	197,4	160,6	183,1	14,0
Royaume-Uni	903,8	897,6	914,2	906,4	911,5	0,6
UE 15	5 987,4	5 946,8	6 076,5	6 010,7	5 899,0	-1,9
Pologne	497,8	555,3	561,8	557,8	565,9	1,5
Rép. tchèque	71,2	67,1	70,9	72,3	71,1	-1,6
Roumanie	45,9	46,2	37,7	32,1	22,2	-30,8
NEM 13	801,8	851,0	854,2	849,2	839,6	-1,1
UE 28	6 789,2	6 797,8	6 930,7	6 859,9	6 738,6	-1,8

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages contrôlés de gros bovins dans l'Union européenne

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Abattages de vaches						
France	1657,6	1660,1	1691,9	1651,3	1660,6	0,6
Allemagne	1316,0	1243,0	1236,0	1216,0	1146,2	-5,7
Italie	566,4	526,8	573,3	544,9	524,5	-3,7
Pays-Bas	492,9	565,9	523,7	413,2	467,0	13,0
Abattages de génisses						
Royaume-Uni	725,4	734,8	769,6	793,8	816,4	2,8
Italie	579,6	519,6	609,8	622,1	652,2	4,8
Irlande	521,6	553,1	567,4	586,2	608,8	3,9
Allemagne	539,0	545,0	549,0	581,0	559,1	-3,8
Abattages de jeunes bovins						
Italie	975,8	897,1	911,2	885,3	857,4	-3,2
Allemagne	1315,0	1325,0	1270,0	1275,0	1234,7	-3,2
France	911,6	953,9	947,8	902,0	888,7	-1,5
Espagne	609,3	578,8	618,2	733,3	711,4	-3,0
Abattages de bœufs						
Royaume-Uni	1025,2	1040,6	1023,7	1022,4	1016,9	-0,5
Irlande	630,0	684,6	673,0	637,7	705,7	10,7
France	181,4	173,0	156,1	142,4	143,5	0,8

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Échanges intra-UE de viande bovine fraîche en 2019

1 000 tec

vers/de	FR	P-Bas	All	It	R-U	Irl	Dk	Esp	Bel	Aut	Hong	Pol	UE 15	NEM 13	UE 28
France		73	34	10	11	37	3	9	30	4	0	9	212	9	221
Pays-Bas	6		74	18	40	31	2	15	46	15	5	35	251	56	306
Allemagne	40	110		15	7	18	21	1	24	26	0	46	263	47	310
Italie	63	54	29		7	29	9	25	12	12	3	79	243	93	336
Roy. Uni	0	12	3	1		163	0	2	1	0	0	13	185	13	197
Danemark	2	27	29	1	2	7		1	1	2	1	10	72	15	87
Espagne	2	23	14	8	1	6	7		2	3	0	21	74	21	95
Belgique	16	13	1	2	5	6	0	4		0	0	3	48	4	53
Portugal	3	18	2	1	2	3	2	76	2	0	0	8	108	8	116
Grèce	43	17	7	13	0	0	3	10	1	1	0	12	97	12	109
Hongrie	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3		2	5	3	8
Pologne	0	2	3	2	4	2	0	0	1	0	1		15	6	22
UE 15	177	372	221	71	99	317	60	145	125	64	12	246	1 613	292	1 905
NEM 13	0	35	12	12	5	6	1	1	5	8	2	27	57	23	80
UE 28	178	408	233	83	104	324	61	146	130	72	14	273	1 670	315	1 985

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Échanges intra-UE de bovins vivants de plus de 300 kg destinés à la boucherie en 2019

Listés par ordre décroissant des pays importateurs

1 000 têtes

vers\de	FR	BE	CZ	DE	ES	HU	IE	SK	SL	UE 15	NEM 13	UE 28
Italie	34 962	276	445	704	5 648	764	246	38	5 412	45 798	10 981	56 779
Pays-Bas	190	46 184	263	3 567	36	18	13	3	0	50 638	572	51 210
Autriche	0	0	24 158	104	0	9 437	0	4 827	7 449	104	47 623	47 727
Pologne	0	0	463	0	0	1 572	0	10 678	0	0	15 804	15 804
Espagne	5 878	2	0	253		0	548	0	0	10 640	0	10 640
All.	576	148	7 972		0	0	0	0	0	2 560	7 972	10 532
Belgique	6 615		0	1 047	0	0	0	0	0	8 613	0	8 613
Lituanie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 935	6 935
Roy.-Uni	0	0	0	724	0	0	4 678	0	0	5 402	0	5 402
UE 15	48 411	47 437	32 904	6 862	6 060	10 574	5 640	4 904	12 861	125 799	68 245	194 044
NEM 13	0	0	1 149	33	0	4 016	0	13 654	13	101	29 606	29 707
UE 28	48 411	47 437	34 053	6 895	6 060	14 590	5 640	18 558	12 874	125 900	97 851	223 771

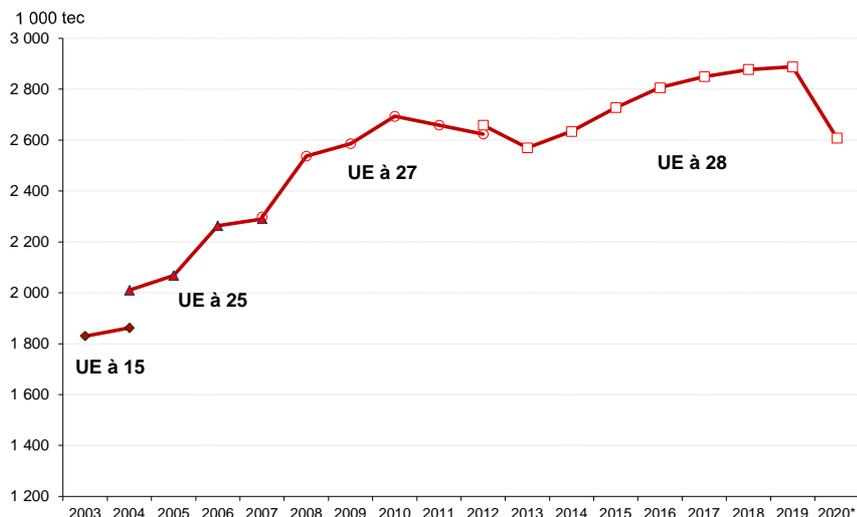
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Remarque : Source Eurostat d'après douanes de chaque État. De fortes incohérences sont constatées entre les volumes déclarés exportés par un État et ceux déclarés importés par le pays destinataire. Les éléments qui figurent dans ce tableau ont été réalisés en recoupant plusieurs sources et sont donc à utiliser avec beaucoup de précautions. Tableau construit à partir des importations.

Lecture : les lignes correspondent aux importations et les colonnes aux pays exportateurs. Par exemple, la première cellule indique que l'Italie a importé 34 962 bovins depuis la France.

Codes pays : BE : Belgique, CZ : République tchèque, DE ou All. : Allemagne, ES : Espagne, HU : Hongrie, IE : Irlande, IT : Italie, SK : Slovaquie, SL : Slovénie.

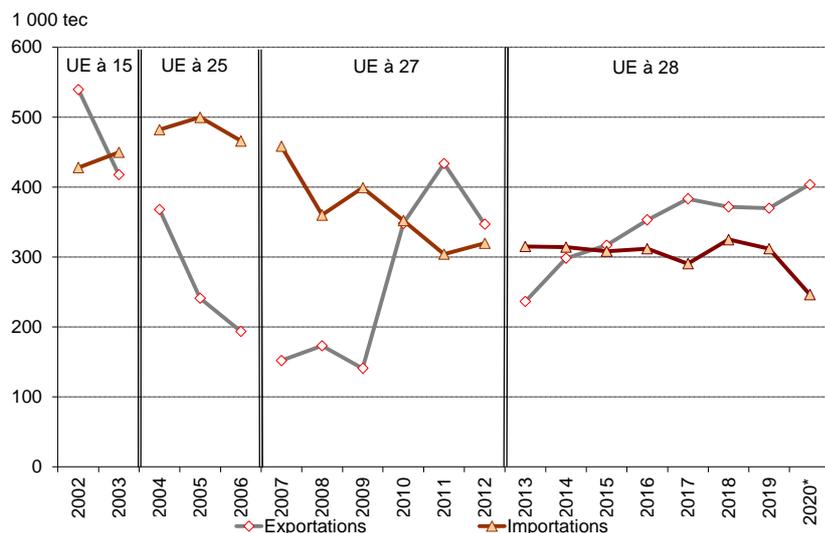
Échanges intra-UE de viande bovine



* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

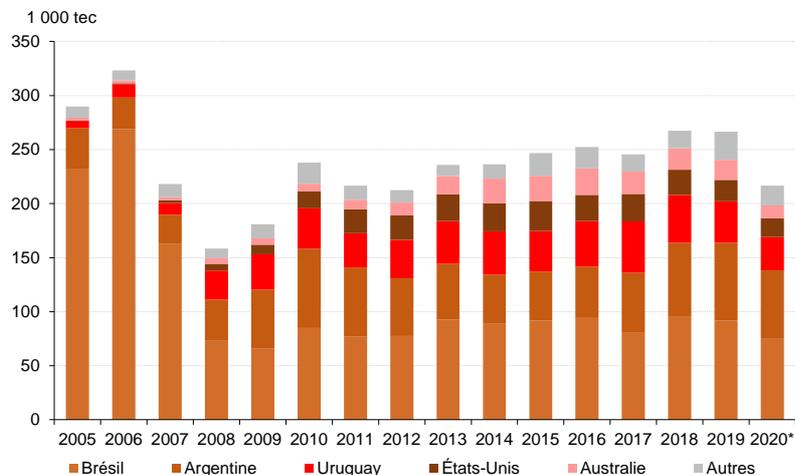
Commerce extérieur de l'Union européenne – total bovins vifs et viande bovine



* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Importations mondiales de viande bovine par l'UE à 28 et répartition par origine



* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Prix des gros bovins dans l'Union européenne

€/100 kg net	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Allemagne	318,38	340,90	340,92	322,40	310,41	-3,7
Autriche	330,30	346,25	345,28	331,53	323,85	-2,3
Belgique	275,43	284,49	289,26	282,16	262,41	-7,0
Danemark	312,24	325,42	324,37	305,18	299,26	-1,9
Espagne	343,21	354,85	365,04	357,23	332,69	-6,9
France	334,99	348,75	346,88	348,49	350,29	0,5
Irlande	356,34	365,78	366,75	336,63	339,58	0,9
Italie	368,11	376,91	384,59	381,46	370,23	-2,9
Pays-Bas	245,75	267,56	278,42	286,25	266,51	-6,9
Royaume-Uni	374,79	381,33	379,67	354,27	329,90	-6,9
Hongrie	192,90	213,53	214,00	210,97	189,99	-9,9
Pologne	279,86	301,18	311,88	281,96	273,09	-3,1
République tchèque	266,30	279,80	283,85	276,36	257,85	-6,7
Union européenne*	335,56	348,01	349,18	335,08	327,34	-2,3

* Union européenne à 27 à partir de février 2020

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

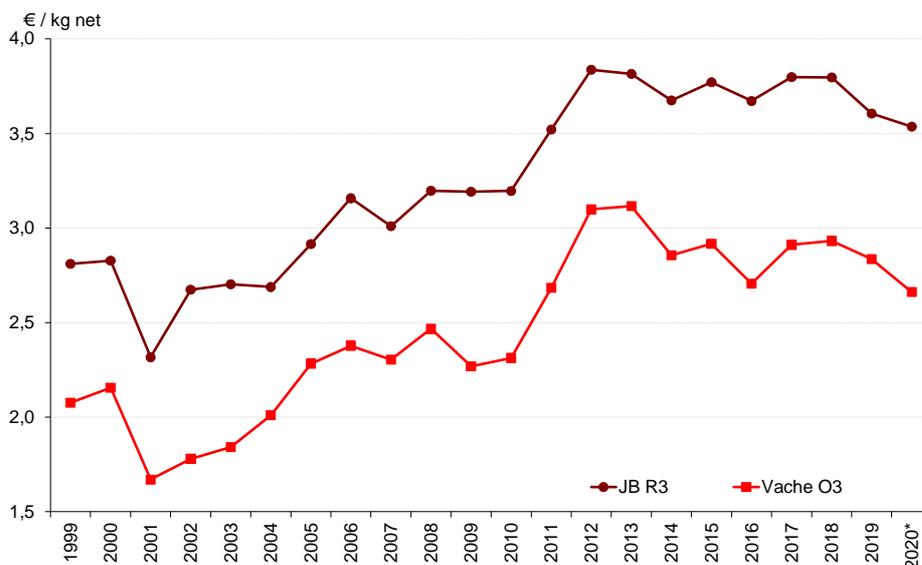
Prix des gros bovins dans l'Union européenne

€ / 100 kg net	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Année
2016	342,28	335,46	332,33	332,18	335,56
2017	340,68	347,73	350,50	353,12	348,01
2018	354,62	355,23	345,54	341,35	349,18
2019	340,49	340,83	330,23	329,60	335,08
2020*	334,75	320,11	327,69	327,37	327,34
% 17/16	-0,5	3,7	5,5	6,3	3,7
% 18/17	4,1	2,2	-1,4	-3,3	0,3
% 19/18	-4,0	-4,1	-4,4	-3,4	-4,0
% 20*/19	-1,7	-6,1	-0,8	-0,7	-2,3

* Union européenne à 27 à partir de février 2020

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Évolution des prix du jeune bovin R3 et de la vache O3 dans l'Union européenne



* Moyenne calculée sur les prix de l'UE à 28 en janvier et sur ceux de l'UE à 27 (hors Royaume-Uni) à partir de février

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Consommation indigène brute (gros bovins + veaux) dans l'Union européenne

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	1 169	1 206	1 199	1 223	1 201	-1,8
Autriche	160	158	169	165	156	-5,5
Belgique	155	160	166	191	190	-0,5
Danemark	126	116	112	118	113	-3,8
Espagne	382	356	397	421	384	-8,9
France	1 552	1 528	1 562	1 543	1 502	-2,7
Irlande	72	94	101	83	131	58,7
Italie	1 055	1 000	1 070	1 052	877	-16,6
Pays-Bas	284	273	291	259	290	11,7
Royaume-Uni	1 155	1 164	1 190	1 096	1 105	-6,9
UE 15	6 786	6 580	6 968	6 854	6 605	-4,5
Pologne	110	112	125	128	165	29,4
Rép. tchèque	102	105	109	114	107	-6,8
Roumanie	67	48	47	48	43	-9,1
NEM 13	492	481	497	511	521	2,0
UE 28	7 278	7 061	7 465	7 364	7 126	-3,2

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Consommation individuelle (gros bovins + veaux) dans l'Union européenne

kg/hab/an	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	14,2	14,6	14,5	14,7	14,4	-1,9
Autriche	18,4	18,0	19,2	18,7	17,5	-5,9
Belgique	13,0	13,4	14,6	16,7	16,5	-1,3
Danemark	22,1	20,2	19,4	20,2	19,4	-4,1
Espagne	8,2	7,6	8,5	9,0	8,1	-9,7
France	23,2	22,8	23,3	23,0	22,4	-2,8
Irlande	15,1	19,7	20,9	16,9	26,5	56,8
Italie	17,4	16,5	17,7	17,4	14,6	-16,5
Pays-Bas	16,7	16,0	16,9	15,0	16,7	10,9
Royaume-Uni	17,7	17,7	18,0	16,4	16,5	0,3
UE 15	16,7	16,1	17,1	16,7	16,1	-4,7
Pologne	2,9	2,9	3,3	3,4	4,4	29,5
Rép. tchèque	9,7	10,0	10,3	10,7	10,0	-7,2
Roumanie	3,4	2,5	2,4	2,5	2,2	-8,7
NEM 13	4,7	4,6	4,8	4,9	5,0	2,1
UE 28	14,2	13,8	14,6	14,4	13,9	-3,2

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Le marché du veau en France

› Veaux de boucherie : la Covid-19 a ébranlé la filière

Les abattages de veaux de boucherie ont à nouveau baissé en 2020, à hauteur de 4,1 % (soit - 51 000 têtes par rapport à 2019).

Il convient de noter que les données annuelles d'abattage utilisées dans ce rapport prennent en compte les veaux nés, engraisés et abattus en France ainsi qu'un nombre de plus en plus important de veaux abattus en France, originaires de l'étranger, majoritairement de Belgique. Les importations de veaux gras depuis la Belgique ont augmenté de 6,9 % entre 2019 et 2020, c'est-à-dire moins rapidement qu'entre 2018 et 2019 (+ 27,4 %). En 2020, ces importations de veaux finis belges de moins de 300 kg ont atteint le chiffre de 54 800 têtes, ce qui représente 4,5 % des abattages sur le sol français. Il s'agit de veaux importés en France pour l'abattage rituel et dont la viande est ensuite réexportée en Belgique. Cette augmentation notable des veaux nés et/ou engraisés à l'étranger puis abattus en France fait suite au rachat, en novembre 2017, de l'abattoir de Sarreguemines en Moselle par le groupe Bellivo SA et sa filiale, la société belge Sopraco.

La diminution des abattages de veaux a été fortement corrélée au confinement mis en place entre mi-mars et mi-mai en raison de la pandémie de Covid-19. En effet, sur les seuls mois de mars, avril et mai 2020, ce sont 37 000 veaux de moins qui ont été abattus ; autrement dit, ces seuls trois mois ont contribué pour deux tiers à la baisse annuelle. La forte diminution des abattages pendant cette période est due à la perte d'un des principaux débouchés de la viande de veau, à savoir la restauration hors domicile. Dès le mois de mars 2020 et par rapport au même mois de 2019, les abattages ont été en retrait de 5 300 têtes (- 5 %), tandis que le stock en ferme n'était inférieur que de 1 600 têtes (- 3 %). De même, en avril, les abattages ont reculé de 13 800 têtes (- 12 %) alors que le stock en ferme a baissé seulement de 3 200 têtes (- 4 %). La demande ayant diminué plus fortement que l'offre, le marché s'est déséquilibré, ce qui s'est traduit par la présence d'un important surstock sur pied jusqu'en août. Le marché s'est alors assaini, l'offre et la demande restant ensuite ajustées jusqu'à fin 2020.

Ce surplus d'offre en début d'année 2020 a conduit à une baisse accrue du prix moyen pondéré des veaux de boucherie. Cette chute du cours a été encore plus importante qu'en 2019, qui avait déjà été une année de crise. Après le début du confinement en semaine 12, la cotation a dégringolé de 90 centimes/kg en un peu plus d'un mois, puis est restée largement inférieure à son niveau de 2019 (- 20 centimes en moyenne entre avril et fin juillet, à environ 4,74 €/kg). Le déconfinement en mai a conduit à la réouverture de la restauration hors domicile et donc à la reprise de la consommation de veau, ce qui a permis de progressivement résorber le surstock. Une fois ce surplus d'offre écoulé et avec une demande active, la cotation est remontée rapidement en août-septembre, passant de 4,75 €/kg à 5,75 €/kg. À la fin de l'année 2020, la cotation s'est stabilisée à un prix compris entre ses niveaux de 2018 et de 2019. En moyenne annuelle, le cours du veau de boucherie a été inférieur de 0,3 % (- 1 centime) à sa valeur de 2019, et de 6,1 % (- 35 centimes) à celle de 2018.

Les cours bas ont conduit à un retard dans les sorties de veaux des élevages et à un alourdissement des poids à l'abattage. Sur les huit premiers mois de 2020, les veaux ont été abattus à un poids moyen de 148,4 kg, soit 1,3 kg de plus que l'année record 2019, ce qui représente une augmentation du poids de 0,9 %. Néanmoins, l'âge à l'abattage est resté à peu près stable sur cette période, augmentant seulement de 5 jours. Sur le total de l'année, les veaux ont été abattus 10 jours plus âgés et 1,3 kg plus lourds.

› **Veaux nourrissons : les exportations ont été en hausse par rapport à 2019, qui était pourtant une année record, faute de débouché en France**

En 2020, les naissances de veaux laitiers ont été inférieures à 2019 quasiment tous les mois. La baisse des naissances entre 2020 et 2019 a été de 2,8 %, soit - 55 000 veaux laitiers. Bien que l'offre ait diminué en 2020, le marché des veaux nourrissons laitiers a subi une importante crise, résultant de celle du secteur du veau de boucherie. En effet, la demande en veaux s'est fortement repliée en France, à cause du manque de débouché pour les veaux de boucherie, résultant de la fermeture de la restauration hors domicile pendant la crise sanitaire de la Covid-19. Le débouché pour les veaux nourrissons s'est alors reporté vers l'exportation, majoritairement à destination de l'Espagne pour l'engraissement, mais à des prix faibles. Ainsi en 2020, et malgré la baisse des naissances de veaux laitiers en France, les exportations vers l'Espagne ont augmenté de 16 200 têtes, soit + 5,9 % ; elles ont donc doublé depuis 2015. Le prix unitaire des veaux laitiers exportés vers l'Espagne, quant à lui, a diminué de 17 centimes par animal, soit une baisse de 7,6 %, soulignant les difficultés à mettre en valeur les veaux nourrissons. L'Espagne a conservé sa première place en tant qu'acheteur de veaux nourrissons français, avec 93 % des parts du marché. Avec l'Italie, ces deux pays ont capté plus de 99 % des veaux nourrissons laitiers exportés par la France.

Les cotations du veau mâle laitier de 45 - 50 kg ont été particulièrement faibles de janvier à août 2020 (en moyenne - 13 €/tête sur 33 semaines, par rapport à la même période de 2019, - 47 €/tête par rapport à celle de 2018), en raison de la morosité de la demande. Le pic saisonnier n'a pas eu lieu, puis la cotation s'est ensuite stabilisée en août au niveau des années précédentes, et ce jusqu'à la fin de l'année 2020.

Du côté des veaux croisés, le constat est inchangé depuis déjà quelques années : les naissances croissent (+ 5,1 % entre 2019 et 2020, soit + 47 000 naissances de veaux croisés) et encombrant le marché du petit veau. Pour rappel, cet afflux de veaux croisés est dû au recours croissant, ces dernières années, à des taureaux de race à viande pour inséminer les vaches laitières afin de mieux valoriser les bovins qui en sont issus. Mais avec un tel afflux de veaux croisés sur le marché, c'est l'effet inverse qui s'est produit : entre 2014 et 2020, la valorisation des veaux mâles croisés laitiers a été divisée par 1,6 (en moyenne 240 € pour les mâles croisés laitiers de 50-60 kg en 2014 contre 150 € en 2020). Les veaux croisés laitiers n'ont pas eu beaucoup de débouchés en veau de boucherie, vu la conjoncture et sont difficilement valorisables en brouards car leur conformation est moins bonne que celle des brouards de races allaitantes.

Comme en 2019, les importations de veaux nourrissons ont fortement diminué en 2020 : - 41,9 % soit - 7 300 têtes. Par rapport à 2018, cela correspond à une baisse de 55,3 %. La surcharge des ateliers d'engraissement de veaux de boucherie et le faible prix français des veaux nourrissons ont incité les opérateurs à acheter peu de veaux étrangers et à se fournir plutôt en veaux français, ce qui a conduit à une baisse régulière des importations de veaux nourrissons tout au long de l'année.

› **La consommation des ménages français est restée stable en 2020, malgré la fermeture partielle de la restauration hors domicile**

D'après les données de Kantar Worldpanel, les achats par les ménages français de viande fraîche de veau ont été quasiment stables entre 2019 et 2020 (- 0,5 % en volume, en cumul sur 11 mois par rapport à 11 mois 2019). Ainsi, la fermeture partielle de la restauration hors domicile pendant plusieurs mois de l'année ne semble pas avoir conduit à un report de consommation sur la grande distribution, contrairement aux viandes issues de gros bovins.

Cette relative stabilité de la consommation à domicile par les ménages a concerné toutes les catégories de viande de veau : les achats des pièces à griller, qui représentent un peu plus de 50 % de la viande piécée de veau, ont diminué de 0,3 %, et ceux des pièces à bouillir ont décliné de 0,7 %. La viande de veau est peu présente dans les produits transformés ou élaborés qui tirent la consommation des autres viandes à la hausse. Cela explique en partie que la consommation ait été peu dynamique en 2020.

Cette déprise de la consommation de veau peut également s'expliquer par les chaleurs estivales qui ne favorisent pas les achats de ce type de viande, plutôt consommée en hiver. De plus, la viande vitelline est l'une des plus chères du marché. Sur 11 mois 2020, son prix moyen a été de 16,18 €/kg, en hausse de 0,5 % par rapport à 2019, porté par la progression de 2,5 % du prix moyen des viandes à bouillir ou à braiser (à 13,78 €/kg en 2020), alors que la viande à griller s'est en moyenne dépréciée de 14 centimes (- 0,7 %), à un montant de 18,59 €/kg. Le prix élevé de la viande est également un frein pour la restauration hors domicile.

› Prévisions 2021

La fermeture partielle de la restauration hors domicile pourrait se poursuivre en 2021, au moins en début d'année, ce qui impacterait fortement la consommation annuelle de veau, qui n'est pas portée par la consommation à domicile et qui est plutôt consommée en hiver. Dans ce contexte, la demande amoindrie en veau influencerait les abattages à la baisse. De plus, une baisse des naissances de veaux laitiers est probable en 2021 compte-tenu de la diminution structurelle du troupeau de vaches laitières, de l'ordre de -1 % par an depuis 5 ans. Cela conduirait à une baisse des mises en place dans les ateliers d'engraissement et à un report toujours plus important sur l'exportation vers l'Espagne. Les veaux français engraisés en Espagne, et dont la viande est revendue en Italie, pourraient de plus concurrencer les exportations françaises de broutards et de viande bovine vers l'Italie.

Si la restauration hors domicile est autorisée à rouvrir avant l'été 2021, la consommation de veau pourrait être plus dynamique, ce qui pourrait prévenir une baisse saisonnière accrue de la cotation, contrairement à ce qui a été le cas en 2019 et 2020.

Avec cette reprise de l'activité en veaux de boucherie en 2021, les importations de veaux nourrissons pourraient augmenter si les prix à l'importation sont plus faibles que les prix français. Les débouchés des petits veaux pourraient différer selon le type racial. En effet, les veaux de mère laitière, qui sont généralement valorisés en veaux de boucherie, peuvent également devenir des broutards s'ils ont un père de type allaitant. En 2021, il pourrait y avoir un accroissement des naissances de veaux croisés qui conduirait à une augmentation du stock de broutards et à des difficultés de valorisation.

Bilan dans le secteur du veau

	2019		2020*		% 20*/19	
	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec
Production de veaux finis	1 213,1	178,3	1 165,4	172,6	-3,9	-3,2
Commerce extérieur						
Veaux de moins de 80 kg						
Exportations	294,9		314,8		6,8	
Importations	17,3		10,0		-41,9	
Solde	+277,6		+304,8			
Veaux de 80 à 300 kg destinés à la boucherie						
Exportations	14,9	1,9	14,2	1,8	-5,0	-2,6
Importations	59,4	7,4	55,3	7,1	-6,9	-3,1
Solde	-44,5	-5,5	-41,1	-5,3		
Abattages contrôlés	1 257,6	183,8	1 206,6	177,9	-4,1	-3,2

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Prévisions 2021

1 000 tec	2020*	2021**	% 21**/20*
Production	172,6	171,8	-0,5%
Importations veaux finis (vifs)	7,1	6,9	-3,2%
Abattages	177,9	176,9	-0,6%

*Estimations, **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

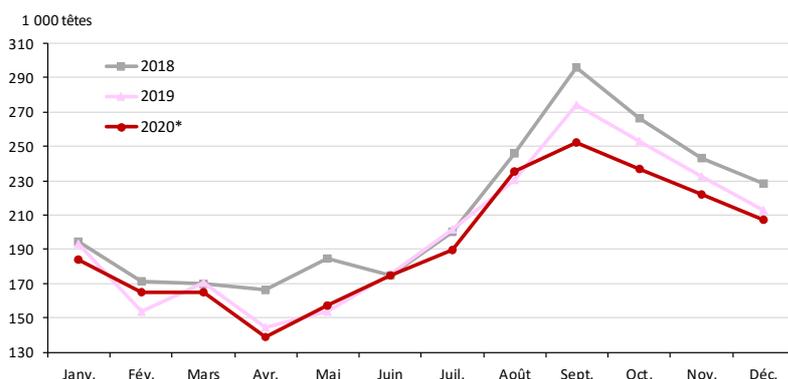
Naisances de veaux

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Races allaitantes	3 433,7	3 312,7	3 258,7	3 064,1	3 100,5	1,2
Races laitières	2 753,3	2 568,8	2 542,3	2 396,6	2 329,1	-2,8
Races croisées	1 054,6	1 103,7	1 155,4	1 189,9	1 247,0	4,8
TOTAL	7 241,6	6 985,2	6 956,3	6 650,5	6 676,5	0,4

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après BDNI

Naisances de veaux laitiers en France



*Estimations pour décembre 2020

Source : FranceAgriMer d'après BDNI

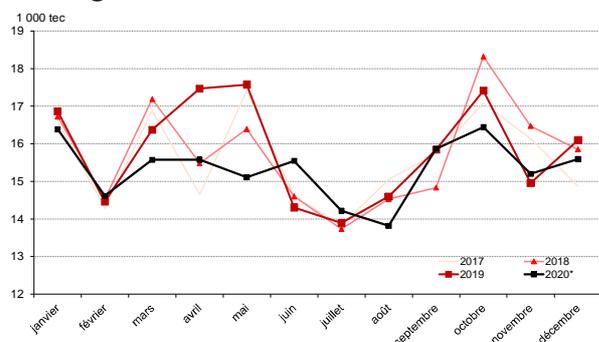
Abattages de veaux de boucherie

	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
1 000 têtes	1 293,8	1 261,0	1 268,7	1 257,6	1 206,6	-4,1
1 000 tec	184,3	181,1	182,6	183,8	177,9	-3,2
Poids moyen (kg/tête)	142,4	143,6	144,0	146,2	147,5	0,9

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après GEB-Institut de l'élevage / Spie-Normabev

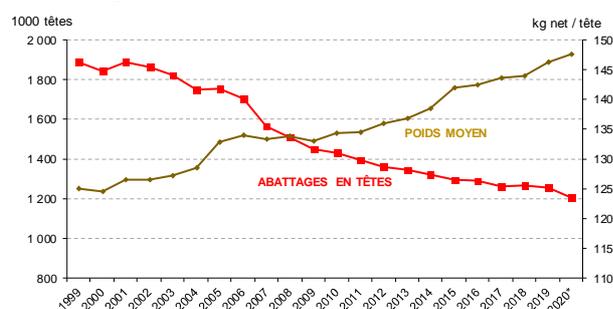
Abattages contrôlés de veaux de boucherie



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après GEB-Institut de l'Élevage / Spie - Normabev

Effectifs de veaux de boucherie abattus Poids moyen des veaux de boucherie



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après GEB-Institut de l'Élevage / Spie - Normabev

Commerce extérieur de veaux

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
VEAUX DE MOINS DE 80 kg						
Exportations totales	169,3	233,9	247,5	294,9	314,8	6,8
Union européenne à 28	169,3	233,9	247,5	294,9	314,3	6,6
<i>Espagne</i>	161,9	222,9	233,5	277,3	293,5	5,9
<i>Italie</i>	7,3	10,9	13,1	17,6	19,5	10,8
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	-
Importations totales	26,3	14,8	22,5	17,3	10,0	-41,9
Union européenne à 28	26,3	14,8	22,5	17,3	10,0	-41,9
<i>Pays-Bas</i>	13,7	9,0	9,3	10,1	7,0	-30,5
<i>Irlande</i>	4,0	2,4	6,4	4,4	2,5	-43,7
<i>Espagne</i>	2,6	2,5	2,2	2,0	0,5	-76,7
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE	+143,0	+219,1	+225,0	+277,6	+304,8	
VEAUX FINIS DE 80-300 kg						
Exportations totales	14,5	17,3	15,5	14,9	14,2	-5,0
Union européenne à 28	12,6	15,5	13,9	13,5	12,6	-6,5
<i>Italie</i>	4,2	6,4	4,7	6,3	6,2	-0,3
<i>Belgique</i>	3,4	3,1	2,9	2,6	3,5	31,2
<i>Espagne</i>	4,7	5,4	5,2	4,2	3,0	-28,8
Pays tiers	1,8	1,8	1,6	1,4	1,6	8,0
Importations totales	17,3	17,2	44,3	59,4	55,3	-6,9
Union européenne à 28	17,3	17,2	44,3	59,4	55,3	-6,9
<i>Belgique</i>	12,0	13,7	38,0	51,3	54,8	6,9
<i>Pays-Bas</i>	3,5	2,0	4,8	6,1	0,6	-90,7
<i>Espagne</i>	1,7	1,4	1,5	1,7	0,3	-84,7
<i>Allemagne</i>	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	-
Pays tiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE	-2,8	+0,1	-28,8	-44,5	-41,1	

*Estimations

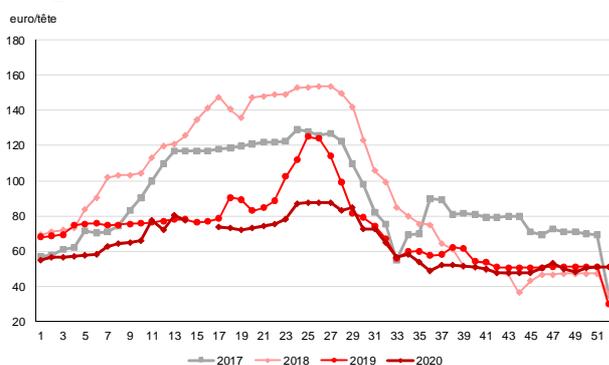
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Prix à la production

	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Veaux de 8 jours en €/tête						
Engraissement mâles 45-50 kg	92,0	90,0	95,4	72,2	63,5	-12,0
Élevage mâles croisés légers	269,8	259,0	275,1	241,6	222,4	-8,0
Prix moyen pondéré	121,7	118,9	126,8	103,8	101,2	-2,6
Veaux de boucherie en €/kg net						
Prix moyen pondéré	5,7	5,6	5,7	5,4	5,3	-0,3
Veaux sous la mère en €/kg net						
Prix moyen pondéré	8,3	8,2	8,3	8,3	8,6	3,6

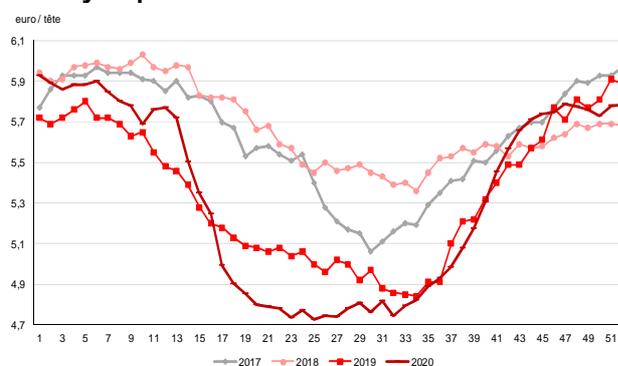
Source : FranceAgriMer

Cotation des veaux mâles laitiers de 8 jours à 4 semaines destinés à l'engraissement, 45-50 kg



Source : FranceAgriMer

Prix moyen pondéré des veaux de boucherie



Source : FranceAgriMer

Prix d'achat de la viande de veau par les ménages

€/kg	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20/19**
Viande fraîche	15,88	15,76	15,76	16,11	16,18	0,5
dont viande à griller	18,57	18,28	18,48	18,73	18,59	-0,7
dont viande à bouillir	13,17	13,17	13,10	13,46	13,78	2,5

*Prix moyen sur 11 mois

**Évolution calculée sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Le marché des ovins et des caprins en France

› La production de viande ovine française s'est maintenue en 2020

D'après les enquêtes de fin 2019, le cheptel de reproductrices ovines était reparti à la baisse (-1,4 % par rapport à 2018), après avoir connu un sursaut en 2018. Les tendances ont néanmoins été différentes pour les reproductrices de type laitier et celles de type allaitant. En effet, le cheptel de brebis laitières a augmenté de 3,8 % en un an, tandis que le nombre de brebis de type « viande » a baissé de 2,5 % sur la même période.

Probablement impactée par le nombre de reproductrices en repli, la production d'agneaux a diminué de 1,9 % en nombre d'animaux. Si les abattages d'agneaux sont restés stables entre 2019 et 2020 (-0,4 %), le nombre d'animaux abattus issus de l'importation a fortement augmenté (+33,7 %), tandis que la hausse des exportations est restée plus modérée (+6,2 %). En effet, les importations d'agneaux ont été en hausse sur tout 2020, notamment en provenance d'Espagne, 1^{er} fournisseur de la France.

À l'inverse, la production d'ovins de réforme s'est maintenue (+0,1 % en nombre et +5,7 % en poids). Le nombre d'animaux abattus s'est replié de 4,7 % mais, en parallèle, les importations se sont repliées et les exportations ont bondi (+46,9 %). Le tonnage total des abattages a quant à lui augmenté (+1,1 %), en lien avec une augmentation du poids carcasse moyen.

Au total, la production de viande ovine (issue d'agneaux ou de brebis) a été de 82 520 tec, un volume stable par rapport à 2019 (-0,1 %). En parallèle, la production de viande caprine a baissé à la fois en tête et en poids (-2,6 % et -1,6 % respectivement). Elle a été de 6 290 tec.

› Les échanges de viande ovine ont été fortement freinés

Les importations de viande ovine, qui pèsent pour près de la moitié de la viande ovine consommée en France, ont été très impactées par la crise sanitaire. En effet, les importations ont diminué de 10,3 % par rapport à 2019. Elles ont été volontairement limitées par les acteurs de la filière, afin de préserver l'offre française au moment de Pâques, qui a eu lieu en plein 1^{er} confinement. Ainsi, alors que les volumes étaient déjà en repli en janvier et février 2020, les arrivées de viande ont plus fortement marqué le pas à partir de mars. En particulier, les volumes importés ont diminué de 28,8 % au mois d'avril 2020. Les importations se sont ponctuellement réorientées à la hausse au mois de juillet, en lien avec un rebond de la demande à ce moment-là, mais sont reparties à la baisse juste après. Si les importations ont volontairement été freinées au printemps, l'offre a manqué à l'automne sur le marché français, en partie car les arrivées ont été limitées par le manque de disponibilités au Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni, 1^{er} fournisseur de la France en viande ovine, a vu ses volumes exportés vers la France diminuer de 17,0 % en 2020. Les importations françaises en provenance d'Espagne et de Nouvelle-Zélande se sont aussi effondrées (-27,8 % et -33,7 % respectivement). Seule l'Irlande a augmenté ses exportations de viande ovine vers la France (+10,6 %) en 2020, en profitant de la baisse des envois britanniques.

En parallèle, les exportations de viande ovine et caprine ont diminué de 17,0 % sur l'année.

› Le prix à la production a été perturbé par le contexte sanitaire

L'année 2020 avait commencé avec des niveaux élevés de la cotation des agneaux lourds. En effet, à 6,78 €/kg en semaine 1, le prix à la production était en hausse de 8,0 % par rapport à la semaine 1 de 2019. Il a cependant brutalement chuté à quelques semaines de Pâques. En effet, alors que la cotation connaît habituellement un pic lors du week-end pascal, en 2020, cette période a été marquée par un creux. Quelques semaines avant Pâques, le confinement de la population française a été annoncé, bouleversant les débouchés et en particulier plongeant la filière ovine dans l'inconnu face au devenir de la demande pour Pâques, où l'agneau est traditionnellement consommé en famille, ce qui était alors impossible.

La cotation est repartie à la hausse après Pâques. Par la suite, sa progression a été favorisée par l'augmentation de la demande avec le ramadan qui commençait fin avril, puis avec la fin du confinement et ensuite la réouverture de la RHD en juin. À l'automne, c'est le manque d'offre qui a permis à la cotation de se maintenir à des niveaux très élevés et d'atteindre des records, avec une valeur maximale de 7,30 €/kg en semaine 52.

En moyenne, le prix moyen pondéré des agneaux de boucherie a été de 6,74 €/kg en 2020, soit une hausse de 9,1 % par rapport à 2019.

› La consommation de viande ovine a diminué en 2020

La consommation de viande ovine et caprine, calculée par bilan, s'est établie en 2020 à 161 900 tec, soit un repli de 5,0 % par rapport à 2019. En baisse sur quasiment tous les mois de l'année 2020 par rapport à 2019, la consommation par bilan a toutefois connu un fort rebond en juillet (+ 28 %), en lien avec le décalage de l'Aïd dans le temps et avec la demande globalement plus forte qu'en juillet 2019 en raison des moindres déplacements des Français à l'étranger pour les vacances.

La diminution de cette consommation sur l'année est à relier de manière quasi-exclusive à la baisse des importations car la production s'est maintenue en volume. Ainsi, mécaniquement, le taux d'autosuffisance de la France s'est amélioré en 2020, passant de 52,3 % à 55,0 %.

Les achats des ménages en viande ovine ont reculé de 5,1 % sur les 11 premiers mois de 2020. Alors que les achats des ménages pour leur consommation à leur domicile principal, mesurés par le panel Kantar Worldpanel, avaient fortement augmenté pour certains produits lors du premier confinement, comme cela a été le cas pour la viande hachée de bœuf par exemple, le phénomène n'a pas été visible pour la viande ovine (-9,8 % en mars, -10,9 % en avril). Sur l'année, la viande ovine a été pénalisée par une fréquence d'achat en berne (-5,6 %), alors que cette viande semblait avoir recruté plus d'acheteurs (45,4 % contre 44,7 % en 2019).

› Perspectives 2021

En lien avec la baisse des abattages de brebis en 2020, il est probable que la production française d'agneaux augmente en 2021. Le niveau de prix élevé pourrait aussi soutenir cette tendance. En parallèle, l'offre en viande ovine sur le marché français pourrait être toujours diminuée, en lien avec l'ajustement des importations aux disponibilités mondiales restreintes ainsi qu'aux conséquences d'éventuelles nouvelles mesures sanitaires (notamment pour la restauration hors domicile en 2021). L'accord sur le Brexit conclu à la fin de l'année 2020 permettra au Royaume-Uni l'accès au marché européen sans droits de douane ni quota, l'évolution des importations de viande ovine sera alors moins impactée que si cela n'avait pas été le cas.

Néanmoins, le marché pourrait s'alourdir en 2021 en raison des prix élevés et de leur possible impact sur une consommation déjà morose.

Bilan du secteur ovin et caprin

	2019		2020*		% 20*/19	
	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec
Production contrôlée	5 168,3	89,1	5 078,7	89,0	-1,7	-0,1
Commerce extérieur animaux vivants						
Exportations	456,6	4,2	485,0	5,5	6,2	32,7
Importations	166,2	2,4	222,2	3,2	33,7	35,9
Solde	+ 290,4	+ 1,8	+ 262,8	+ 2,3		
Abattages contrôlés	4 877,9	87,3	4 816,0	86,7	-1,3	-0,7
Commerce extérieur viande						
Exportations		9,8		8,1		-17,0
Importations		92,9		83,3		-10,3
Solde		-83,1		-75,2		
Consommation contrôlée		170,4		161,9		-5,0
Solde (production-consommation)		-81,3		-72,9		
Auto-approvisionnement** (%)		52,3		55,0		

*Estimations

**Calculé à partir de la production et de la consommation contrôlées

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Bilan prévisionnel – France

1 000 tec	2020*	2021**	% 21**/20*
Production ovine et caprine contrôlée	89,0	89,4	0,5
<i>dont production d'agneaux</i>	<i>65,9</i>	<i>66,3</i>	<i>0,5</i>
Importations (vif et viande)	86,6	78,9	-8,8
Exportations (vif et viande)	13,6	14,4	5,4
Consommation contrôlée	161,9	154,0	-4,9

*Estimations

**Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Cheptel ovin français : enquête de décembre

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Brebis laitières	1 271	1 273	1 276	1 306	1 356	3,8
Brebis viande	3 385	3 370	3 256	3 383	3 298	-2,5
Total Brebis	4 656	4 643	4 532	4 689	4 654	-0,7
Agnelles saillies	714	711	681	716	675	-5,7
Total femelles saillies	5 370	5 354	5 213	5 405	5 329	-1,4
Agnelles non saillies	354	367	354	368	394	7,1
Autres ovins	1 332	1 435	1 310	1 393	1 382	-0,8
TOTAL OVINS	7 056	7 156	6 877	7 166	7 105	-0,9

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Cheptel caprin français : enquête de décembre

1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Femelles saillies	1 049	1 014	1 039	1 058	1 058	0,0
Autres caprins	201	185	174	194	184	-5,2
TOTAL CAPRINS	1 250	1 199	1 213	1 252	1 242	-0,8

Source : FranceAgriMer d'après SSP

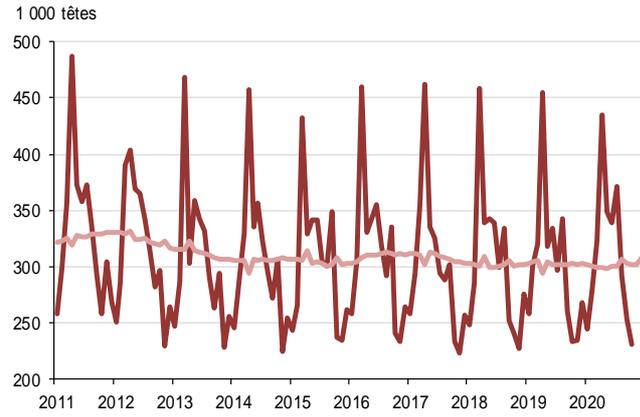
Abattages et production estimés

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Abattages contrôlés (A)						
Agneaux	3 737	3 632	3 643	3 626	3 610	-0,4
Brebis	556	571	575	555	530	-4,7
Caprins	718	688	683	697	677	-2,9
Total	5 011	4 891	4 902	4 878	4 816	-1,3
Importations vifs (B)						
Agneaux	235	180	184	149	205	37,6
Brebis	35	28	20	17	17	-1,9
Caprins	0	0	1	0	0	-
Total	271	208	205	166	222	33,7
Abattages d'origine française (A-B)						
Agneaux	3 502	3 452	3 460	3 477	3 405	-2,1
Brebis	521	543	555	538	512	-4,8
Caprins	717	688	682	697	676	-2,9
Total	4 741	4 683	4 696	4 712	4 594	-2,5
Exportations vifs (C)						
Agneaux	422	410	366	395	395	0,0
Brebis	46	57	48	57	83	46,9
Caprins	5	3	5	5	7	-
Total	473	470	418	457	485	6,2
Production contrôlée française (A-B+C)						
Agneaux	3 925	3 862	3 826	3 872	3 800	-1,9
Brebis	567	600	603	595	595	0,1
Caprins	722	691	686	702	683	-2,6
Total	5 213	5 154	5 115	5 168	5 079	-1,7

*Estimations

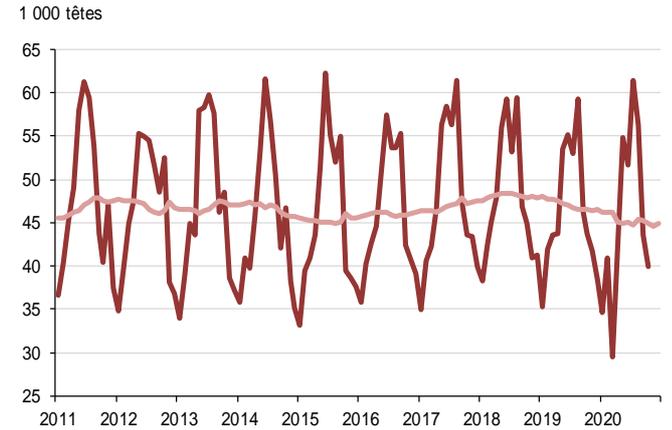
Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Abattages contrôlés C.V.J.A d'agneaux en France



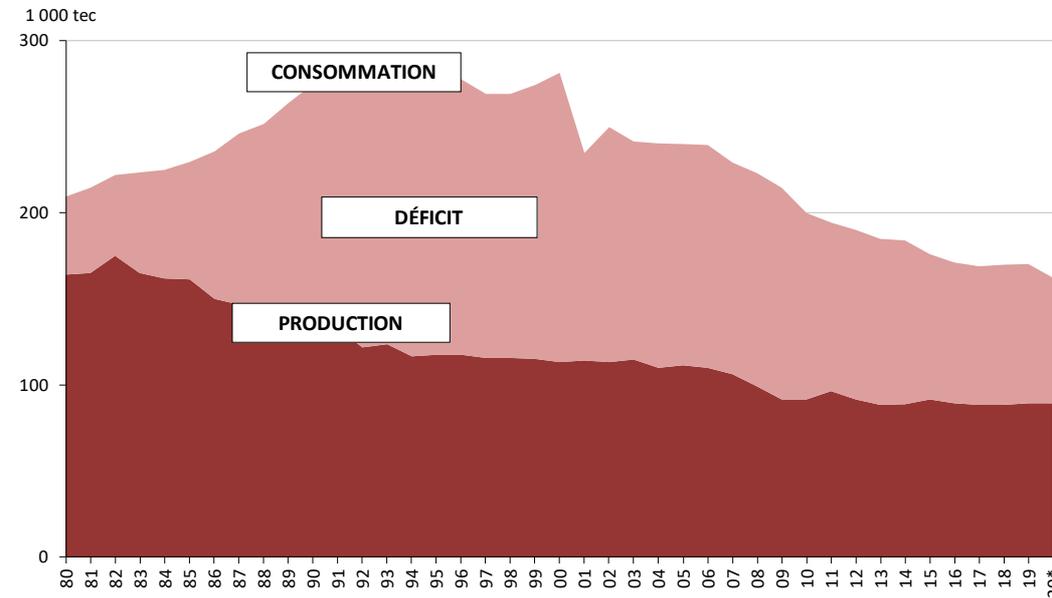
Source : FranceAgriMer d'après SSP

Abattages contrôlés C.V.J.A d'ovins de réforme en France



Source : FranceAgriMer d'après SSP

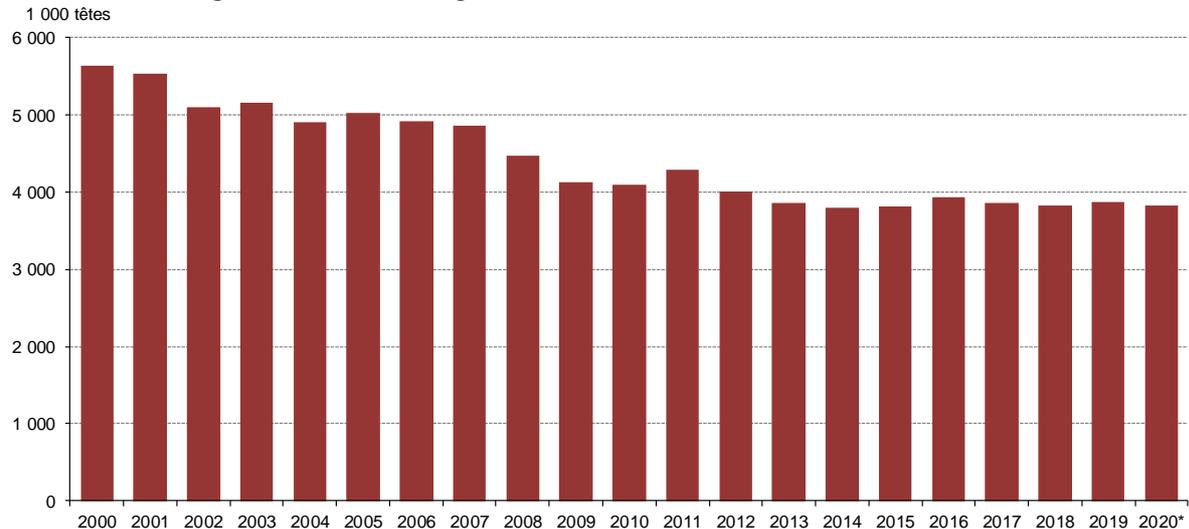
Production et consommation contrôlées françaises



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Production indigène contrôlée d'agneaux



*Estimation

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Les prix à la production

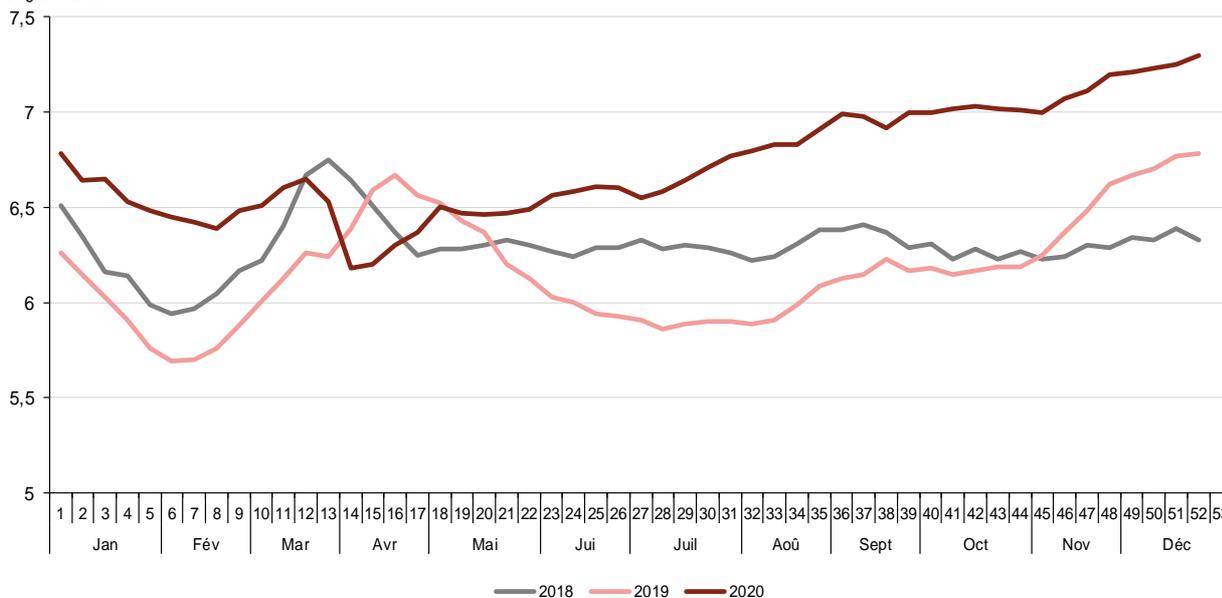
€/kg net	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Agneaux						
Prix moyen pondéré	6,22	6,21	6,30	6,17	6,74	9,1
PMP Rungis*	6,60	6,73	6,77	6,50	7,39	13,8

*Cotation RNM

Source : FranceAgriMer

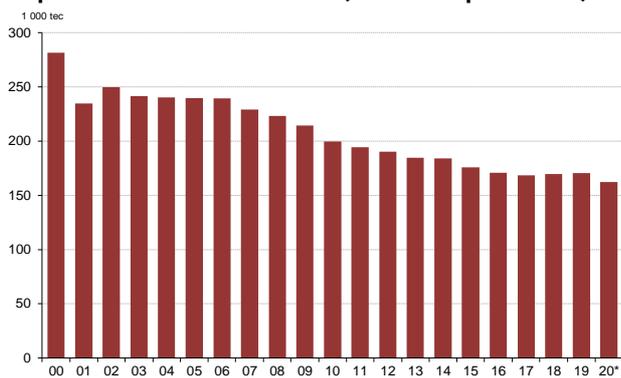
Prix moyen pondéré des agneaux de boucherie

€/kg de carcasse



Source : FranceAgriMer

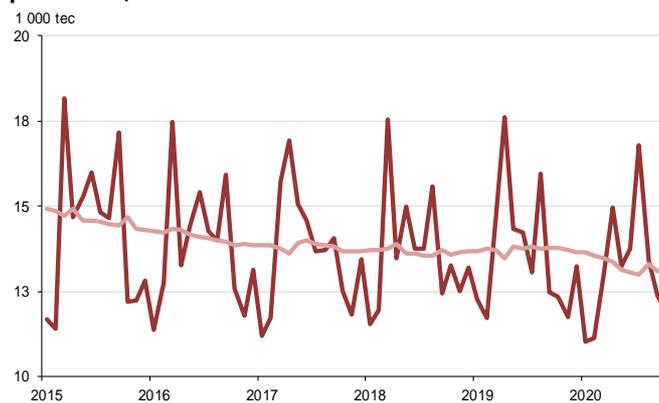
Consommation annuelle de viande ovine et caprine en milliers de tec (calculée par bilan)



*Estimation

Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Consommation ovine contrôlée (calculée par bilan)



Source : FranceAgriMer d'après SSP et Eurostat

Le marché des ovins et des caprins dans l'Union européenne

› Le cheptel européen s'est de nouveau replié

Fin 2019, le cheptel européen ovin s'élevait à 61,6 millions de brebis et agnelles saillies. Ce nombre a légèrement reculé par rapport à 2018 (-1,2%). Si le nombre d'animaux s'est maintenu au Royaume-Uni (-0,4%), premier cheptel européen, les troupeaux se sont amoindris dans quasiment tous les pays où la production ovine est conséquente. En effet, le nombre de femelles s'est replié de 3,0% en Espagne, de 4,0% en Grèce et de 1,6% en Italie.

À l'inverse, en Roumanie, le nombre de reproductrices a augmenté de 3,2%, s'inscrivant dans une tendance longue de développement du cheptel pour ce pays.

› La production de viande ovine a diminué au Royaume-Uni

Si 2019 avait été marquée par un record de production ovine au Royaume-Uni, 2020 s'est distinguée par un fort repli de cette dernière. En effet, avec 297 200 tonnes d'après les données de AHDB, la production britannique ovine s'est repliée de 3,3% par rapport à 2019. En particulier, les abattages d'agneaux ont diminué de 3,5%, tandis que les abattages d'ovins adultes ont subi une perte de 13,1%. Impactées par la baisse des disponibilités au Royaume-Uni, les exportations britanniques de viande ovine se sont elles aussi repliées (-9,6% par rapport à 2019). Ce sont en particulier les exportations vers l'Union européenne qui ont le plus baissé (-13,1%), à l'exception des envois vers l'Italie qui eux ont augmenté. Les exportations vers les pays tiers ont progressé, notamment grâce à un retour des ventes vers Hong Kong.

Les importations britanniques ont diminué de 6,5% en 2020, cependant les arrivées depuis les pays hors UE ont augmenté de 1,8%. L'essentiel des volumes est traditionnellement importé depuis les pays tiers, et plus particulièrement depuis la Nouvelle-Zélande qui comptait pour plus de 60% des volumes importés en 2019. En 2020, ce sont les volumes depuis l'Australie qui ont été à l'origine de la hausse observée. En effet, les arrivées de produits ovins australiens ont augmenté de 22,8%, alors que les produits néo-zélandais ont été moins présents (-2,1%), probablement en lien avec la baisse des disponibilités dans ce pays ainsi qu'avec la poursuite de la redirection des exportations néo-zélandaises vers la Chine. La hausse des volumes australiens peut-être en partie expliquée par le regain de compétitivité de ces produits, en lien avec les bas niveaux de prix enregistrés dans ce pays. Les arrivées de viande ovine depuis l'UE à 27, minoritaires, ont quant à elles été en repli de 32,6%.

› À l'inverse, la production irlandaise a augmenté

La production de viande ovine irlandaise a légèrement augmenté en 2020 (+0,7%), soutenue par un accroissement du nombre d'animaux abattus (+2,8%), et malgré un poids carcasse en baisse. Ce dernier est probablement le résultat de sorties précoces, motivées par la demande soutenue ainsi que par l'évolution haussière des prix et favorisée par la bonne pousse de l'herbe durant le printemps et le début de l'été.

D'après Bord Bia, les exportations de viande ovine irlandaise ont augmenté de 12% en valeur. Cette hausse est le résultat de la croissance des volumes exportés (+4%) mais aussi de la revalorisation du prix irlandais. En effet, celui-ci s'est situé au-dessus de ses niveaux de 2019. En particulier, la hausse a été nettement plus marquée sur la fin d'année, où l'écart de prix s'est davantage accru. L'augmentation des exportations s'est pourtant produite dans un contexte peu favorable, l'épidémie de Covid-19 ayant impacté la demande européenne, marché cible pour les exportations irlandaises qui sont dirigées pour 72% vers l'UE à 26 et pour 18% vers le Royaume-Uni. Les exportateurs ont cependant su profiter de la contraction des disponibilités mondiales (notamment néo-zélandaises) et de la moindre présence du Royaume-Uni sur le marché européens (notamment en France et en Allemagne).

› La consommation européenne en viande ovine et caprine a été fortement impactée

Dans la plupart des pays européens traditionnellement consommateurs de viandes ovine et/ou caprine, celles-ci sont souvent associées à une consommation de type festif, dans un cadre de réunions familiales. À l'inverse, elles sont encore peu consommées en petit comité. Si pour certains pays la consommation était déjà morose (France, Royaume-Uni), 2020 et les restrictions sanitaires mises en place pour endiguer la pandémie de Covid-19 ont fortement impacté la consommation dans tous les pays. Dans l'Union européenne à 28, la consommation, calculée par bilan s'est repliée de 5,7 % par rapport à 2019.

En particulier, beaucoup de pays étaient en confinement pendant la période de Pâques. AHDB estime à -27 % la diminution en volume de la consommation au moment de Pâques au Royaume-Uni, une perte essentiellement sur les achats de produits importés. De même, en France, si les agneaux français de Pâques ont tous été commercialisés, les importations de viande ovine ont été fortement freinées. Au niveau européen, la baisse des importations s'est chiffrée à -6,1 % par rapport à 2019.

Par ailleurs, la consommation a aussi été impactée par les fermetures de la RHD dans un certain nombre de pays européens et notamment en France, Italie, Espagne et Royaume-Uni qui, à eux quatre, comptent pour plus de 60 % de la consommation de l'UE à 28.

› Les prix à la production ont augmenté dans la plupart des pays de l'UE

En 2020, une forte augmentation des cotations des agneaux a été visible dans beaucoup de pays de l'Union européenne. Ainsi, au Royaume-Uni, le prix à la production des agneaux lourds a progressé de 11,7 % en moyenne sur 2020 par rapport à 2019, parallèlement à une hausse de 12,3 % du prix en Irlande, ces deux marchés étant très liés. Il a aussi augmenté en Roumanie (+26,1 %).

Les prix des agneaux légers ont suivi cette même dynamique dans les principaux pays producteurs : en effet, en moyenne la cotation ovine espagnole a affiché une hausse de 8,1 %, tandis que l'augmentation était de 2,8 % en Grèce et de 7,7 % en Italie.

Ces évolutions des prix européens sont à relier avec la contraction des disponibilités en viande ovine et caprine, tant au niveau de la production européenne qu'au niveau des produits importés.

› Prévisions 2021

Un accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne a été trouvé en fin d'année 2020, impliquant que les conditions d'accès au marché européen seront inchangées à partir de 2021. Il est donc probable que le Brexit pèsera moins sur le marché de la viande ovine et caprine que ce qui pouvait être craint.

Ainsi, ce sont d'autres facteurs qui sont plus susceptibles d'influencer le marché européen. L'Union européenne devra composer avec la baisse des disponibilités mondiales, qui peuvent tendre les prix et faire baisser mécaniquement la consommation. Par ailleurs, comme en France, il est possible que les niveaux de prix élevés de l'agneau, qui se répercutent sur le prix au consommateur, impactent la consommation, déjà morose.

De plus, il est encore probable que 2021 soit aussi marquée par des restrictions d'ordre sanitaire, comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays européens en début d'année, ce qui aura un impact sur la consommation et plus particulièrement sur les volumes habituellement dirigés vers la restauration hors domicile.

Bilan dans le secteur ovin-caprin dans l'Union européenne à 28

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Production indigène ⁽¹⁾	924,0	930,8	919,6	956,5	916,6	-4,2
Exportations animaux vivants	51,7	48,0	47,0	57,7	56,4	-2,3
Importations animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<i>Solde</i>	<i>51,7</i>	<i>48,0</i>	<i>47,0</i>	<i>57,7</i>	<i>56,4</i>	
Abattages ⁽¹⁾	872,4	882,7	872,6	898,8	860,2	-4,3
Exportations viandes	18,4	31,4	26,3	34,1	44,2	29,6
Importations viandes	198,1	171,5	154,5	122,8	115,3	-6,1
<i>Solde</i>	<i>-179,8</i>	<i>-140,2</i>	<i>-128,1</i>	<i>-88,6</i>	<i>-71,1</i>	
Variation de stocks	nd	nd	nd	nd	nd	
Consommation indigène ⁽¹⁾	1 052,1	1 022,9	1 000,7	987,4	931,3	-5,7
Auto-provisionnement (%)	87,8	91,0	91,9	96,9	98,4	

*Estimations

⁽¹⁾ La production et la consommation indigène sont calculées en prenant en compte les abattages totaux (abattages contrôlés + estimations des abattages hors abattoirs)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Bilan prévisionnel – Union européenne à 27

1 000 tec	2020*	2021**	% 21**/20*
Production (PIB)	632,2	632,2	0,0
Importations (vif et viandes)	136,6	122,2	-3,0
Exportations (vif et viandes)	110,1	109,2	-0,8
Consommation (CIB)	658,8	645,2	-2,1

*Estimations calculées pour l'UE à 27

**Prévisions sur la base des prévisions de la Commission européenne pour l'UE à 27

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et Commission européenne

Cheptel de reproductrices (brebis mères et agnelles saillies) dans l'Union européenne - enquêtes de décembre

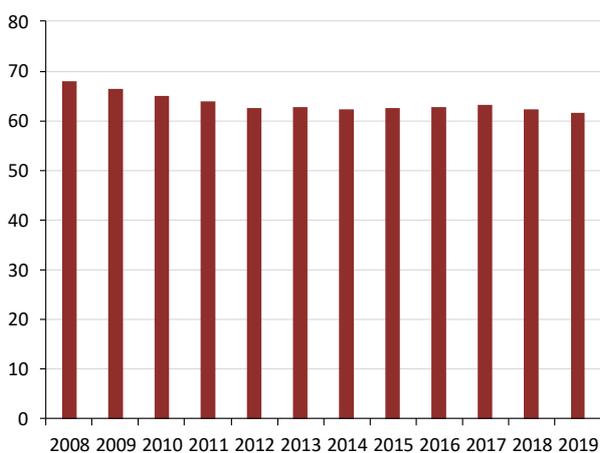
1 000 têtes	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Allemagne	1 111	1 102	1 109	1 099	1 079	-1,8
Autriche	217	226	242	242	241	-0,5
Espagne	11 587	11 496	11 514	11 392	11 047	-3,0
France	5 370	5 355	5 213	5 405	5 329	-1,4
Grèce	6 558	6 662	6 713	6 775	6 505	-4,0
Irlande	2 412	2 405	2 723	2 608	2 571	-1,4
Italie	6 196	6 315	6 272	6 188	6 087	-1,6
Pays-Bas	579	574	556	628	638	1,6
Portugal	1 617	1 694	1 665	1 638	1 573	-4,0
Royaume-Uni	14 614	14 680	14 659	13 898	13 841	-0,4
Suède	272	266	282	247	261	5,7
UE 15	50 716	50 965	51 138	50 309	49 361	-1,9
Roumanie	8 330	8 388	8 454	8 594	8 870	3,2
Bulgarie	1 166	1 173	1 151	1 170	1 131	-3,4
Hongrie	849	801	810	798	782	-2,0
NEM 13	11 868	11 888	11 960	12 047	12 256	1,7
UE 28	62 584	62 854	63 099	62 356	61 617	-1,2

Les données pour la Belgique, le Luxembourg, la Finlande, Chypre, l'Estonie, la Pologne, la République tchèque et la Slovénie n'étant pas disponibles pour toute la période considérée, elles ont été estimées pour les calculs UE 15, NEM 13 et UE 28.

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Le cheptel reproducteur ovin de l'Union européenne* – enquêtes de décembre

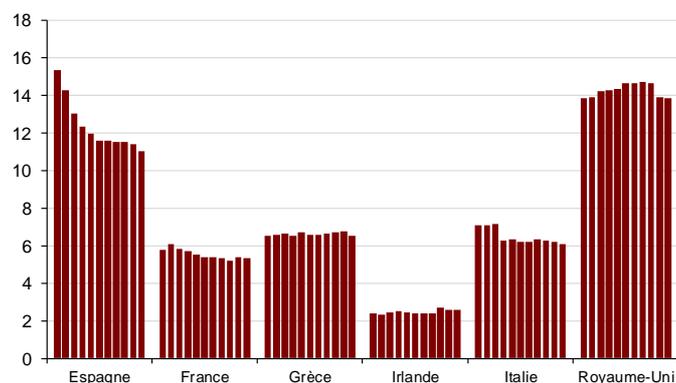
Millions de têtes



*UE à 27 jusqu'en 2012 puis UE à 28
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Évolution du cheptel reproducteur ovin dans les principaux pays producteurs de 2009 à 2019 – enquêtes de décembre

Millions de têtes



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Production indigène de viande ovine et caprine dans l'Union européenne

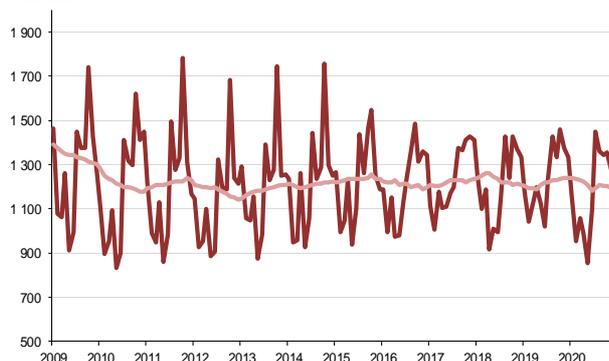
1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	35,8	31,8	32,1	32,9	33,8	2,8
Autriche	7,6	8,0	7,7	8,1	6,5	-19,4
Espagne	149,7	148,3	149,4	156,8	145,9	-7,0
France	89,5	88,5	88,2	89,1	89,0	-0,1
Grèce	71,4	67,3	66,6	67,5	63,0	-6,7
Irlande	61,0	67,2	68,5	65,9	66,4	0,7
Italie	21,3	23,8	23,4	22,7	23,2	2,2
Pays-Bas	17,9	16,7	15,4	17,0	19,7	16,0
Portugal	18,9	16,8	20,5	22,1	20,0	-9,8
Royaume-Uni	292,5	301,6	291,5	310,6	289,8	-6,7
UE 15	776	781	774	803	768	-4,5
Bulgarie	9,6	7,6	8,2	9,2	9,3	0,3
Roumanie	123,6	127,9	117,9	132,2	125,3	-5,2
Hongrie	7,1	7,5	7,7	8,0	6,9	-13,5
NEM 13	154	156	148	163	155	-5,2
UE 28	924	931	920	956	917	-4,2

*Estimations

Le calcul de la production prend en compte des estimations d'abattages hors abattoirs déclarées par certains pays.
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages mensuels contrôlés d'ovins au Royaume-Uni

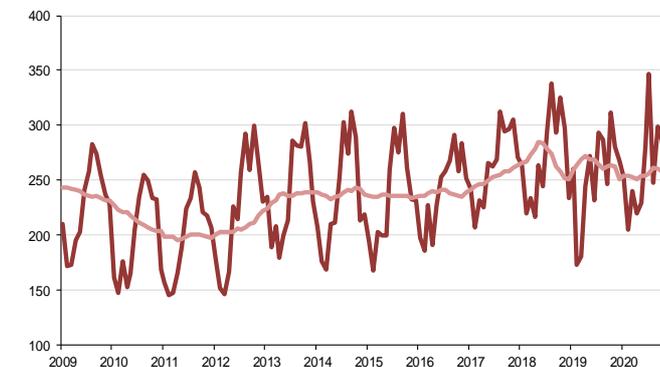
1 000 têtes



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages mensuels d'ovins en Irlande

1 000 têtes



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

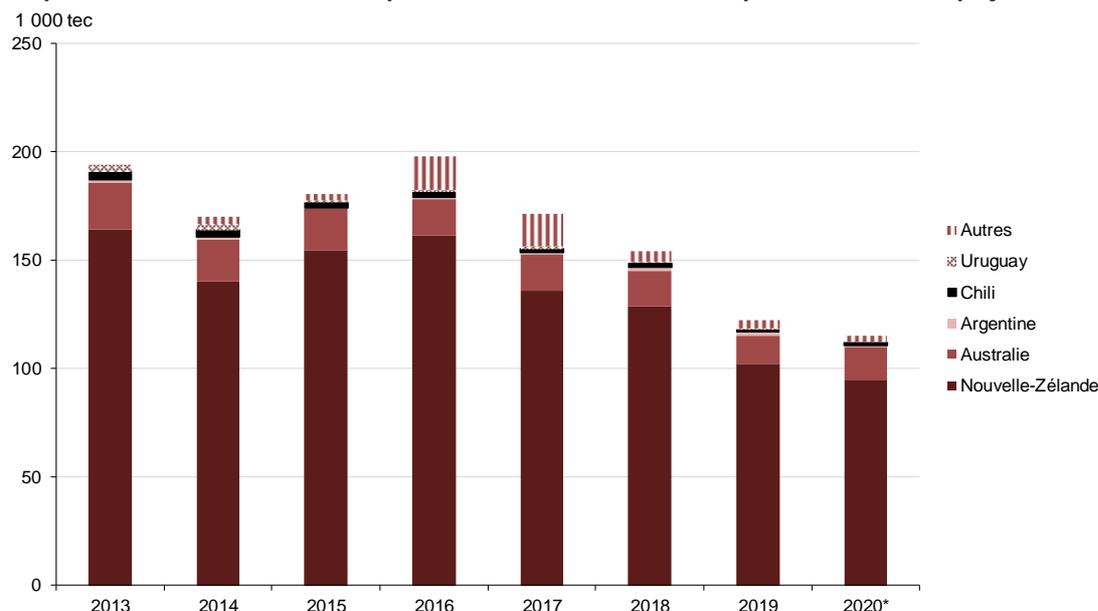
Importations de l'UE à 28 de viande ovine et caprine en provenance des pays tiers

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Total pays tiers	198,1	171,5	154,5	122,8	115,3	-6,1
Nouvelle-Zélande	161,7	135,9	128,6	102,3	94,7	-7,4
Australie	16,6	16,8	16,7	13,0	15,4	19,0
Chili	2,4	1,9	2,1	1,4	1,4	-1,9
Argentine	0,7	0,7	1,5	1,5	0,7	-53,2
Uruguay	1,2	1,4	0,6	0,4	0,3	-26,7

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Importations de l'Union européenne de viande ovine en provenance des pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Consommation de viande ovine et caprine dans l'Union européenne à 28, calculée par bilan

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	79	74	79	76	77	1,6
Belgique-Lux	13	13	15	14	16	11,4
Espagne	98	95	94	92	84	-8,7
France	171	169	170	170	162	-5,0
Grèce	79	73	70	72	64	-10,1
Irlande	5	10	15	12	10	-18,6
Italie	55	56	56	56	45	-18,5
Pays-Bas	18	16	21	18	17	-9,1
Portugal	24	22	25	25	21	-14,6
Royaume-Uni	317	310	286	279	263	-5,7
UE 15	943	908	894	874	820	-6,2
Roumanie	81	85	73	79	83	5,1
Bulgarie	11	9	10	11	11	2,0
Hongrie	1	2	2	1	1	-34,7
NEM 13	109	115	106	114	112	-1,8
UE 28	1052	1023	1001	987	931	-5,7

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Prix à la production des agneaux dans l'Union européenne

€/100 kg net	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Agneaux lourds						
Royaume-Uni	492,0	472,8	518,1	478,6	534,5	11,7
Irlande	461,0	459,3	486,2	460,6	517,4	12,3
France	618,9	618,7	629,8	617,5	673,8	9,1
Roumanie	223,0	211,6	228,8	224,3	283,0	26,1
UE 27	531,5	533,2	543,7	527,8	583,4	10,5
Agneaux légers						
Espagne	695,2	614,2	585,1	566,3	611,9	8,1
Grèce	475,8	462,8	459,6	472,2	485,4	2,8
Italie	571,1	601,6	571,0	584,7	629,8	7,7
UE 27	583,8	555,3	542,1	547,7	579,2	5,7

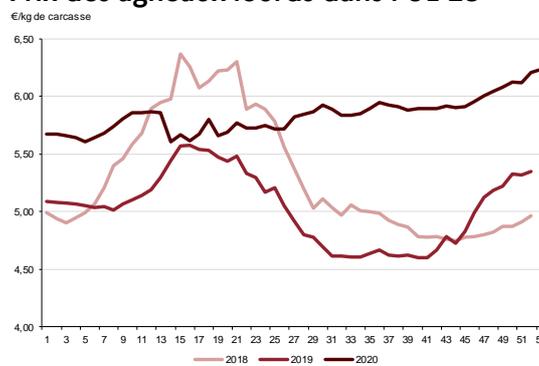
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux légers dans l'UE 28



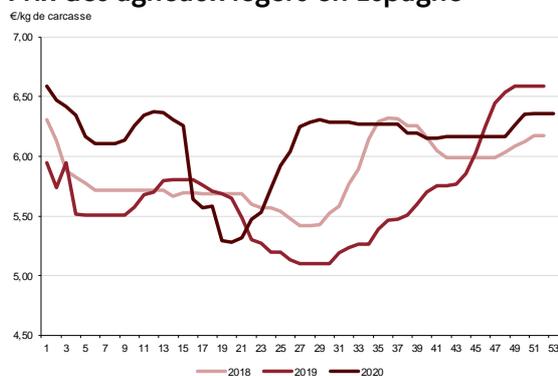
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux lourds dans l'UE 28



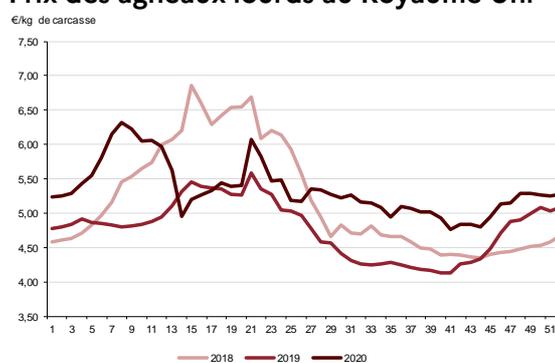
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux légers en Espagne



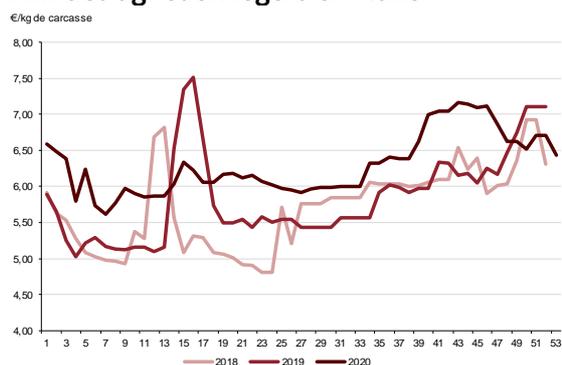
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux lourds au Royaume-Uni



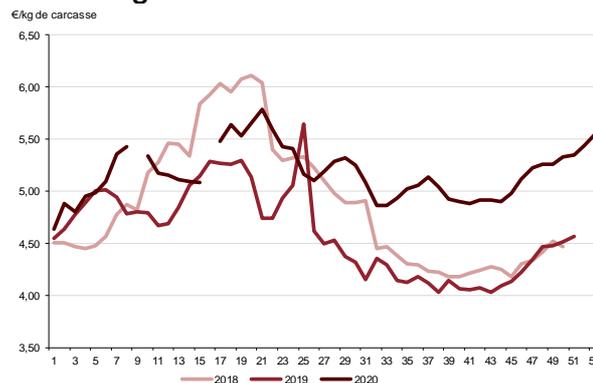
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux légers en Italie



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix des agneaux lourds en Irlande



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Le marché mondial des ovins

› En Chine, la croissance des importations de viande ovine s'est arrêtée en 2020

La Chine est le premier producteur mondial de viande ovine, mais aussi le premier importateur. Depuis 2016, la demande chinoise en viande ovine s'est accrue sous l'effet de plusieurs facteurs, dont l'émergence d'une classe moyenne demandeuse de ce type de produits. En 2020, malgré un début d'année marqué par de lourdes mesures sanitaires prises en raison de l'émergence de la Covid-19, la Chine a été une des seules économies mondiales à avoir connu une croissance. D'après Beef and Lamb New Zealand, la demande est restée globalement forte sur l'année (+ 3 %), soutenue, d'une part, par le manque d'offre en viande de porc en raison de l'épizootie de peste porcine africaine ainsi que, d'autre part, par la demande de la classe moyenne chinoise. Les experts néo-zélandais prévoient des hausses de consommations annuelles de viande ovine comprises entre 1 et 2 % jusqu'en 2025. En parallèle, les prix élevés devraient conduire à une augmentation de la production chinoise, sans que pour autant celle-ci ne couvre les besoins locaux.

En 2019, les importations chinoises avaient bondi de 23,3 % pour atteindre presque 400 000 t, en lien avec la recherche d'autres sources de protéines que le porc, en raison de la peste porcine africaine. En 2020, les importations de la Chine en viande ovine se sont repliées de 5,1 % par rapport à 2019. Sur les 8 premiers mois de 2020, elles ont été en légère hausse (+ 1,8 %), mais de fortes baisses mensuelles ont été observées à compter de septembre 2020 (comprises entre - 20 et - 30 % pour chaque mois). Celles-ci peuvent être liées à plusieurs facteurs, notamment les moindres disponibilités en Australie en pleine recapitalisation, la réticence des acheteurs chinois vis-à-vis des produits importés à cause de la Covid-19, les tensions politiques entre la Chine et l'Australie, la baisse des reports de consommation car le cheptel porcin chinois se reconstitue plus vite que prévu...

› En Nouvelle-Zélande, les exportations de viande ovine ont diminué sur 2019-2020

Sur la campagne qui commençait en octobre 2019 et qui s'est terminée en septembre 2020, les exportations de viande d'agneau se sont établies à 300 000 tonnes d'après Beef and Lamb New Zealand, soit en repli de 1,6 %. La production d'agneau (destiné à l'export) sur cette même période a atteint 353 100 tonnes, subissant une diminution du même ordre que celle des exportations. Pourtant, sur les deux premiers mois de la campagne, tous les indicateurs semblaient au vert, notamment grâce à la forte demande chinoise. Mais, à partir de décembre 2019 et avec le début de la pandémie de Covid-19, les exportations néo-zélandaises ont été perturbées, les principaux marchés de la Nouvelle-Zélande ayant tous été touchés (Chine, Moyen-Orient, Europe) et les secteurs de restauration dans ces pays durement impactés. Cependant, la dépréciation du dollar néo-zélandais a permis une amélioration du prix à l'export. En effet, la viande d'agneau s'est exportée à 10,9 NZ\$/kg, contre 10,5 NZ\$/kg sur la campagne précédente (+ 3,8 % et + 40 centimes).

Les exportations de viande de mouton ont quant à elles aussi diminué sur 2019-2020 (- 1,2 %), mais le prix de la viande exportée a été nettement en hausse : 7,5 NZ\$/kg, contre 6,7 NZ\$/kg sur la campagne précédente (soit + 11,4 % et + 32 centimes).

Pour la campagne 2020-2021, les experts néo-zélandais prévoient une forte baisse des exportations. En effet, les envois de viande d'agneau devraient se replier de 6,5 % en poids et 15,2 % en valeur, tandis que ceux de viande de mouton devraient diminuer de 10,1 % en poids et 16,5 % en valeur. Les exportations seront probablement limitées par une baisse de la production. La Nouvelle-Zélande a subi une sécheresse en 2020 qui devrait impacter les agnelages en lien avec le manque d'état des brebis reproductrices et les ressources d'alimentation animale limitées. Beef and Lamb New Zealand estime que la baisse de la production sera de 6,5 % pour les agneaux et de 10,0 % pour la viande de mouton.

› En Australie, une recapitalisation du troupeau s'est amorcée

En 2019, les prix à la production avaient atteint des records en Australie, soutenus par le manque d'offre locale et la forte demande chinoise. Grâce à ces niveaux de prix, puis grâce aux meilleures conditions météorologiques en 2020, les éleveurs australiens auraient commencé à reconstituer leurs troupeaux. En effet, ces derniers étaient en baisse depuis 2017, subissant des sécheresses successives. En 2020, les abattages se seraient contractés de 33 % en nombre (soit 6,3 millions de têtes en moins), d'après les experts de Meat and Livestock Australia (MLA). Au total, la production de viande d'agneau aurait diminué de 3 % seulement, tandis que la production de viande de mouton se serait repliée de 31 %, marque d'un début de recapitalisation.

En lien avec cette baisse de production, les exportations australiennes ont diminué en 2020 : à 269 000 tonnes, les envois de viande d'agneau se sont repliés de 5 % par rapport à 2019, tandis que ceux de mouton ont baissé de 32 %.

Le prix à la production a régressé de 3,2 % par rapport à 2019, la demande internationale n'ayant pas été aussi forte qu'en 2019, notamment à cause de la pandémie de Covid-19. Ils sont toutefois restés à des niveaux historiquement élevés.

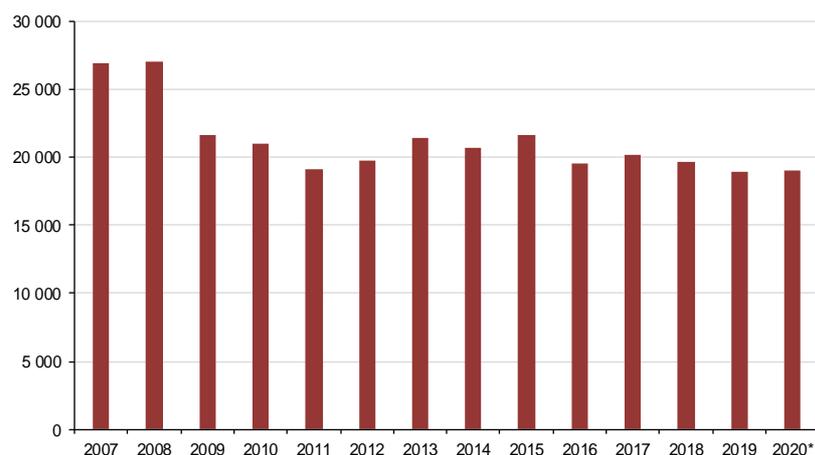
Cheptel mondial d'ovins

millions de têtes	2015	2016	2017	2018	2019	% 19/18
Asie	507,6	514,9	514,8	519,1	527,2	1,6
Chine	162,2	166,7	164,1	161,4	163,5	1,3
Inde	66,7	68,5	70,0	71,6	74,3	3,7
Iran	44,7	42,6	40,0	40,0	41,3	3,3
Pakistan	29,4	29,8	30,1	30,5	30,9	1,2
Arabie Saoudite	9,1	9,2	9,3	9,4	9,4	0,2
Turquie	31,1	31,5	31,0	33,7	35,2	4,5
Afrique	363,0	374,1	382,6	389,4	407,7	4,7
Amériques	82,4	82,2	81,7	81,4	83,4	2,4
Union européenne à 28	98,2	98,7	99,6	98,1	97,3	-0,8
Royaume-Uni	33,3	33,9	34,8	33,8	33,6	-0,6
Océanie	100,1	95,2	99,7	97,4	92,6	-4,9
Australie	70,9	67,5	72,1	70,1	65,8	-6,1
Nouvelle-Zélande	29,1	27,6	27,5	27,3	26,8	-1,7
MONDE	1 183,9	1 197,4	1 211,1	1 217,6	1 238,7	1,7

Source : FranceAgriMer d'après FAOstat

Abattages d'agneaux en Nouvelle-Zélande

1 000 têtes

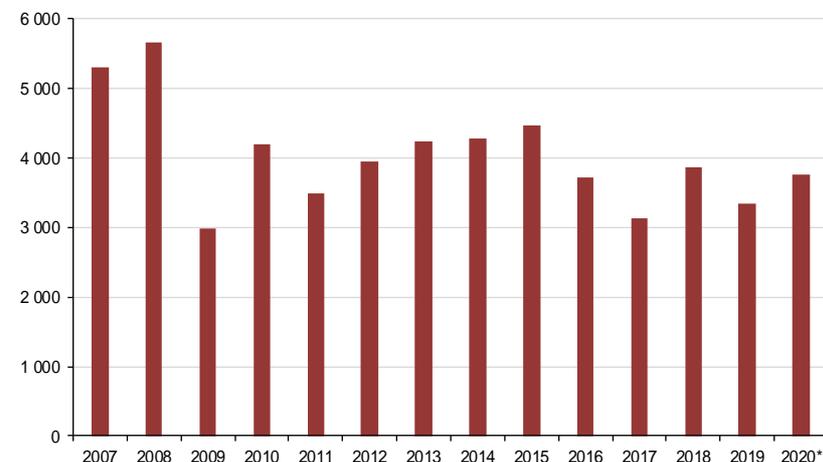


*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Statistics New Zealand

Abattages d'ovins adultes en Nouvelle-Zélande

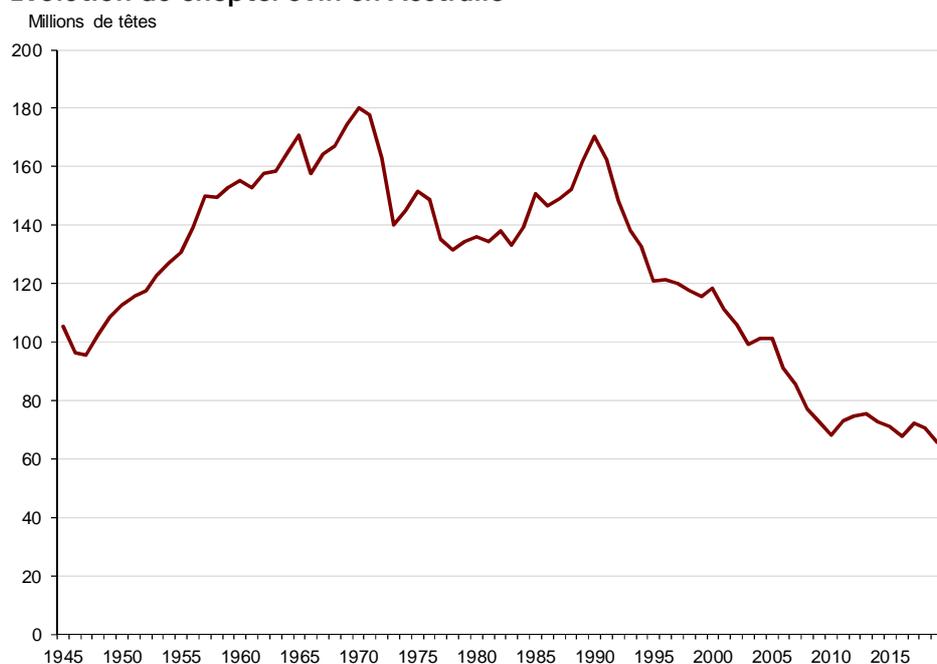
1 000 têtes



*Estimations

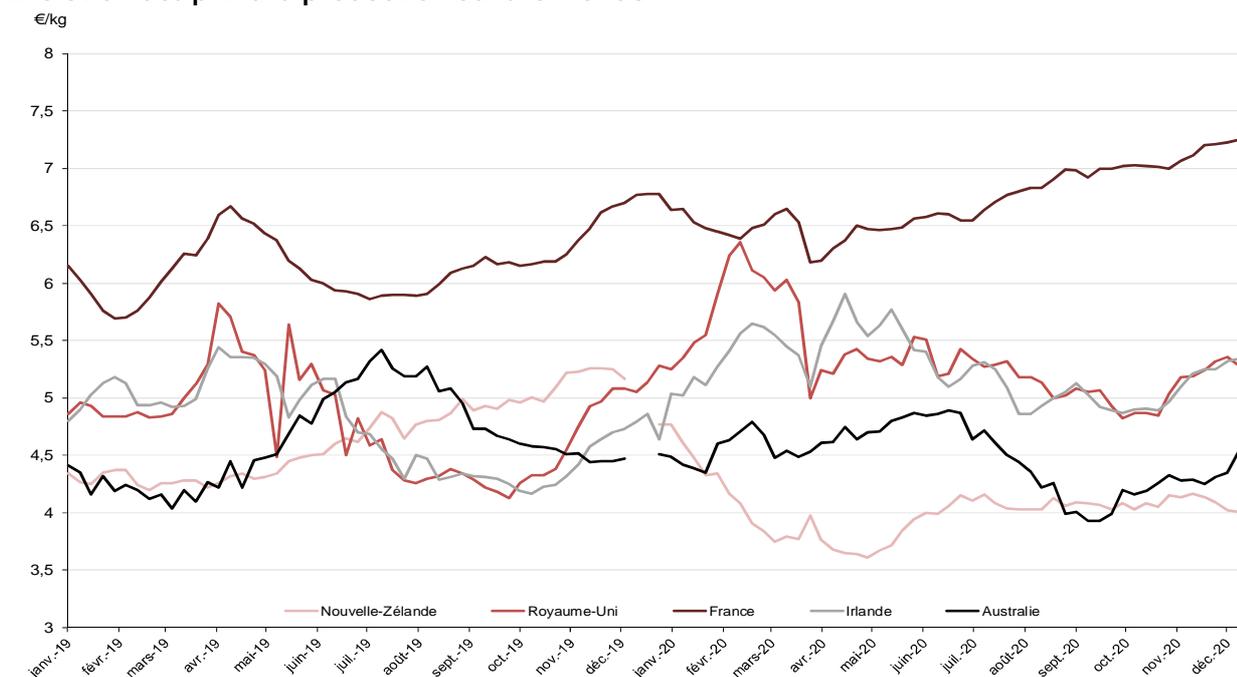
Source : FranceAgriMer d'après Statistics New Zealand

Évolution du cheptel ovin en Australie



Source : FranceAgriMer d'après MLA

Évolution des prix à la production dans le monde



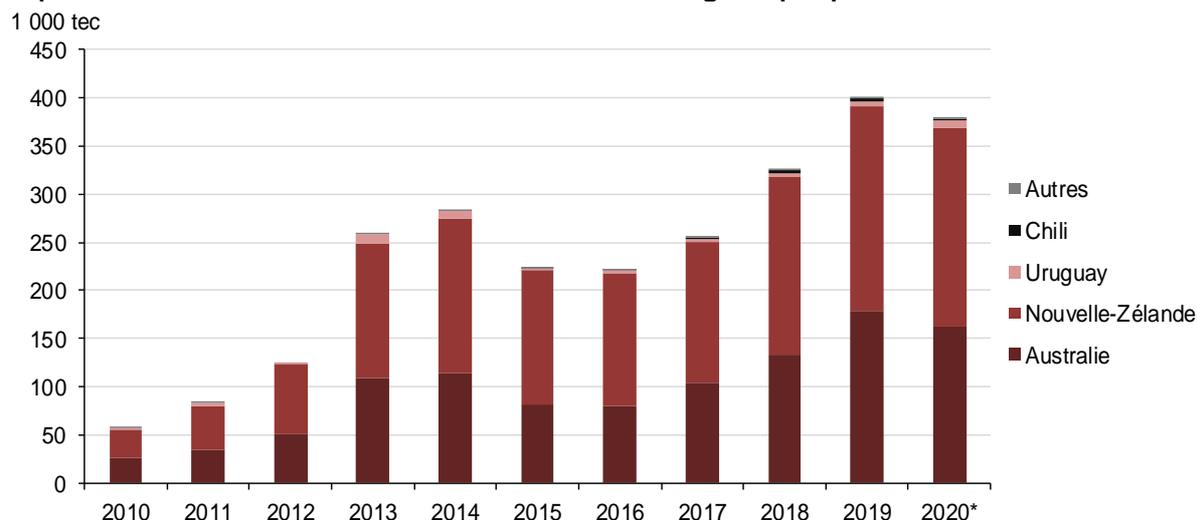
Source : FranceAgriMer d'après Bord Bia

Prix à la production dans le monde

€/kg	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Australie	3,63	4,20	4,21	4,62	4,47	-3,2
Nouvelle-Zélande	3,34	3,96	4,48	4,64	4,04	-12,9
Royaume-Uni	4,98	4,80	5,25	4,82	5,34	10,8
Irlande	4,81	4,77	5,05	4,76	5,24	10,1
France	6,19	6,21	6,29	6,25	6,73	7,7
Espagne	4,92	5,23	5,05	4,78	5,68	18,8

Source : FranceAgriMer d'après Bord Bia

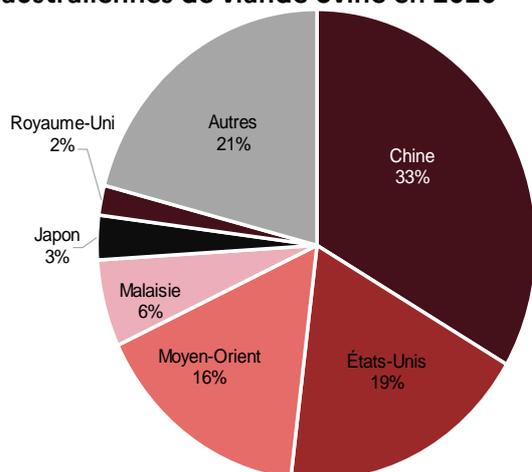
Importations chinoises de viande ovine fraîche et congelée par provenance



*Estimations

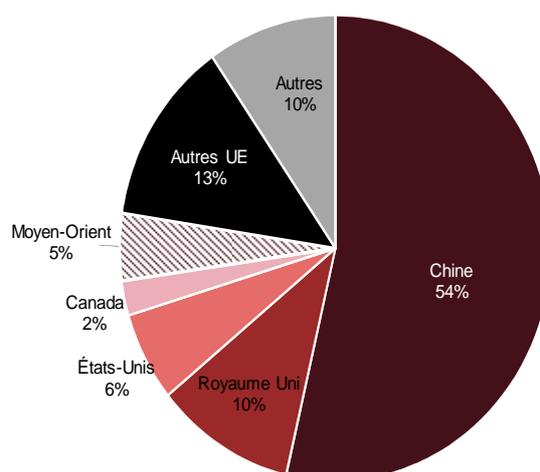
Source : FranceAgriMer d'après TDM

Répartition en volume des exportations australiennes de viande ovine en 2020

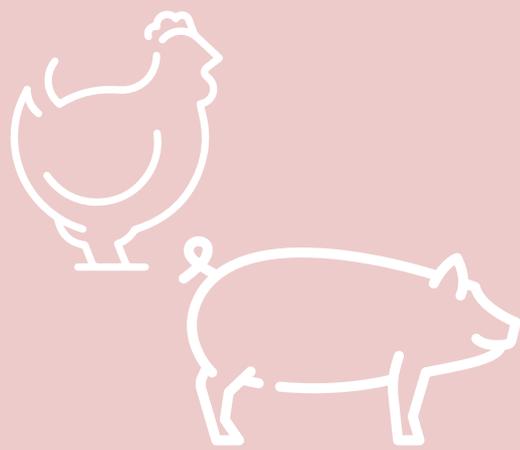


Source : FranceAgriMer d'après TDM

Répartition en volume des exportations néo-zélandaises de viande ovine en 2020



Source : FranceAgriMer d'après TDM



VIANDES BLANCHES

Le marché du porc en France

› En 2020, la production porcine a progressé légèrement malgré la diminution du cheptel

Selon les données de l'enquête du mois de mai, l'effritement du cheptel français de truies s'est poursuivi en 2020, du fait en particulier d'élevages non repris lors du départ à la retraite de leurs exploitants. La filière française a ainsi perdu 12 000 truies en 2020, soit 1,3 % de son cheptel reproducteur, désormais nettement sous la barre du million de têtes. C'est une tendance de long terme qui se poursuit (- 210 000 truies depuis 2010, soit - 18,6 %).

En revanche, des gains de productivité ont permis une quasi-stabilité de l'effectif porcin total par rapport à 2019 (- 0,2 %, - 29 000 têtes), mais sur le long terme la tendance reste néanmoins à la baisse (- 950 000 porcs depuis 2010).

En France, malgré des contraintes sanitaires renforcées du fait de l'épidémie de Covid-19, la production porcine en têtes a été en très légère progression en 2020 (+ 0,1 % soit + 17 000 porcs). Depuis 2010, les abattages en France ont néanmoins reculé de 4,3 %, soit 1 million de porcs de moins abattus en dix ans. Cette baisse de la production a induit une réduction d'activité dans les abattoirs, d'où une diminution de leur rentabilité et un risque pour la pérennité des plus petites structures.

La hausse du poids d'abattage observée les années précédentes s'est poursuivie en 2020, passant de 93,5 à 94,4 kg. Cette évolution a amené les abattages, en recul en têtes (- 0,6 %), à progresser faiblement en volume (+ 0,4 %). La production française de viande porcine s'est établie de ce fait à 2,29 millions de tonnes équivalent carcasse (tec) (+ 1,0 %). La France reste le troisième producteur européen, derrière l'Allemagne (5 millions de tec, en recul de 3,5 %) et l'Espagne (5 millions de tec, en progression de 7,7 %).

› Covid-19, PPA et demande asiatique ont eu un fort impact sur le marché français

Comme les autres filières agricoles, le marché du porc a été marqué en 2020 par les effets de la pandémie de Covid-19. Ils se sont ajoutés à un autre problème sanitaire, celui de la peste porcine africaine (PPA). Après avoir touché l'Asie et l'Europe centrale, cette épizootie a atteint l'Allemagne en septembre 2020. Elle a entraîné la fermeture aux exportations allemandes de nombreux pays tiers (principalement la Chine : 800 000 tonnes de viandes et abats par an) et le report d'une grande part de ces volumes sur le marché UE, déséquilibrant celui-ci. En parallèle, du fait de la PPA en Asie, la demande asiatique (principalement chinoise) de viande de porc est restée très forte. Ces bouleversements ont eu un impact direct sur les marchés français et européen du porc.

Les exportations en volume (hors abats) de la France ont encore progressé en 2020 (+ 14 000 tec, soit une hausse de 1,9 %) et devraient avoisiner 724 000 tec, auxquelles on peut ajouter 132 000 t d'abats.

Pour les viandes fraîches et congelées, en 2020, les exportations de la France vers les pays tiers ont connu une hausse de 8,6 %. La Chine a progressé de 31,5 %, avec une demande si forte qu'elle a pris des parts à d'autres destinations telles que les Philippines (- 33,2 %), le Japon (- 15,2 %) et surtout l'UE 28 (- 6,0 %). Dans l'Union européenne, l'Italie, principale destination des viandes de porc françaises, s'est repliée de 3,4 % et le Royaume-Uni de 15,3 %. En revanche les Pays-Bas ont progressé de 15,6 %.

Au total, pour les viandes fraîches et congelées, les exportations en volume des opérateurs français ont été en faible recul (- 1,5 %, - 8 000 tec). Celles d'abats se sont également tassées (- 2,2 %, - 3 000 t), tandis que celles de graisses sont restées stables. Enfin, les viandes salées séchées ou fumées, préparations et conserves, ont progressé de 2 500 tec (+ 2,5 %).

Globalement, le chiffre d'affaires à l'exportation de la France est estimé à 1,8 milliard d'euros en 2020 pour l'ensemble des produits porcins (y compris les abats), en hausse de 168 millions d'euros (+ 10,1 %) par rapport à l'année 2019. En effet, à la hausse des volumes (+ 1,2 %) s'est ajouté un « effet prix » qui renforce cette évolution.

› Un solde de la balance en valeur qui devient positif en 2020

Tous produits porcins confondus, les volumes importés en France se sont réduits en 2020. Ils sont estimés à 550 000 tec (- 5,0 %), auxquelles on peut ajouter 68 000 t d'abats. L'Espagne reste le principal fournisseur du marché français pour les viandes fraîches et congelées, avec 72 % des volumes importés, devant l'Allemagne (13 % des volumes importés). En 2020, les opérateurs espagnols ont exporté vers la France 216 000 tec de viandes fraîches et congelées (- 6,2 %), essentiellement du jambon désossé et de la poitrine, 54 000 tec de produits transformés (- 0,5 %), 4 000 tec de graisses (- 34,0 %) et 42 000 t d'abats (+ 14,0 %), ces derniers destinés en particulier aux aliments pour animaux domestiques.

Les importations en provenance d'Allemagne, second fournisseur de la France, ont évolué de façon distincte selon les segments : viandes (38 000 tec, soit + 9,9 %), produits transformés (jambons et saucisses, 63 000 tec, - 4,1 %), abats (8 000 t, - 17,2 %).

L'Italie, troisième origine d'importation en valeur pour la France, a fourni pour l'essentiel des produits transformés (45 000 tec en 2020, + 8,3 %, dont 8 500 t de jambons), ainsi que des graisses (13 000 tec, + 7,9 %).

La France importe majoritairement des produits à haute valeur ajoutée, des pièces dont la découpe est très avancée à destination des industriels français de la charcuterie, et des produits transformés prêts à être consommés, vendus en GMS (grandes et moyennes surfaces) et en restauration hors foyer (RHF). La valeur totale des importations françaises est estimée à 1,7 milliard d'euros en 2020, en progression sur un an de 2,0 %.

Sur l'ensemble des produits porcins (y compris les abats), la balance commerciale française s'était montrée, ces cinq dernières années, régulièrement déficitaire en valeur, du fait d'une structure déséquilibrée (exportations de matières brutes, importations de produits transformés ou semi-transformés). Avec un solde positif de 80,4 M€ (contre - 52,7 M€ en 2019), l'année 2020 apparaît donc comme exceptionnelle. Cette situation s'explique par des importations et des exportations toutes deux en progression, mais dans des proportions différentes (respectivement + 2,0 % et + 10,1 %), et surtout par le fort niveau de prix observé généralement (les exportations de viandes fraîche, réfrigérée et congelée se sont réduites de 1,5 % en volume, mais ont progressé de 6,0 % en valeur). L'évolution favorable observée en 2020 apparaît donc plus conjoncturelle que structurelle. En volume, le solde commercial de la France est resté positif à + 174 000 tec. Le taux d'autosuffisance a été en légère progression à 108,8 %.

› La consommation s'est tassée en France en 2020

La consommation globale estimée par bilan (consommation indigène brute), longtemps stable, tend à se dégrader depuis 2019. En 2020, un recul des volumes de l'ordre de 1 % a été observé.

Dans cette globalité, les achats des ménages pour leur consommation à domicile, évalués par Kantar Worldpanel, témoignent d'une nette progression sur le porc : sur douze mois glissants (décembre 2019 - novembre 2020), + 5,9 % sur la viande fraîche, + 12,0 % sur les élaborés, + 7,6 % sur les produits de charcuterie (qui représentent les deux tiers des volumes consommés). Cette hausse se trouve en phase avec celle observée sur les autres viandes de boucherie fraîches (bœuf hors élaborés + 1,3 %, haché de bœuf + 8,7 %, volailles y compris élaborés + 7,6 %). Elle vient pour partie compenser la baisse de la consommation hors domicile, du fait des fermetures de restaurants dans le cadre des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Alors que depuis de nombreuses années le panel Kantar faisait apparaître une réduction tendancielle des achats de viande par les ménages, évolution liée, comme dans les autres pays occidentaux, à un mouvement de fond aux causes multiples (préoccupations de santé, changement de modes de consommation, attention portée au bien-être animal...), l'année 2020, pour des raisons bien sûr purement conjoncturelles, rompt avec cette évolution.

› Le prix de l'aliment a progressé en 2020

Le prix de l'aliment en 2020 en France, calculé par l'Ifip selon une formule « porc en croissance », a été en moyenne de 248 €/tonne, en hausse de l'ordre de 2 % par rapport à 2019.

En effet, après des anticipations favorables pour l'hémisphère nord qui, au début de l'été, avaient fait fléchir le cours des céréales, les cotations sont ensuite reparties à la hausse, sous l'effet de médiocres récoltes et de la forte demande chinoise. À la fin de l'année, le blé fourrager et le maïs ont atteint et même dépassé 200 €/t.

Pour ce qui concerne le tourteau de soja, au second semestre le marché s'est également montré très tendu, avec là aussi l'effet de la très forte demande chinoise. À la fin de l'année 2020, le tourteau dépassait 430 €/t, soit 100 €/t de plus qu'un an auparavant.

› Le prix du porc se replie en 2020

Le prix moyen du porc classe E+S en 2020 s'est établi à 1,58 €/kg, soit une baisse de 0,07 €/kg (- 4,5 %) par rapport à 2019.

Alors que les cotations porcines étaient d'ordinaire marquées par une importante saisonnalité (hausse au printemps, reflux à l'automne), ce n'est plus le cas depuis 2018, le principal élément moteur pour les prix étant dorénavant la demande asiatique. À cet égard 2019 avait connu à partir du printemps une très forte croissance des cours. En 2020 la demande asiatique est restée élevée mais les difficultés liées à la pandémie de Covid-19, puis la PPA en Allemagne, ont amené un reflux des prix des carcasses E+S, pour arriver, en fin d'année, légèrement en dessous de 1,40 €/kg.

Dans le même temps, on l'a vu, les coûts liés à l'aliment ont été en progression, avec le risque d'un effet « ciseaux » dégradant la rentabilité des élevages.

Pour ce qui concerne les prix moyens des pièces (source RNM – FranceAgriMer), ils ont connu en 2020 des évolutions contrastées. La longe a progressé de 2,0 % par rapport à 2019. Pour les pièces destinées à la transformation, alors que la cotation de l'épaule recule de 1,6 %, la poitrine a été en hausse de 5,5 %, le jambon de 0,3 % et le hachage de 5,1 %.

› Perspectives 2021

Le cheptel porcin français a continué de reculer en 2020. Compte tenu des gains de productivité, il semble néanmoins possible d'envisager une faible croissance de la production française en 2021.

En 2021, la demande asiatique va probablement continuer à mener le marché. La Chine table sur le rétablissement de ses structures de production dès la fin de 2021, ce qui peut paraître ambitieux. En tout état de cause, dans les années qui viennent, ce débouché est appelé à se réduire et sera l'objet d'une forte concurrence, en particulier des États-Unis.

Les capacités d'exportation de la France apparaissent de toute façon limitées. La consommation nationale est vue en effet, traditionnellement, comme le débouché naturel de la production française et l'exportation n'est souvent envisagée que pour le dégagement des surplus. Même dans des conditions favorables, les quantités exportées tendent ainsi à « plafonner », comme on le voit en 2019 et 2020 avec des volumes similaires, des substitutions s'opérant simplement entre pays destinataires.

Compte tenu des prévisions de cours des céréales et du tourteau de soja, le coût de l'aliment porc va sans doute rester à un niveau élevé, au moins au premier trimestre 2021. La question de la pérennité des élevages les moins rentables risque donc de devenir toujours plus prégnante. Pour le secteur de l'abattage, la stagnation de la production en France devrait par ailleurs engendrer une activité médiocre, limitant la possibilité d'investir dans les outils.

Une inconnue de taille reste enfin la question de l'extension de la PPA (peste porcine africaine) en Europe. Cette maladie ne présente aucun risque pour la santé humaine mais il suffit qu'elle atteigne la faune sauvage pour que de nombreux pays tiers suspendent leurs importations, comme on l'a vu en Allemagne. La France n'est pas à l'abri de ce risque et travaille à l'anticiper. Des négociations sont ainsi en cours avec les pays importateurs, en particulier la Chine, pour fixer la possibilité d'appliquer, si nécessaire, soit un zonage (fermeture à l'exportation des seules régions touchées et non du pays tout entier), soit une compartimentation (cloisonnement par des mesures de sécurité biologique d'une partie définie de la filière, de l'amont à l'aval).

Bilan du secteur porc (hors abats)

	2019		2020*		% 20*/19	
	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec	1 000 têtes	1 000 tec
Production indigène brute	24 200,8	2 263,4	24 216,7	2 285,9	0,1	1,0
Commerce extérieur						
Animaux vivants de boucherie						
Exportations	642,8	61,5	805,3	75,7	25,3	23,1
Importations	0,7	0,0	0,3	0,0	-58,1	-40,0
SOLDE	+642,1	+61,5	+805,0	+75,7		
Abattages contrôlés	23 558,7	2 201,9	23 411,7	2 210,2	-0,6	0,4
Commerce extérieur						
Viandes fraîches et congelées						
Exportations		500,3		492,8		-1,5
Importations		322,5		300,7		-6,8
SOLDE		+177,8		+192,1		
VSSF** et conserves						
Exportations		98,9		101,4		2,5
Importations		217,7		212,7		-2,3
SOLDE		-118,8		-111,3		
Graisses						
Exportations		47,5		47,6		0,1
Importations		35,5		34,0		-4,5
SOLDE		+12,0		+13,6		
Variation de stock (stockage privé)		0,0		0,0		
Consommation indigène brute		2 130,9		2 115,8		-0,7
Auto-approvisionnement %		106,2		108,0		

*Estimations **Viandes séchées salées ou fumées

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Prévisions 2021

1 000 tec	2020*	2021**	% 21**/20*
Production	2 285,9	2 289,3	0,2
Importations	547,4	536,3	-2,0
Exportations	717,5	720,6	0,4
Consommation	2 115,8	2 105,0	-0,5

*Estimations **Prévisions

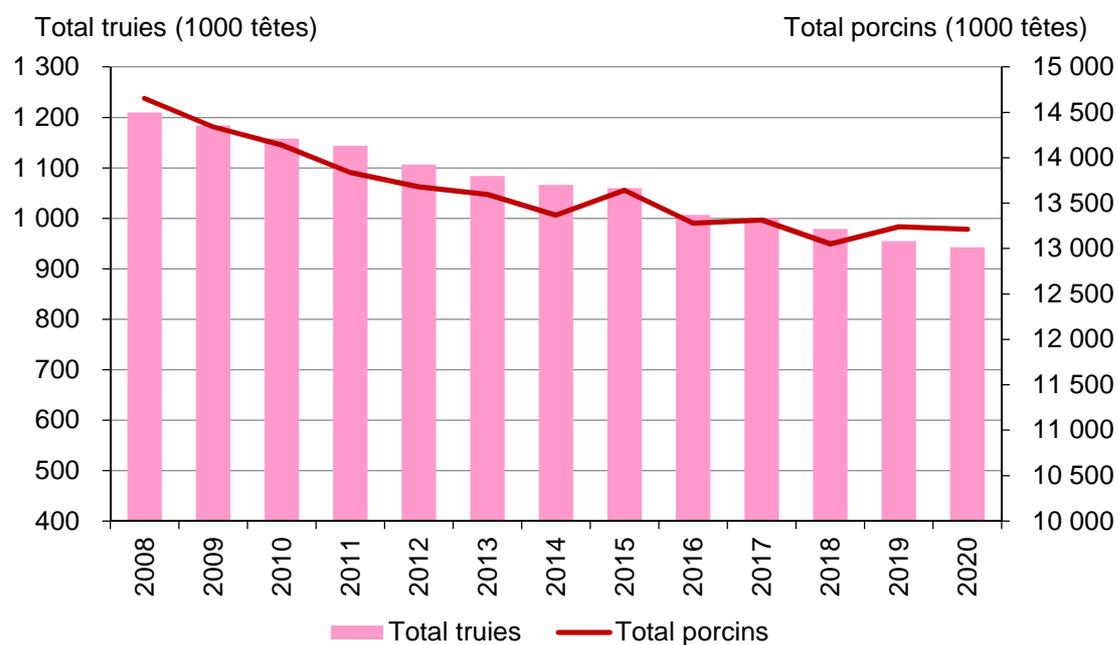
Source : FranceAgriMer

Cheptel France (enquête de mai-juin)

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Total porcins	13 280	13 315	13 050	13 240	13 211	-0,2
dont truies	1 007	1 001	979	955	943	-1,3

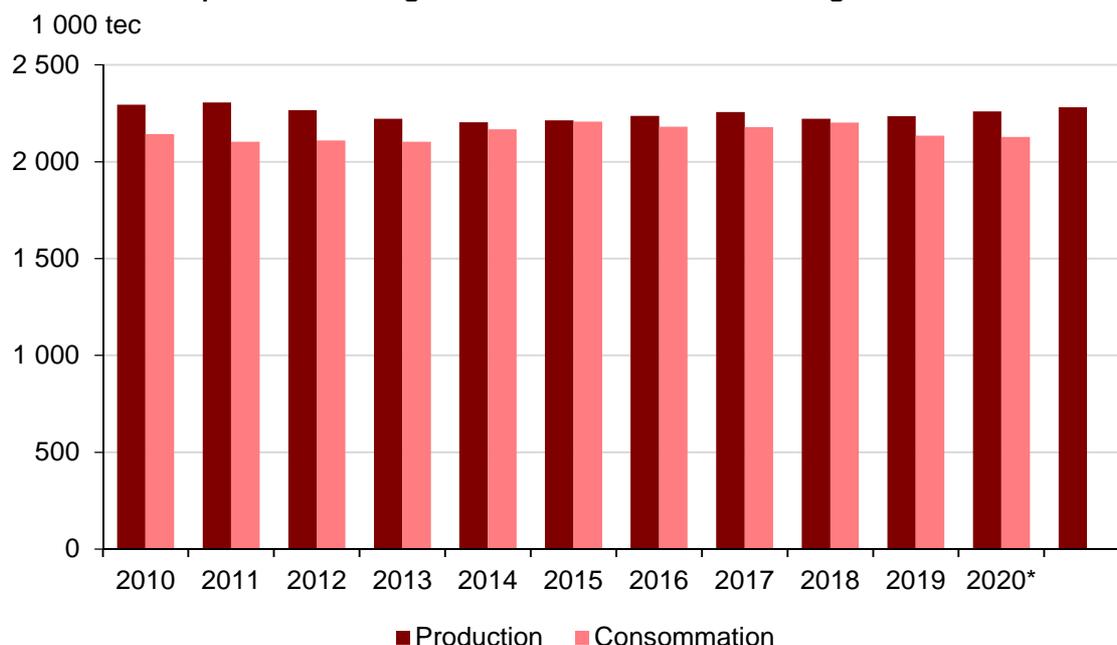
Source : FranceAgriMer d'après SSP

Évolution du cheptel porcin français (enquête de mai-juin)



Source : FranceAgriMer d'après SSP

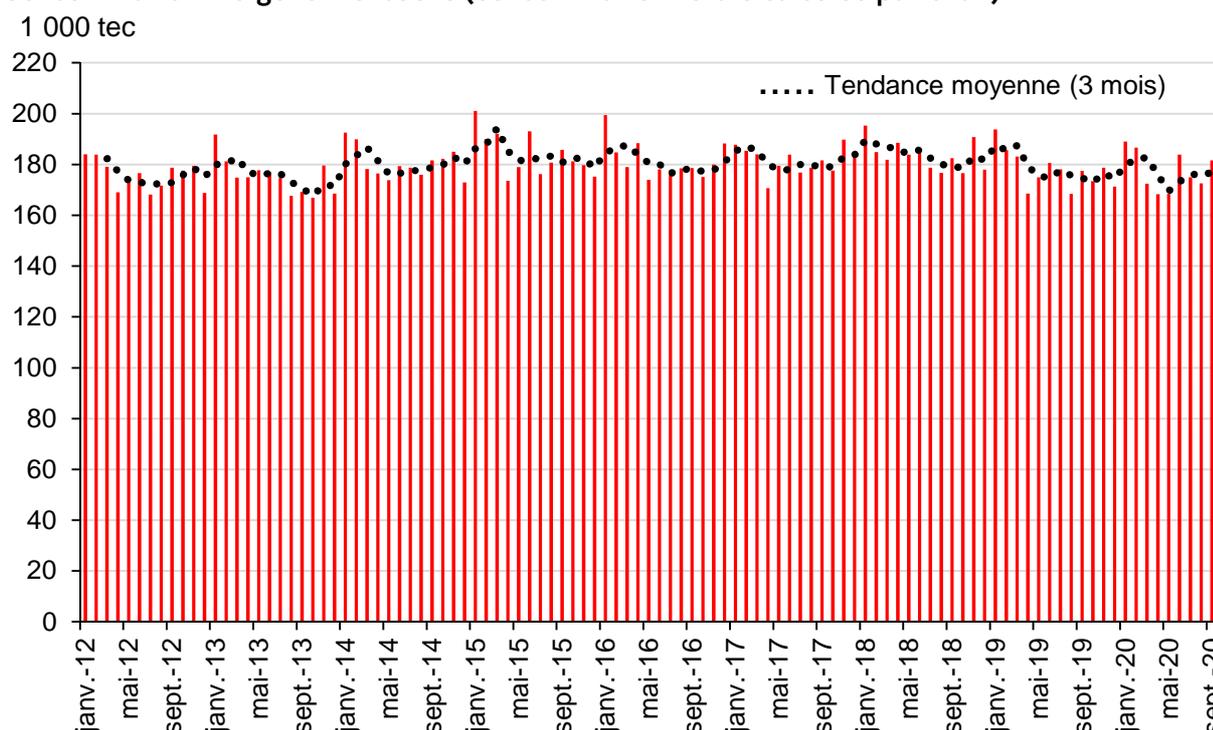
Évolution de la production indigène et de la consommation indigène



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Consommation indigène mensuelle (consommation totale calculée par bilan)



Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Consommation à domicile des ménages (quantités achetées)

Indice base 100 en 2010	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Porc**	88,5	84,8	82,8	78,7	84,1	6,8
Jambon cuit	108,4	104,9	102,3	100,3	102,0	1,7

*Estimations **Viande fraîche, hors abats et hors gros achats.

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Commerce extérieur du secteur porcin

1 000 tec (1 000 t pour les abats)	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations	790,3	772,5	775,2	846,0	856,7	1,3
Porcs vivants (tous porcs)	53,6	50,4	58,7	63,8	82,1	28,8
Viandes fraîches et congelées	468,0	442,8	450,8	500,3	493,0	-1,4
<i>Carcasses</i>	77,4	86,5	84,7	83,1	85,0	2,3
<i>Pièces</i>	390,6	356,3	366,0	417,2	407,8	-2,2
Prépa. et conserves + VSSF	110,3	112,1	98,8	98,9	101,4	2,5
Abats	121,8	133,8	131,7	135,6	132,6	-2,2
Graisses	36,7	33,4	35,3	47,5	47,6	0,1
Importations	646,0	653,3	679,2	641,4	617,9	-3,7
Porcs vivants (tous porcs)	3,2	3,0	3,6	3,1	2,5	-18,8
Viandes fraîches et congelées	334,2	344,6	351,8	322,5	300,7	-6,8
<i>Carcasses</i>	1,7	1,7	1,8	1,6	1,3	-18,5
<i>Pièces</i>	332,5	342,9	350,0	320,9	299,4	-6,7
Prépa. et conserves + VSSF	187,0	189,6	214,2	217,7	212,7	-2,3
Abats	71,9	71,4	72,8	62,6	68,0	8,6
Graisses	49,7	44,6	36,8	35,5	34,0	-4,5
SOLDE	+144,3	+119,3	+96,0	+204,6	+238,8	
Porcs vivants	+50,3	+47,4	+55,1	+60,7	+79,6	
Viandes fraîches et congelées	+133,7	+98,1	+99,0	+177,8	+192,3	
<i>Carcasses</i>	+75,7	+84,8	+82,9	+81,5	+83,7	
<i>Pièces</i>	+58,1	+13,4	+16,1	+96,3	+108,4	
Prépa. et conserves + VSSF	-76,7	-77,5	-115,4	-118,8	-111,3	
Abats	+49,9	+62,4	+58,9	+73,0	+64,5	
Graisses	-13,0	-11,2	-1,5	+12,0	+13,6	

* Estimations Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur de viandes fraîches et congelées

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations totales	468,0	442,8	450,8	500,3	493,0	-1,4
Union européenne à 28	311,1	328,1	337,2	344,9	324,3	-6,0
<i>Italie</i>	80,2	102,3	106,9	102,6	99,2	-3,4
<i>Royaume-Uni</i>	33,1	29,6	28,9	30,5	25,8	-15,3
<i>Grèce</i>	26,4	25,1	21,2	22,8	21,5	-5,7
<i>Belgique</i>	24,7	23,4	24,0	22,4	21,9	-2,5
<i>Espagne</i>	17,5	20,3	20,9	24,2	24,2	0,0
<i>Pays-Bas</i>	15,8	18,6	19,7	25,2	29,1	15,6
<i>Bulgarie</i>	18,0	14,9	17,9	17,6	16,4	-7,1
Pays tiers	156,9	114,7	113,6	155,4	168,7	8,6
<i>Chine</i>	85,9	49,6	48,1	95,8	125,9	31,5
<i>Hong Kong</i>	7,3	3,4	1,7	3,4	3,4	-0,7
<i>Japon</i>	17,5	18,2	18,7	17,8	15,1	-15,2
<i>Philippines</i>	16,9	16,7	20,3	17,9	11,9	-33,2
<i>Corée du Sud</i>	7,6	7,0	7,5	4,8	3,8	-20,3
Importations totales	334,2	344,6	351,8	322,5	300,7	-6,8
Union européenne à 28	334,1	344,4	351,7	322,3	300,5	-6,8
<i>Espagne</i>	245,2	245,6	252,3	230,1	215,8	-6,2
<i>Allemagne</i>	32,9	35,3	34,2	34,6	38,0	9,9
<i>Danemark</i>	16,2	19,6	16,5	10,8	7,9	-26,5
<i>Belgique</i>	15,8	17,3	19,3	18,8	18,3	-2,5
<i>Pays-Bas</i>	7,7	10,4	10,8	8,0	7,0	-12,4
Pays tiers	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	7,0
SOLDE	+133,7	+98,1	+99,0	+177,8	+192,3	

*Estimations Source : FranceAgriMer d'après douane française

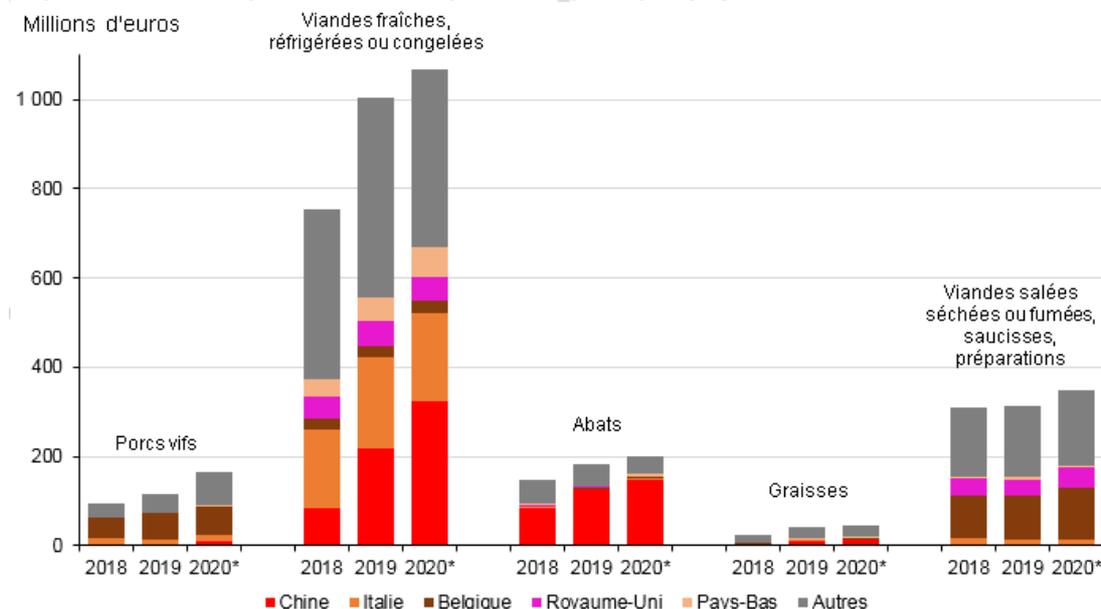
Solde en valeur du commerce extérieur de la France dans le secteur porcin

Millions d'euros	2016	2017	2018	2019	2020*
Porcelets	-7,7	-8,5	-7,0	-6,5	-5,9
Autres porcs vifs	84,6	95,5	91,4	110,6	162,9
Viandes fraîches et congelées	128,2	42,0	24,2	240,2	305,5
Conserves et VSSF	-378,5	-431,2	-488,9	-540,7	-533,5
Graisses	-41,7	-34,3	-0,9	8,3	13,2
Abats	106,8	118,2	95,4	135,4	138,2
SOLDE	-108,3	-218,3	-285,8	-52,7	+80,4

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

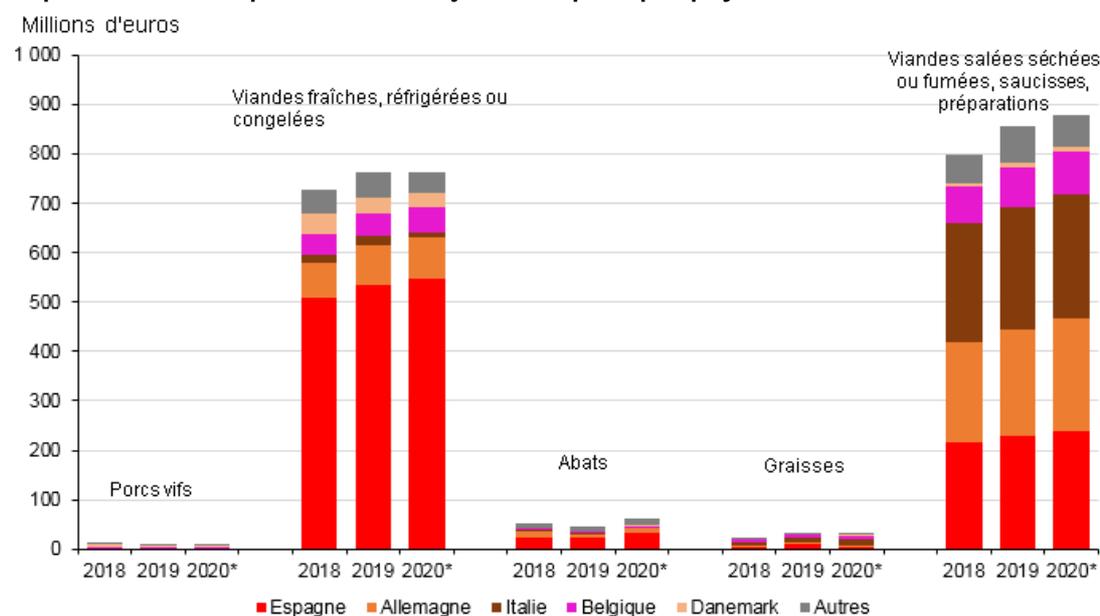
Répartition des exportations françaises de porc par pays



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

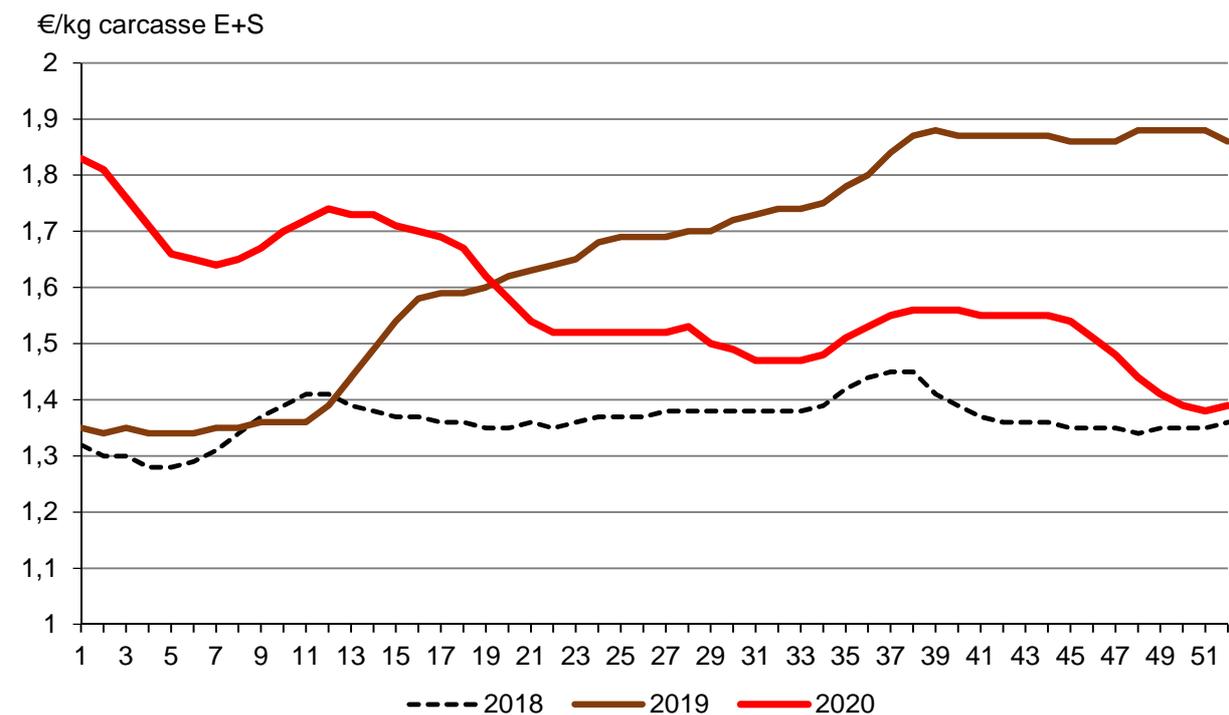
Répartition des importations françaises de porc par pays



*Estimations

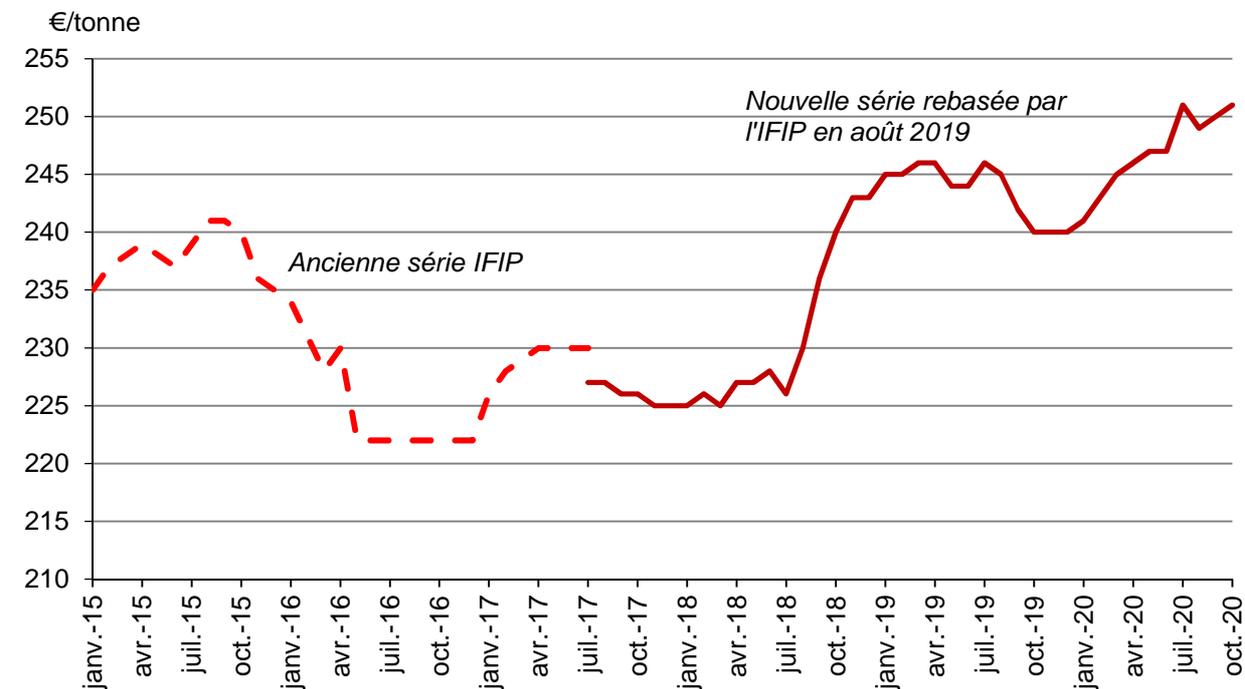
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Prix du porc charcutier classe E+S



Source : FranceAgriMer

Le prix de l'aliment selon la formule Ifip



Source : FranceAgriMer d'après Institut du Porc Ifip

Le marché du porc dans l'Union européenne

› Une légère reprise de la production européenne a été observée en 2020

En 2019 (enquête de mai-juin), le cheptel de truies de l'UE à 28 avait décliné de 2,7 % par rapport à 2018. En 2020 il est resté quasiment stable (- 0,1 % par rapport à 2019). Dans l'Union européenne à 15, cette stabilité s'observe également, le relatif recul dans certains des pays (Allemagne, France) ayant été compensé par la progression sur d'autres (Espagne, Danemark). Dans les nouveaux États membres (- 0,9 %), la hausse du cheptel reproducteur en Pologne (+ 5,3 %) a compensé quelque peu les baisses observées en Hongrie (- 8,3 %) et en Roumanie (- 5,7 %).

Du fait de l'amélioration des performances techniques des élevages, l'ensemble du cheptel porcin de l'UE a néanmoins été en légère progression (+ 0,7 %) en 2020. La production européenne a suivi un mouvement similaire, passant de 23,7 millions de tec en 2019 à 23,9 millions de tec en 2020 (+ 0,5 %). En têtes, les abattages sont restés quasiment stables à 256 millions de porcs abattus. Le poids moyen des porcs à l'abattage a poursuivi sa croissance, de 92,3 à 93,2 kg (+ 1,0 %).

Ce contexte global de stabilité des volumes masque néanmoins des situations très contrastées, liées en particulier à la situation sanitaire des pays (Covid-19 affectant la logistique, les débouchés et surtout les abattoirs). De surcroît, la peste porcine africaine (PPA), qui touchait l'est de l'Europe, a poursuivi sa progression vers l'ouest, au moins dans la faune sauvage.

Selon que les circonstances étaient plus ou moins favorables, certains pays de l'UE ont ainsi vu progresser en 2020 le volume de leurs abattages : Pays-Bas (+ 1,8 %), Belgique qui a recouvré son statut indemne de PPA (+ 5,0 %), Danemark (+ 4,0 %) et surtout Espagne (+ 7,7 %), alors que d'autres connaissaient une évolution négative. L'Allemagne a vu ainsi se poursuivre la baisse de sa production (- 3,5 %), du fait de causes multiples : hausse des coûts d'investissement liée aux contraintes en matière environnementale et de bien-être animal, craintes en début d'année face aux risques de PPA, puis présence effective de cette épizootie sur le territoire allemand à compter de septembre 2020. L'Allemagne est cependant restée le premier producteur européen mais, pour la première fois, l'Espagne a presque égalé son niveau de production (5 millions de tec). L'Italie a connu la plus forte baisse des abattages (- 13,5 %), la pandémie de Covid-19 ayant fortement éprouvé les différents maillons de la production et de la transformation. Sous l'effet de l'extension de la PPA vers l'ouest du pays, la Pologne, longtemps en forte croissance, a connu un coup d'arrêt en 2019 et sa production a reculé encore de 0,6 % en 2020.

› Les exportations sont restées à un niveau élevé

Les exportations de produits porcins en volume de l'UE à 28 vers les pays tiers avaient connu en 2019 une croissance considérable (+ 45,3 %) et un niveau jamais atteint (5,6 millions de tonnes - Mt), ceci du fait de la forte hausse de la demande asiatique, liée à l'extension de la PPA en Extrême-Orient. En 2020, les volumes exportés, quoique en recul (- 5,2 Mt, - 5,8 %), sont restés à un niveau extrêmement élevé. Les exportations vers la Chine ont continué à progresser fortement en volume (+ 537 000 t, + 19,7 %). La production européenne étant quasiment stable, ces volumes complémentaires exportés ont été issus principalement d'une réduction de la consommation dans l'UE, ainsi que d'une baisse des exportations vers d'autres pays tiers, en particulier le Japon (- 34,4 %, - 211 000 t), la Corée du Sud (- 34,8 %, - 111 000 t), les Philippines (- 52,5 %, - 141 000 t).

En septembre 2020, la présence de la PPA en Allemagne a conduit les principaux pays tiers importateurs, dont la Chine, à fermer leurs frontières aux exportations allemandes. L'Espagne, les États-Unis et le Canada ont été les principaux bénéficiaires de cette perte de débouchés.

Sur la viande de porc, l'Union européenne est néanmoins restée le premier fournisseur en volume de la Chine et du Japon, devant les États-Unis et le Canada. En ce qui concerne les abats, les importations chinoises ont progressé de 26,1 %, au bénéfice en particulier de l'Espagne (+ 67,3 %) et des États-Unis (+ 50,9 %). Alors que les États-Unis ont longtemps fourni à la Chine plus d'abats de porc que l'ensemble des exportateurs de l'Union européenne, en 2020 les volumes importés par la Chine ont été à 67,9 % d'origine européenne.

Ces différentes évolutions ont pris place dans le contexte d'un marché des changes moins favorable à la zone euro. En effet, au cours de l'année 2020, l'euro s'est apprécié face au dollar (passant de 1,12 dollar en janvier à 1,23 dollar en décembre). Il en a été de même, quoique de manière moins accentuée, pour le dollar canadien. Le réal brésilien s'est quant à lui fortement déprécié sur la période. Dans une situation normale, cette valorisation de l'euro aurait pu nuire nettement à la compétitivité de l'offre européenne. Cependant la demande chinoise était si forte en 2020 que le prix n'a pas été un facteur clé / un facteur décisif et qu'elle a absorbé des volumes de toutes origines. Avec 4,1 millions de tec, auxquelles on peut ajouter 1 million de tonnes d'abats, les exportations européennes ont ainsi présenté des résultats très satisfaisants.

› Les importations européennes de viande porcine ont été stables

Avec un volume de l'ordre de 39 000 t, les importations de l'Union européenne en 2020 ont représenté une part négligeable de la consommation intra-UE (de l'ordre de 0,2 %). En 2020, le premier fournisseur a été la Suisse pour 49,3 % des volumes. Les États-Unis, la Serbie, la Norvège et le Chili ont représenté chacun 6 à 12 % des volumes importés. Les 40 000 t de contingents d'importation à droits nuls octroyés à l'Ukraine n'ont quasiment pas été utilisés (23 t en 2020).

› Le commerce intra-UE de viande a reculé en volume en 2020

En 2020, les échanges internes de viande porcine fraîche réfrigérée ou congelée se sont repliés de 6,5 % par rapport à 2019 (- 350 000 t) pour se fixer à 5,1 millions de tonnes. Cette évolution a avant tout pour cause la croissance de la demande chinoise et le report d'une partie des volumes destinés au marché intra-UE sur les exportations vers l'Asie.

Les parts de marché intra-UE des principaux exportateurs sont restées proches, en pourcentage, de leur niveau de 2019, mais ont donc décliné en valeur absolue. L'Allemagne est restée de loin le principal exportateur sur le marché de l'UE avec 22,9 % des volumes, suivie de l'Espagne à 18,3 % des volumes. Le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et la France sont restés globalement stables en pourcentage à respectivement 10,6 %, 11,9 %, 12,8 % et 6,4 %.

Si les volumes en valeur absolue ont été en recul, les parts en pourcentages des pays importateurs intra-UE sont restées globalement comparables à celles de 2019 : l'Italie est demeurée le premier importateur européen de viande porcine avec 18,0 % des volumes échangés dans l'UE, devant l'Allemagne (15,4 %). Leader sur les exportations et second importateur européen, l'Allemagne occupe la première place du marché du porc en Europe.

› La consommation européenne estimée par bilan varie peu à moyen terme

En 2020, la décroissance de la consommation de produits porcins observée en 2019 s'est confirmée. La consommation européenne s'est nettement réduite à 19,8 millions de tec contre 20,2 millions de tec en 2019 (-1,9 %). En rapportant ce volume à la population européenne, la consommation par habitant et par an apparaît également en repli (38,4 kgec/habitant en 2020 contre 39,3 en 2019, - 2,2 %).

Depuis une quinzaine d'années, la consommation européenne estimée par bilan se situe autour de 20 millions de tec, alors que la population se trouve en constante augmentation. La tendance générale est donc celle d'une érosion de la consommation par habitant, à un rythme relativement lent. Cette baisse est sans doute vouée à s'affirmer dans les prochaines années du fait des évolutions sociétales tendant à une moindre consommation de viande. Alors que la production européenne est relativement stable, cette situation pourrait rendre d'autant plus nécessaire le renforcement des exportations vers les pays tiers.

› En 2020, les cours du porc ont été en repli

Après avoir atteint des sommets en 2019 (1,69 euro par kilo de carcasse), les cours européens moyens du porc (classe E) ont été en recul à 1,59 euro en 2020. Les cotations de 2020 se sont caractérisées globalement par une décroissance au long de l'année, alors que 2019 avait été marquée au contraire par une hausse régulière. Au long de ces deux années, le principal facteur influant sur les prix, la demande chinoise, ne s'est cependant pas affaibli, mais les difficultés liées à la pandémie de Covid-19, puis la présence de la PPA en Allemagne ont eu un effet défavorable sur les cotations UE.

Selon les pays, les cotations des États membres ont connu, certes, des disparités, mais leur variation au cours de 2020 a été globalement caractérisée par un début de hausse au mois de mars, suivi, après l'apparition de la pandémie de Covid-19 en Europe, d'un recul progressif jusqu'à la fin de l'année. À la fin de 2020, les cours ont retrouvé à peu de choses près leur bas niveau de janvier 2019. De ce fait, 2020 a été marquée comme 2019 par des écarts importants de cotation (amplitude de 65 centimes, avec 1,94 € en mars, 1,29 € en décembre) alors que l'on assistait plutôt avant 2019 à des amplitudes de l'ordre de 30 centimes.

› Prévisions 2021

Le deuxième semestre de l'année 2020 a été marqué par des cours soutenus pour les céréales et les oléo-protéagineux. En effet, les récoltes aussi bien dans l'hémisphère nord que dans l'hémisphère sud ont été globalement affectées par la sécheresse, et les marchés ont été tendus sous l'effet d'une très forte demande chinoise. En 2021, les prévisions envisagent une situation assez similaire au moins pour le premier semestre. Compte tenu de ces éléments, le coût de l'aliment porc devrait rester à un niveau plutôt élevé.

Dans ce contexte, les cotations faibles observées à fin 2020 - début 2021 mettent évidemment en question la rentabilité des élevages et, si la situation devait se poursuivre, leur pérennité.

Pour ce qui concerne la production, le recul du cheptel reproducteur risque de se poursuivre dans l'UE. Néanmoins, compte tenu des gains de productivité, une faible croissance en volume de la production européenne de porc peut être envisagée pour 2021.

À l'international, la production américaine devrait elle aussi progresser en 2021 (de l'ordre de 1 %). Celle du Brésil devrait également connaître une augmentation de l'ordre de 3 % et celle du Canada rester globalement stable. Les prévisions USDA envisagent néanmoins que ces évolutions n'entraîneront pas de hausse significative des exportations, alors que dans le même temps, du fait d'une reconstitution partielle de son cheptel, la production chinoise devrait progresser de 15 %, permettant à la Chine de réduire d'environ 10 % ses importations. Au vu de ces différents facteurs, il peut être envisagé une relative détente sur les prix en 2021.

Tous ces éléments restent soumis à l'évolution des crises sanitaires en cours. La pandémie de Covid-19 risque encore une fois d'handicaper significativement l'activité des différents secteurs de la filière. Par ailleurs, une inconnue de taille pour 2021 sera l'évolution de l'épizootie de PPA en Europe. En septembre 2020, la PPA a atteint l'est de l'Allemagne et impacté fortement le marché européen. L'arrivée possible de l'épizootie dans un autre État membre (France, Pays-Bas, Danemark, voire à nouveau la Belgique) constitue toujours un risque fort : si la PPA devait toucher l'un ou l'autre pays, avec comme conséquence, de même que pour l'Allemagne, la fermeture de l'exportation vers les pays tiers, cela déséquilibrerait encore plus le marché européen (report intra-UE de volumes destinés à l'exportation vers les pays tiers et baisse des cours). Le recours serait alors d'obtenir des pays importateurs la mise en place d'un zonage (fermeture à l'exportation des seules régions touchées, et non du pays tout entier) ou d'une compartimentation (cloisonnement par des mesures de sécurité biologique d'une partie définie de la filière, de l'amont à l'aval). Des négociations sont en cours en ce sens, en particulier avec la Chine.

Bilan dans le secteur porcin (hors abats) – Union européenne à 28

1 000 tec	2018	2019	2020*	% 20*/19
Production indigène brute	23 862,6	23 738,6	23 866,4	0,5
Commerce extérieur animaux vivants				
Exportations	16,1	10,5	9,0	-14,3
Importations	0,0	0,1	0,2	222,9
Solde	16,1	10,4	8,8	
Abattages	23 846,5	23 728,2	23 857,6	0,5
Commerce extérieur produits porcins				
Exportations	2 878,8	3 584,8	4 090,0	14,1
Importations	16,6	22,4	24,1	7,4
Solde	2 862,1	3 562,4	4 065,9	
Variation de stocks	n.d.	n.d.	n.d.	-
Consommation indigène brute	20 984,3	20 165,9	19 791,7	-1,9
Auto approvisionnement (%)	113,7	117,7	120,6	2,4

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Prévisions 2021 - Union européenne à 27

1 000 tec	2020*	2021**	% 21**/20*
Production	22 884,0	22 975,5	0,4
Importations (vif + viandes)	23,3	22,8	-2,1
Exportations (vif + viandes)	3 930,2	4 036,3	2,7
Consommation	18 977,0	18 962,0	-0,1

*Estimations **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Cheptel porcin dans l'Union européenne

(Enquêtes de mai-juin)

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Allemagne	27 146	27 175	26 898	25 959	25 480	-1,8
Autriche	2 667	2 669	2 679	2 652	2 695	1,6
Belgique-Lux.	6 282	6 111	6 197	6 176	6 197	0,3
Danemark	12 313	12 467	12 878	12 551	13 162	4,9
Espagne	27 541	28 667	30 142	30 461	31 372	3,0
France	13 280	13 315	13 044	13 240	13 211	-0,2
Italie	8 708	8 774	8 766	8 642	8 912	3,1
Irlande	1 594	1 557	1 622	1 616	1 632	1,0
Pays-Bas	12 416	12 401	12 391	12 214	11 855	-2,9
Royaume-Uni	4 866	4 969	5 012	5 078	5 055	-0,5
UE 15*	122 531	123 557	125 040	124 011	124 945	0,8
Hongrie*	3 026	2 807	2 859	2 840	2 634	-7,3
Pologne*	10 865	11 353	11 828	10 781	11 433	6,0
Roumanie*	4 575	4 487	4 129	3 726	3 669	-1,5
NEM 13*	24 391	24 416	24 539	23 010	23 142	0,6
UE 28*	146 921	147 973	149 579	147 022	148 087	0,7

*Estimations (pour toutes les années)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

- dont cheptel de truies dans l'Union européenne

(Enquêtes de mai-juin)

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Allemagne	1 917	1 906	1 859	1 805	1 776	-1,6
Autriche	232	236	228	223	229	2,9
Belgique-Lux.	439	424	415	401	401	0,0
Danemark	1 216	1 228	1 269	1 227	1 250	1,9
Espagne	2 374	2 516	2 498	2 538	2 555	0,7
France	1 007	1 001	979	955	943	-1,3
Italie	572	579	588	579	591	2,1
Irlande	149	143	147	142	143	0,3
Pays-Bas	1 053	1 064	1 051	1 011	1 000	-1,1
Royaume-Uni	494	498	491	497	490	-1,4
UE 15*	10 052	10 182	10 090	9 928	9 931	0,0
Hongrie*	269	253	260	252	231	-8,3
Pologne*	854	885	871	755	795	5,3
Roumanie*	339	326	280	251	237	-5,7
NEM 13*	2 008	2 001	1 958	1 794	1 779	-0,9
UE 28*	12 061	12 183	12 048	11 722	11 710	-0,1

*Estimations (pour toutes les années)

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Abattages dans l'Union européenne

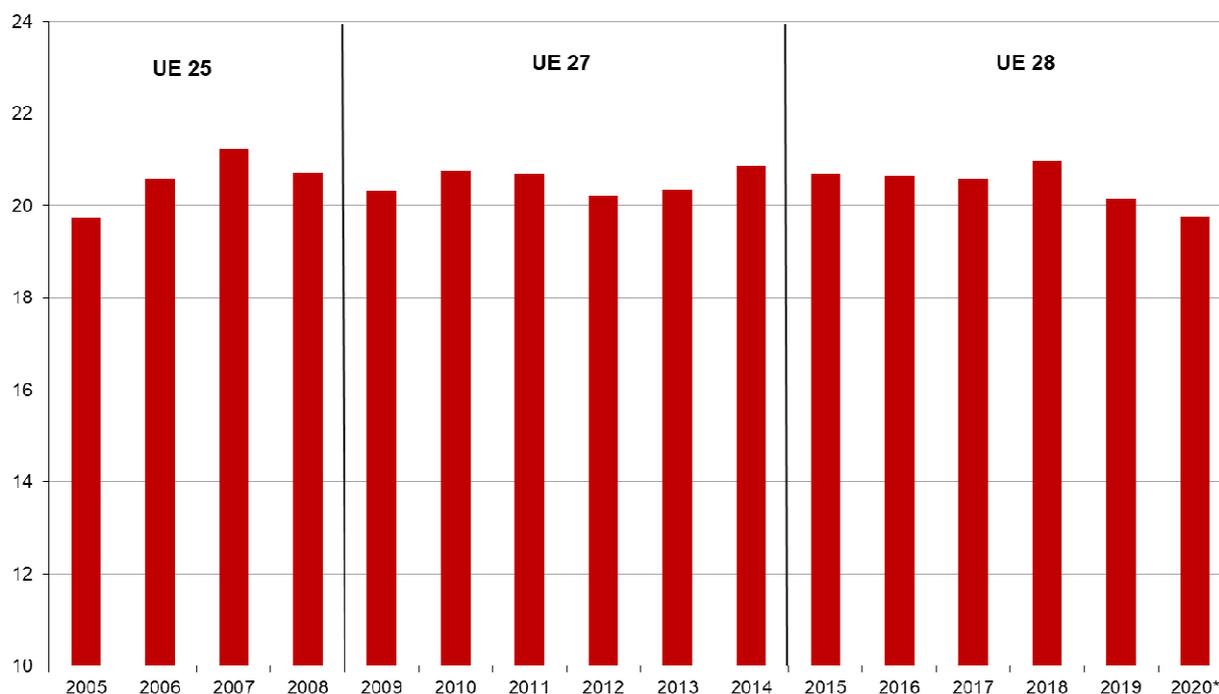
1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	5 579	5 455	5 343	5 227	5 046	-3,5
Autriche	511	505	510	502	503	0,1
Belgique-Lux.	1 074	1 058	1 086	1 052	1 104	5,0
Danemark	1 567	1 530	1 581	1 499	1 558	4,0
Espagne	4 181	4 299	4 530	4 641	4 998	7,7
France	2 206	2 177	2 182	2 200	2 210	0,4
Italie	1 544	1 467	1 471	1 448	1 252	-13,5
Irlande	283	294	303	304	324	6,4
Pays-Bas	1 453	1 456	1 536	1 628	1 658	1,8
Royaume-Uni	919	903	927	960	982	2,3
UE 15	20 211	20 000	20 328	20 317	20 484	0,8
Hongrie	432	435	436	435	446	2,6
Pologne	1 963	1 990	2 082	1 979	1 967	-0,6
R. tchèque	220	211	211	210	210	0,2
NEM 13	3 352	3 362	3 519	3 411	3 374	-1,1
UE 28	23 563	23 362	23 846	23 728	23 858	0,5

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Consommation de produits porcins dans l'Union européenne (hors abats)

Millions de tec

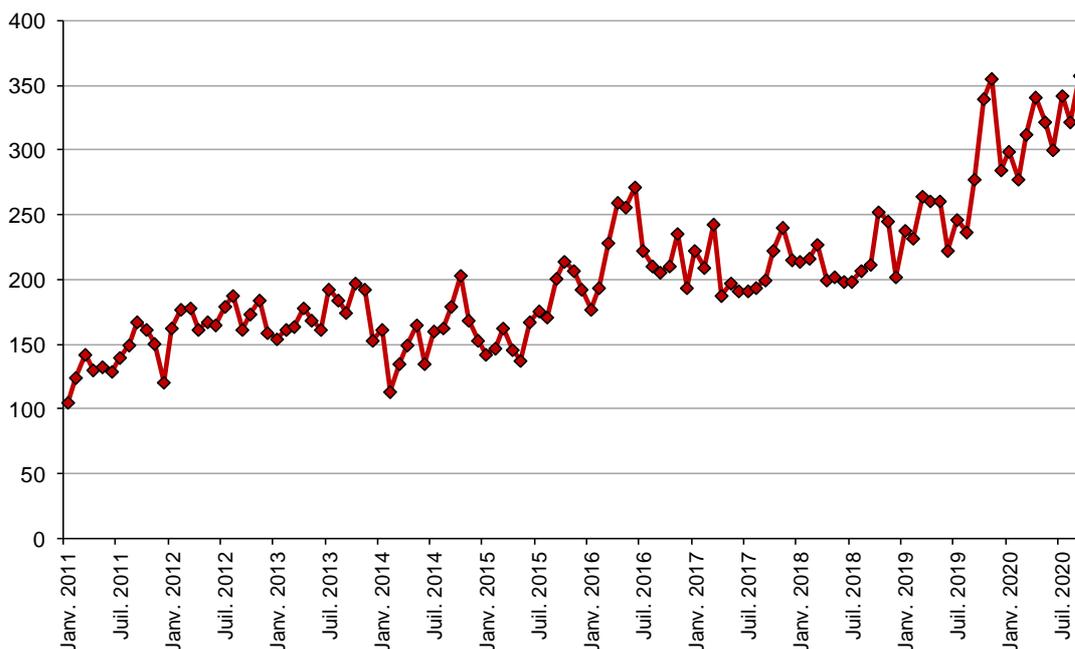


*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Évolution des exportations de l'Union européenne vers les pays tiers (hors vifs et abats)

1 000 tonnes (poids net)

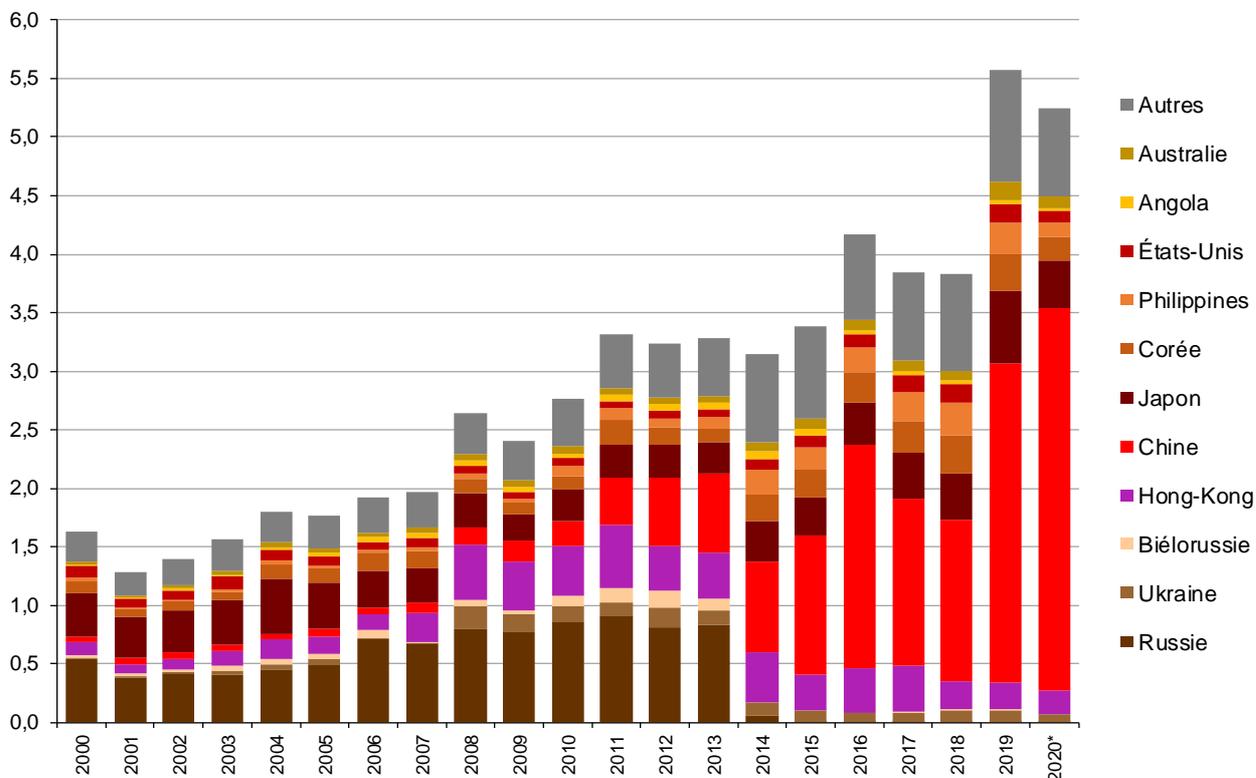


Source : FranceAgriMer d'après Eurostat (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)

Exportations européennes de porc vers les pays tiers

(animaux vivants, viandes, préparations et conserves, graisses, abats) – agrégat UE à 28

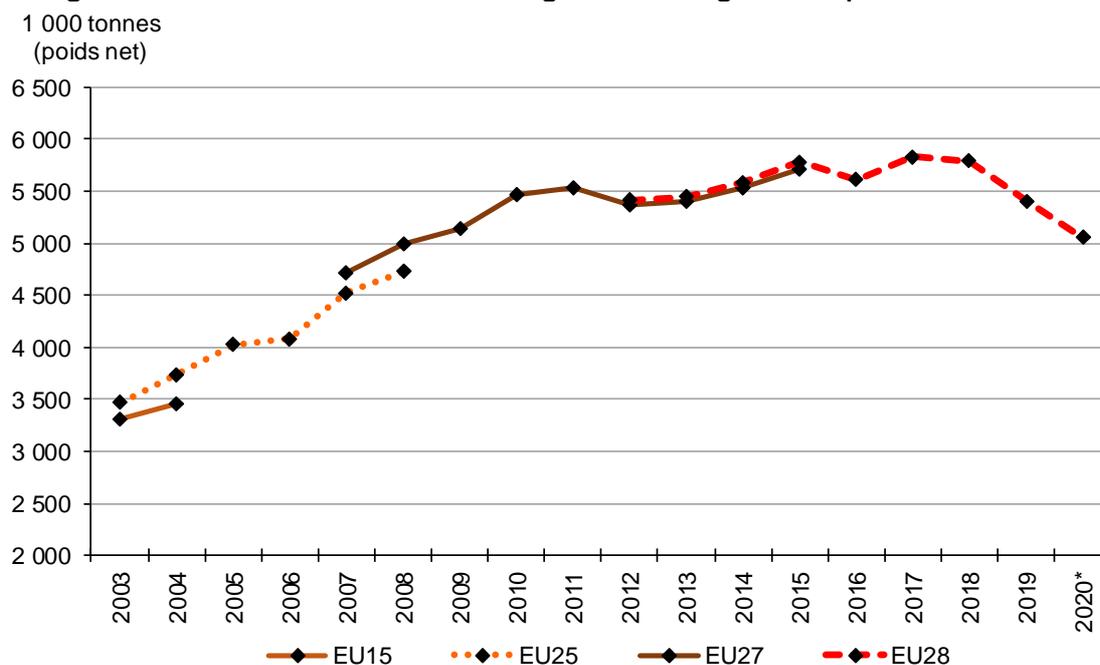
Millions de tonnes (poids net)



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Échanges intra-UE de viandes fraîches réfrigérées et congelées de porc



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Exportations en volume des principaux pays UE (toutes destinations intra et extra-UE)

1 000 tonnes	Viandes		VSSF** et produits transformés		Abats et graisses	
	2019	2020*	2019	2020*	2019	2020*
Allemagne	1 803,7	1 794,6	326,5	301,7	805,3	777,4
Espagne	1 719,3	1 997,6	186,3	187,1	510,9	600,3
Pays-Bas	1 023,0	1 026,6	207,5	207,4	309,0	310,0
Danemark	996,5	1 085,4	132,9	133,8	221,9	221,3
Belgique	674,4	660,7	107,6	112,0	142,5	144,3
France	479,2	480,2	64,2	65,7	179,5	177,3
Pologne	448,1	380,4	227,7	241,9	181,5	183,7
Italie	84,0	85,5	184,9	172,5	108,2	106,2

*Estimations

**Viandes séchées salées ou fumées

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Exportations en valeur des principaux pays UE (toutes destinations intra et extra-UE)

Millions d'euros	Viandes		VSSF** et produits transformés		Abats et graisses	
	2019	2020*	2019	2020*	2019	2020*
Allemagne	4 508,7	4 785,6	1 497,6	1 512,3	813,5	820,1
Espagne	4 577,3	5 534,5	1 079,2	1 118,7	604,3	793,2
Pays-Bas	2 426,9	2 632,8	649,1	681,0	399,0	430,5
Danemark	2 473,8	2 832,4	469,5	521,5	321,6	346,4
Belgique	1 322,1	1 328,5	375,5	404,6	88,8	101,8
France	1 004,2	1 076,4	314,2	340,5	224,3	242,7
Pologne	859,0	803,0	744,5	819,1	125,0	138,3
Italie	180,7	193,3	1 571,9	1 592,0	104,1	118,5

*Estimations

**Viandes séchées salées ou fumées

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Le marché du porc dans le Monde

› En 2020, la production porcine s'est légèrement réduite selon USDA

En 2020, la production mondiale de porc est repassée un peu en dessous de 100 millions de tonnes (- 4,1 %). Alors que les principaux producteurs américains (États-Unis, Brésil, Canada, Mexique) ont progressé d'environ 3 % en volume, la production asiatique a été globalement à la baisse (cheptels touchés par la PPA), la Chine connaissant un recul de 10,7 %, après une baisse déjà importante en 2019 (- 21,3 %). L'Union européenne a maintenu pour sa part sa production et la Russie a poursuivi sa croissance (+ 5,9 %).

› La consommation de produits porcins elle aussi a reculé

En 2020, la consommation mondiale de porc a donc reculé elle aussi de l'ordre de 4 %. Ce repli est général dans tous les grands pays consommateurs de porc, à l'exception de la Russie (+ 1,7 %). À noter que la Chine, malgré la baisse de sa production, a réussi grâce à ses importations à limiter le recul de sa consommation de porc (- 4,0 %).

› Les échanges ont atteint un niveau inégalé sur les marchés internationaux

Alors que 2019 avait déjà connu une très nette hausse (+ 13,2 %) des flux d'import-export sur les produits porcins, ce mouvement s'est renforcé en 2020. Les volumes concernés (hors échanges intra-UE) ont dépassé 11 millions de tec (+ 21,5 %), dont près de la moitié destinés à la Chine. Les importations de porc de celle-ci ont progressé de 110,1 % par rapport à 2019.

Face à cette demande asiatique soutenue, les quatre principaux fournisseurs du marché mondial ont connu une très forte hausse de leurs volumes exportés : Union européenne (+ 14,0 %), États-Unis (+ 15,7 %), Canada (+ 18,8 %), Brésil (+ 36,8 %). Le Mexique et le Chili ont également vu croître fortement leurs exportations.

› Du fait de la pandémie, les prix ont reculé en 2020

Alors que la forte demande chinoise avait induit, en 2019, des cotations généralement élevées, la poursuite de cette situation n'a plus eu les mêmes effets en 2020. La cause en réside principalement dans l'impact de la pandémie de Covid-19, qui a touché, parfois sévèrement, les abattoirs et affecté aussi la logistique et la distribution. De ce fait, malgré une demande asiatique toujours soutenue, les prix aux États-Unis et en Europe ont été globalement en recul.

Production mondiale de produits porcins

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Amérique						
États-Unis	11 320	11 611	11 943	12 543	12 841	2,4
Brésil	3 700	3 725	3 763	3 975	4 125	3,8
Canada	1 914	1 958	1 955	2 000	2 085	4,3
Mexique	1 211	1 267	1 321	1 408	1 450	3,0
Asie						
Chine	54 255	54 518	54 040	42 550	38 000	-10,7
Vietnam	2 701	2 741	2 811	2 380	2 240	-5,9
Japon	1 309	1 264	1 254	1 279	1 282	0,2
Corée du Sud	1 266	1 280	1 329	1 364	1 400	2,6
Philippines	1 540	1 563	1 601	1 585	1 115	-29,7
Taïwan	827	811	829	820	805	-1,8
Union européenne à 28	23 563	23 362	23 846	23 728	23 836	0,5
Europe de l'Est						
Russie	2 820	2 959	3 155	3 324	3 520	5,9
Ukraine	783	769	732	735	720	-2,0

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après USDA et Eurostat

Consommation mondiale de produits porcins

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Amérique						
États-Unis	9 476	9 541	9 747	10 066	10 021	-0,4
Brésil	2 882	2 951	3 043	3 116	2 949	-5,4
Mexique	1 913	1 983	2 116	2 159	2 015	-6,7
Canada	865	873	913	947	860	-9,2
Asie						
Chine	56 086	55 812	55 295	44 866	43 050	-4,0
Japon	2 625	2 729	2 774	2 714	2 685	-1,1
Vietnam	2 662	2 743	2 869	2 443	2 390	-2,2
Corée du Sud	1 894	1 926	2 001	2 011	1 942	-3,4
Philippines	1 732	1 801	1 883	1 806	1 264	-30,0
Taïwan	902	919	936	928	877	-5,5
Union européenne à 28	20 662	20 574	20 984	20 166	19 770	-2,0
Europe de l'Est						
Russie	3 138	3 296	3 202	3 363	3 420	1,7
Ukraine	783	771	765	761	744	-2,2

* Estimations

Source : FranceAgriMer d'après USDA et Eurostat

Principaux pays exportateurs en volume dans le secteur porcin

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Union européenne à 28	2 928	2 819	2 895	3 595	4 099	14,0
États-Unis	2 376	2 555	2 666	2 867	3 318	15,7
Canada	1 266	1 290	1 277	1 284	1 525	18,8
Brésil	820	776	722	861	1 178	36,8
Mexique	141	169	177	234	345	47,4
Chili	163	162	190	223	275	23,3
Chine	190	207	202	135	100	-25,9
Russie	21	30	37	68	110	61,8

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après USDA et Eurostat

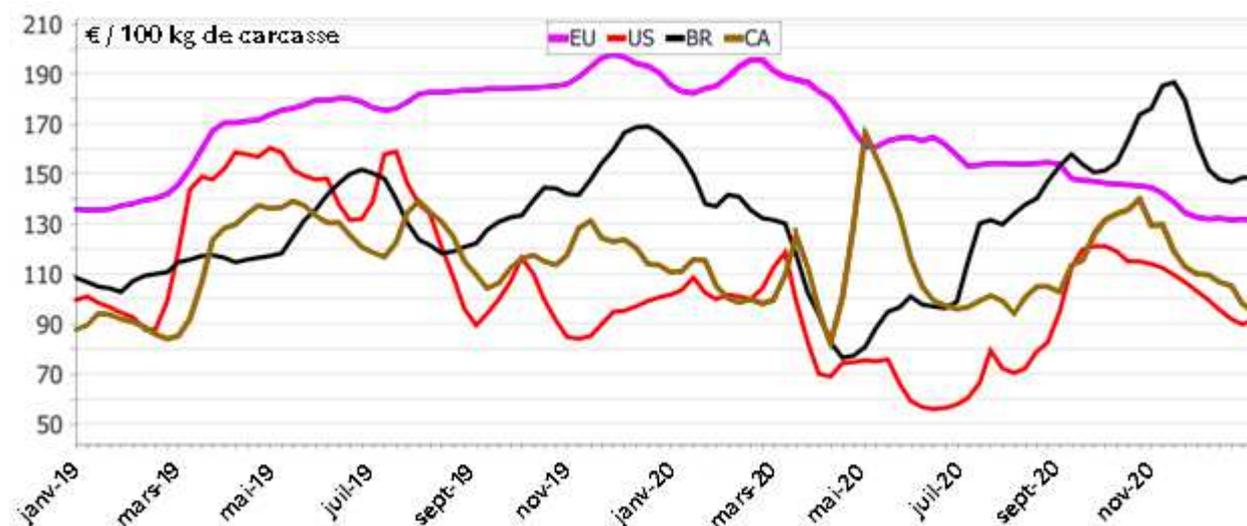
Principaux pays importateurs en volume dans le secteur porcin

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Chine	2 021	1 501	1 457	2 451	5 150	110,1
Japon	1 360	1 473	1 480	1 493	1 400	-6,2
Mexique	843	885	972	985	910	-7,6
Corée du Sud	615	645	753	694	570	-17,9
États-Unis	495	506	473	429	414	-3,5
Hong-Kong	409	447	411	331	380	14,8
Canada	211	218	228	242	280	15,7
Australie	210	215	216	269	220	-18,2
Vietnam	11	33	78	73	160	119,2
Philippines	193	239	283	222	150	-32,4
Chili	72	93	96	134	125	-6,7
Singapour	112	113	120	105	115	9,5

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après USDA et Eurostat

Cotations du porc pour l'Union européenne, les États-Unis, le Canada et le Brésil en 2019 et 2020



Source : Eurostat

Le marché de la volaille de chair en France

› Le coût des matières premières entrant dans la composition de l'aliment s'est inscrit en forte hausse en 2020

Les cours des grains ont été marqués par les événements survenus au cours de l'année 2020. Entre pandémie mondiale, tensions géopolitiques et cycles culturels impactés par des conditions climatiques extrêmes, les cours mondiaux, malgré une première phase de dépréciation, se sont finalement fortement appréciés en 2020. Ainsi, en France, le blé tendre de classe supérieur FOB Rouen libellé en euro s'est inscrit en hausse de 16 % entre le 15 janvier 2020 et le 15 janvier 2021, l'orge fourragère FOB Rouen en hausse de 28 %, le maïs FOB Atlantique en hausse de 28 % et le tourteau de soja départ Montoir en hausse de 46 % (source : FranceAgriMer, La Dépêche – le Petit Meunier pour les tourteaux). Cette augmentation des cours a en fait été internationale, sur un marché largement mondialisé, et elle a concerné l'ensemble des grains (céréales et oléoprotéagineux).

Le premier facteur de perturbation des cours des matières premières agricoles a été la baisse, tout d'abord mesurée et progressive, des cours du pétrole au cours du 1^{er} trimestre 2020 alors que l'épidémie explosait en Chine et que les marchés asiatiques accusaient un ralentissement économique. Les cours des grains et du pétrole sont étroitement corrélés du fait notamment de l'utilisation de grains pour produire des biocarburants mais également du fait de l'impact des cours du pétrole sur les cours du fret ou les coûts de production des intrants agricoles. La première vague de confinement en Europe de l'Ouest a entraîné une chute soudaine des cours du pétrole mi-mars et dans leur sillage ceux des grains. Cependant, contrairement au baril, les cours des grains se sont rapidement réorientés à la hausse. En effet, pour le blé tendre, face à l'incertitude qui a pu peser sur la chaîne logistique céréalière et, plus largement, face à l'incertitude engendrée par la propagation de l'épidémie, les pays structurellement importateurs de céréales ont accéléré leurs achats dès la fin du mois de mars et ont maintenu un rythme soutenu jusqu'à la fin du 3^e trimestre 2020. Les cours du maïs et du soja ont dans un premier temps affiché un rebond mais se sont ensuite dépréciés dans un climat de moindre consommation de biocarburant notamment. À partir de mai 2020, au gré du dégèlement des relations entre Pékin et Washington (mise en œuvre de l'accord de phase I), de la reprise des flux de grains entre les deux pays et d'une reprise économique mondiale, les cours de ces deux grains se sont appréciés. Au contraire, ceux du blé tendre se sont dégradés dans l'attente d'une récolte mondiale record malgré la baisse de production en Europe.

À partir du 1^{er} semestre 2020, de nouveaux fondamentaux ont alimenté la hausse des cours des grains. Le premier est la présence très soutenue de la Chine aux achats sur la scène internationale : entre la reconstitution du cheptel porcin et la demande inhérente en alimentation animale, la potentielle volonté de reconstituer des stocks de grains et les cours très élevés du maïs dans le pays suite à une mauvaise récolte, la Chine a été très présente aux achats. Ainsi, au cours du 2nd semestre 2020, les importations de blé tendre ont été multipliées par 3,3 par rapport à la moyenne quinquennale, par 1,6 pour les orges, 5,1 pour le maïs, 1,4 pour le sorgho et 1,2 pour les fèves de soja (source : TDM et Reuters pour les données du mois de décembre 2020). À cette forte présence chinoise mondiale se sont ajoutées des conditions climatiques difficiles. Le maïs issu du pourtour de la mer Noire a en effet subi une importante sécheresse sur la fin de son cycle, dégradant fortement son potentiel de rendement et alimentant la hausse des cours. Les continents américains (particulièrement les États-Unis et l'Amérique du Sud) ont subi de plein fouet les effets de la Niña : en Amérique du Sud, cela s'est traduit par une sécheresse importante sur la quasi-totalité du cycle de culture du maïs (première récolte au Brésil) et du soja impactant le potentiel de rendement et participant à la hausse des cours sur ces matières premières. Enfin, en Russie, la sécheresse au moment des semis de blé tendre et les conditions de cultures douces à l'entrée de l'hiver ont inquiété les marchés sur le potentiel de production de la récolte 2022 et également soutenu les cours de la graine.

Après une relative stabilité des cours à un haut niveau aux mois d'octobre et de novembre, alors que la demande mondiale ralentissait et dans l'attente d'une production quasi record de grains en Australie, les cours sont repartis à la hausse en décembre suite à plusieurs annonces de gouvernements exportateurs. Les exportations argentines ont été perturbées par une grève des

agents portuaires retardant le calendrier de chargements du pays. Le gouvernement russe a annoncé souhaiter limiter l'export de grains au cours du 1^{er} semestre 2021 afin d'endiguer la hausse des cours domestiques des grains. L'Argentine a également envisagé de mettre en place des mesures très restrictives à l'exportation du maïs afin de limiter la hausse des cours pendant la période de soudure du pays et dans l'attente de la nouvelle récolte : suite à la grève des agriculteurs contre ces mesures (grève de commercialisation), l'Argentine ne les a finalement pas mises en place. Cependant, sur des marchés tendus et volatils, ces annonces ont eu un fort impact haussier.

Ainsi, ces évolutions sur les marchés mondiaux ont fortement impacté les cours des matières premières destinées à l'alimentation animale en France : l'indice des prix des matières premières, publié par le journal la Dépêche – Le petit Meunier, a progressé de + 24 % sur un an.

En 2020, suivant l'évolution des cotations des matières premières, le coût de l'aliment volaille a ainsi suivi une tendance haussière entre janvier et avril, avant de se stabiliser jusqu'en août. À partir du mois de septembre et jusqu'au mois de décembre, les cours de l'aliment ont entamé une forte croissance, atteignant à la fin de l'année des niveaux inédits depuis 2014. En moyenne sur l'année, l'indice coût de matière première Itavi a ainsi été en hausse, et ce pour toutes les espèces. Ces hausses se sont échelonnées entre + 4,0 % pour le canard gras et + 6,4 % pour la dinde, les cours de l'aliment poulet standard affichant une hausse de 5,5 %.

› La production de volailles de chair s'est repliée en 2020, en lien avec la pandémie de Covid-19

Les mesures sanitaires prises en raison de l'épidémie de Covid-19 ont entraîné, à partir du mois de mars 2020, un fort ralentissement économique dans les secteurs de la transformation industrielle et de la restauration hors domicile (RHD), perturbant de nombreux flux à l'échelle de l'ensemble des filières volaille de chair. La crise a eu un impact différent selon les filières. Alors que les « filières de spécialité » - canard gras, canard à rôtir, pintade – ont affiché un repli marqué de leur production, les « filières de commodité » - poulet, dinde – ont vu leurs niveaux de production augmenter légèrement. Ainsi en 2020, la production indigène brute de volailles de chair a reculé de 1,6 % (- 28 000 tec) par rapport à 2019, et est estimée à 1 729 milliers de tec.

Alors qu'elle était en baisse de 1,2 % en 2019 au regard de 2018, la production de poulet a été en hausse de 0,2 % en 2020. Au 1^{er} semestre 2020, les abattages se sont situés à des niveaux légèrement inférieurs à 2019 ; ils ont ensuite repris du dynamisme au 2nd semestre, se positionnant au-dessus des niveaux des années antérieures. Sur l'ensemble de l'année, les abattages de poulet de chair ont été en hausse de 0,4 % en volume mais en baisse de 0,6 % en nombre de têtes. La tendance à l'alourdissement des souches s'est poursuivie dans la lignée des années précédentes, principalement du fait de la baisse de la part des « poulets export » dans la production.

La filière palmipède a accusé une baisse de production de 13,2 % en 2020 par rapport à 2019. Dans le courant de l'année 2019, la filière canard maigre avait déjà amorcé une baisse de production du fait d'un repli de consommation lié à la reprise de la filière canard gras. Aussi les abattages de canard maigre ont-ils entamé l'année en baisse de 13 % en volume en moyenne sur les cinq premiers mois de 2020. À partir du mois de juin, en lien avec la pandémie de Covid-19, un nouveau décrochage s'est produit, les abattages affichant une baisse de 26 % par mois en moyenne jusqu'à la fin de l'année. Au total sur l'année 2020, les abattages de canard à rôtir ont reculé de 19,7 % en volume et de 19,2 % en têtes. En ce qui concerne la filière canard gras, les abattages ont débuté l'année à des niveaux voisins de ceux de 2019, avant d'opérer un premier décrochage dès le mois de mars, témoignant d'une conjoncture fragile avant même que l'impact de la crise liée au coronavirus ne se fasse ressentir. À compter du mois de mars, les abattages de canards gras ont été en baisse de 10 % par mois en moyenne au regard de 2019. Au total sur l'année 2020, ils ont reculé de 8,4 % en volume et de 10,5 % en têtes.

La production de dinde, orientée à la baisse en moyenne sur les cinq dernières années, a été en légère hausse en 2020 (+ 0,8 %). Les abattages ont augmenté de 0,9 % en volume mais sont restés stables en nombre de têtes.

La production de pintade a été en baisse de 15,3 % en 2020 (- 4 800 tec). Les abattages ont commencé l'année dans la lignée de la baisse amorcée en 2019 et ont progressivement opéré un décrochage à partir du mois d'avril. Au total sur l'année 2020, les abattages de pintade ont reculé de 15,3 % en volume et de 18,6 % en têtes.

› Les exportations françaises de volailles ont été fortement impactées par le ralentissement du marché intra-européen en 2020

La pandémie de Covid-19 a entraîné, à partir du mois de mars 2020, un fort ralentissement des échanges intra-européens de viandes de volaille lié à celui des secteurs de la transformation industrielle et de la RHD. En conséquence, des stocks importants de viandes de volaille se sont constitués à l'échelle européenne, conduisant à une baisse substantielle des prix sur le marché européen. Aussi, les exportations françaises de viandes de volaille se sont-elles fortement repliées en 2020 par rapport à 2019 (- 13,2 % en volume), cette baisse affectant toutes les espèces, mais à des degrés variés. Les baisses les plus marquées ont concerné les filières canard (- 17,9 %) et pintade (- 31,2 %). La dinde a affiché une baisse de 10,1 % de ses débouchés. Avec un repli de 12,9 %, soit - 44 800 tec, les exportations de poulet ont tiré le repli des exportations françaises en 2020. Ce repli s'applique indifféremment aux viandes fraîches ou congelées ainsi qu'aux préparations.

Les exportations de viande de poulet ont fortement reculé vers l'Union européenne (- 19,9 % en volume et - 23,1 % en valeur) alors que le repli des expéditions vers les pays tiers a marqué un ralentissement (- 5,2 % en volume et - 2,6 % en valeur) au regard de la tendance à l'œuvre ces dernières années. Si les exportations de poulet entier congelé vers le Proche et Moyen-Orient étaient en baisse de 18,4 % en 2019 au regard de 2018, elles ont reculé de seulement 6,8 % en 2020, dont - 2 800 tec vers les Émirats arabes unis et - 2 000 tec vers l'Arabie Saoudite. On note par ailleurs de légères reprises vers le Koweït et le Liban. Si le retrait des volumes vers les Émirats arabes unis peut s'expliquer par une baisse de la demande liée à une moindre fréquentation touristique du pays pendant la pandémie, la France semble avoir relativement bien préservé ses parts de marché en Arabie Saoudite. Alors que les exportations françaises de poulet vers ce pays étaient en retrait de 21,6 % en 2019, elles n'ont baissé que de 5,5 % en 2020. Les exportateurs français pourraient y avoir bénéficié d'une croissance de la consommation saoudienne de poulet liée à la pandémie, ainsi que de la perte de parts de marché de l'Ukraine. Le débouché d'Afrique subsaharienne – comptant principalement des découpes congelées de poulet ou de dinde à faible valeur ajoutée, type dos, ailes ou découpes intermédiaires – a modéré sa baisse en 2020 (- 5,1 %). Le recul des débouchés s'est poursuivi au Bénin, compensé par une hausse vers la République du Congo. Les exportations ont en revanche été en légère croissance à destination de la Chine et de Hong Kong (+ 2,5 % en volume), avec un flux direct de marchandises vers la Chine qui s'est intensifié au détriment de Hong Kong. Sur le marché européen, les baisses de volumes les plus marquées se sont faites à destination du Royaume-Uni (- 10 900 tec), de l'Espagne (- 6 700 tec) et des Pays-Bas (- 5 200 tec).

Les exportations de viande de dinde semblent avoir été moins marquées par la crise liée à la pandémie, avec un repli de 10,1 % en volume toutes destinations confondues, dans la lignée des deux années précédentes. Cependant, en 2020 au regard de 2019, le recul a été plus marqué à destination de l'Union européenne (- 15,3 %), tandis que les expéditions vers les pays tiers ont progressé (+ 7,3 %). En Europe, les volumes se sont maintenus vers les destinataires principaux (Belgique, Allemagne), hormis l'Espagne (- 27,1 %, soit - 3 900 tec), et ont régressé vers les nombreuses destinations minoritaires en viande de dinde (Grèce, Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas). Vers les pays tiers, la hausse des exportations s'explique par une progression des volumes expédiés vers le Bénin et plus largement l'Afrique subsaharienne.

Les exportations de viande de canard ont connu une forte baisse (- 12,4 % vers l'UE et - 40,7 % vers les pays tiers), tout comme les exportations de pintade (- 22,7 % vers l'UE et - 53,4 % vers les pays tiers). En Europe, pour ces deux types de viandes, ces reculs reflètent la fermeture des débouchés de la RHD en Allemagne, au Royaume-Uni et en Belgique. Autant en canard qu'en pintade, les débouchés vers Hong Kong ont également été fortement réduits.

› Le déficit commercial de la France s'est légèrement redressé en lien avec le recul inédit des importations depuis l'Union européenne dans un contexte de crise

En 2020, les importations de viandes et préparations de volaille ont diminué de 4,5 % en volume, une première baisse depuis l'amorce de leur croissance dans les années 80. Alors que les achats de canard ont fortement diminué (- 29,9 %) et que ceux de dinde ont légèrement augmenté (+ 2,0 %), c'est principalement le recul des importations de viande de poulet (- 4,1 %, soit - 24 400 tec) qui a induit cette baisse. Celle-ci provient essentiellement du marché européen, qui représente 96 % des importations françaises. Elle a été tirée par une diminution des importations de viandes congelées (- 23 900 tec) et plus marginalement de viandes fraîches (- 4 900 tec), alors que les importations de préparations depuis l'UE ont continué d'augmenter (+ 5 100 tec). Bien que concernant des volumes moindres, les importations en provenance des pays tiers ont également été en diminution (- 23,4 % en volume). En valeur, les importations ont atteint 1,31 milliard d'euros en 2020, en baisse de 7,4 % au regard de 2019, du fait du recul de 6,6 % de la valeur des importations en provenance de l'Union européenne, reflétant la baisse des prix opérée sur le marché européen à partir du mois de mars.

En 2020, le poulet a représenté 89 % du volume total des importations de viande de volaille. Les importations de poulet ont diminué de 3,4 % en volume depuis l'Union européenne et de 22,4 % en provenance des pays tiers. Les baisses les plus marquées se sont retrouvées sur les provenances Espagne (- 37,4 %, soit - 14 600 tec), Pays-Bas (- 5,7 %, soit - 6 700 tec), Belgique (- 3,3 %, soit - 4 700 tec) et Royaume-Uni (- 24,2 %, soit - 4 500 tec) et ont reflété le ralentissement des flux intra-UE du fait de la pandémie. Cependant, une reprise de ces flux a pu être observée à partir d'août 2020, liée à l'allègement des mesures de confinement en Europe. Les stocks de viande qui se sont constitués chez les principaux exportateurs, dont la Pologne, ont fortement pesé sur les prix dans le même temps, facilitant le retour aux achats des opérateurs français. La baisse des prix ayant été particulièrement marquée en Pologne, cela a entraîné une reprise beaucoup plus forte des importations en provenance de ce pays, et ce dès le mois de juin. Ainsi les importations en provenance de Pologne ont augmenté de 9,9 % en 2020, soit + 13 200 tec. Il faut également noter que si les importations depuis l'UE tous types de pièces confondues ont reculé, les volumes de filets de poulet importés sont restés stables et ceux de préparations ont augmenté, reflétant pour ces types de pièces une demande forte en temps de crise économique et sanitaire. Côté pays tiers, les volumes importés depuis la Thaïlande (- 39,4 %) se sont repliés mais ont légèrement augmenté depuis le Brésil (+ 6,6 %). L'aboutissement des négociations sur le contingent ukrainien début 2020 a conduit à un repli substantiel des importations en provenance d'Ukraine (- 31,1 %).

Les importations de viande de canard ont été en forte baisse toutes provenances confondues (- 29,9 %). Depuis l'UE, la baisse de 26,3 % s'explique par de fortes diminutions depuis la Hongrie, la Bulgarie et la Belgique, tandis que du côté des pays tiers, les importations se sont quasiment interrompues depuis la Chine.

Au final, le solde global des échanges de viandes de volaille est estimé à - 226 400 tec en 2020 et s'est dégradé de 32 200 tec par rapport à l'année 2019. Le déficit commercial s'est redressé de 26 millions d'euros, conséquence d'un léger repli du déficit commercial avec l'Union européenne (- 0,7 %), et s'est établi à - 337,4 millions d'euros, alors que l'excédent commercial avec les pays tiers s'est accru (+ 9,6 %) pour atteindre + 226,8 millions d'euros.

› La consommation française de volaille a stagné en 2020

La crise sanitaire liée au coronavirus a impacté les filières volailles de chair de manière inédite en 2020, perturbant les flux entre leurs différents débouchés. Les filières « de spécialité », fortement dépendantes du secteur de la restauration hors domicile et de l'exportation, ont vu leurs débouchés se réduire fortement. En parallèle, et malgré les négociations avec les enseignes de distribution visant à une meilleure mise en valeur des produits dans les rayons, des stocks importants se sont constitués en France, pour les filières pintade, canard à rôti et canard gras notamment. Les filières poulet et dinde ont également dû redistribuer leurs flux selon les débouchés, répondant notamment à la hausse de la demande en grandes et moyennes surfaces. Cependant du fait des fortes baisses de demande du côté des débouchés export et RHD, il a été plus difficile pour les industriels de valoriser l'ensemble des morceaux de la carcasse. Pour ces filières, ce sont donc des stocks de découpes

(cuisses, ailes) qui sont venus alourdir le marché. Au global, la consommation française de viandes de volaille, calculée par bilan, est estimée en hausse de 0,1 % en 2020, avec des dynamiques hétérogènes selon les espèces en lien avec la manière dont elles ont été affectées par la crise. La consommation de poulet a poursuivi sa hausse au regard de 2019 (+ 1,9 %), bien qu'à un rythme ralenti en comparaison des années précédentes (+ 4,5 % par an en moyenne depuis 2015). La consommation de dinde a renoué avec la croissance en 2020, s'établissant en hausse de 2,1 % par rapport à 2019. Les filières canard et pintade ont en revanche connu des baisses de consommation importantes, respectivement de 14,3 % et 13,4 %. Sur l'année 2020, la consommation de viande de volaille par habitant est quant à elle restée stable au regard de 2019.

Le maintien de la consommation française parallèlement à la baisse des importations de viande de volaille a permis la réduction de la part des importations dans la consommation, qui s'est établie à 34,1 % en 2020 contre 35,7 % en 2019. En poulet, ce ratio s'est établi à 41,6 % en 2020 contre 44,3 % en 2019.

D'après les données du panel consommateur Kantar Worldpanel, la consommation de viandes de volailles et élaborés frais à domicile a été en progression de 8,2 % sur douze mois glissants se terminant au 30 novembre 2020 par rapport à la même période en 2019. Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement (confinements et couvre-feux), le nombre de repas pris à domicile a fortement augmenté au cours de l'année et dans le même temps les consommateurs ont priorisé l'achat de protéines peu chères et faciles à préparer. Ce contexte a provoqué l'amplification des tendances de consommation de viandes de volaille à domicile que l'on pouvait observer jusqu'en 2019. Ainsi les achats de viande de poulet ont fortement progressé (+ 11,1 %). La consommation de poulet PAC, jusque-là structurellement en baisse, s'est établie en légère hausse (+ 0,1 %) et la consommation de découpes de poulet a fortement augmenté (+ 15,7 %). Les achats de dinde ont été en progression de 2,8 %. La consommation d'élaborés de volailles, tirée par les panés et nuggets, a également opéré une forte progression (+ 9,2 %), de même que la charcuterie à base de volaille (+ 8,9 %) et les viandes de volaille surgelées (+ 18,2 %). Concernant les volailles de spécialité, les consommateurs ont également préféré les découpes aux volailles entières. La consommation dynamique de découpes de canard a poussé la consommation de viande de canard à la hausse (+ 3,4 %), tandis que la consommation de pintade et autres volailles de spécialité a opéré une baisse, respectivement de 4,8 % et 5,4 %.

Enfin, la hausse des volumes consommés à domicile conjointement à la stabilité de la consommation globale calculée par bilan souligne la diminution des volumes consommés en RHD au cours de l'année 2020. Ce d'autant plus que, bien que difficilement mesurables en l'absence de données fiables, des stocks de viande de volaille importants se sont constitués.

› Prévisions 2021

Alors qu'il est encore difficile de quantifier l'impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur l'économie des filières avicoles en 2020, l'issue de cette crise au cours de l'année 2021 est encore incertaine. Au cours du dernier trimestre de 2020, l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (H5N8) dans des élevages de canards dans les Landes a conduit à des abattages massifs début 2021, plaçant la filière canards gras dans une situation sanitaire critique. En fin d'année 2020, les filières n'ont toujours pas récupéré l'ensemble de leurs débouchés à l'export, ce alors même que la non résolution des cas d'influenza constitue une barrière à l'exportation vers certains pays tiers. Du fait de la baisse des prix sur le marché européen, les importations ont repris plus vite que les exportations. La forte hausse du prix des céréales et des tourteaux, également observée au cours du dernier trimestre 2020, pourrait également constituer un facteur de pression sur l'offre française.

En faisant l'hypothèse d'un maintien relatif des positions françaises au grand export (notamment en poulet dans le cadre d'un marché mondial porteur) et d'une reprise progressive des échanges intra-européens après écoulement des stocks qui se sont constitués, les exportations françaises devraient reprendre à un rythme soutenu en 2021, sans forcément retrouver leurs niveaux d'avant-crise. Du fait des prix bas sur le marché européen, la tendance à la reprise des importations, principalement depuis la Pologne, devrait se poursuivre, conduisant à une nouvelle hausse des importations au-delà de leurs

niveaux de 2019. À l'aune des prévisions de l'USDA et de la FAO qui décrivent un marché des viandes de volailles porteur au niveau mondial, la consommation française de viande de volaille devrait donc s'inscrire dans cette tendance et opérer une croissance en 2021.

Bilan français dans le secteur de la volaille de chair

1 000 tec	2019	2020*	% 20*/19
Production	1 756,6	1 728,6	-1,6
Abattages	1 660,7	1 637,3	-1,4
Commerce extérieur viandes			
Exportations	467,6	405,7	-13,2
Importations	661,8	632,2	-4,5
Solde	-194,2	-226,4	
Variations de stock***	<i>nd</i>	7,2	
Consommation**	1 854,9	1 856,5	0,1
Auto approvisionnement %	94,7	93,1	

*Estimations

**Calculée par bilan

***Non disponible en 2019, suite à l'interruption de la série en 2018

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Prévisions 2021

1 000 tec	2020*	2021**	% 21**/20*
Production	1 728,6	1 678,0	-2,9
Importations	632,2	667,3	5,6
Exportations	405,7	445,9	9,9
Consommation	1 856,5	1 899,7	2,3

*Estimations **Prévisions

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

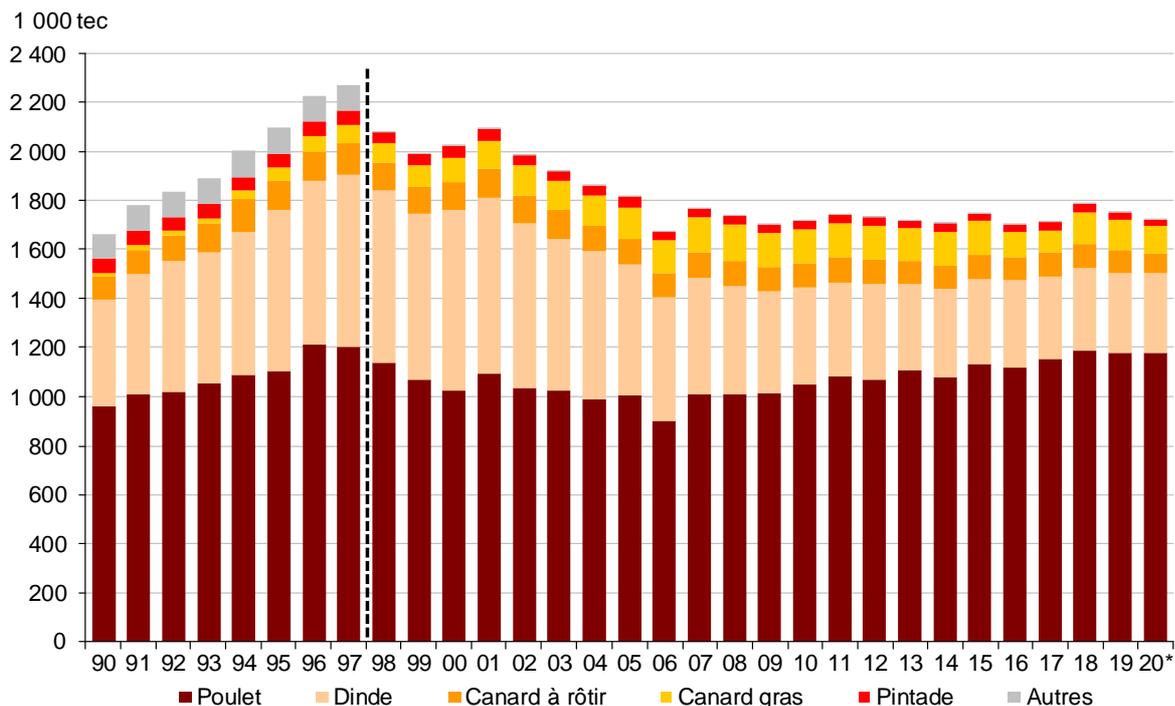
Production indigène brute de volaille en France

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
VOLAILLE	1 706,7	1 714,2	1 786,9	1 756,6	1 728,6	-1,6
Poulet	1 116,4	1 152,7	1 187,7	1 176,4	1 178,2	0,2
Dinde	358,2	338,9	338,9	327,0	329,5	0,8
Canard	198,8	189,5	226,3	220,7	191,5	-13,2
Pintade	32,5	32,3	33,2	31,7	26,9	-15,3
Autres espèces avicoles	1	1	1	1	3	<i>n.s.</i>

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Production indigène brute de volaille en France

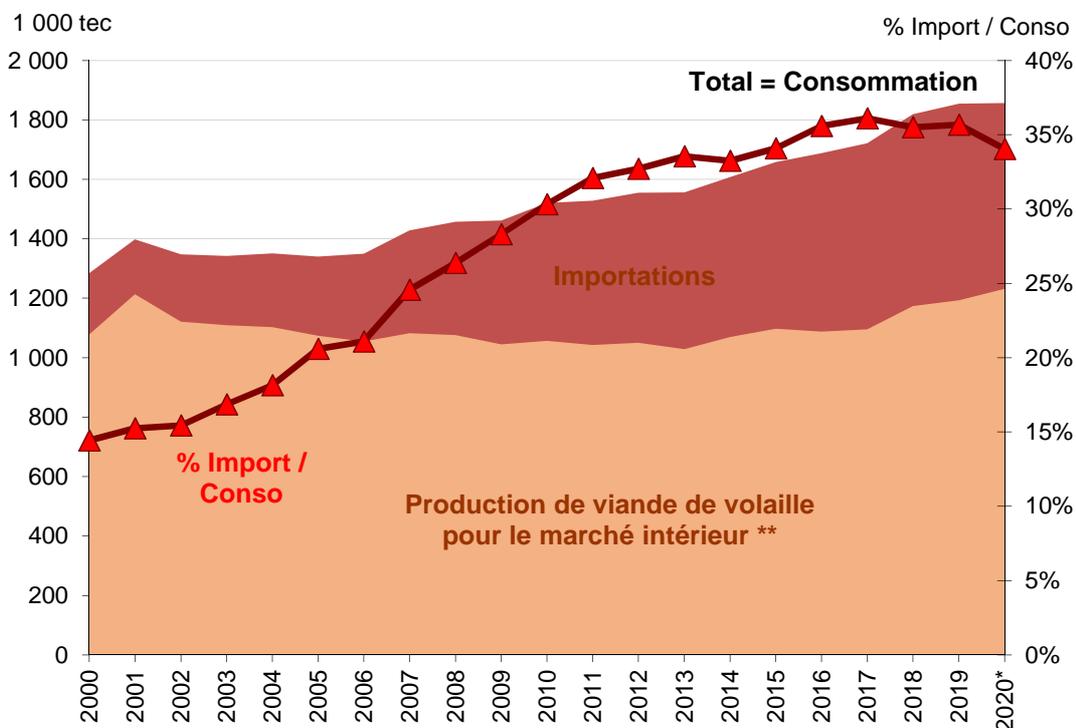


*Estimations

Rupture de série entre 1997 et 1998 ; à partir de 1998, la production est calculée à partir des abattages et non plus des mises en place de poussins

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Part de la production nationale et des importations dans la consommation française de viandes de volaille



*Estimations **Abattages – exportations de viandes

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Échanges français de viandes de volaille - En volume

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations	548,6	540,4	514,3	467,6	405,7	-13,2
Union européenne à 28	265,9	275,8	293,8	278,0	226,8	-18,4
Viandes fraîches	109,3	116,1	123,1	119,1	99,6	-16,3
Viandes congelées	85,0	89,4	99,8	86,0	71,1	-17,3
Préparations	70,2	69,1	69,8	72,0	54,8	-23,9
Volailles saumurées	1,3	1,3	1,1	1,0	1,3	38,1
Pays tiers	282,7	264,6	220,4	189,6	178,7	-5,7
Viandes fraîches	14,5	14,6	12,7	11,3	7,7	-32,0
Viandes congelées	261,4	242,9	200,5	170,3	162,2	-4,8
Préparations	6,4	6,9	6,8	7,6	8,5	11,4
Volailles saumurées	0,4	0,2	0,4	0,3	0,3	-21,1
Importations	600,6	621,4	645,8	661,8	632,2	-4,5
Union européenne à 28	571,4	595,4	619,0	636,1	612,5	-3,7
Viandes fraîches	282,5	299,8	310,8	328,2	323,3	-1,5
Viandes congelées	215,4	213,1	216,5	208,3	184,4	-11,5
Préparations	70,7	76,9	89,6	95,9	101,0	5,4
Volailles saumurées	2,9	5,6	2,1	3,7	3,8	1,3
Pays tiers	29,2	25,9	26,8	25,7	19,7	-23,4
Viandes fraîches	0,3	0,9	1,1	0,7	1,0	38,7
Viandes congelées	12,1	6,5	7,2	8,1	5,0	-38,8
Préparations	11,1	11,9	10,9	10,3	8,7	-16,0
Volailles saumurées	5,7	6,6	7,5	6,6	5,1	-22,7

Source : FranceAgriMer d'après douane française

*Estimations

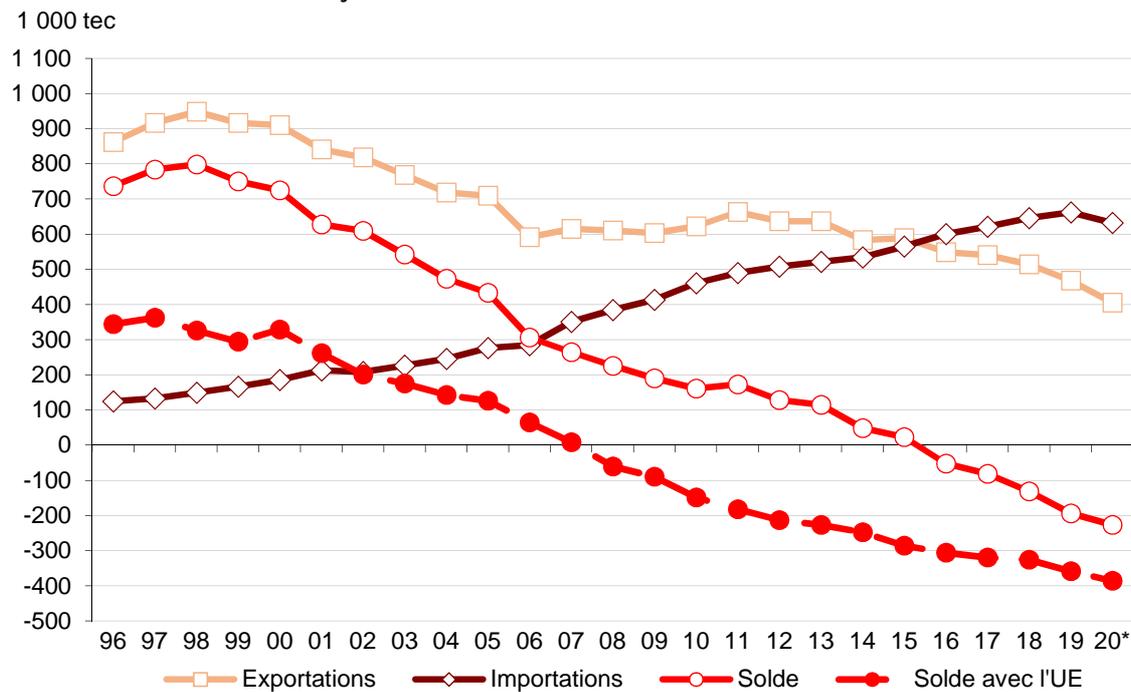
Échanges français de viandes de volaille - En valeur

Millions €	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations	1 069,0	1 090,2	1 054,1	975,2	975,2	-7,5
Union européenne à 28	732,7	791,0	782,1	696,6	696,6	-10,9
Viandes fraîches	325,4	349,0	338,3	286,8	286,8	-15,2
Viandes congelées	153,4	167,5	158,8	122,2	122,2	-23,1
Préparations	248,3	268,7	279,4	202,4	202,4	-27,6
Volailles saumurées	5,6	5,9	5,6	5,0	5,0	-11,1
Pays tiers	336,3	299,2	272,0	277,0	277,0	1,8
Viandes fraîches	46,5	43,1	41,1	33,7	33,7	-18,0
Viandes congelées	265,9	230,1	201,8	186,1	186,1	-7,8
Préparations	23,0	24,9	28,0	32,3	32,3	15,3
Volailles saumurées	0,9	1,2	1,1	1,0	1,0	-14,0
Importations	1 277,7	1 375,6	1 417,3	1 312,7	1 312,7	-7,4
Union européenne à 28	1 214,3	1 305,0	1 352,3	1 262,6	1 262,6	-6,6
Viandes fraîches	613,7	662,6	702,1	661,6	661,6	-5,8
Viandes congelées	361,4	371,6	352,6	297,5	297,5	-15,6
Préparations	228,3	265,6	289,9	296,9	296,9	2,4
Volailles saumurées	10,9	5,2	7,7	6,8	6,8	-12,3
Pays tiers	63,4	70,6	65,0	50,2	50,2	-22,9
Viandes fraîches	2,0	2,9	1,0	1,2	1,2	22,0
Viandes congelées	12,5	16,5	16,5	9,0	9,0	-45,5
Préparations	36,5	35,3	34,8	32,0	32,0	-8,0
Volailles saumurées	10,8	12,5	15,9	12,7	7,9	-38,0

Source : FranceAgriMer d'après douane française

*Estimations

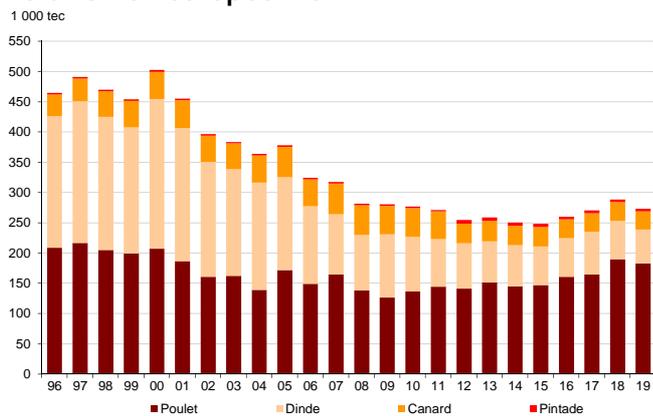
Commerce extérieur français de viandes de volaille



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

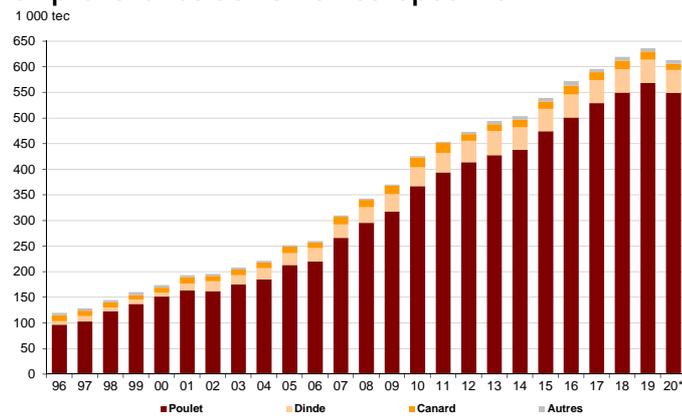
Exportations françaises de viandes de volaille vers l'Union européenne



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

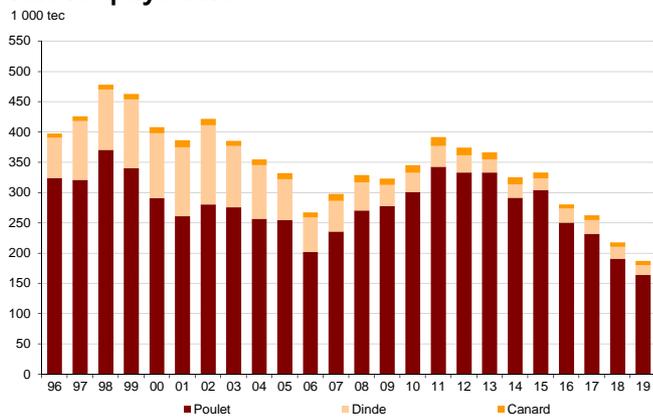
Importations françaises de viandes de volaille en provenance de l'Union européenne



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

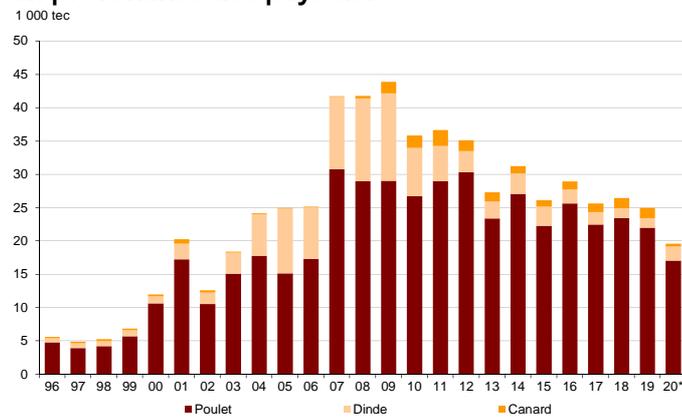
Exportations françaises de viandes de volaille vers les pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Importations françaises de viandes de volaille en provenance des pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Commerce extérieur français de viande de poulet avec l'Union européenne à 28

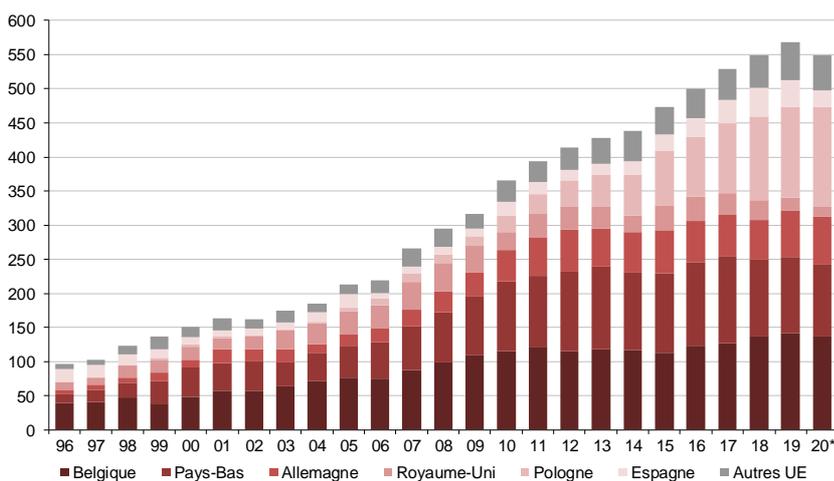
1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations	160,5	164,1	189,6	182,7	146,4	-19,9
Espagne	34,1	32,7	33,8	30,8	24,2	-21,6
Royaume-Uni	25,5	27,4	32,3	35,9	25,0	-30,4
Belgique	15,6	18,5	33,9	30,4	28,1	-7,6
Allemagne	24,0	23,3	30,6	34,6	29,0	-16,4
Pays-Bas	15,9	24,7	23,7	20,2	14,9	-26,0
Italie	9,0	8,1	6,1	4,4	3,2	-28,6
Importations	500,5	528,5	549,5	568,1	548,7	-3,4
Belgique	122,9	126,5	136,6	142,2	137,4	-3,3
Pays-Bas	122,9	128,3	112,9	111,6	105,2	-5,7
Allemagne	60,2	60,4	58,2	68,4	69,9	2,3
Royaume-Uni	35,8	31,5	29,6	18,5	14,1	-24,2
Pologne	87,3	103,0	122,5	133,0	146,1	9,9
Espagne	28,2	34,1	41,8	39,0	24,4	-37,4
SOLDE	-340,0	-364,4	-359,9	-385,4	-402,3	

Source : FranceAgriMer d'après douane française

*Estimations

Importations françaises de viande de poulet en provenance de l'UE

1 000 tec

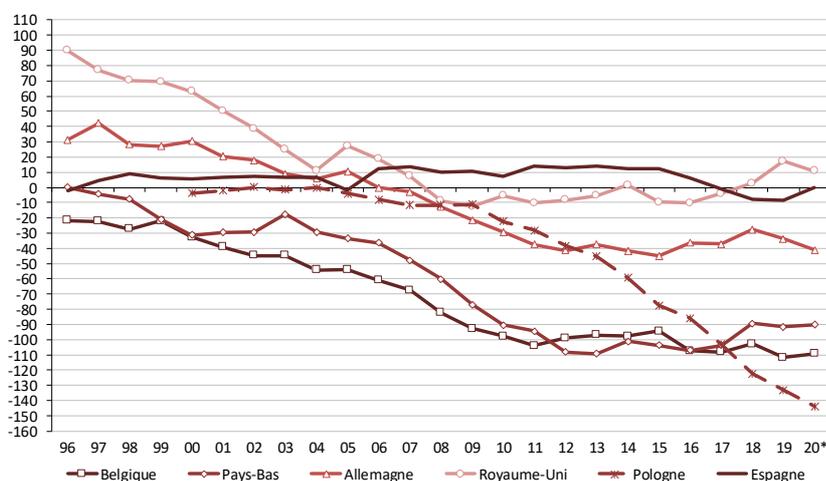


Source : FranceAgriMer d'après douane française

* Estimations

Solde des échanges français de viande de poulet avec l'UE

1 000 tec



Source : FranceAgriMer d'après douane française

* Estimations

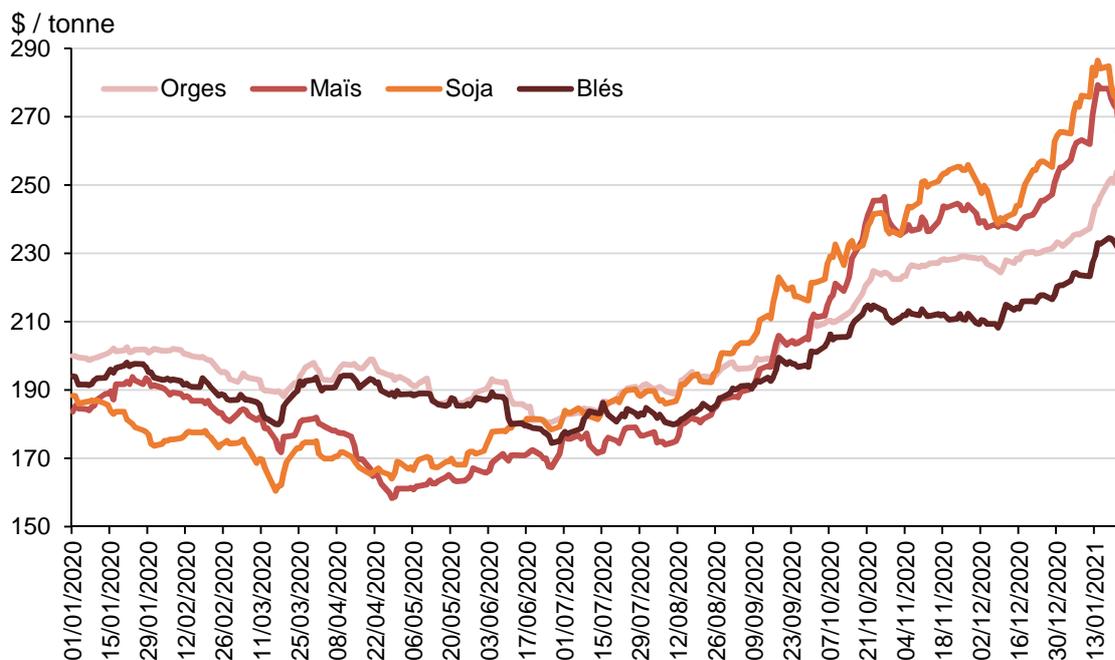
Commerce extérieur français de viande de dinde avec l'Union européenne à 28

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations	64,0	70,6	63,2	56,0	47,4	-15,3
Belgique	15,6	15,9	15,7	16,0	16,2	1,3
Espagne	15,7	16,5	16,5	14,5	10,6	-27,1
Allemagne	15,5	18,7	11,9	6,5	6,5	-0,4
Royaume-Uni	2,7	3,1	2,4	2,8	1,9	-32,9
Grèce	3,3	2,5	2,4	2,7	1,5	-44,7
Pays-Bas	2,1	2,8	3,2	4,2	3,7	-12,9
Italie	1,0	1,6	1,4	0,7	0,5	-26,8
Danemark	1,7	2,7	2,3	2,1	1,3	-40,3
Importations	44,8	45,3	45,4	45,4	46,1	1,6
Allemagne	15,6	17,1	16,0	14,9	13,8	-7,5
Italie	6,3	5,8	6,7	6,8	6,7	-2,0
Pays-Bas	2,1	2,8	2,4	2,5	2,6	4,3
Espagne	6,6	7,0	6,8	6,4	6,5	1,3
Belgique	4,5	4,4	4,5	4,5	4,7	5,1
Royaume-Uni	1,9	0,7	0,8	1,0	0,7	-31,9
Pologne	5,5	5,5	5,9	7,1	9,3	31,2
SOLDE	+19,2	+25,3	+17,8	+10,6	+1,3	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Évolution des indices des cours des matières premières

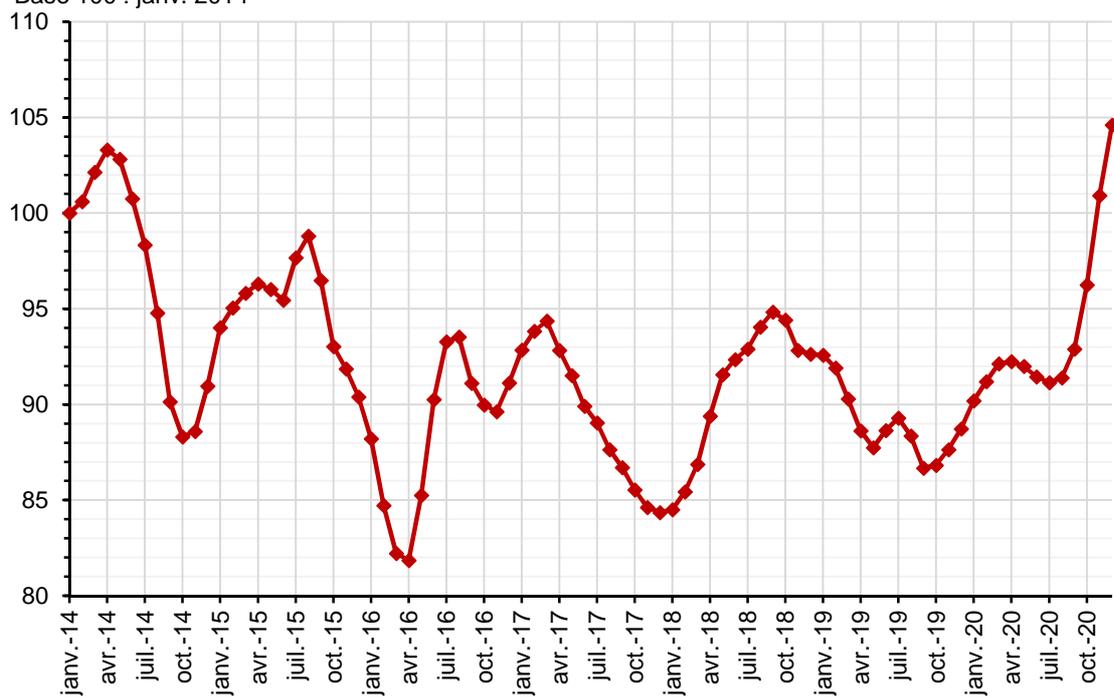


Source : FranceAgriMer d'après Conseil International des Céréales

Indice Itavi coût matières premières de l'aliment poulet standard

Formule moindre coût lissée sur 3 mois

Base 100 : janv. 2014



Source : FranceAgriMer d'après Itavi

Consommation indigène brute de viandes de volaille en France

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
VOLAILLE	1 688	1 721	1 819	1 855	1 857	0,1
Poulet	1 172	1 240	1 289	1 333	1 358	1,9
Dinde	307	287	295	293	299	2,1
Canard	180	168	206	202	173	-14,3
Pintade	27	26	27	26	22	-13,4

*Estimations

Avertissement : entre 2018 et 2019, la consommation par bilan est calculée et estimée en l'absence de données de variations de stocks, la série ayant été interrompue en 2018 ; l'évolution de la consommation de viande de canard est notamment à considérer avec prudence du fait de la constitution de stocks importants sur cette période.

Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Achats de viandes de volaille par les ménages français*

	Tonnage % 20/19	Prix moyen	
		€/kg	% 20/19
VOLAILLE + ÉLABORÉS FRAIS	8,2	8,39	0,5
Poulet	11,1	7,23	2,0
PAC	0,1	5,67	3,1
Découpe crue nature	15,7	7,79	0,5
Dinde	2,8	9,14	0,7
Entier	0,4	9,47	-0,4
Viande de dinde	2,8	9,13	0,7
Canard	3,4	12,60	1,0
Entier	-13,9	8,31	16,7
Découpe	6,0	13,12	-1,1
Pintade	-4,8	9,49	1,3
Autres volailles	-5,4	8,77	1,3
Élaborés de volaille (hors charcuterie)	9,2	8,72	0,1
Panés frais	12,4	7,85	-0,2
CHARCUTERIE à base de volaille	8,9	10,55	-1,9
VOLAILLES SURGELÉES	18,2	7,57	-0,2

*Prix moyen sur douze mois glissants se terminant au 30 novembre 2020 ; les variations de tonnage et de prix sont calculés sur 12 mois glissants se terminant au 30 novembre 2020 au regard de 12 mois glissants se terminant au 30 novembre 2019

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Le marché de la volaille de chair dans l'Union européenne

› Le contexte mondial du marché de la volaille en 2020

En 2020, la viande de volaille a été la première viande produite dans le monde selon les perspectives de l'OCDE et de la FAO, avec 137,1 millions de tonnes, devant la viande porcine (105,3 millions de tonnes), la viande bovine (71,9 millions de tonnes) et la viande ovine (16,0 millions de tonnes). Ainsi la production de viande de volaille a continué de croître en 2020 (+ 2,6 %), à un rythme ralenti au regard des années précédentes (+ 4,7 % en 2019) et en dépit de la pandémie de Covid-19 qui a mis sous pression les systèmes de production au niveau mondial. La crise sanitaire mondiale a impacté les chaînes alimentaires à plusieurs niveaux. La demande a été fortement impactée dans les secteurs de la restauration hors domicile (RHD), soumis à un ralentissement forcé, tandis que certaines chaînes logistiques ont pu être ponctuellement perturbées. Dans le même temps, dans une situation de récession économique mondiale, les marchés domestiques ont été plus ou moins préservés. Dans un contexte de forte incertitude, l'offre s'est difficilement adaptée à la demande, entraînant une baisse des prix sur le marché mondial.

Selon les perspectives OCDE/FAO, le commerce mondial de viandes de volaille a augmenté de 1,1 % en 2020, alors qu'il était en hausse de 3,3 % en 2019. Depuis l'année 2019, le commerce mondial de viandes de volaille est en partie tiré par la demande en Asie de l'Est et particulièrement en Chine où un fort déficit en viande de porc est enregistré depuis la déclaration de l'épizootie de peste porcine africaine (PPA) dans la région. En 2020, alors que la Chine reconstruit progressivement son cheptel porcin, la demande en viandes de volaille est restée forte dans la région. Aussi les importations chinoises de viandes de volaille ont-elles cru de 36 % en 2020 selon les estimations de la FAO, tandis que le Vietnam et les Philippines, qui ont également du mal à reconstituer leur cheptel porcin, ont aussi affiché une hausse de leurs importations. La pandémie de Covid-19 a par ailleurs eu pour effet de ralentir la croissance du commerce mondial au regard du rythme engagé en 2019. Certaines grandes régions importatrices ont enregistré des ralentissements voire des baisses de leur demande à l'instar du Proche et Moyen Orient, de l'Union européenne ou de l'Afrique du Sud. En Arabie Saoudite, la demande intérieure est restée forte et couverte en partie par la hausse de la production locale, mais le pays a réduit sa demande à l'importation. Dans les pays voisins, notamment les Émirats arabes unis, la consommation a baissé du fait de la moindre fréquentation touristique.

La croissance des exportations à l'échelle mondiale a principalement été assumée par le Brésil et les États-Unis. En dépit de la forte hausse des cours de l'aliment en 2020 qui a fragilisé la rentabilité de sa production, le Brésil a été aidé par la dépréciation du réal. Les États-Unis ont profité de la réouverture du marché chinois à leurs produits, tandis que l'Europe, et plus précisément la Pologne, ont été pénalisées à l'export par la déclaration de cas d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) sur leur territoire. L'Ukraine, dont l'accès au marché européen a été limité, et en dépit de fortes perturbations sur son marché intérieur, a maintenu voire augmenté ses exportations à destination du Proche et Moyen Orient (hormis l'Arabie Saoudite), de l'Afrique et des pays de l'ex-CEI. Enfin la Thaïlande a réduit ses exportations tout en réorientant une partie de ses débouchés vers la Chine.

› La production de volaille a été en légère hausse dans l'UE en 2020 en lien avec la pandémie de Covid-19

Les abattages de volailles de l'Union européenne à 28, estimés à partir des données d'Eurostat et de sources statistiques nationales à 15,5 millions de tec, sont en hausse de 0,6 % en 2020 par rapport à 2019, marquant ainsi un ralentissement au regard des taux de croissance observés au cours des années précédentes. L'année 2020 constitue une année inédite pour les filières européennes des volailles de chair dans la mesure où la crise sanitaire liée au coronavirus et l'apparition de cas d'IAHP dans plusieurs pays d'Europe ont conduit à la perte de débouchés dans le secteur de la RHD ainsi qu'à l'exportation. Selon les pays et les espèces, les filières ont

cependant été impactées de manière très hétérogène. La légère hausse des abattages de volailles en 2020 a été tirée par celle des abattages de poulet de chair (+ 1,1 %), qui représente 83 % de la production de viande de volailles en UE, et en dépit d'une réduction des abattages dans les filières dinde et particulièrement canard. Les abattages européens de viande de poulet ont été estimés à 12,8 millions de tec en 2020.

Les restrictions sanitaires décidées par les États membres ont entraîné une modification de la demande en quantité et en qualité impliquant une réorientation majeure des flux de viande à l'échelle de l'UE et conduisant à une situation de surproduction dans plusieurs pays. Dans ces circonstances, les mécanismes d'élasticité de l'offre n'ont pas été observés de la même façon selon les pays. Les abattages de poulet de chair ont été en baisse aux Pays-Bas (- 2,5 %), en Espagne (- 1,5 %), en Roumanie (- 3,7 %) et en Bulgarie (- 1,9 %), tandis qu'ils ont poursuivi leur hausse dans la plupart des autres pays, notamment la Pologne (+ 3,3 %), l'Allemagne (+ 2,3 %), la Hongrie (+ 5,8 %), le Royaume-Uni (+ 0,8 %) et l'Italie (+ 1,0 %). Les baisses de production ont principalement été tirées par des replis de la demande domestique liés à l'arrêt des secteurs de la RHD. Dans le même temps, la consommation à domicile est restée forte à l'échelle de l'ensemble des pays, conduisant à un déséquilibre dans la valorisation de l'ensemble des pièces de la carcasse. Ce sont en effet des filets qui sont fortement consommés à domicile. Du fait de la fermeture d'une partie des débouchés RHD, les opérateurs de la filière ont eu plus de difficultés à valoriser les autres morceaux de la carcasse (cuisses, ailes). Cette situation a pesé sur les prix européens, qui ont fortement baissé lors du premier confinement, et qui, en dépit d'une légère remontée au cours de l'été puis de l'automne, n'avaient toujours pas retrouvé leurs niveaux d'avant-crise à la fin de l'année 2020.

› L'année 2020 est marquée par un ralentissement du commerce extérieur de l'UE et une réduction du déficit commercial

En 2020, les exportations de volaille de l'UE à destination des pays tiers ont été en baisse de 2,9 % en volume pour atteindre 1,88 million de tec, tandis qu'elles ont diminué de 5,0 % en valeur. Alors que les ventes de découpes congelées de poulet ont fortement baissé (- 49 000 tec), celles de poulet entier congelé ont été en augmentation (+ 8 000 tec). Les Pays-Bas, la Pologne, la France et la Belgique sont les quatre premiers exportateurs européens et ont totalisé 72 % des volumes exportés vers les pays tiers en 2020. Dans un contexte de contraction de la croissance des exportations au niveau mondial, ces pays ont été fortement concurrencés par les grands exportateurs mondiaux sur leurs débouchés habituels pays tiers.

Du fait des cas d'IAHP déclarés sur son territoire dès le mois de janvier 2020, la Pologne a perdu ses débouchés vers l'Afrique du Sud (- 53 000 tec) et vers la Chine (- 26 000 tec) et a vu ceux-ci baisser vers les Philippines et le Vietnam. Elle a également perdu des parts de marché en Ukraine (- 14 400 tec). Mais ces pertes ont été compensées partiellement par une hausse des ventes vers les Balkans et l'Ouzbékistan. En dépit d'une augmentation de ses exportations vers le Ghana et la République Démocratique du Congo (+ 57 000 tec au total), la Pologne a enregistré *in fine* une perte de débouchés de 6,8 % vers les pays tiers en 2020. Dans le même temps les Pays-Bas ont pu reprendre des parts de marché aux Philippines et en Afrique du Sud, maintenant dans l'ensemble leurs débouchés vers les pays tiers (- 0,7 %). Au global, les ventes de l'UE se sont repliées vers l'ensemble des destinations dont particulièrement l'Asie de l'Est (- 6,1 % en volume) et le Proche et Moyen Orient (- 9,6 %), ces baisses n'ayant été que partiellement compensées par des hausses vers l'Afrique subsaharienne (+ 1,7 %). Vers l'ensemble des destinations, les exportations ont reculé en valeur, reflétant une baisse globale des prix sur le marché mondial des viandes de volaille. En ce qui concerne le marché africain, les envois de viande européenne ont reculé vers l'Afrique du Sud, mais ont augmenté de manière importante vers le Ghana et la République du Congo, et plus modestement vers d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest (Libéria, Angola, Bénin, Guinée équatoriale).

En 2020, les importations de viandes de volailles de l'UE en provenance des pays tiers se sont repliées de 15,5 % en volume et 20,9 % en valeur. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les deux premiers importateurs et ont importé 79% des volumes en provenance des pays tiers en 2020. Autant du côté des Pays-Bas que du Royaume-Uni, une forte baisse des importations depuis la

Thaïlande a été enregistrée (respectivement - 41 000 tec et - 42 000 tec). Dans le même temps, les importations de ces deux pays depuis le Brésil se sont maintenues et les importations néerlandaises de viande ukrainienne n'ont reculé que de 1,6 %. Au total, les importations de viandes de volaille de l'Union européenne ont reculé de 16,5 % depuis la Thaïlande, de 20,0 % depuis l'Ukraine et de 3,6 % depuis le Brésil.

Ainsi le solde des échanges de l'Union européenne, bien que toujours négatif, s'est fortement redressé en 2020 par rapport à 2019, et est estimé à - 83 millions d'euros (contre - 346 millions d'euros en 2019).

› Le commerce intra-européen a ralenti en lien avec la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 a fortement perturbé les échanges intra-européens de viandes de volaille en 2019. Ces échanges reposent essentiellement sur l'équilibre carcasse d'une part et sur la valorisation de découpes de viande standard à destination des marchés de la RHD (restauration commerciale et collective) et de la transformation industrielle des différents États membres d'autre part. Au début de la crise sanitaire, en lien avec la mise en place de confinements stricts dans de nombreux pays, les échanges intra-européens ont fortement diminué, reprenant par la suite progressivement sans pour autant retrouver leurs niveaux d'avant-crise. Sur l'ensemble de l'année 2020, la baisse des importations intra-UE est estimée à - 8,2 %, tandis que celle des exportations est estimée à - 4,9 %.

Aux premiers stades de la crise sanitaire, la réduction de la demande au sein de l'UE a entraîné la formation de stocks importants chez les pays exportateurs les plus importants. Les Pays-Bas, de fait de contrats en cours avec les pays tiers, n'ont que partiellement limité leurs importations en provenance de ces pays, tandis que la production polonaise n'a pas suffisamment ralenti au regard de la baisse de la demande européenne. Cette situation a entraîné une baisse substantielle des prix sur les marchés européens, particulièrement en Pologne. Dotée d'un tel avantage sur les prix, la Pologne a rapidement relancé ses exportations en sortie de confinement, et ce à un rythme supérieur à celui de 2019. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2020, la Pologne a augmenté ses exportations vers l'UE de 4,3 %, soit + 62 500 tec au regard de 2019, compensant ses pertes de marché vers les pays tiers. Ces hausses de débouchés ont été observées vers l'Allemagne (+ 29 000 tec), la Roumanie (+ 24 800 tec), la France (+ 20 700 tec) et le Royaume-Uni (+ 13 200 tec). Parallèlement, les autres exportateurs majeurs que sont les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique ont vu leurs exportations intra-UE reculer de respectivement 11,0 %, 7,2 % et 7,0 %. Les Pays-Bas ont perdu des débouchés vers l'ensemble de leurs destinations, et particulièrement vers le Royaume-Uni (- 89 000 tec). À l'inverse, le Royaume-Uni a fortement développé ses exportations dès la fin de l'année 2019, affichant une hausse de 21,8 % sur l'ensemble de l'année 2020 au regard de 2019, à destination des Pays-Bas (+ 65 500 tec) et de la Belgique (+ 21 700 tec). Dans le même temps, les importations du Royaume-Uni ont baissé (- 11,1 %), depuis les Pays-Bas, l'Irlande et la France.

En lien avec le ralentissement des échanges européens, l'ensemble des États membres ont fait état d'une baisse de leurs importations, consécutive aux baisses plus ou moins importantes de la demande occasionnées par la pandémie. Seuls quatre pays ont vu leurs importations augmenter, principalement la Roumanie (+ 8,1 %), en provenance de Pologne (carcasses entières et quelques découpes congelées), la Hongrie (+ 8,0 %), en provenance de Roumanie, et la Lituanie (+ 12,4 %).

› La consommation de volailles a baissé dans l'UE à 28 en 2020

En 2020, la consommation de viandes de volaille dans l'UE à 28 calculée par bilan est estimée en baisse de 0,2 %. Les tendances sur les marchés de la consommation ont été duales. Les secteurs de la RHD, mis partiellement à l'arrêt du fait de la pandémie, ont été caractérisés par de fortes baisses de consommation, tandis que les secteurs de la GMS sont restés porteurs. La mise en place de mesures de confinement et de couvre-feu de manière successive partout en Europe a dopé la consommation à domicile. De plus, l'émergence d'une crise économique consécutive à la crise

sanitaire (baisses de revenus au sein de la population) a joué en faveur de la consommation de la viande de volaille, peu chère au regard des autres viandes.

Dans de nombreux pays européens, les marchés intérieurs ont été stables (Pays-Bas, Pologne), voire à la hausse (France) en volume. Dans les pays où les marchés intérieurs sont segmentés – à l’instar de la France ou des Pays-Bas – les prix à la consommation ont pu rester relativement stables. En revanche, dans les pays où les marchés intérieurs sont plus interdépendants des marchés export (Espagne, Portugal), les prix intérieurs ont été tirés à la baisse. En Europe centrale (Pologne, Roumanie, Bulgarie), la consommation de viande de poulet a profité d’un écart de prix en faveur du poulet par rapport au porc.

› Prévisions 2021

Pour l’année 2021, les marchés devraient être principalement tirés par la demande asiatique. Bien que la Chine reconstitue de plus en plus son cheptel porcin, elle devrait rester en demande de viande de volaille. Le Brésil et les États-Unis devraient continuer à répondre à cette demande tandis que la Thaïlande, qui développe actuellement ses exportations de viande crue, devrait se tourner également vers la Chine. La pression exercée par les grands exportateurs mondiaux, mais également par d’autres exportateurs régionaux (Égypte), devrait rester forte sur les marchés du Proche et Moyen Orient, d’où un difficile développement de l’offre européenne sur ces marchés. La maîtrise de l’épizootie d’IAHP en Europe devrait prendre plusieurs mois, tandis que les prix des matières premières pour l’alimentation animale pourraient rester orientés à la hausse au moins en début d’année. Ainsi une reprise légère de la production dans l’Union européenne peut être anticipée, sous condition de l’endiguement progressif de la crise sanitaire au cours de l’année 2021. Tant que le commerce international reste sous forte pression, le développement des exportations européennes devrait rester limité. Les importations devraient également marquer une reprise modérée, permettant l’écoulement des stocks constitués dans l’espace intra-européen. En conséquence, la consommation de l’UE à 27 devrait rebondir et à nouveau s’afficher en légère hausse en 2021.

Bilan dans le secteur de la volaille de chair – Union européenne à 28

1 000 tec	2019	2020*	% 20*/19
Production	15 372	15 460	0,6
Abattages	15 372	15 461	0,6
Commerce extérieur viandes			
Exportations	1 938	1 881	-2,9
Importations	1 086	917	-15,5
Solde	+852	+964	
Consommation UE**	14 520	14 497	-0,2
Consommation S 28***	14 135	13 931	-1,4
Auto approvisionnement %	105,9	106,6	

*Estimations **Consommation calculée par bilan ***Cumul des consommations de chaque État membre
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, statistiques nationales, Eurostat et douane française

Prévisions 2021 – Union européenne à 27

1 000 tec	2019	2020*	2021**	% 21**/20*
Abattages	13 472	13 561	13 664	0,6
Importations	704	589	591	0,3
Exportations	1 819	1 770	1 812	2,4
Consommation	12 357	12 380	12 422	0,3

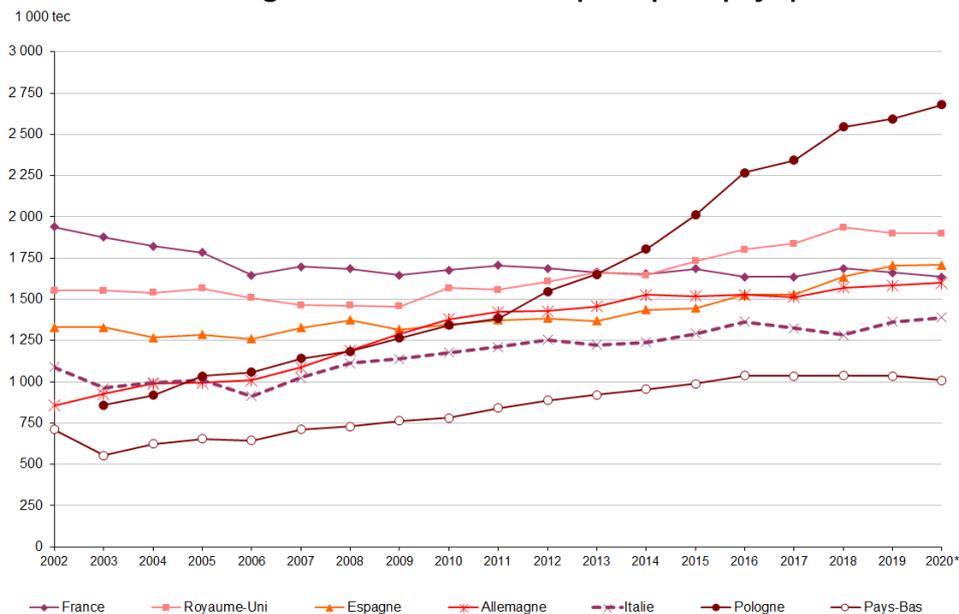
*Estimations **Prévisions
Source : FranceAgriMer d'après Defra, statistiques nationales, Eurostat et douane française

Abattages de volailles dans l'Union européenne

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
France	1 636	1 635	1 688	1 661	1 637	-1,4
Royaume-Uni	1 803	1 838	1 937	1 900	1 900	0,0
Allemagne	1 527	1 514	1 571	1 584	1 599	1,0
Espagne	1 527	1 529	1 637	1 705	1 710	0,3
Italie	1 364	1 325	1 283	1 364	1 391	2,0
Pays-Bas	1 039	1 034	1 038	1 036	1 010	-2,5
Portugal	324	341	346	352	356	1,1
Belgique-Luxembourg	461	463	470	448	446	-0,4
Danemark	156	155	159	169	169	-0,2
Autriche	143	144	146	152	164	7,4
Grèce	213	214	220	230	239	4,1
Total UE 15	10 620	10 631	10 941	11 071	11 109	0,3
Pologne	2 268	2 344	2 545	2 593	2 678	3,3
Hongrie	508	485	525	533	507	-4,9
Roumanie	401	412	464	498	479	-3,7
Total NEM 13	3 745	3 835	4 146	4 234	4 282	1,1
TOTAL UE 28	14 429	14 530	15 153	15 372	15 461	0,6

*Estimations
Source : FranceAgriMer d'après SSP, Eurostat, Destatis, Defra, Mapama, Istat, INS et autres sources statistiques nationales

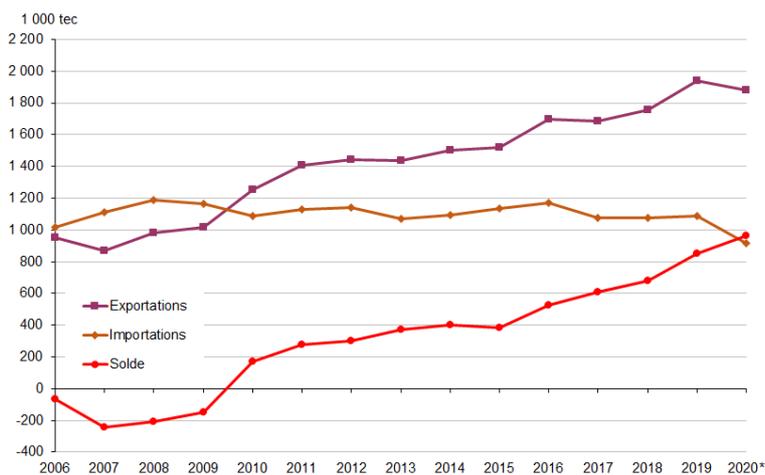
Évolution des abattages de volailles dans les principaux pays producteurs de l'UE à 28



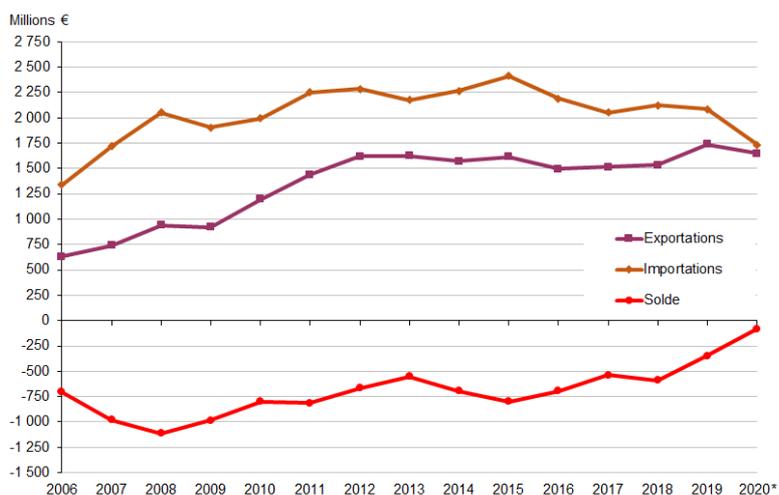
*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, Eurostat, Destatis, Defra, Mapama, Istat, INS et autres sources statistiques nationales

Commerce extérieur de viandes de volailles de l'UE à 28 avec les pays tiers En volume



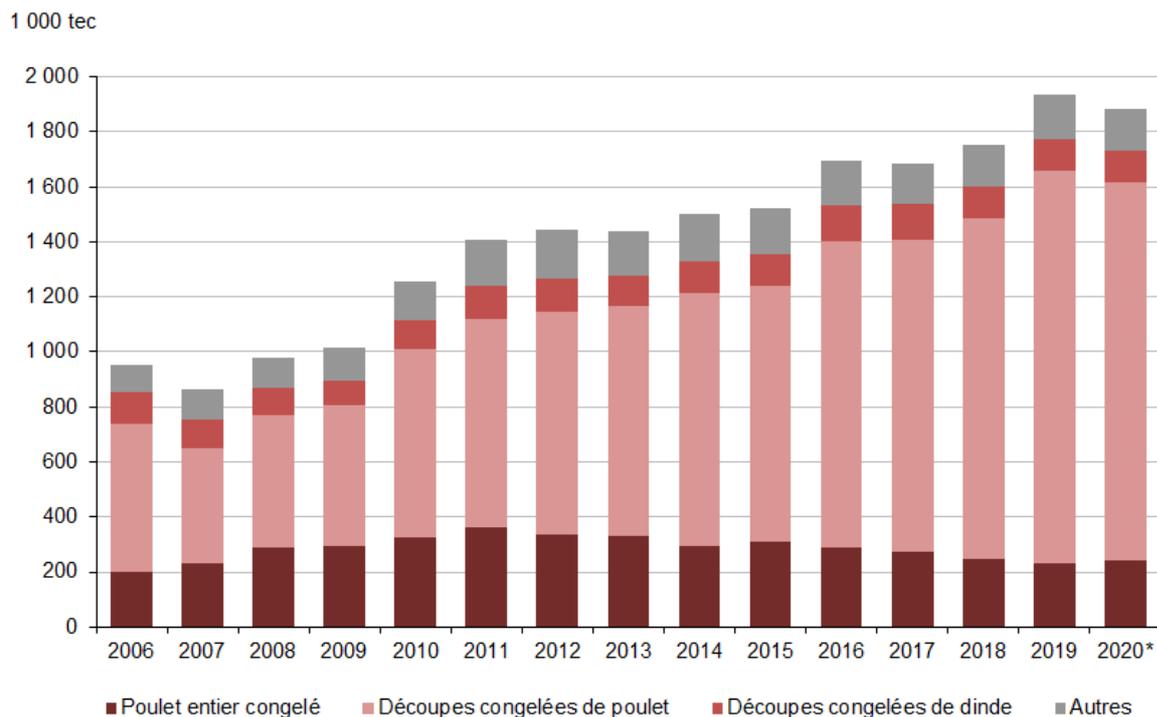
En valeur



*Estimations (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)

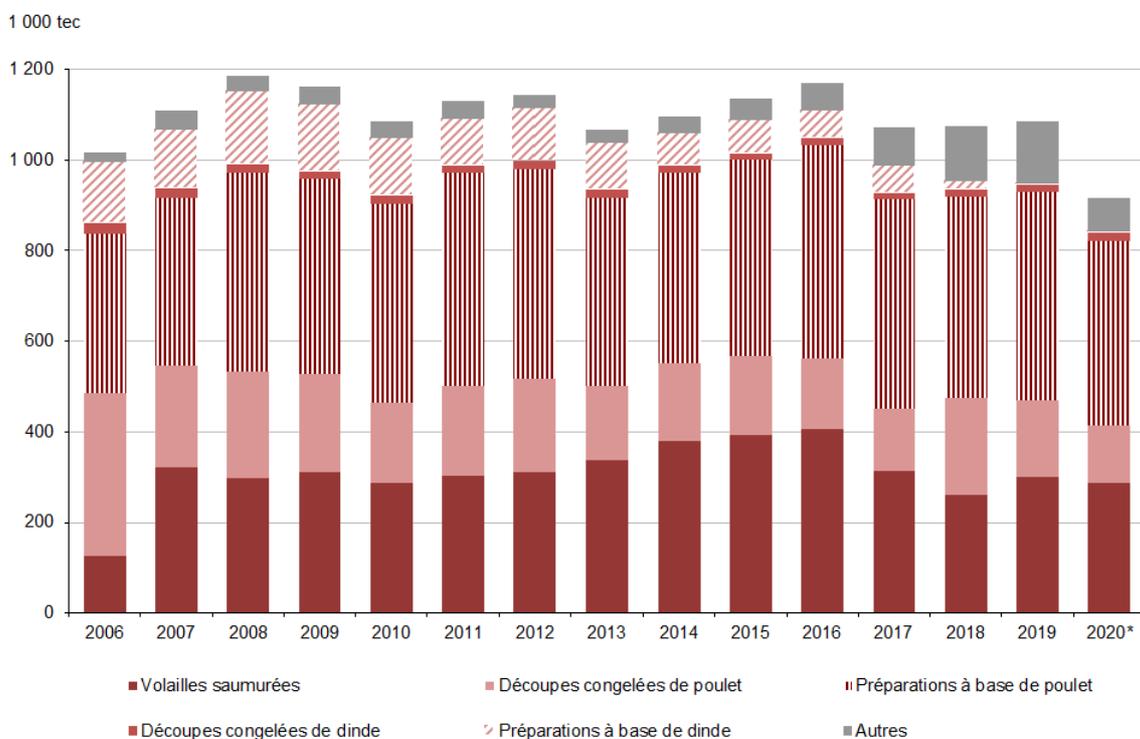
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

Structure des exportations européennes de viandes de volailles



*Estimations (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)
 Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

Structure des importations européennes de viandes de volailles



*Estimations (UE à 27 jusqu'en 2012, UE à 28 à partir de 2013)
 Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

Destinations des exportations européennes de viandes de volailles

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Russie	0	0	1	1	1	75,7
Proche et Moyen Orient	192	170	142	120	109	-9,6
Afrique Subsaharienne	779	679	725	787	801	1,7
Asie de l'Est	335	353	384	486	456	-6,1
Autres	390	481	502	544	514	-5,5
TOTAL	1 697	1 684	1 754	1 938	1 881	-2,9

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française

Origines des importations européennes de viandes de volailles

1 000 tec	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Brésil	603	493	360	361	348	-3,6
Thaïlande	413	402	459	461	385	-16,5
Ukraine	52	83	135	137	110	-20,0
Autres	105	95	121	126	74	-41,3
TOTAL	1 172	1 073	1 075	1 086	917	-15,5

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Eurostat et douane française



LAITS

Le marché français du lait de vache

› La crise sanitaire a mis un coup de frein à une collecte de lait de vache qui s'annonçait dynamique en début d'année

En 2020, la collecte française de lait de vache a atteint son plus haut niveau depuis 2015, un niveau qui reste toutefois en retrait de 2 % par rapport aux maximums enregistrés en 2014 et 2015. La tendance était nettement haussière au 1^{er} trimestre 2020 (+ 2,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019) mais des événements successifs à partir du mois d'avril ont entamé cette bonne dynamique et conduit à une hausse annuelle de 0,5 %, soit de 110,7 millions de litres.

La crise sanitaire mondiale en premier lieu a perturbé la collecte de lait. Touchant dès janvier la Chine, un des principaux pays importateurs de produits laitiers et client significatif pour la France et l'Union européenne, la Covid-19 a entraîné une perturbation des flux à l'entrée du pays (absentéisme des douaniers) et dans le pays (perturbation des transports en raison du confinement et du manque de conducteurs), provoquant des blocages de containers dans les ports. Le fret aérien a également été réduit. Le développement de l'épidémie en France a conduit les autorités françaises à mettre en place un confinement quasi strict de la population à partir du 17 mars, accompagné d'une fermeture de la restauration commerciale (restaurants, hôtellerie) et pour partie de la restauration collective (établissements scolaires et une large partie des restaurants d'entreprises). Outre ces chamboulements dans les débouchés des produits laitiers, le manque de personnel dans les industries laitières (pour cause de maladie ou de garde d'enfants) a fait craindre des difficultés pour collecter et transformer la totalité du lait au moment du pic de collecte. Les opérateurs ont donc demandé aux éleveurs laitiers de réduire leur production de lait, une demande appuyée par l'interprofession laitière (le Cniel) qui a mis en place un dispositif d'incitation financière à la limitation de production sur le mois d'avril (320 €/1 000 l de lait non produit, pour une réduction de 2 à 5 % par rapport à avril 2019), afin d'atténuer le pic de collecte saisonnier et d'éviter à la filière de devoir jeter du lait. D'après le bilan communiqué par le Cniel, ce dispositif a permis de réduire de 48 millions de litres la collecte du mois d'avril. En 2020, la hausse de la collecte s'est ainsi arrêtée environ quinze jours plus tôt que traditionnellement, pour un maximum atteint inférieur aux années précédentes : pour la première fois depuis juillet 2019, la collecte a reculé par rapport au même mois de l'année précédente en avril 2020 (- 0,6 %).

Cette modération de la collecte au mois d'avril a concerné également la filière biologique, pour laquelle la saisonnalité est encore plus marquée qu'en conventionnel ce qui faisait craindre un accroissement du déclassement, mais aussi les filières AOP, particulièrement touchées par les mesures de confinement. Les fromageries artisanales situées dans les bassins AOP ont subi des chutes de commande de 25 % à 60 % en mars, la vente des fromages à la ferme a été réduite, les marchés ont été fermés... autant de facteurs qui ont conduit les organismes de défense et de gestion (ODG) des AOP (dans le Jura, les Savoies, le Massif central) à prendre des mesures de contingentement plus contraignantes pour limiter les volumes de fromages produits et éviter leur dévalorisation.

Le ralentissement de la collecte a été facilité par des conditions météorologiques sèches en avril, ce qui a affecté la pousse de l'herbe. Depuis quelques années, la météo impactent significativement la production de lait et 2020 n'a pas fait exception : sécheresse au printemps – été, épisodes de températures caniculaires en août puis à nouveau en septembre qui pénalisent directement la productivité des vaches : en effet, dès une température de 22°C et une humidité relative de 50 %, les vaches laitières subissent un stress léger réduisant leur production de lait. Les reprises de la collecte qui ont pu être observées en juillet et début septembre ont rapidement avorté.

Les conditions climatiques ont également des effets sur la qualité des fourrages et les rendements des récoltes, et donc sur l'alimentation des vaches, ce qui peut aussi expliquer le retrait de la collecte sur les trois derniers mois de l'année.

Enfin, la tendance à la réduction du cheptel de femelles laitières, observée depuis 2015, s'est renforcée en 2020, expliquant également le manque de dynamisme de la collecte de lait. Au 1^{er} janvier 2020, le cheptel de femelles de plus de 24 mois était en repli de 3,1 % par rapport au 1^{er} janvier 2019 (- 131,5 milliers de têtes) et de 6,4 % par rapport au 1^{er} janvier 2014 (- 281,4 milliers de têtes). Une première accélération de la baisse du cheptel de femelles laitières de plus de

24 mois avait été observée à l'automne 2019 ; une nouvelle chute consécutive a été constatée l'automne 2020. Moins de génisses sont entrées en production et toutes les vaches réformées n'ont donc pas été remplacées, un phénomène d'autant plus notable que les abattages de vaches laitières ont progressé en 2020 (+1,2 %). Cette décapitalisation est aussi liée aux cessations d'activité, supérieures aux installations de nouveaux éleveurs laitiers et qui ne sont plus compensées par les agrandissements des cheptels des exploitations toujours actives. Il semble toutefois que l'amélioration de la productivité des vaches compense, au moins en partie, le déficit d'animaux, ce qui explique la légère hausse de la collecte en 2020.

› Les fabrications des produits laitiers de grande consommation ont profité de l'accroissement de la demande des ménages français, notamment au printemps

Les fabrications de produits laitiers ont été fortement perturbées en 2020 par les mesures exceptionnelles, entre confinements, couvre-feux, fermeture d'une grande partie de la restauration hors domicile, arrêt de l'activité des marchés au mois d'avril. Lors du 1^{er} confinement, entre le 17 mars et le 11 mai, la demande s'est reportée sur les achats dans tous les circuits de distribution au détail. Certains produits ont profité de cette explosion de la demande des ménages : il s'agit des produits stockables, basiques (lait, crème, beurre), qui permettent de cuisiner (beurre, crème, fromages ingrédients) ou qui se consomment préférentiellement à la maison (yaourts, fromages blancs, petits suisses, desserts lactés). À l'inverse, certains produits ont manqué de débouchés, tels que les fromages AOP. Les difficultés logistiques pour exporter ont pénalisé, au moins temporairement, les produits industriels laitiers, en particulier les poudres. Tous ces facteurs ont provoqué des ruptures de tendances, parfois longues, sur l'évolution des fabrications de produits laitiers.

Les fabrications de **lait conditionné**, en perte de vitesse depuis 2014, se sont redressées en 2020 (+1,3 %), grâce à un fort rebond entre mars et juin. Il s'agit d'une inversion de tendance notable mais les volumes sont toutefois restés inférieurs à ceux de 2018. Le segment du lait UHT, qui représente 93 % des volumes, a tiré cette croissance (+1,5 %).

Autres produits dont les fabrications étaient devenues presque structurellement baissières, les **yaourts et desserts lactés** ont vu leurs volumes croître de 1,7 %. Les yaourts sont entièrement responsables de cette hausse (+2,8 %) alors que les desserts lactés frais ont reculé de 0,3 %, une baisse toutefois limitée comparativement à celle de 4,7 % enregistrée entre 2018 et 2019. Comme pour les yaourts, les fabrications de desserts lactés frais ont progressé en mars et avril, puis à nouveau en juin, septembre et novembre, mais ces hausses n'ont pas permis de compenser totalement les replis observés les autres mois de l'année. Les desserts lactés de conserve en revanche n'ont pas profité du confinement et leur production a diminué en 2020, par rapport à un haut niveau atteint en 2019.

Les fabrications de **fromages blancs et petits suisses**, dynamiques sur les quatre premiers mois de l'année, se sont inscrites sur des niveaux inférieurs à ceux de 2019 à partir du mois de mai, entraînant un repli annuel de 0,6 %. Bien que toujours baissière, la tendance a toutefois ralenti par rapport aux années précédentes (-4,3 % entre 2018 et 2019).

Pour répondre à une demande soutenue des ménages en matières grasses, les fabrications de crème et de beurre se sont renforcées en 2020. Si les volumes de **matières grasses solides** (MGS) ont augmenté de 0,7 % globalement, cette croissance est liée à la production de beurre (+1,1 %) exclusivement puisque celle de MGLA (matière grasse laitière anhydre) a décliné (-1,3 %).

Alors que l'on aurait pu s'attendre à un essor des crèmes longue conservation, notamment au moment des confinements, car stockables, ce sont les crèmes fraîches, probablement préférées pour cuisiner, qui se sont démarquées en 2020 (+2,4 %) et particulièrement en mars et avril (avec des hausses de 11 % ces deux mois). Il s'agit pour ces produits de la seconde année de croissance, comme pour l'ensemble de cette famille des **crèmes** (+0,3 %, compte tenu de la part prépondérante des crèmes longue conservation). À 478 milliers de tonnes, les fabrications de crème ont atteint un nouveau niveau record en 2020.

Les fabrications de ces matières grasses (MGS et crèmes) ont bénéficié du recul de celles de fromages, et donc de la moindre utilisation de matière grasse laitière dans ces produits. En effet, la production de **fromages** au lait de vache (hors fondus) a diminué de 2,6 % en 2020, alors que

la tendance était haussière depuis plusieurs années. Avec un volume total de 1 158 milliers de tonnes, les fabrications sont repassées sous le niveau de 2016. En croissance sur le 1^{er} trimestre, elles ont décroché au 2^e trimestre face à la perturbation de leurs débouchés.

La plupart des familles de fromages ont été concernées par cette baisse, que ce soit les fromages ingrédients, types edam, gouda pour les pâtes pressées non cuites (PPNC) ou les fromages AOP (suite à la demande de réduction des volumes de nombreuses ODG). Ainsi, les fromages PPNC ont enregistré une baisse de 2,6 % de leurs fabrications et les pâtes persillées de 3,9 %. La hausse des fabrications de fromages à pâte fraîche s'est arrêtée en 2020 (- 7,1 %). En ce qui concerne les pâtes molles, le développement des fabrications de bries et coulommiers n'a pas suffi à compenser le repli des autres fromages (camembert notamment) de cette famille. L'effritement s'est donc poursuivi en 2020 (- 0,4 %). Le constat est similaire pour les fromages à pâte pressée cuite (PPC ; - 0,4 %), malgré l'accroissement des fabrications d'emmental, en particulier entre mars et juin. Les autres PPC tels que le comté et le beaufort ont perdu des volumes. Les fabrications de fromages à pâte filée, comme la mozzarella, ont diminué de 17,0 %, en lien avec l'arrêt temporaire d'un site.

Coproduit des fromages, la **poudre de lactosérum** a vu ses fabrications évoluer dans le même sens, avec un repli global de 3,2 %. Il s'agit de la 3^e année consécutive de baisse. Pourtant, la demande asiatique, et chinoise en particulier, semble être repartie en 2020 dans un contexte de recapitalisation du cheptel de porcs après la chute due à l'épisode de fièvre porcine africaine.

Les fabrications de **poudre de lait écrémé** ont ralenti entre mars et juin, pour limiter l'offre au moment où les exportations étaient plus difficiles (moindre demande de l'Asie, difficultés logistiques). Grâce à une reprise à partir de juillet et un début d'année dynamique, les fabrications annuelles se sont établies en hausse de 1,6 % par rapport à 2019, sans retrouver toutefois les niveaux les plus élevés enregistrés entre 2014 et 2016, avant la crise de 2017-18 liée à l'encombrement du marché de la poudre de lait écrémé.

La tendance a été nettement à la hausse en 2020 pour les fabrications de **poudre grasse**, après le décrochage observé en 2019. La Nouvelle-Zélande a été moins présente sur le marché mondial ce qui a laissé quelques opportunités de développement à ses concurrents.

Le redressement des fabrications de **poudre infantile**, constaté en 2019 après le déficit de 2018, s'est poursuivi en 2020 (+ 5,6 %). Elles ont ainsi atteint leur plus haut niveau, alors que les exportations françaises ont fléchi cette année.

› Le solde des échanges français de produits laitiers s'est amélioré pour la 2^e année consécutive, grâce à une réduction des importations

En 2020, le solde des échanges français de produits laitiers en valeur a de nouveau progressé, pour atteindre + 3,48 milliards d'euros, son plus haut niveau sur les cinq dernières années. Il a ainsi gagné 199 millions d'euros par rapport à 2019. Cette amélioration est toutefois à nuancer, car elle est liée à une contraction des importations de 5,0 % (- 199 millions d'euros) et non à un développement des exportations, qui sont restées stables. Au niveau global de la filière, la part des produits d'origine française dans la consommation du pays a donc augmenté en 2020 ; ou autrement dit, une proportion plus importante de la matière sèche utile collectée dans les exploitations laitières françaises a été destinée à la fabrication de produits laitiers consommés en France, aux dépens de la part destinée à l'exportation.

Autre fait notable en 2020 : la France important plus de 98 % de ses produits laitiers auprès de l'Union européenne, c'est avec cette zone plus particulièrement que son solde s'est amélioré, un constat nouveau alors que la tendance était à l'érosion du solde avec les partenaires européens. En revanche, le solde du commerce avec les pays tiers s'est dégradé en 2020, faute d'exportations suffisamment dynamiques.

L'année 2020 marque une rupture dans les évolutions du commerce de matières grasses. Le solde des échanges de **crème**, déficitaire depuis 2006 en valeur, est redevenu positif en 2020, atteignant + 28,7 millions d'euros. Après deux ans de solde négatif en volume, la France est également devenue exportatrice nette de crème en 2020 : les importations de crème vrac en particulier ont fortement reculé (- 13,5 % en volume), alors que les exportations de ce produit se sont redressées (+ 6,1 %).

Si le solde des échanges de **matières grasses solides** est resté négatif en 2020, que ce soit en valeur (- 275,4 millions d'euros) ou en volume (- 112,8 milliers de tonnes), il s'est largement amélioré dans les deux cas, grâce à un repli des importations, plus important que celui des exportations. C'est plus particulièrement au mois d'avril (et dans une moindre mesure en janvier) que les achats ont chuté. Le ralentissement des exportations a été observé au 2nd semestre et a essentiellement concerné les ventes auprès des autres membres de l'Union européenne.

Les produits de grande consommation ont contribué à l'amélioration du solde français du commerce de produits laitiers en valeur. Le solde des échanges de **lait liquide** a progressé de 16 millions d'euros et celui de **yaourts et laits fermentés** de 12 millions d'euros. Ces produits étaient pourtant en perte de vitesse en 2019, en raison de moindres exportations. Celles-ci se sont redressées en 2020, en valeur, pour les deux familles de produits. En volume néanmoins, le solde des échanges de yaourts et laits fermentés a continué à s'effriter (surtout pour les yaourts), évoluant en ce sens comme les exportations. Le lait liquide s'en sort mieux, avec une hausse du solde de 53 milliers de tonnes, grâce à un redressement des ventes de lait vrac et un repli des importations (sur le vrac et le conditionné).

Certains produits industriels ont également participé au regain du commerce de produits laitiers. Après une année 2019 morose, marquée par une réduction des exportations, la **poudre grasse** a enregistré une amélioration de son solde, en volume comme en valeur. Deux éléments expliquent cette inversion de tendance : un recul des importations tout d'abord ; une reprise des exportations ensuite, dans un contexte plus facile qu'en 2019 avec une moindre présence de la Nouvelle-Zélande sur le marché mondial, et grâce à des fabrications plus importantes. La France a ainsi retrouvé des parts de marché en Algérie, aux dépens de la Nouvelle-Zélande. L'Algérie est redevenue son 1^{er} client, alors que ce pays n'était plus que son 4^e débouché en 2019. En volume, le solde des échanges de **poudre de lait écrémé** est resté quasiment stable par rapport à 2019 : si les exportations ne sont pas parvenues à se maintenir au niveau de 2019 (année qui a bénéficié de volumes de poudre d'intervention donc d'une offre plus abondante), les importations se sont réduites d'autant. En valeur toutefois, grâce à une revalorisation du prix de la poudre de lait écrémé, en particulier au 1^{er} trimestre 2020, le solde des échanges de ce produit s'est amélioré en 2020, à la fois avec l'Union européenne et avec les pays tiers. Les volumes exportés se sont renforcés vers les principaux clients : les Pays-Bas, l'Algérie, la Chine, la Belgique... alors que les ventes vers l'Asie ont eu tendance à reculer (Corée du Sud, Malaisie, Indonésie, Philippines, Thaïlande...).

Les **fromages** sont les plus gros contributeurs au solde positif de la France en valeur. Néanmoins, leur solde s'est à nouveau dégradé en 2020, pour la 4^e année consécutive, sur un rythme qui s'est accéléré par rapport à 2019 (- 12,2 %, contre - 5,8 % entre 2018 et 2019). À + 1,24 milliard d'euros, le solde du commerce de fromages ne contribue plus qu'à hauteur de 35,6 % au solde des échanges français de produits laitiers, contre 47,3 % en 2016. En volume également le solde s'est dégradé, pour tomber à + 254,0 milliers de tonnes (- 46 millions d'euros par rapport à 2019). Cette dégradation du solde est liée à une hausse des importations de fromages qui se confirme d'année en année et qui a été renforcée en 2020 par la baisse des fabrications, dans un contexte de demande française croissante. Hors fromages fondus, tous les types de fromages ont connu ce développement des importations, qui s'est accompagné d'une diminution des exportations (sauf pour les fromages PPNC) La France s'est approvisionnée en fromages auprès de ses proches voisins européens : l'Italie tout d'abord, qui dispose d'une offre large de fromages (parmesan, mascarpone, gorgonzola, mozzarella...), l'Allemagne et les Pays-Bas également, pour les pâtes pressées en particulier. Leurs ventes vers le marché français ont progressé en 2020. Ces pays sont aussi des concurrents de la France sur le marché européen. La France a ainsi perdu des parts de marché en 2020 vers le Royaume-Uni, son 2^e client en 2019, l'Espagne, l'Italie et le Luxembourg, mais aussi vers les États-Unis.

Le repli des exportations françaises de fromages est lié également à la réduction des fabrications sur ces produits et donc à de moindres disponibilités pour l'exportation. C'est également le cas pour la **poudre de lactosérum**, pour lequel le manque d'offre s'est traduit par un recul de 2,6 % des exportations et une hausse de 11,9 % des importations (en volume). Le solde du commerce de ce produit s'est donc dégradé, passant pour la 1^{ère} fois sous la barre des + 200 milliers de

tonnes. Les exportations ont reculé à la fois vers l'Union européenne, même si les ventes vers les Pays-Bas, 1^{er} débouché de la France, se sont accrues, et vers les pays tiers, notamment la Chine et l'Indonésie, 2^e et 3^e clients respectivement.

Le commerce de **poudre infantile** s'était largement développé en 2019, avec une augmentation de 100 millions d'euros du solde (mais d'à peine 6 000 tonnes). La tendance s'est inversée en 2020 : en valeur, le solde a perdu 86 millions d'euros ; en volume, 13 000 tonnes. Cette dégradation s'explique à la fois par une rétractation des exportations et une progression des importations. C'est avec les pays tiers, qui absorbent les deux tiers des exportations en 2020, que le commerce s'est dégradé. La Chine a réduit ses achats de poudre infantile française pour la 2^e année consécutive. Elle reste toutefois le 1^{er} client de la France, devant l'Algérie, qui a également diminué ses approvisionnements en 2020.

› Les prix des produits laitiers industriels ont décroché au printemps, conséquence de la crise sanitaire mondiale, avant de se redresser

Les prix des produits laitiers industriels ont été fortement impactés en 2020 par la crise sanitaire et ses diverses conséquences ; les évolutions ont été similaires au fil des mois pour tous les produits (beurre, poudre de lait écrémé, poudre grasse, poudre de lactosérum).

Les signaux étaient plutôt « au vert » en début d'année. Allégé des stocks d'intervention, le prix de la poudre de lait écrémé a commencé l'année à un niveau supérieur de 800 €/t environ à celui de janvier 2019. L'écart était d'environ 350 €/t pour le prix de la poudre grasse sur le mois de janvier. Les nouveaux contrats de beurre se signaient autour de 3 500 €/t et la poudre de lactosérum est passée de 700 €/t à 800 €/t entre mi-janvier et fin janvier, pour retrouver le niveau de 2019.

Néanmoins, suite aux difficultés d'exportations vers l'Asie en général et la Chine en particulier, les cours ont chuté à partir de la deuxième quinzaine de février et jusque fin avril, avant de se stabiliser à des niveaux bas, pas très loin des prix d'intervention pour le beurre et la poudre de lait écrémé. La poudre de lait écrémé a ainsi perdu 700 €/t en six semaines et le prix du lactosérum a diminué de 140 €/t, soit de 18 % de sa valeur. Le beurre a décroché de plus de 900 €/t en neuf semaines et la poudre grasse de 500 €/t.

La réduction de la collecte combinée à la reprise de la demande et dans une moindre mesure à l'ouverture du stockage privé européen ont redonné confiance au marché et ont conduit à une remontée des cours entre fin avril et mi-juin. Si le prix du beurre a quasiment retrouvé son niveau du début d'année, ceux des poudres sont restés inférieurs. Le prix de la poudre de lait écrémé par exemple a repris environ 300 € pour s'établir autour de 2 100 €/t.

Le 2nd semestre a été caractérisé par une globale stabilité des cours, face à des marchés calmes et des opérateurs attentistes, dans l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire et de la demande, que ce soit à l'exportation ou pour le marché national.

En moyenne sur l'année 2020, le prix de la poudre de lait écrémé s'est établi à 2 222 €/t, en hausse de 3,7 % par rapport à 2019, grâce aux bons deux premiers mois. Le prix du beurre contrat a perdu 18,9 % de sa valeur de 2019, à 3 421 €/t ; celui de la poudre grasse a diminué de 6,2 %, à 2 787 €/t. Le prix de la poudre de lactosérum a progressé pour la 2^e année consécutive (+ 1,1 %), pour atteindre une moyenne annuelle de 716 €/t.

› Le prix du lait payé au producteur s'est inscrit sous le niveau de 2019 à partir du mois d'avril, alors que les coûts de production se sont sensiblement renforcés

Depuis octobre 2018, le prix réel du lait conventionnel était inscrit chaque mois sur un niveau supérieur à celui de l'année précédente. C'était encore le cas au 1^{er} trimestre 2020. La tendance s'est toutefois inversée alors que la situation s'est tendue au printemps dans la filière laitière en raison de la crise sanitaire, avec un risque de déséquilibre entre l'offre et la demande. En parallèle aux incitations à la réduction de production laitière, nombreux sont les opérateurs français à avoir annoncé dès le mois de mars des baisses des prix pour le 2^e trimestre. La chute des cours des produits industriels a également impacté le prix du lait. Ainsi, à partir du mois d'avril, le prix réel du lait conventionnel est passé sous les niveaux de 2019. La baisse saisonnière

du prix a notamment été nettement plus prononcée que l'année précédente et des écarts de 9 € à près de 13 €/1000 l selon les mois ont pu être constatés entre avril et septembre. Le décrochage s'est à nouveau accentué en fin d'année, avec un prix inférieur de 10,1 € en novembre par rapport à 2019.

En moyenne sur 11 mois, le prix réel du lait conventionnel s'est établi à 353,8 €/1 000 l, en repli de 4,4 € par rapport à la moyenne de 11 mois 2019. À 329,2 €/1000 l, le prix standard du lait conventionnel a perdu 5,3 € en moyenne sur 11 mois par rapport à 2019.

En parallèle, les coûts de production, représentés par l'Ipampa (indice des prix d'achat des moyens de production agricoles) de l'Idele, ont diminué au fil des mois, avant de croître à partir du mois d'août pour finir l'année à un niveau supérieur à celui de janvier 2020. En cumul, l'Ipampa est resté stable par rapport à 2019. Les postes « énergie » et « engrais » ont fortement fléchi sur le 1^{er} semestre pour le premier, tout au long de l'année pour le second, compensant l'augmentation des coûts liés à l'achat d'aliment (qui représentent un tiers des coûts de production de l'Ipampa). Mais l'accélération de la hausse des coûts des aliments achetés au 2^e semestre, dans le sillon de celle des céréales et oleoprotéagineux, explique l'évolution haussière de l'Ipampa en fin d'année.

Entre des coûts de production supérieurs à ceux de 2019 et un recul du prix du lait, l'indice MILC (marge Ipampa lait de vache sur coût total indicé) de l'Idele montre une dégradation de la marge des producteurs laitiers en 2020.

› Le développement « forcé » de la consommation à domicile en 2020 a entraîné un accroissement des achats de l'ensemble des produits laitiers

La fermeture de la restauration commerciale pendant presque la moitié de l'année, le confinement du printemps, puis dans une moindre mesure celui de l'automne, le développement du télétravail sont autant de facteurs qui ont contribué à l'accroissement des achats des ménages français pour leur consommation à leur domicile principal en 2020 (données fournies par le panel consommateur de Kantar Worldpanel, sur les 11 premiers mois de l'année). Toutes les catégories de produits laitiers ont en effet enregistré des hausses, y compris celles qui avaient tendance à désertter les paniers des Français depuis quelques années.

- C'est notamment le cas du **lait liquide conditionné**, dont les volumes achetés ont progressé de 5,1 % en 2020. Le segment le plus important de ce rayon, le lait standard UHT demi-écrémé, a contribué à cette croissance (+ 3,5 %), mais ce sont les laits spécifiques (qui englobent le lait dé lactosé, le lait aromatisé, le lait vitaminé, le lait de croissance) qui ont connu les plus fortes hausses (+ 9,4 %).
- Les produits du rayon frais ont également retrouvé du dynamisme, que ce soit les **yaourts** (+ 2,4 %), les **desserts lactés frais** (+ 4,5 %) ou les **fromages frais** (+ 6,1 %). Malgré la poursuite du développement des produits ultra-frais aux laits de brebis (yaourts, fromages frais) et de chèvre (yaourts) et la concurrence qu'ils peuvent opposer, les achats de produits ultra-frais au lait de vache se sont donc redressés sur les trois types de produits.
- Les matières grasses ont été largement plébiscitées, car il s'agit de produits utilisés pour cuisiner. Ainsi, l'augmentation des ventes de **crème** s'est poursuivie en 2020 (+ 13,9 % sur 11 mois), et tous les conditionnements en ont profité : les crèmes longue conservation, dans la continuité des dernières années, mais aussi les crèmes fraîches et les crèmes aérosol. La demande en **beurre** a également fortement progressé en 2020 (+ 9,4 %), ce qui ne s'est pas fait aux dépens des autres produits de ce rayon : les matières grasses solides allégées ont continué à attirer des ménages et le repli des achats de margarine constaté depuis plusieurs années s'est arrêté.
- Enfin les achats de **fromages** au lait de vache ont enregistré une augmentation de 7,9 %, à laquelle toutes les familles de fromages ont contribué, y compris les fromages à pâte molle qui étaient encore en retrait en 2019. De même, les fromages AOP comme non AOP ont bénéficié de cet essor des achats, même s'il a été plus marqué pour les fromages non AOP. Les achats se sont faits préférentiellement dans les rayons libre-service (+ 9,3 %), aux dépens des rayons à la coupe (- 1,6 %) et de prédécoupe (- 2,1 %) : non seulement ces derniers ont été temporairement fermés au printemps, mais l'emballage des fromages a été une réassurance pour les ménages au plus fort de la crise sanitaire.

Si les évolutions annuelles sont positives en 2020, le gros des achats s'est concentré sur certains mois de l'année : en mars tout d'abord, avec des évolutions à deux chiffres pour le lait liquide (+ 28,1 %), le beurre (+ 23,3 %), la crème (+ 24,1 %), les fromages (+ 14,0 %) et des hausses de 7 à 9 % pour les produits ultra-frais. Les hausses se sont intensifiées en avril pour l'ensemble des produits, sauf le lait liquide : le « boom » de mars étant lié à un phénomène de stockage, la demande pour ce produit a ralenti par la suite, tout en restant largement supérieure à celle d'avril 2019. Le déconfinement au mois de mai a provoqué un ralentissement des achats des ménages pour leur consommation à domicile, qui sont parfois repassés sous le niveau de mai 2019. Seule la demande en crème et en beurre n'a pas ou peu faibli jusqu'au mois de juillet. Avec peu de vacances prises en juillet, les achats de ce mois ont été supérieurs à ceux de juillet 2019 ; et la tendance a été inverse au mois d'août, avec un repli généralisé des achats des ménages français pour leur consommation à leur domicile principal. L'annonce du 2^e confinement au mois d'octobre a entraîné une nouvelle hausse notable des volumes, dans des proportions cependant moins marquées que ce qui avait pu être constaté au printemps.

La croissance des achats de produits laitiers est liée à différents paramètres suivant les produits laitiers. Tous ont profité d'une augmentation des quantités achetées par acte d'achat, ce qui reflète notamment le phénomène de stockage du printemps. Pour la crème et le beurre, cela s'est accompagné aussi d'une hausse de la fréquence d'achat. En revanche, les achats ont été moins nombreux pour les produits ultra-frais. Enfin, le beurre se distingue par un accroissement du taux de pénétration (nombre de ménages ayant acheté le produit au moins une fois dans l'année).

En valeur, la progression des achats de produits laitiers en 2020 a été plus prononcée puisque la quasi-totalité des prix au détail ont crû par rapport à l'année précédente. Seuls les prix des desserts lactés frais et du beurre ont reculé, des replis toutefois modérés de respectivement 0,3 % et 0,5 %.

› Le lait biologique : la collecte de lait a progressé plus rapidement que les fabrications de produits finis et la consommation des ménages

La filière lait de vache biologique a poursuivi son développement en 2020. Le nombre de producteurs livrant du lait bio a continué à augmenter au cours du 1^{er} semestre, passant de 3 686 à 3 860, niveau auquel il s'est stabilisé sur le reste de l'année. Entre janvier 2017 et juillet 2020, il y a donc eu une hausse de 70 % du nombre d'exploitations livrant du lait de vache biologique.

La collecte de lait a progressé en 2020 de 11,6 %, une hausse certes moins marquée que celle des années précédentes mais qui reste conséquente. Elle devrait atteindre 1,1 milliard de litres et aura donc quasiment doublé par rapport au volume de 2016. Les augmentations ont été particulièrement soutenues au 1^{er} trimestre, avant que la collecte ne soit volontairement freinée au moment du pic. En effet, comme dans la filière conventionnelle, la crise sanitaire et la perturbation des débouchés a inquiété les opérateurs dans leur capacité à collecter et transformer tout le lait. Les éleveurs ont donc été incités à réduire leur production, ce qui est parfois passé par une baisse du prix du lait.

Les données de l'enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer indiquent en effet une dévalorisation du prix réel du lait biologique payé au producteur à partir du mois d'avril et qui s'est poursuivie jusqu'en juin, donc durant toute la phase de baisse saisonnière du prix. L'amélioration n'a cependant duré que le temps du mois de juillet, puisqu'en août et septembre, le prix réel a de nouveau décroché, retombant sous le niveau de 2019. En moyenne sur 11 mois, le prix réel s'est établi à 477,2 €/1 000 l, en repli de 1,3 € par rapport au même cumul de 2019. Alors que le prix du lait ne cessait de progresser depuis 2016, témoignant d'un bon équilibre du marché, celui-ci semble avoir été ébranlé en 2020. La crise sanitaire a probablement joué, mais ce n'est pas le seul élément d'explication.

L'offre en produits laitiers biologiques finis s'est développée en 2020, sur l'ensemble des produits, aussi bien le lait conditionné (qui représente la majorité des volumes), que le beurre et la crème, les yaourts et desserts lactés, les poudres de lait (majoritairement des poudres infantiles), ou que les fromages. Les fabrications ont été moins perturbées que dans les filières conventionnelle ou AOP car le mix-produit en bio est centré sur les produits de grande

consommation, principalement destinés au marché intérieur et peu tributaires de la volatilité de la demande du marché mondial.

Mais même si les fabrications ont connu un développement, il a été moins rapide que celui de la collecte, ce qui signifie qu'une part croissante de la matière sèche utile collectée n'a pas été transformée en produits finis biologiques, avec un déséquilibre plus prononcé sur la matière protéique que sur la matière grasse. Ces volumes, difficiles à évaluer, peuvent être destinés à des fabrications de produits biologiques vrac (pour l'exportation, pour les industries agroalimentaires – laitières ou non) ou peuvent être déclassés en produits non biologiques.

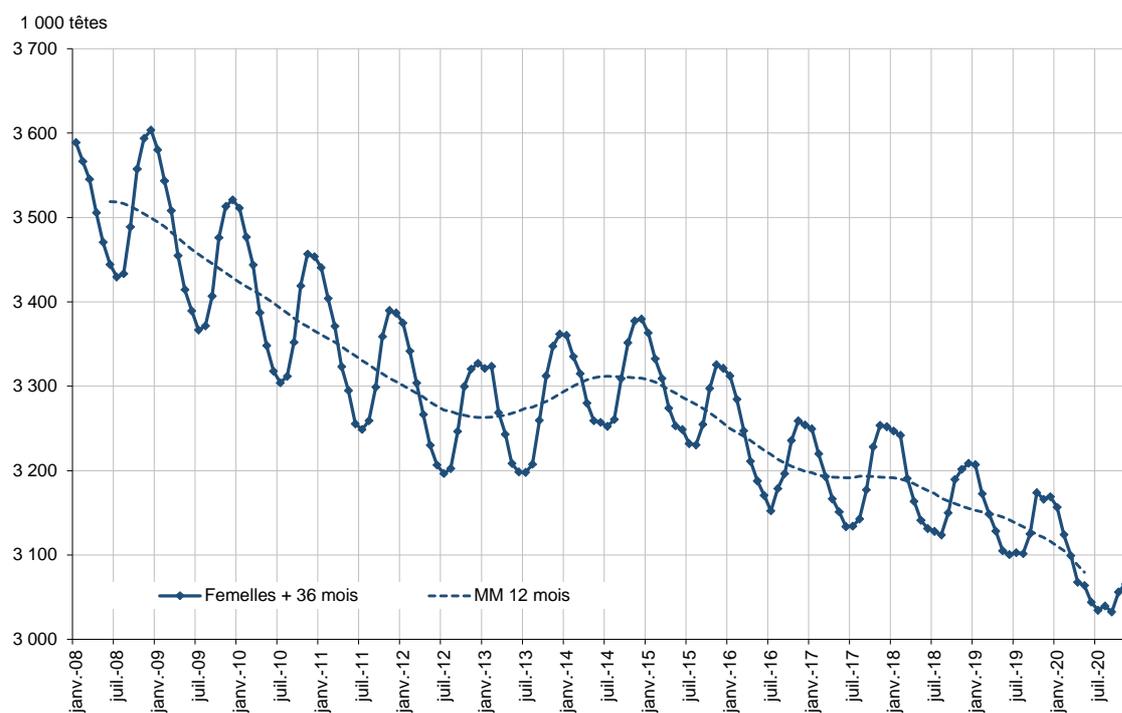
Enfin, le dernier élément qui a perturbé le marché du lait bio en 2020 est la consommation à domicile des ménages français (mesurée par le panel consommateur de Kantar Worldpanel). En effet, si la demande des ménages français a été soutenue au printemps, comme pour les produits conventionnels, à la faveur du confinement, des replis ont pu être constatés par la suite, certains mois, pour certains produits, entraînant une rupture notable de la constante croissance des achats observée jusque-là. En cumul sur 11 mois, les achats des yaourts et de fromages frais biologiques ont même affiché des baisses (respectivement - 8,0 % et - 6,0 %). Pour les autres produits, les hausses des volumes achetés apparaissent moins marquées que pour les produits conventionnels (à l'exception des desserts lactés frais). Ces constats sont d'autant plus à surveiller que la moindre consommation de produits laitiers biologiques à domicile n'a pas pu être compensée par des exportations, encore peu développées, ou par la restauration hors domicile, qui a souffert en 2020.

Cheptel de femelles laitières en France au 1^{er} avril

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Femelles de plus de 36 mois	3 211	3 167	3 164	3 128	3 068	-1,9
Femelles de 24-36 mois	1 143	1 162	1 154	1 109	1 038	-6,4
Total	4 354	4 329	4 318	4 237	4 105	-3,1

Source : FranceAgriMer d'après BDNI

Évolution du cheptel de femelles laitières de plus de 36 mois, au 1^{er} de chaque mois



Source : FranceAgriMer d'après BDNI

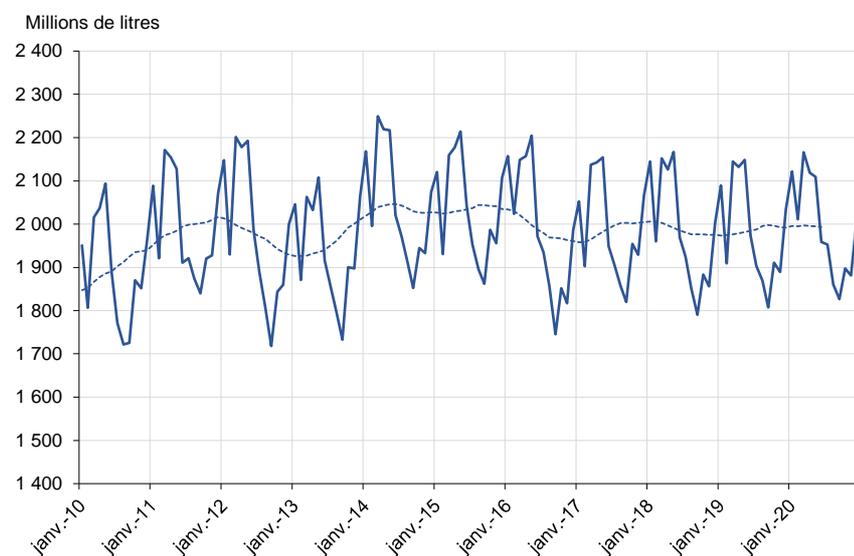
Collecte française de lait de vache

1 000 l	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Janvier	2 157 234	2 052 571	2 144 560	2 089 078	2 121 959	1,6
Février	1 953 873	1 902 270	1 960 179	1 909 221	2 011 357	5,3
Mars	2 148 310	2 137 443	2 151 808	2 144 664	2 166 306	1,0
Avril	2 156 998	2 142 581	2 126 340	2 131 863	2 118 917	-0,6
Mai	2 204 277	2 154 505	2 167 114	2 148 079	2 108 980	-1,8
Juin	1 972 013	1 948 988	1 968 756	1 973 289	1 958 549	-0,7
Juillet	1 934 585	1 906 388	1 925 009	1 903 549	1 952 949	2,6
Août	1 856 549	1 857 577	1 851 020	1 869 181	1 860 494	-0,5
Septembre	1 745 455	1 820 168	1 790 338	1 807 249	1 826 988	1,1
Octobre	1 851 923	1 954 355	1 883 676	1 911 163	1 897 288	-0,7
Novembre	1 817 172	1 929 499	1 856 462	1 889 089	1 881 678	-0,4
Décembre	1 985 997	2 066 404	2 002 776	2 035 515	2 017 195	-0,9
Total	23 784 386	23 872 749	23 828 038	23 811 940	23 922 660	0,5
Cumul 11 mois	21 798 389	21 806 345	21 825 262	21 776 425	21 905 465	0,6

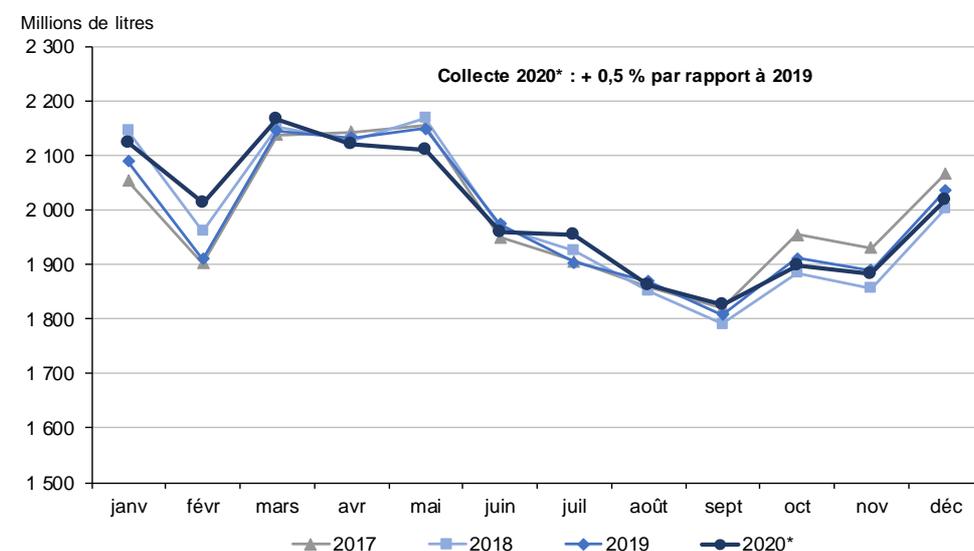
*Estimation pour le mois de décembre

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte mensuelle de lait de vache en France



Collecte mensuelle de lait de vache en France



*Estimation pour le mois de décembre

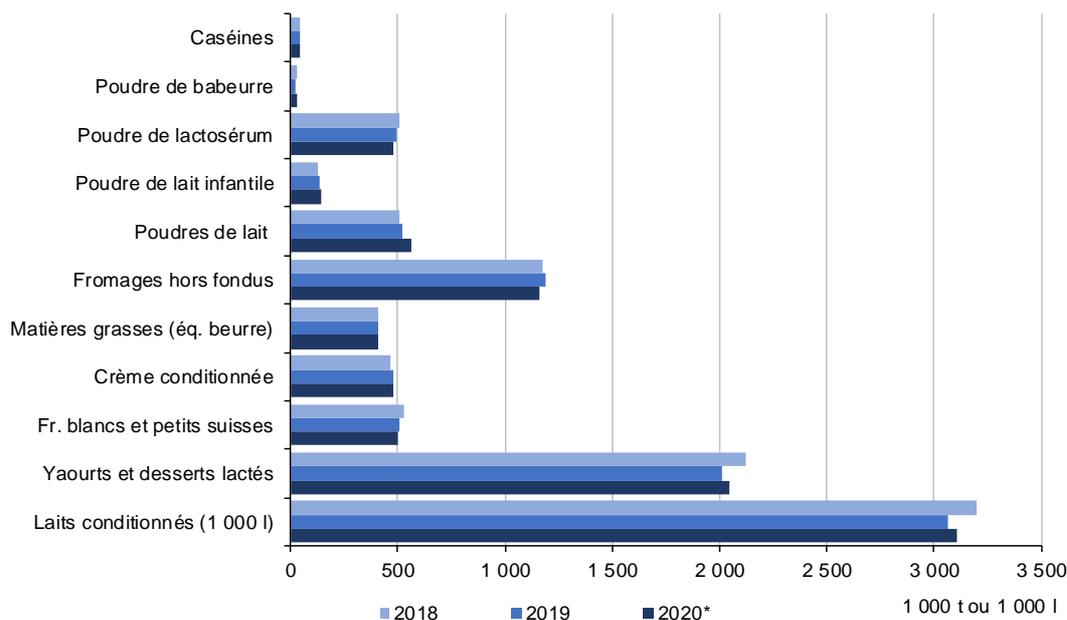
Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications de produits laitiers en France

1 000 t ou 1 000 l	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Laits conditionnés (1 000 l)	3 365	3 312	3 197	3 067	3 108	1,3
Lait UHT (1 000 l)	3 120	3 069	2 935	2 848	2 891	1,5
Yaourts et desserts lactés	2 228	2 159	2 121	2 013	2 048	1,7
Yaourts et laits fermentés	1 545	1 482	1 454	1 370	1 409	2,8
Desserts lactés frais	639	637	627	598	596	-0,3
Desserts lactés de conserve	45	40	40	45	43	-4,7
Fr. blancs et petits suisses	561	543	530	507	504	-0,6
Crème conditionnée	450	471	465	476	478	0,3
Crème fraîche	176	179	176	181	186	2,4
Crème longue conservation	275	292	289	295	292	-1,0
Matières grasses (éq. beurre)	430	402	412	406	409	0,7
Beurre	369	352	359	348	352	1,1
Fromages hors fondus	1 168	1 175	1 175	1 189	1 158	-2,6
PPC	328	336	332	339	338	-0,4
<i>dont Emmental</i>	<i>247</i>	<i>252</i>	<i>248</i>	<i>255</i>	<i>256</i>	<i>0,5</i>
PPNC	245	243	244	243	237	-2,6
Pâtes molles	408	406	405	406	405	-0,4
<i>dont Camembert</i>	<i>89</i>	<i>90</i>	<i>89</i>	<i>88</i>	<i>87</i>	<i>-1,1</i>
Pâtes fraîches	63	64	70	72	67	-7,1
Pâtes persillées	37,5	38,7	37,4	37,7	36,2	-3,9
Pâtes filées	85	88	86	90	75	-17,0
Poudres de lait	586	558	505	524	560	6,9
Poudre de lait 0% MG	388	353	333	370	376	1,6
Poudre réengraissée	56	59	56	45	52	14,0
Poudre de 1,5 à 25,9 % MG	52	53	26	31	41	34,4
Poudre de lait >26 % MG	90	94	90	78	91	16,8
Poudre de lait infantile	133	142	126	137	144	5,6
Poudre de lactosérum	541	544	510	492	476	-3,2
Poudre de babeurre	28	29	27	26	28	10,9
Caséines	37	45	46	45	43	-5,6

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer *Estimations

Fabrications de produits laitiers en France



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

*Estimations

Commerce extérieur français de produits laitiers en volume

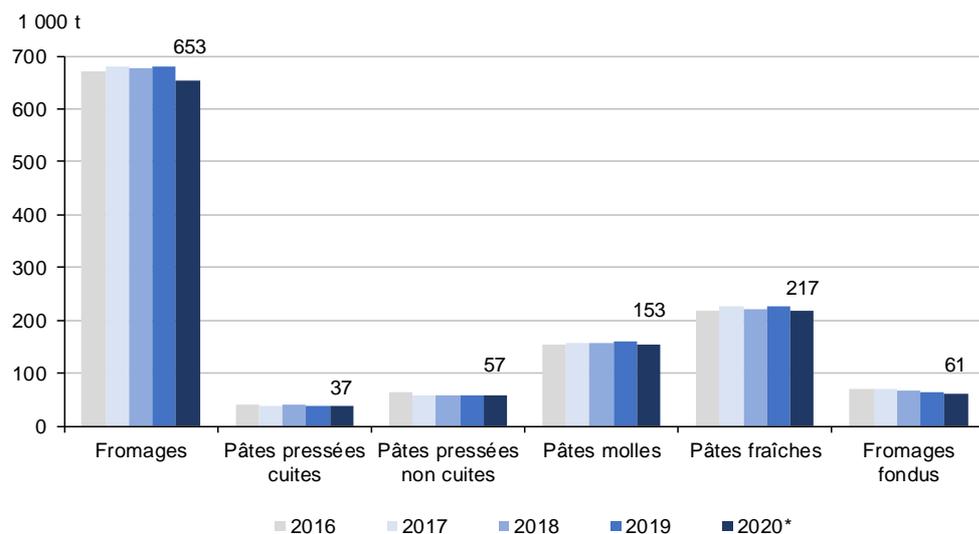
Exportations (1 000 tonnes)	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Lait liquide	962	809	836	740	765	3,5
<i>Conditionné</i>	364	353	330	321	277	-13,5
<i>Vrac</i>	599	456	506	419	489	16,6
Yaourts et laits fermentés	417	392	388	343	337	-1,6
<i>Yaourts</i>	229	208	191	155	148	-4,6
Crème	201	188	164	162	172	6,1
<i>Conditionnée</i>	90	110	95	97	93	-3,5
<i>Vrac</i>	111	78	70	65	79	20,7
Fromages	671	679	677	680	653	-3,9
<i>Pâtes pressées cuites</i>	40	38	40	38	37	-3,8
<i>Pâtes pressées non cuites</i>	63	57	57	57	57	1,4
<i>Pâtes molles</i>	153	157	158	160	153	-4,0
<i>Pâtes fraîches</i>	217	227	222	227	217	-4,7
<i>Fromages fondus</i>	69	69	66	64	61	-4,5
Beurre & MGLA	99	100	91	94	91	-3,2
Poudre infantile	148	172	185	184	175	-4,7
Poudre de lait écrémé	234	229	225	272	265	-2,9
Poudre de lait entier	85	81	73	69	78	13,2
Poudre de lactosérum	336	313	298	278	270	-2,6

Importations (1 000 tonnes)	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Lait liquide	290	236	170	162	134	-16,9
<i>Conditionné</i>	175	128	102	75	66	-12,5
<i>Vrac</i>	115	108	69	86	68	-20,7
Yaourts et laits fermentés	83	84	92	97	96	-0,5
<i>Yaourts</i>	47	46	49	50	49	-1,1
Crème	161	163	166	171	148	-13,5
<i>Conditionnée</i>	86	67	78	86	82	-4,8
<i>Vrac</i>	75	96	87	84	65	-22,4
Fromages	333	350	364	380	399	5,0
<i>Pâtes pressées cuites</i>	57	51	55	58	60	3,2
<i>Pâtes pressées non cuites</i>	63	59	61	65	66	1,0
<i>Pâtes molles</i>	4	5	6	6	6	5,4
<i>Pâtes fraîches</i>	90	105	104	111	127	14,3
<i>Fromages fondus</i>	35	35	36	37	35	-5,2
Beurre & MGLA	207	217	228	220	204	-7,5
Poudre infantile	42	38	42	35	39	12,6
Poudre de lait écrémé	34	30	37	42	35	-15,3
Poudre de lait entier	36	36	39	45	36	-20,4
Poudre de lactosérum	71	74	62	68	77	11,9

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

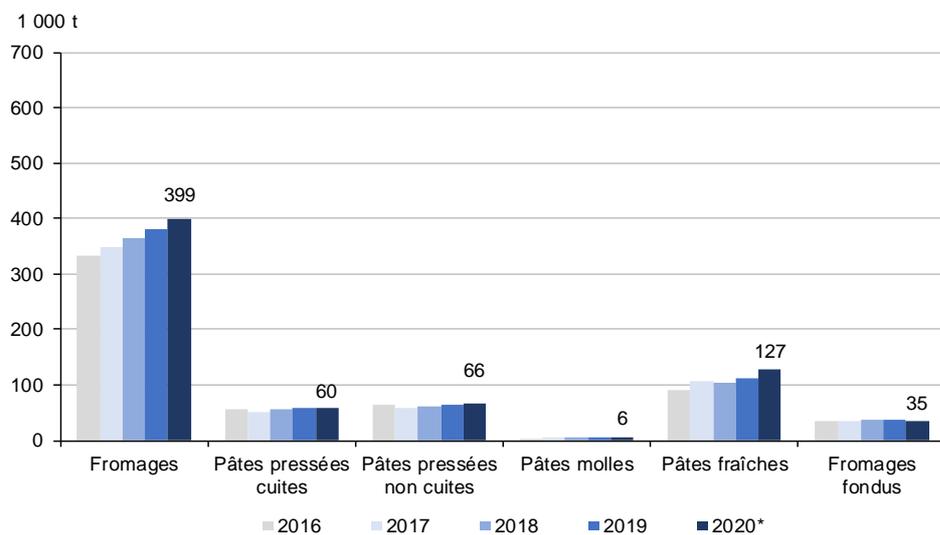
Exportations françaises de fromages



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Importations françaises de fromages



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

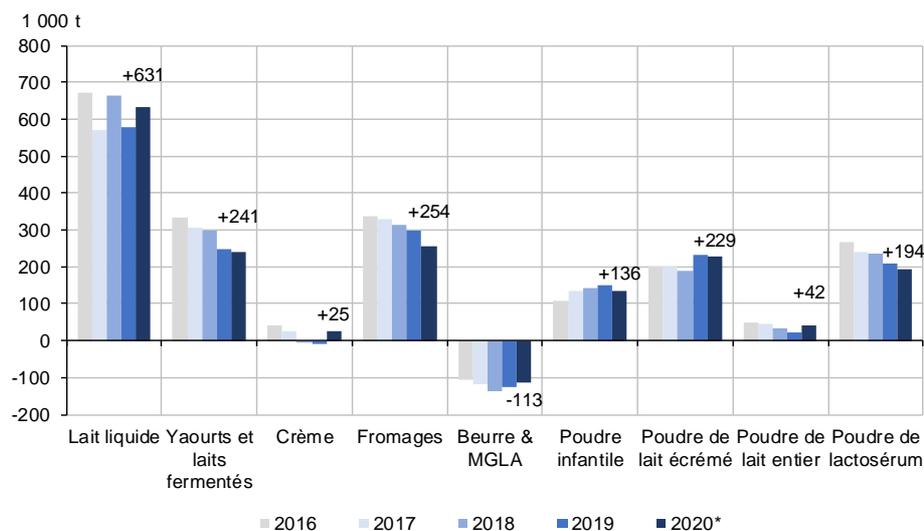
Solde du commerce extérieur de produits laitiers en volume

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*
Lait liquide	+672,9	+572,2	+665,7	+578,1	+631,1
<i>Conditionné</i>	+189,2	+224,4	+228,9	+245,3	+211,6
<i>Vrac</i>	+483,7	+347,8	+436,8	+332,8	+420,3
Yaourts et laits fermentés	+334,3	+307,3	+296,2	+245,9	+240,8
<i>Yaourts</i>	+181,7	+162,3	+142,2	+105,5	+98,8
Crème	+40,2	+24,7	-1,5	-8,4	+24,5
<i>Conditionnée</i>	+4,0	+43,3	+16,4	+10,2	+10,9
<i>Vrac</i>	+36,2	-18,6	-17,9	-18,6	+13,8
Fromages	+338,1	+329,3	+312,2	+299,9	+254,0
<i>Pâtes pressées cuites</i>	-17,4	-12,3	-15,3	-19,3	-22,6
<i>Pâtes pressées non cuites</i>	-0,0	-2,5	-3,7	-8,3	-8,2
<i>Pâtes molles</i>	+148,9	+151,3	+151,7	+153,8	+147,0
<i>Pâtes fraîches</i>	+126,4	+121,3	+117,8	+116,3	+89,8
<i>Fromages fondus</i>	+34,0	+34,3	+29,8	+27,2	+26,3
Beurre & MGLA	-107,8	-117,0	-136,2	-126,3	-112,8
Poudre infantile	+106,7	+133,8	+142,9	+148,6	+135,6
Poudre de lait écrémé	+200,3	+199,4	+188,4	+230,6	+229,2
Poudre de lait entier	+49,6	+45,1	+33,8	+23,2	+41,6
Poudre de lactosérum	+265,4	+239,3	+235,6	+209,2	+193,8

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Solde du commerce extérieur de produits laitiers en volume



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

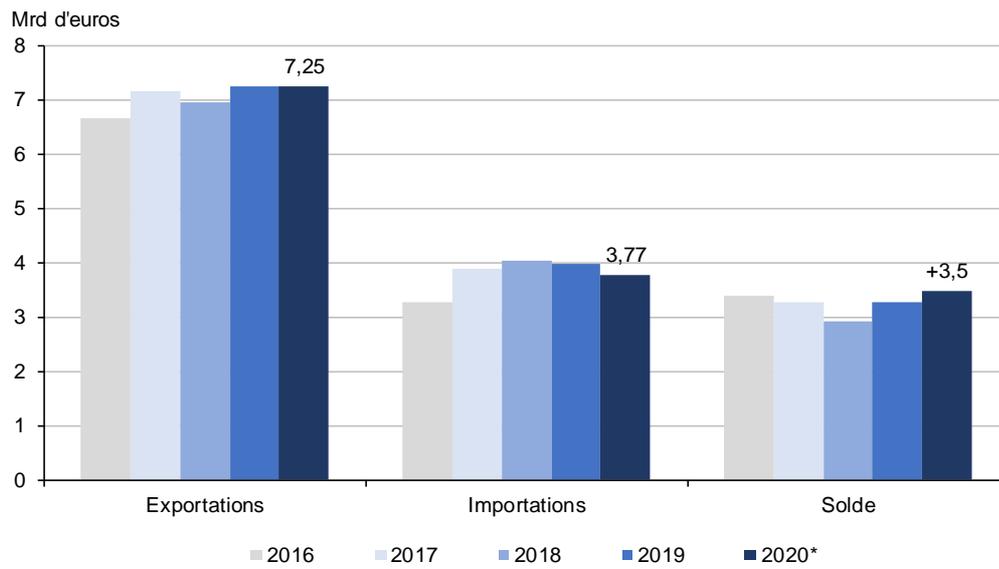
Commerce extérieur français de produits laitiers en valeur

Millions d'euros	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Exportations						
Lait liquide	376	358	341	313	317	1,1
Yaourts et laits fermentés	545	521	519	474	487	2,8
Crème	256	310	307	316	300	-4,8
Fromages	2 969	3 049	3 102	3 139	3 055	-2,7
Beurre et MGLA	377	505	508	496	442	-11,0
Poudre infantile	727	897	859	939	902	-3,9
Poudre de lait écrémé	430	456	363	547	626	14,3
Poudre de lait entier	235	262	233	230	256	11,7
Poudre de lactosérum	329	386	335	358	343	-4,1
Autres	393	399	380	434	517	19,2
Total produits laitiers	6 638	7 141	6 945	7 246	7 245	0,0
Importations						
Lait liquide	147	149	111	113	100	-11,3
Yaourts et laits fermentés	102	104	114	124	125	0,8
Crème	288	389	397	357	272	-23,9
Fromages	1 367	1 545	1 607	1 731	1 818	5,0
Beurre et MGLA	628	1 010	1 133	932	717	-23,1
Poudre infantile	141	136	162	143	193	34,6
Poudre de lait écrémé	61	62	67	86	86	-0,4
Poudre de lait entier	87	95	100	119	102	-13,9
Poudre de lactosérum	88	103	79	88	98	12,5
Autres	345	292	250	275	257	-6,6
Total produits laitiers	3 253	3 884	4 020	3 968	3 769	-5,0
Solde						
Lait liquide	+229,5	+208,5	+229,5	+200,4	+216,6	
Yaourts et laits fermentés	+442,7	+417,0	+404,2	+350,1	+362,2	
Crème	-31,6	-79,2	-89,5	-41,2	+28,7	
Fromages	+1 601,4	+1 504,0	+1 495,0	+1 407,9	+1 236,6	
Beurre et MGLA	-250,8	-505,1	-625,1	-435,5	-275,4	
Poudre infantile	+586,3	+761,4	+696,6	+795,6	+709,2	
Poudre de lait écrémé	+369,5	+393,5	+295,9	+461,0	+539,8	
Poudre de lait entier	+148,6	+166,8	+133,6	+110,5	+153,9	
Poudre de lactosérum	+241,1	+283,4	+255,3	+270,6	+244,9	
Autres	+48,6	+107,2	+129,5	+158,8	+260,2	
Total produits laitiers	+3 385,3	+3 257,4	+2 925,1	+3 278,2	+3 476,7	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Solde du commerce extérieur français de produits laitiers en valeur



*Estimations

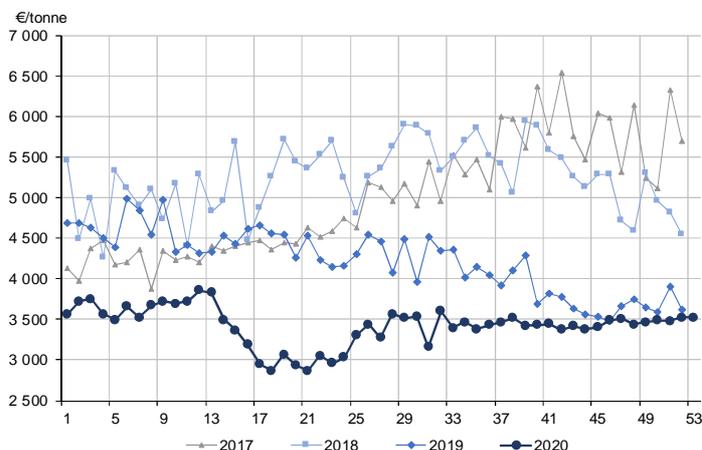
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Cotations des produits laitiers industriels en France, moyennes annuelles

€/t	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Beurre vrac industriel facturation	3 131	4 988	5 229	4 220	3 421	-18,9
Poudre 0 % MG	1 851	1 747	1 502	2 142	2 222	3,7
Poudre 26 % MG	2 398	2 922	2 770	2 973	2 787	-6,2
Poudre de lactosérum	644	775	694	708	716	1,1

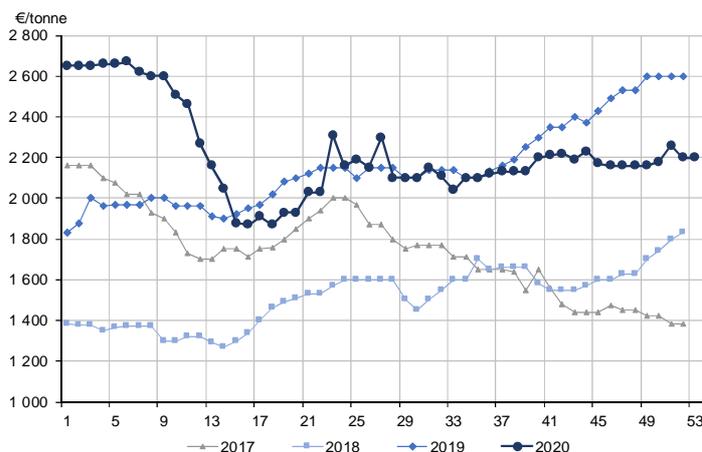
Source : FranceAgriMer et Atla

Cotation hebdomadaire du beurre vrac industriel facturation en France



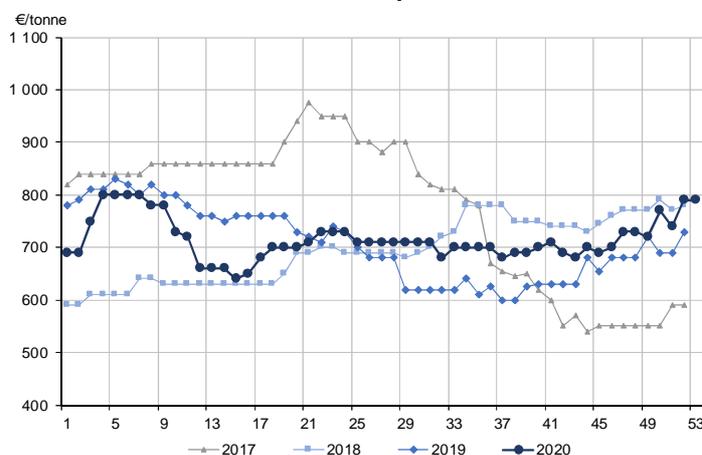
Source : FranceAgriMer

Cotation hebdomadaire de la poudre 0 % MG (consommation humaine) en France



Source : FranceAgriMer d'après Atla

Cotation hebdomadaire de la poudre de lactosérum en France



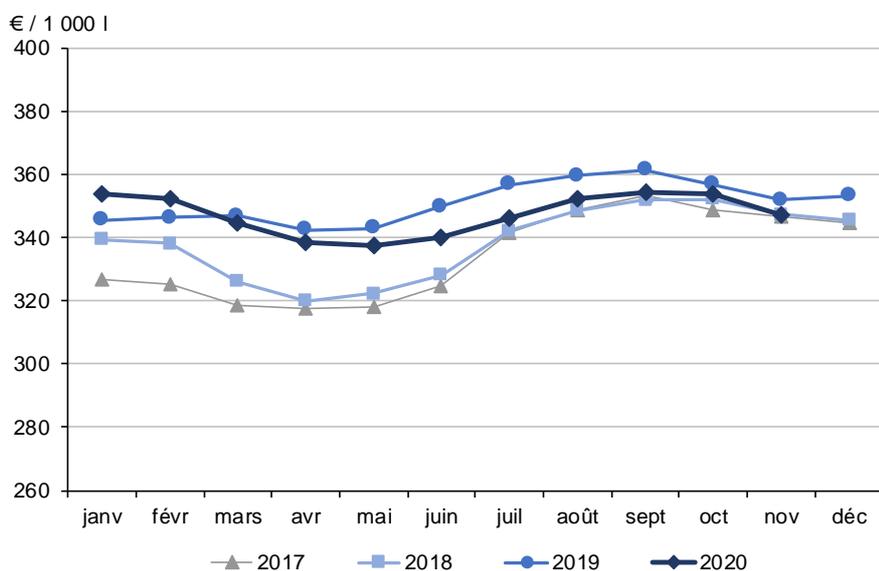
Source : FranceAgriMer d'après Atla

Prix réel du lait de vache payé aux producteurs

€/1 000 l	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Janvier	315,4	353,1	363,1	372,2	382,4	2,8
Février	311,7	345,9	363,0	371,6	378,5	1,9
Mars	308,8	335,9	350,2	361,0	372,5	3,2
Avril	303,5	335,4	338,4	365,8	362,2	-1,0
Mai	299,9	334,1	337,1	365,8	357,9	-2,2
Juin	297,1	334,2	338,8	368,3	358,7	-2,6
Juillet	295,3	350,5	350,3	370,2	362,8	-2,0
Août	304,4	361,6	360,2	378,8	367,3	-3,0
Septembre	312,0	376,7	374,3	390,0	379,3	-2,7
Octobre	327,3	374,0	381,4	391,1	388,6	-0,6
Novembre	333,1	376,7	380,8	389,4	381,2	-2,1
Décembre	338,1	373,3	373,8	387,7		
Année	311,9	353,7	358,6	375,6		
Cumul 11 mois	309,5	351,9	357,3	374,4	371,8	-0,7

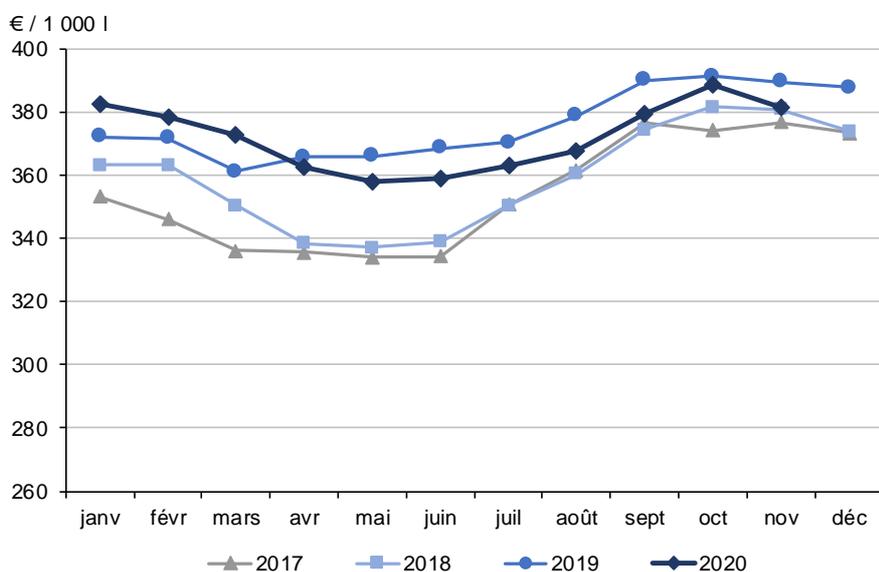
Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix standard du lait de vache



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix réel du lait de vache



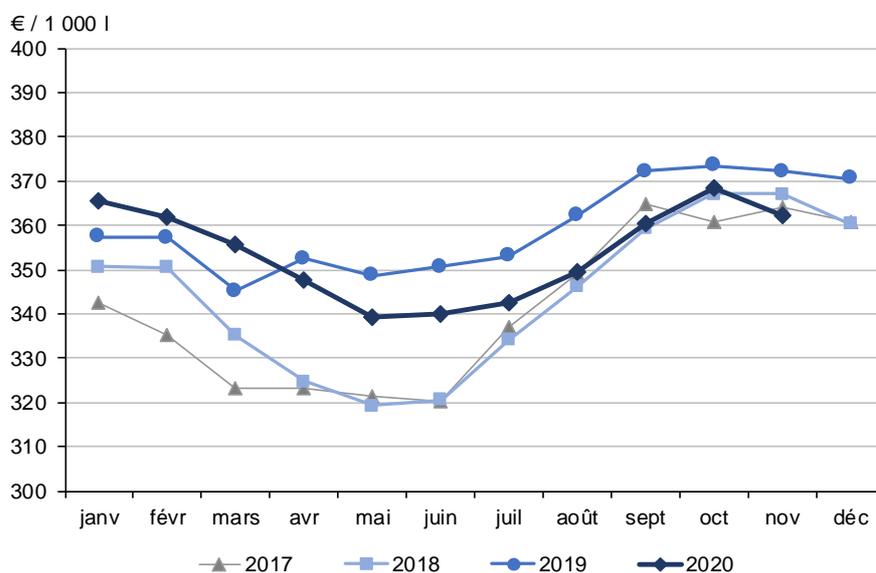
Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix réel du lait de vache conventionnel payé aux producteurs

€/1 000 l	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Janvier	342,7	350,7	357,3	365,6	2,3
Février	335,1	350,4	357,2	361,8	1,3
Mars	323,0	335,1	345,2	355,6	3,0
Avril	323,2	324,8	352,5	347,5	-1,4
Mai	321,5	319,2	348,7	339,4	-2,7
Juin	320,1	320,5	350,7	339,9	-3,1
Juillet	337,1	334,0	353,0	342,5	-3,0
Août	349,2	346,1	362,1	349,4	-3,5
Septembre	364,6	359,2	372,2	360,3	-3,2
Octobre	360,6	367,1	373,4	368,6	-1,3
Novembre	364,2	367,1	372,2	362,1	-2,7
Décembre	360,7	360,3	370,6		
Année	341,3	344,0	359,3		
Cumul 11 mois	339,5	342,5	358,2	353,8	-1,2

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix réel du lait de vache conventionnel



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

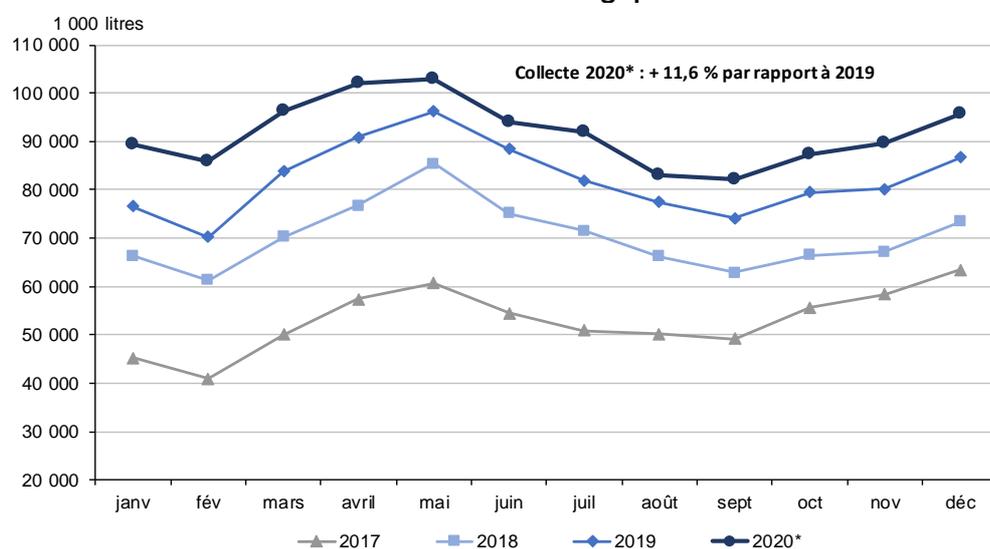
Collecte de lait de vache biologique en France

1 000 l	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Janvier	48 207	45 214	66 388	76 640	89 325	16,6
Février	44 630	40 851	61 291	70 196	85 912	22,4
Mars	49 740	49 938	70 251	83 760	96 352	15,0
Avril	53 386	57 392	76 773	90 803	101 929	12,3
Mai	57 695	60 662	85 360	96 277	102 941	6,9
Juin	50 115	54 530	75 144	88 377	93 831	6,2
Juillet	48 004	50 866	71 491	81 865	92 012	12,4
Août	44 652	50 091	66 186	77 409	82 919	7,1
Septembre	39 250	49 210	62 892	74 109	82 256	11,0
Octobre	42 039	55 617	66 505	79 460	87 248	9,8
Novembre	40 264	58 418	67 254	80 244	89 779	11,9
Décembre	43 773	63 482	73 396	86 691	95 794	10,5
Total	561 755	636 271	842 931	985 831	1 100 298	11,6
Cumul 11 mois	517 982	572 789	769 535	899 140	1 004 504	11,7

*Estimation pour le mois de décembre

Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

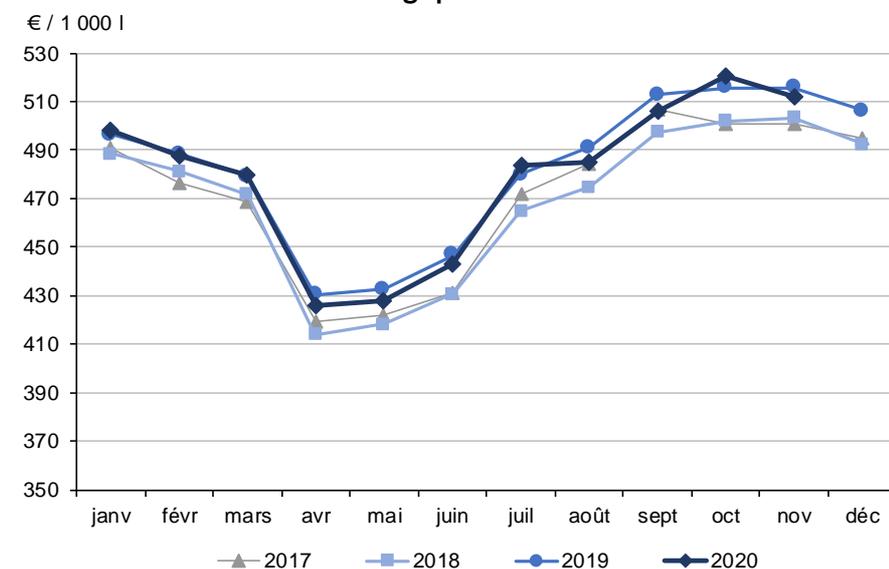
Évolution de la collecte de lait de vache biologique



*Estimation pour les mois de novembre et décembre

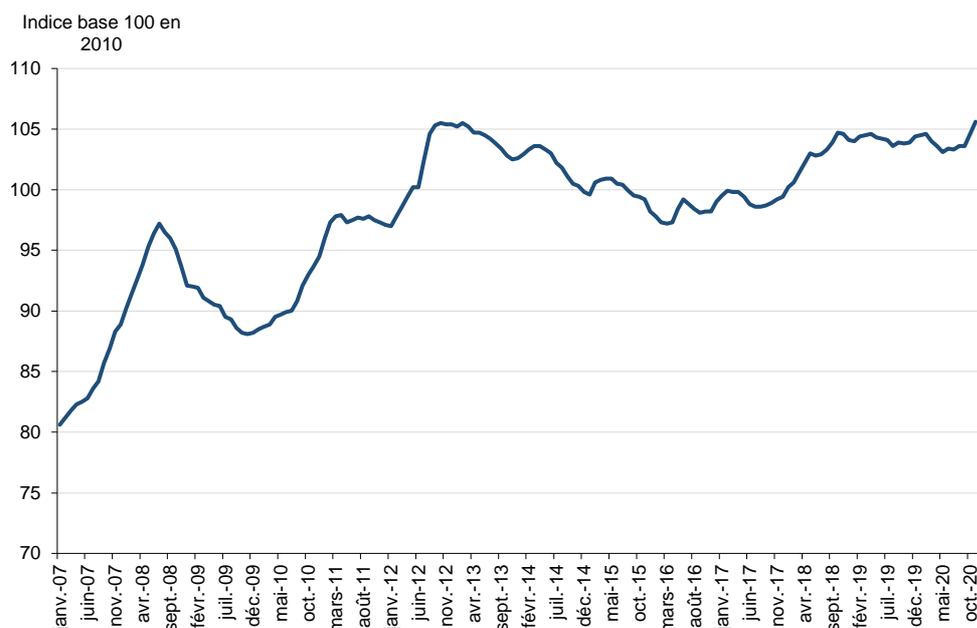
Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix réel du lait de vache biologique



Source : FranceAgriMer, d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Ipampa lait de vache, indice base 100 en 2010



Source : FranceAgriMer d'après Idele

Prix d'achat des produits laitiers par les ménages français

€/kg	2016	2017	2018	2019	2020*	%20/19**
Produits issus de lait de vache conventionnel						
Lait liquide	0,82	0,84	0,86	0,87	0,88	1,1
Yaourt	1,98	2,00	2,04	2,10	2,13	1,4
Fromages frais UF	2,52	2,52	2,50	2,57	2,61	1,9
Desserts lactés	3,34	3,29	3,31	3,38	3,36	-0,3
Fromages	8,73	8,84	9,04	9,25	9,26	0,6
Beurre	5,94	6,46	7,40	7,99	7,94	-0,5
Crème	3,15	3,22	3,37	3,55	3,59	1,4
Produits issus de lait de vache biologique						
Lait liquide	1,08	1,10	1,10	1,11	1,14	3,1
Yaourt	2,87	2,82	2,89	3,01	3,07	2,5
Fromages frais UF	4,59	4,61	4,51	4,47	4,41	-1,3
Desserts lactés	4,99	5,00	4,94	5,13	5,11	0,0
Fromages	11,70	11,99	12,37	12,85	13,43	5,1
Beurre	8,05	8,45	9,10	9,49	10,02	6,0
Crème	5,33	5,32	5,40	5,48	5,73	4,8

*Moyenne sur 11 mois

**Évolution calculée sur 11 mois 2020 / 11 mois 2019

Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Le marché du lait de vache dans l'Union européenne

› Le cheptel européen de vaches laitières a poursuivi son repli en 2020, malgré le dynamisme affiché par certains pays

En début d'année 2020, le cheptel de vaches laitières de l'Union européenne à 28 s'affichait en repli de 1,2 % (enquête de décembre 2019, évolution par rapport à décembre 2018). L'une des raisons de ce nouveau repli réside dans les conditions climatiques difficiles constatées au printemps et en été 2019. Sécheresses et épisodes de canicule ont eu sur la production laitière des conséquences directes - la productivité des vaches pour ce qui est des températures élevées- et des conséquences indirectes - la pousse de l'herbe et les récoltes de fourrages et céréales en ce qui concerne les épisodes de sécheresse. Face à un manque de fourrages et des hausses des aliments achetés, et dans un contexte de perte de revenus pendant les périodes de canicule, les éleveurs ont parfois été contraints d'accélérer les réformes de vaches laitières.

Les principaux pays laitiers européens ont ainsi débuté l'année avec un cheptel en recul par rapport à l'année précédente : Allemagne (- 2,2 %), France (- 1,9 %), Pologne (- 2,1 %), Italie (- 3,3 %), Royaume-Uni (- 0,6 %), Roumanie (- 1,7 %). Deux pays faisaient exception : l'Irlande tout d'abord (+ 4,1 %), dont la croissance du cheptel se confirme d'année en année depuis 2010 ; les Pays-Bas ensuite (+ 2,4 %), dont le cheptel s'est redressé après deux années de forte baisse mais reste contraint par les réglementations environnementales.

D'après l'enquête du mois de mai 2020, le repli du cheptel aurait ralenti en début d'année, puisqu'il ne serait que de 0,6 % à l'échelle de l'Union européenne à 28. Si le déficit de vaches laitières est resté marqué en Allemagne et en France (- 2,4 % et - 1,9 % respectivement), la Pologne et l'Italie ont retrouvé une taille de troupeau équivalente à celle de mai 2019. L'Irlande a confirmé le développement de son cheptel (+ 4,2 %) et donc sa volonté de continuer à développer sa production laitière. Le cheptel néerlandais de vaches laitières comptait 0,9 % de têtes supplémentaires.

Malgré cela le cheptel européen de vaches laitières s'inscrit sur une tendance décroissante depuis cinq ans, ce qui n'empêche pas la collecte de lait de se développer.

› Malgré un contexte difficile, la collecte de lait de vache de l'Union européenne a progressé en 2020, atteignant un niveau historique

En 2020, la collecte de lait de vache de l'Union européenne à 28 est restée dynamique, l'amélioration de la productivité des vaches compensant le repli du cheptel. Cette évolution est d'autant plus notable que cette année a été d'une part de nouveau caractérisée par des épisodes météorologiques difficiles et répétitifs et d'autre part frappée par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses multiples répercussions.

Cette crise est survenue au début du printemps, au moment du pic de collecte, et a mis un coup de frein à la production qui était particulièrement dynamique au 1^{er} trimestre (+ 2,2 %). Néanmoins, pour gérer l'afflux de lait sur le marché, dans un contexte de débouchés perturbés et globalement en repli, les éleveurs ont été encouragés, dans certains États membres, à réduire leur production de lait. Comme en France, cela a aussi été le cas notamment en Allemagne, au Royaume-Uni, un des rares pays de l'Union européenne où du lait a dû être détruit, en Italie, où la Lombardie, épice de la pandémie dans ce pays, est une grande région laitière. Dans d'autres pays en revanche, comme l'Irlande, les Pays-Bas et la Pologne, les opérateurs n'ont émis aucune recommandation sur le niveau de production. Toutefois, la météo a altérée la collecte polonaise et les prix du lait ont été fortement revus à la baisse en Irlande.

Ainsi, en avril (+ 0,2 %) et mai (- 0,3 %), le niveau de collecte de l'Union européenne à 28 est resté stable par rapport à 2019, avant de repartir significativement à la hausse en juin (+ 0,9 %). En juillet, la plupart des pays, hormis le Royaume-Uni et l'Italie, les deux pays les plus touchés par la crise sanitaire, affichaient des collectes en hausse par rapport à juillet 2019. Le mois d'août particulièrement chaud et sec a momentanément stoppé cette croissance (+ 0,3 %), en particulier en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, avant un nouveau regain en septembre (+ 1,2 %) et jusqu'à la fin de l'année.

En moyenne sur l'année, la collecte de lait de vache de l'Union européenne à 28 a progressé de 1,1 %, soit de 1 707 milliers de tonnes ; la croissance s'est donc accélérée par rapport à l'année précédente (+ 0,6 % entre 2019 et 2018). En 2020, la collecte a atteint son plus haut niveau, à 159,3 millions de tonnes.

L'Irlande et la Pologne ont été les deux plus gros contributeurs de cette croissance, participant respectivement à hauteur de 18,7 % et 16,6 % aux volumes supplémentaires collectés ; elles ont également atteint un niveau de collecte historique. Dans son plan stratégique, l'Irlande s'était fixé pour objectif d'accroître sa production laitière de 2007 de 50 % à l'horizon 2020, objectif atteint en 2018. L'évolution entre 2007 et 2020 s'est établie à + 63,1 % avec une hausse qui s'est accélérée depuis la fin des quotas laitiers (+ 29,8 % entre 2015 et 2020). Si les volumes de lait collectés en Irlande ne comptent encore « que » pour 5,4 % de la collecte de l'Union européenne à 28 (loin derrière le leader allemand avec un cinquième des volumes), le pays est le moteur de la croissance.

Après trois années de repli, la collecte néerlandaise s'est redressée en 2020 (+ 1,2 %), grâce notamment à un fort développement au 1^{er} trimestre qui résulte surtout en un ajustement par rapport à un faible niveau au 1^{er} trimestre 2019. La croissance de la collecte des Pays-Bas reste (et devrait rester, au moins à moyen terme) limitée par les contraintes liées à la réglementation environnementale, en particulier concernant le chargement et le traitement du lisier.

Parmi les principaux producteurs, l'Allemagne et la France ont légèrement amélioré leur niveau de collecte par rapport à 2019, tandis qu'en Italie la chute de collecte printanière et estivale n'a pas pu être totalement rattrapée sur le reste de l'année.

Si la collecte de l'UE à 15 a progressé de 0,8 % en 2020, celle des treize derniers États membres adhérents a augmenté de 2,6 %, tous les pays (sauf la Croatie) ayant contribué à cette hausse. L'Estonie, la Slovaquie, la Slovénie, la République tchèque, la Bulgarie, la Hongrie entre autres ont affiché une collecte dynamique tout au long de l'année, y compris au cœur de la crise.

› Affecté par la crise, le prix du lait payé au producteur est passé sous les niveaux de 2019 dès le mois de mars

Alors que le prix du lait payé au producteur s'était redressé en 2019, il s'est de nouveau infléchi en 2020. Stable par rapport à 2019 en janvier et février, le prix moyen européen s'est effondré à partir de mars, avec un écart allant jusqu'à - 15 €/t en juin et passant sous le niveau de 2018 sur le second semestre. En moyenne sur 11 mois, le prix du lait moyen de l'Union européenne à 28 s'est établi à 335,4 €/t, en repli de 2,1 % (soit de 7,1 €) par rapport à la moyenne sur 11 mois 2019.

La plupart des États membres ont été concernés par un décrochage du prix du lait au printemps, en raison d'un trop plein d'offre au moment où les débouchés étaient les plus perturbés. La chute des prix des produits industriels, en particulier du beurre vrac et de la poudre de lait écrémé, à cette même période a également impacté le prix du lait dans les pays très exposés au couple beurre – poudre (gros producteurs et gros exportateurs de ces produits), tels que l'Irlande. Le prix du lait irlandais est ainsi tombé à 300,1 €/t en avril, un niveau qui n'avait plus été approché depuis la crise de 2016. Nombreux sont les pays à avoir enregistré au printemps 2020 leurs prix les plus faibles depuis le 3^e trimestre de l'année 2016, sans toutefois forcément passer sous le seuil des 300 €/t (comme en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas). L'amélioration de la situation : fin des confinements, reprise de la demande mondiale, remontée des cours des produits industriels, creux de collecte européenne a entraîné une remontée généralisée du prix du lait au 2nd semestre. En Irlande, le prix du lait a atteint 392,3 €/t en novembre, un des plus hauts niveaux constatés parmi les pays de l'Union européenne, le plus haut parmi les principaux producteurs. L'Irlande s'est ainsi distinguée en 2020 avec un prix du lait en hausse de 1,6 % en moyenne sur 11 mois, alors qu'en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Italie, en Pologne pour ne citer que ces pays, le prix du lait s'est contracté en 2020.

› Les fabrications ont progressé pour l'ensemble des produits laitiers, avec de nouveaux niveaux record atteints pour le beurre, la poudre de lait écrémé et les fromages

La croissance de la collecte de lait dans l'Union européenne a permis un développement des fabrications de la plupart des produits laitiers. Mais si les tendances ont été haussières en

moyenne en 2020, des replis significatifs ont pu être constatés certains mois, pour certains produits, en fonction de l'évolution des marchés et de la demande.

Le début de la crise sanitaire, qui s'est accompagné de confinements progressifs dans un grand nombre de pays européens, a freiné les fabrications de **fromages** et de **crème**. Ces produits, en particulier les fromages, sont largement utilisés en restauration hors domicile (commerciale surtout), dont l'activité et donc la demande ont été fortement réduites au printemps. Toutefois, les moindres volumes fabriqués entre avril et mai ont été compensés par un regain de la production sur le reste de l'année. En moyenne, les fabrications de fromages ont ainsi progressé de 1,8 % en 2020, atteignant un niveau historique à l'échelle de l'Union européenne à 28. À l'exception de la France dont les fabrications de fromages ont reculé, les quatre autres principaux producteurs de fromages (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne) ont contribué à 91 % de cette hausse en volume. Quant aux fabrications de crème, elles ont été stables en 2020, entre replis en Allemagne et en Belgique et hausses au Royaume-Uni.

La **poudre de lait écrémé** est un autre produit à avoir pâti de la crise sanitaire au printemps, ses fabrications ayant reculé entre mars et mai. Les difficultés logistiques en Chine tout d'abord, puis en Asie plus largement, et enfin en Europe pour expédier les commandes, ont conduit à un ajustement à la baisse de l'offre afin d'éviter un déséquilibre trop important du marché et une chute des prix. Mais là encore, les fabrications ont été en hausse sur les autres périodes de l'année et les volumes produits ont en moyenne progressé de 2,3 % en 2020. La France et l'Allemagne, les deux premiers producteurs, y ont largement contribué (+ 2,0 % et + 4,9 % respectivement), tout comme la Pologne et l'Irlande. Les fabrications de poudre de lait écrémé ont ainsi atteint un niveau record en 2020, après deux années de repli.

Les confinements et le développement de la consommation à domicile ont en revanche profité à d'autres produits, tels que le **beurre** et le **lait conditionné**, dont les fabrications ont connu un accroissement particulièrement prononcé en mars et en avril. L'évolution est restée croissante pendant la quasi-totalité de l'année pour le lait conditionné, le mois de mai étant le seul mois de repli de la production. Après deux années de baisse, la tendance s'est donc inversée en 2020 (+ 2,7 %). Si les fabrications de beurre ont ralenti entre mai et août, la reprise sur la fin de l'année (peut-être liée à aussi aux nouveaux confinements et couvre-feux) a porté à + 2,5 % l'augmentation moyenne sur 2020. Avec cette troisième année consécutive de hausse, les volumes de beurre produits dans l'Union européenne ont atteint un nouveau niveau record à 2,32 millions de tonnes. Les quatre premiers producteurs de beurre européen (Allemagne, France, Irlande, Pologne) ont été responsables de 79 % de la hausse en volume.

Les fabrications de **poudre grasse** ont poursuivi leur redressement, sans retrouver le niveau de 2017. La hausse annuelle moyenne de 1,3 % masque des évolutions divergentes, entre un premier quadrimestre en hausse et un second semestre en repli. Alors que la production a reculé en Allemagne et au Danemark, la France et la Belgique ont renforcé leurs fabrications.

› L'Union européenne a développé ses exportations de produits laitiers en 2020, sauf pour la poudre de lait écrémé

L'accroissement des fabrications de produits laitiers a été sans nul doute un atout pour l'Union européenne pour affirmer sa présence sur le marché mondial. Elle a néanmoins pâti d'une perte de compétitivité prix par rapport à ses principaux concurrents : entre renchérissement des prix des produits en Europe à la fin du 1^{er} semestre et renforcement de l'euro par rapport au dollar américain, les prix européens ont été supérieurs à ceux pratiqués aux États-Unis et en Océanie tout au long du 2nd semestre. Si la Nouvelle-Zélande a été moins présente sur le marché mondial en raison d'un manque d'offre, les États-Unis ont été de sérieux concurrents cette année 2020 sur la plupart des produits (exception faite de la matière grasse solide). L'Argentine a également fait son retour sur le marché international, avec des exportations en forte hausse sur l'ensemble des produits industriels (cf. partie marché mondial). Malgré tout, l'Union européenne est parvenue à développer ses ventes de matières grasses solides (MGS : beurre et matière grasse anhydre laitière), de poudre grasse, de fromages et de poudre de lactosérum.

Seules les exportations de **poudre de lait écrémé** ont reculé en 2020, mais cette baisse est à relativiser : l'année 2019 avait été particulièrement fructueuse, grâce à une offre abondante (volumes fabriqués et sorties du stockage public) et des prix très compétitifs. Les exportations avaient ainsi atteint un pic à 962 milliers de tonnes en 2019. Avec un repli de 14,4 %, les volumes exportés sont tombés à 823 milliers de tonnes en 2020, un peu au-dessus du niveau de 2018.

L'Algérie est redevenue le premier client de l'Union européenne, avec une augmentation d'un tiers des volumes vendus, devant la Chine. Vers ce pays comme vers d'autres destinations asiatiques (Indonésie, Philippines, Malaisie pour les principales), l'Union européenne a perdu des volumes et des parts de marché au profit des États-Unis. Ces quatre pays asiatiques expliquent environ deux tiers de la baisse en volume des exportations européennes de poudre de lait écrémé. En Afrique du Nord, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie ont également réduit leurs approvisionnements en poudre de lait écrémé européenne ; au Proche et Moyen-Orient, même constat pour l'Arabie saoudite, le Liban, les Émirats arabes unis. En revanche, les ventes ont progressé vers l'Afrique sub-saharienne, vers des pays tels que le Nigéria ou la Côte d'Ivoire.

Les exportations européennes de **matières grasses solides** ont atteint 246 milliers de tonnes en 2020, un volume en hausse de 13,8 % par rapport à 2019. Il s'agit de la seconde année de hausse consécutive, après celle de 35,2 % en 2019. À l'exception de quelques exportateurs mineurs, tous les États membres ont participé à l'accroissement des exportations de MGS en 2020. La hausse a concerné plus particulièrement le 1^{er} semestre, alors que les volumes exportés sur la seconde moitié de l'année ont été inférieurs à ceux de 2019 en raison d'un ralentissement de la demande et d'une perte de compétitivité prix du beurre européen. En ce qui concerne les débouchés, l'Union européenne a renforcé son positionnement auprès de ses principaux clients, sur tous les continents : Amérique (États-Unis), Asie (Chine, Corée du Sud), Proche et Moyen-Orient (Arabie saoudite, Israël), Afrique (Égypte, Maroc), Europe (Ukraine)... profitant du retrait des États-Unis et de l'Océanie.

Après deux années de fort repli, les exportations européennes de **poudre grasse** se sont raffermies en 2020 (+ 19,7 %), dépassant même le niveau de 2018. Les volumes ont fortement progressé entre mars et juillet, les pays européens profitant à ce moment-là de la moindre présence sur le marché mondial de la Nouvelle-Zélande, alors dans son creux de collecte, et d'un prix encore compétitif. L'Union européenne a retrouvé des parts de marché sur ses destinations principales, au Proche et Moyen-Orient (Oman, Arabie saoudite, Émirats arabes unis) et en Afrique du Nord (Algérie), qu'elle avait perdues au profit de la Nouvelle-Zélande en 2019. L'accès au marché asiatique est resté plus difficile, en raison de la forte présence de l'Océanie et des États-Unis, mais les achats de la Chine en poudre grasse européenne ont tout de même augmenté.

L'Asie est en revanche le premier débouché de la **poudre de lactosérum** européenne et, après une année 2019 en demi-teinte en raison de la peste porcine africaine et de la décapitalisation du cheptel de truies en Asie (Chine, Vietnam, Philippines, Corée du Sud), la demande est repartie à la hausse dans ces pays en 2020. Dans ce contexte, les exportations européennes ont progressé vers la Chine, son premier client, le Vietnam, les Philippines, mais également la Thaïlande et l'Indonésie. Globalement, la hausse des ventes de poudre de lactosérum s'est établie à 6,5 % en 2020, pour atteindre son plus haut niveau historique à 664 milliers de tonnes, avec un essor concentré entre les mois de mars et de juillet.

C'est également un nouveau niveau record d'exportations qui a été enregistré pour les **fromages** européens : 936 milliers de tonnes ont été exportées en 2020, soit 5,7 % de plus que l'année précédente. La croissance a concerné les sept premiers mois de l'année, période de 2019 où les ventes avaient été plutôt poussives avant une reprise à partir de juillet. Tous les principaux clients de l'Union européenne ont développé leurs achats de fromages européens : le Japon tout d'abord, premier client avec lequel l'Union européenne partage depuis le 1^{er} février 2019 un accord de partenariat économique facilitant les échanges grâce à la baisse, voire la suppression, des droits de douane sur les produits laitiers européens, mais aussi la Corée du Sud, la Chine, la Suisse, l'Ukraine, l'Arabie saoudite, l'Algérie, l'Australie... Seuls les États-Unis font exception : le pays a réduit globalement ses importations de fromages, mais la mise en place par ce pays de plusieurs taxes d'importation additionnelles sur plus d'une cinquantaine de fromages a pu aussi avoir un impact sur les exportations européennes vers cette destination. Toutefois, l'accroissement global des exportations de fromages a pu permettre de compenser la moindre demande de la restauration hors domicile en Europe.

En parallèle de la hausse des exportations sur la plupart des produits, l'Union européenne a réduit ses importations de produits laitiers en provenance des pays tiers. Les volumes ont significativement diminué pour les MGS (- 74,0 %), la poudre de lait écrémé (- 59,9 %) et la poudre grasse (- 81,9 %), plus légèrement pour la poudre de lactosérum (- 5,5 %) et les fromages (- 1,7%). Les soldes des échanges de MGS, de fromages, de poudre grasse et de poudre de lactosérum s'en sont donc trouvés renforcés et, à l'exception de la poudre grasse, ont atteint

leur plus haut niveau. En ce qui concerne la poudre de lait écrémé, les moindres approvisionnements n'ont pas permis de compenser le recul des exportations, compte tenu de la faiblesse des volumes importés comparativement à ceux exportés : le solde s'est donc dégradé pour ce produit par rapport au pic de 2019.

› La crise sanitaire a affecté les cours des produits laitiers, qui ont chuté au printemps avant de se redresser avant l'été¹

Comme en France, les cours des produits laitiers dans les autres États membres de l'Union européenne ont été impactés par la crise sanitaire, en particulier les confinements en Asie en début d'année compliquant le transport de marchandises puis ceux en Europe au printemps entraînant la fermeture de la restauration hors domicile.

Les prix des poudres ont entamé un recul dès le début du mois de mars : le prix de la poudre grasse a reculé de 324 €/t entre les semaines 10 et 17, soit de 12,1 % ; celui de la poudre de lactosérum a diminué de 106 €/t sur la même période, soit de 13,0 % ; la poudre de lait écrémé a perdu un quart de sa valeur sur ces huit semaines, c'est-à-dire 624 €/t. Le prix du beurre a commencé à décrocher au cours de la 2^e quinzaine de mars et a perdu 681 €/t entre les semaines 13 et 20 (-19,5 %). Les prix des fromages ingrédients (edam, gouda, cheddar), largement utilisés en restauration hors domicile, ont connu la même décroissance au printemps, malgré des exportations dynamiques.

Cette évolution a rapidement fait craindre une chute des cours du beurre et de la poudre de lait écrémé sous les niveaux d'intervention. Afin d'éviter cet effondrement du marché, plusieurs États membres ont demandé une ouverture du stockage privé que la Commission européenne a validée le 4 mai 2020, pour des premières mises en stockage la semaine du 7 mai. Cette mesure est toutefois arrivée tardivement, alors que les cours avaient déjà entamé une remontée sur un marché rassuré par la reprise de l'activité et de la demande en Asie. La mesure a donc été peu sollicitée et a concerné seulement neuf pays et 18 300 t pour la poudre de lait écrémé, seize pays et 65 019 t pour le beurre. Pour le stockage privé de fromages, des quotas ont été attribués par pays : quatre ont rempli leur contingent à 100 % et six autres à plus de 50 % mais treize États n'y ont pas eu recours.

Les cours sont repartis à la hausse dès la fin avril et ont progressé jusqu'à fin juin (pour la poudre de lait écrémé) ou fin juillet (pour le beurre), avant de se stabiliser. La poudre de lait écrémé a alors tourné autour de 2 100 €/t, ne retrouvant donc pas le niveau du début d'année. Le constat est similaire pour la poudre grasse dont le prix n'a gagné que 150 €/t et est donc resté inférieur aux niveaux de 2019 jusqu'à la fin de l'année. Le beurre s'est inscrit légèrement sous 3 500 €/t, récupérant donc les 600 € perdus quelques semaines auparavant mais restant également inférieur au prix de 2019. Le prix du lactosérum est resté compris entre 700 et 750 €/t pendant le 2nd semestre, affichant un creux entre août et octobre, néanmoins moins prononcé que celui observé en 2019.

Pour ce qui est des fromages ingrédients, la croissance des prix s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année : entre la semaine 22, la dernière du mois d'avril, et la semaine 53, le prix du cheddar a progressé de 215 € pour s'établir à 3 218 €/t ; celui de l'edam a gagné 271 € pour un prix fin 2020 de 3 161 €/t ; le gouda a fini l'année à 3 186 €/t suite à une hausse de 134 € sur la même période.

En moyenne sur l'année, les fromages ont été mieux valorisés qu'en 2019. Le prix du gouda en particulier a progressé de 1,5 % grâce à une forte remontée sur les derniers mois. La tendance a également été à la hausse pour la poudre de lait écrémé (+6,4 %) qui a bénéficié d'une bonne valorisation au cours des deux premiers mois de l'année, avec des prix supérieurs de 600 à 800 € à ceux de 2019 selon les semaines. En revanche, le beurre a perdu 14,4 % de sa valeur, avec un prix qui est resté tout au long de l'année sous les niveaux de 2019 et 2018. La poudre grasse et la poudre de lactosérum ont enregistré de légères baisses de leur prix, de 3,9 % et 1,0 % respectivement.

¹ Les prix indiqués dans cette partie concernent le périmètre UE à 27, hors Royaume-Uni, la Commission européenne ayant arrêté de communiquer des prix pour l'UE à 28 dès 2020.

Cheptel de vaches laitières dans les principaux pays de l'Union européenne

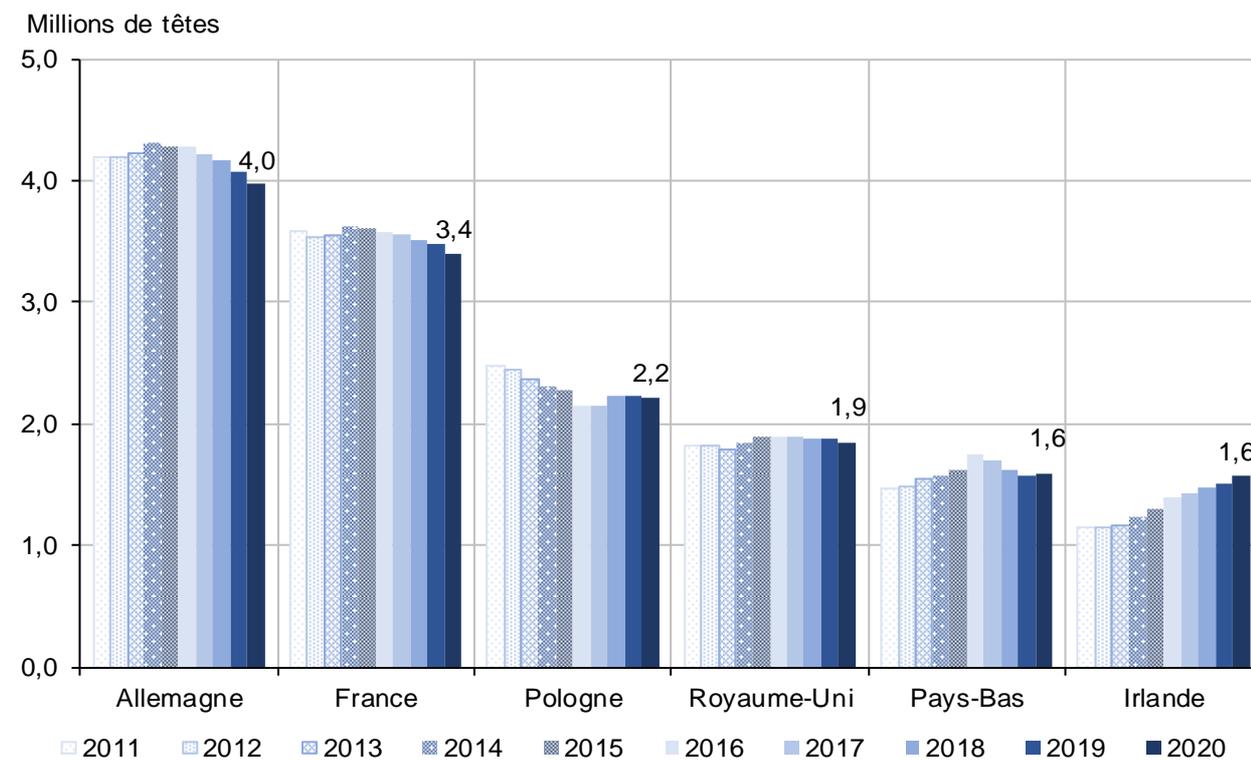
Enquêtes de mai

1 000 têtes	2016	2017	2018	2019	2020	%20/19
Allemagne	4 272	4 214	4 167	4 067	3 969	-2,4
France	3 576	3 552	3 512	3 471	3 403	-1,9
Pologne	2 146	2 154	2 233	2 221	2 218	-0,1
Royaume-Uni	1 897	1 891	1 883	1 871	1 850	-1,1
Italie	1 948	1 907	1 904	1 840	1 844	0,2
Pays-Bas	1 743	1 694	1 622	1 578	1 593	0,9
Irlande	1 398	1 433	1 481	1 505	1 568	4,2
Roumanie	1 216	1 184	1 184	1 162	1 145	-1,5
Espagne	827	825	825	815	810	-0,6
Danemark	572	570	575	567	567	0,0
Autriche	536	540	538	525	523	-0,4
Belgique	536	521	532	536	544	1,6
Suède	331	322	319	306	302	-1,3

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Cheptel de vaches laitières dans les principaux pays de l'Union européenne

Enquêtes de mai



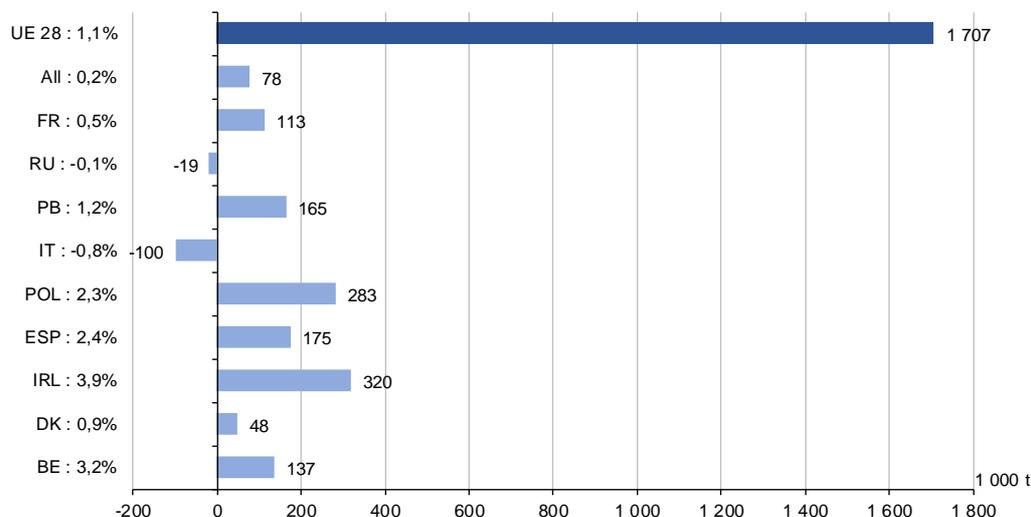
Collecte annuelle de lait de vache dans l'Union européenne

1 000 t	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	31 229	31 255	31 717	31 747	31 825	0,2
Autriche	3 092	3 200	3 183	3 140	3 138	0,0
Belgique	3 882	4 025	4 179	4 288	4 425	3,2
Danemark	5 376	5 479	5 615	5 615	5 663	0,9
Espagne	6 864	7 014	7 121	7 265	7 440	2,4
Finlande	2 390	2 366	2 354	2 330	2 364	1,5
France	24 498	24 589	24 543	24 526	24 639	0,5
Grèce	619	614	620	631	655	3,8
Irlande	6 852	7 475	7 810	8 227	8 546	3,9
Italie	10 773	11 902	12 071	11 965	11 865	-0,8
Luxembourg	362	374	395	409	436	6,5
Pays-Bas	14 324	14 296	13 881	13 802	13 967	1,2
Portugal	1 843	1 851	1 894	1 892	1 921	1,5
Royaume-Uni	14 543	15 145	15 188	15 428	15 409	-0,1
Suède	2 862	2 817	2 760	2 704	2 778	2,7
UE 15	129 507	132 402	133 331	133 970	135 071	0,8
Chypre	197	216	228	239	272	14,1
Estonie	715	727	748	763	789	3,4
Hongrie	1 547	1 545	1 535	1 576	1 620	2,8
Lettonie	814	813	781	785	791	0,7
Lituanie	1 416	1 403	1 367	1 358	1 363	0,3
Malte	41	41	40	42	43	2,9
Pologne	11 130	11 647	11 946	12 175	12 458	2,3
Rép. tchèque	2 793	2 979	3 033	3 074	3 195	4,0
Slovaquie	823	826	818	815	834	2,4
Slovénie	575	579	571	564	580	2,9
Bulgarie	530	593	649	659	697	5,8
Roumanie	953	1 028	1 109	1 122	1 136	1,2
Croatie	490	477	453	436	434	-0,3
NEM 13	22 025	22 875	23 278	23 606	24 211	2,6
UE 28	151 531	155 277	156 609	157 576	159 283	1,1

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

Évolution de la collecte de lait de vache dans l'Union européenne en 2020* (par rapport à 2019)



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

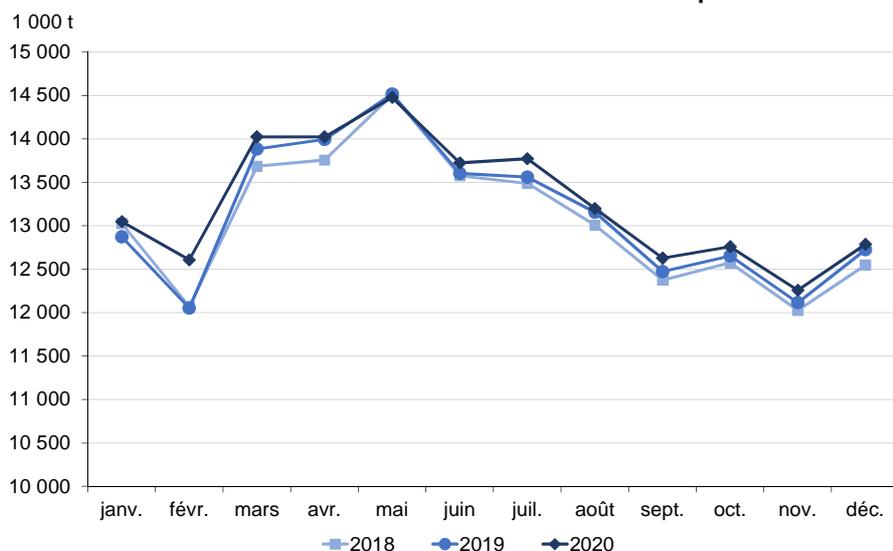
Collecte laitière et fabrications de produits laitiers dans l'Union européenne

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
<i>Collecte</i>	<i>151 531</i>	<i>155 277</i>	<i>156 609</i>	<i>157 576</i>	<i>159 283</i>	<i>1,1</i>
Beurre	2 145	2 143	2 176	2 267	2 323	2,5
Crème	2 743	2 783	2 664	2 725	2 728	0,1
Poudre de lait écrémé	1 564	1 620	1 600	1 595	1 632	2,3
Poudre grasse	671	707	668	673	682	1,3
Fromages	8 987	9 258	9 340	9 325	9 497	1,8
Lait de consommation	30 342	30 361	29 664	28 643	29 405	2,7

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

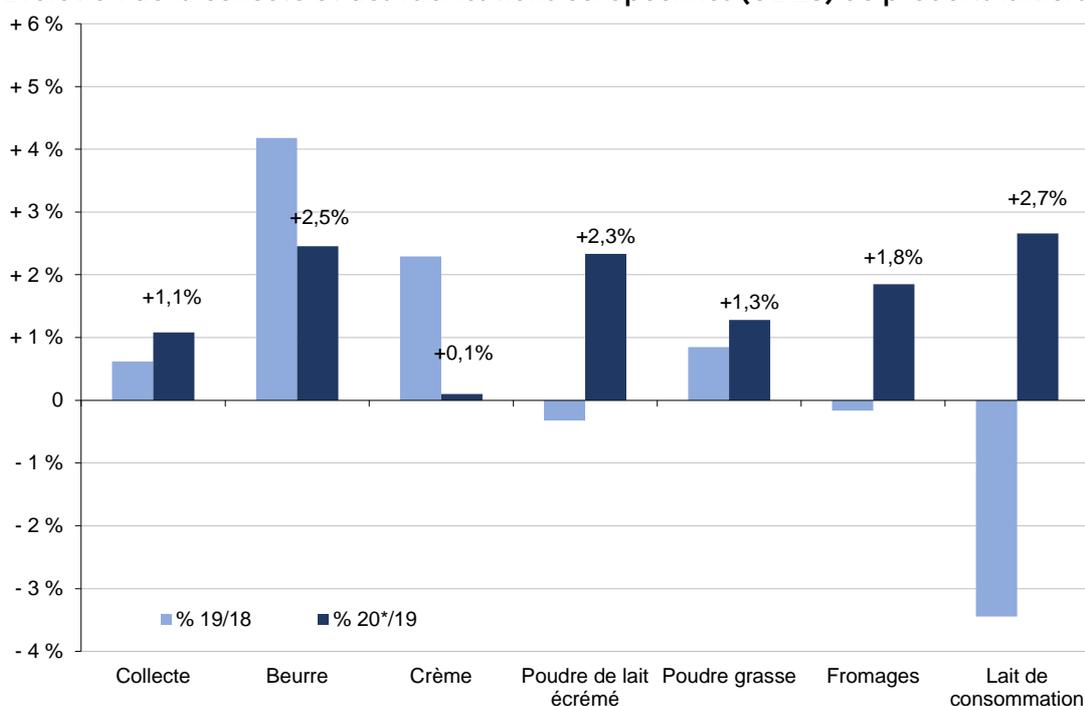
Collecte mensuelle de lait de vache dans l'Union européenne à 28



Novembre et décembre 2020 estimés

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

Évolution de la collecte et des fabrications européennes (UE 28) de produits laitiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne et ZMB

Fabrications de produits laitiers dans l'Union européenne par catégorie

Beurre

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	516	497	484	497	507	1,9
France	430	402	412	408	411	0,8
Irlande	199	224	238	251	265	5,4
Pologne	204	213	222	225	242	7,8
Royaume-Uni	148	161	153	188	185	-1,5
UE 28	2 145	2 143	2 176	2 267	2 323	2,5

Crème

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	586	578	552	554	532	-4,0
France	450	471	465	477	480	0,6
Royaume-Uni	285	307	285	306	327	6,7
Belgique	234	235	246	254	232	-8,7
Pologne	259	265	262	255	258	1,5
UE 28	2 743	2 783	2 664	2 725	2 728	0,1

Poudre de lait écrémé

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
France	444	411	389	416	424	2,0
Allemagne	436	430	414	393	412	4,9
Belgique	162	154	170	162	158	-2,4
Pologne	143	145	164	157	165	5,2
Irlande	118	120	134	134	140	4,5
UE 28	1 564	1 620	1 600	1 595	1 632	2,3

Poudre grasse

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Pays-Bas	164	184	161	178	178	0,0
Allemagne	128	135	143	134	121	-10,0
France	142	147	116	109	134	23,2
Danemark	82	85	71	77	66	-14,8
Belgique	37	56	56	55	71	29,8
UE 28	671	707	668	673	682	1,3

Fromages (y.c. fromages blancs)

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Allemagne	2 285	2 304	2 339	2 388	2 443	2,3
France	1 729	1 718	1 704	1 696	1 665	-1,8
Italie	1 005	1 129	1 170	1 111	1 132	1,9
Pays-Bas	889	874	879	897	951	5,9
Pologne	816	849	865	879	907	3,2
UE 28	8 987	9 258	9 340	9 325	9 497	1,8

Lait de consommation

1 000 tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Royaume-Uni	6 690	6 911	6 783	6 333	6 383	0,8
Allemagne	4 993	4 743	4 646	4 523	4 556	0,7
Espagne	3 564	3 608	3 257	3 135	3 577	14,1
France	3 365	3 312	3 197	3 067	3 097	1,0
Italie	2 460	2 459	2 470	2 299	2 296	-0,1
UE 28	30 342	30 361	29 664	28 643	29 405	2,7

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

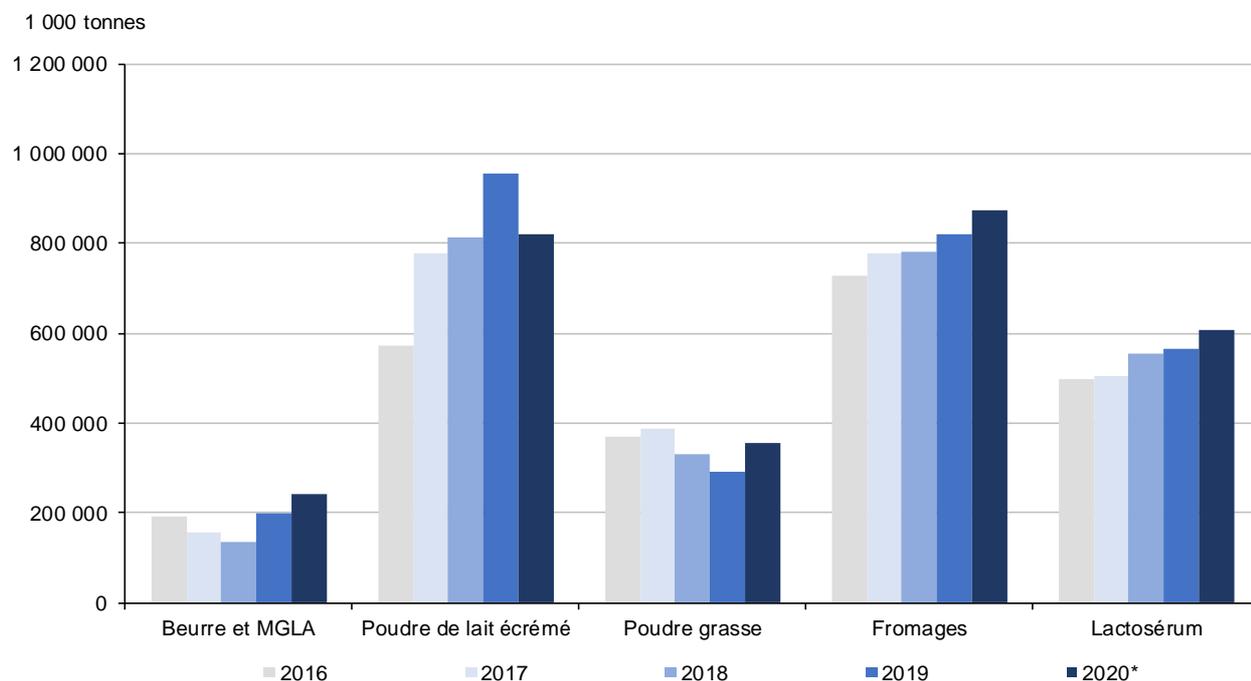
Commerce extérieur de produits laitiers de l'Union européenne avec les pays tiers

Tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	%20*/19
EXPORTATIONS						
Beurre et MGLA	216 834	173 720	159 843	216 182	245 998	13,8
Poudre de lait écrémé	574 223	780 606	816 016	961 548	823 083	-14,4
Poudre grasse	380 464	393 658	335 147	297 631	356 264	19,7
Fromages	800 553	836 695	842 293	885 503	935 735	5,7
Lactosérum	580 781	594 158	619 375	623 709	664 470	6,5
IMPORTATIONS						
Beurre et MGLA	22 911	16 064	22 109	15 346	3 997	-74,0
Poudre de lait écrémé	3 711	2 486	3 496	5 670	2 273	-59,9
Poudre grasse	9 652	5 200	2 797	5 244	948	-81,9
Fromages	70 598	59 665	59 189	63 270	62 226	-1,7
Lactosérum	84 070	88 548	63 161	59 817	56 520	-5,5
SOLDE						
Beurre et MGLA	+193 922	+157 656	+137 734	+200 836	+242 000	
Poudre de lait écrémé	+570 512	+778 120	+812 519	+955 878	+820 811	
Poudre grasse	+370 812	+388 458	+332 350	+292 387	+355 316	
Fromages	+729 955	+777 030	+783 104	+822 233	+873 509	
Lactosérum	+496 711	+505 609	+556 215	+563 891	+607 950	

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douanes

Solde du commerce extérieur de produits laitiers de l'Union européenne avec les pays tiers



*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après douanes

Prix moyen du lait payé aux producteurs
Moyenne annuelle pondérée par les collectes mensuelles, taux réel

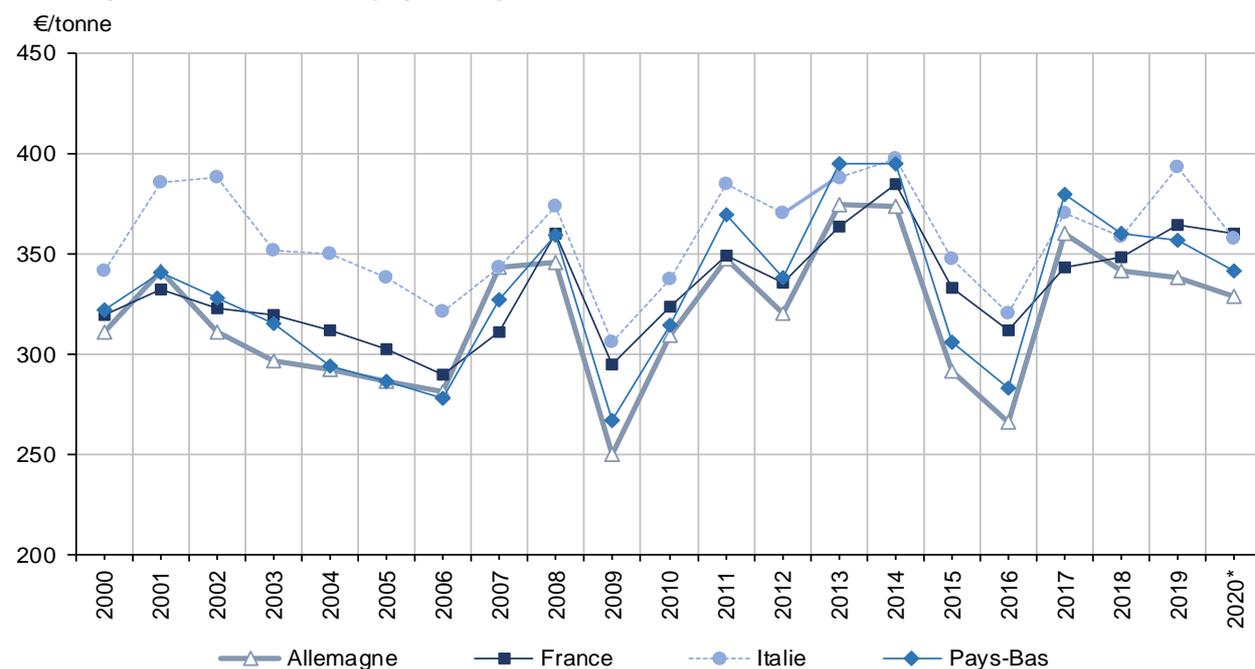
€/tonne	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20/19**
Allemagne	266,4	359,8	341,4	338,2	328,3	-2,3
Autriche	312,2	372,9	369,5	370,0	371,8	1,2
Belgique	265,5	350,3	321,3	330,3	311,0	-5,0
Danemark	287,9	368,8	359,6	341,1	341,2	0,2
Espagne	291,1	309,4	312,2	318,4	320,5	1,2
France	311,9	343,4	348,2	364,6	360,0	-0,7
Irlande	266,8	356,3	339,8	329,5	330,4	1,6
Italie	320,1	370,1	358,5	393,1	357,9	-9,1
Pays-Bas	283,3	379,2	360,1	356,6	341,0	-3,5
Royaume-Uni	268,2	317,8	322,8	320,3	308,6	-2,6
Hongrie	237,7	304,5	297,7	309,9	299,4	-2,8
Pologne	258,9	323,3	319,4	316,8	309,2	-1,0
République tchèque	240,6	315,7	324,7	335,3	314,5	-5,9
Bulgarie	270,5	304,1	299,4	304,2	314,3	3,9
Roumanie	253,8	289,8	299,6	303,3	308,0	2,7
UE 28	283,3	348,0	340,5	344,9	335,4	-2,1

*Moyenne calculée sur 11 mois

**Évolution calculée sur 11 mois

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix moyen annuel du lait payé aux producteurs**

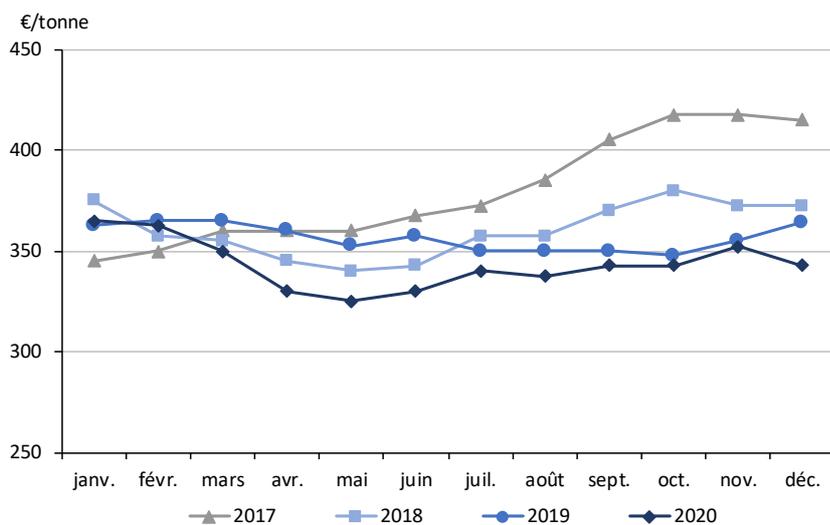


*Moyenne calculée sur 11 mois

**Moyenne pondérée par les collectes mensuelles de chaque État membre

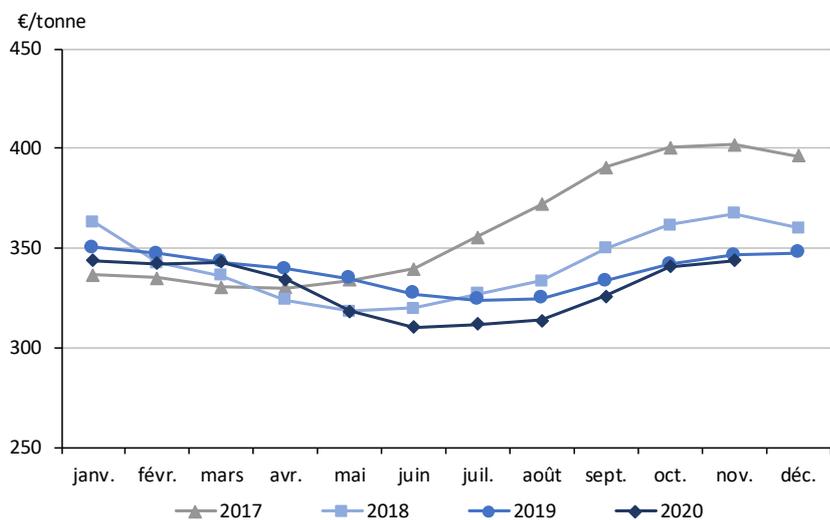
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) aux Pays-Bas



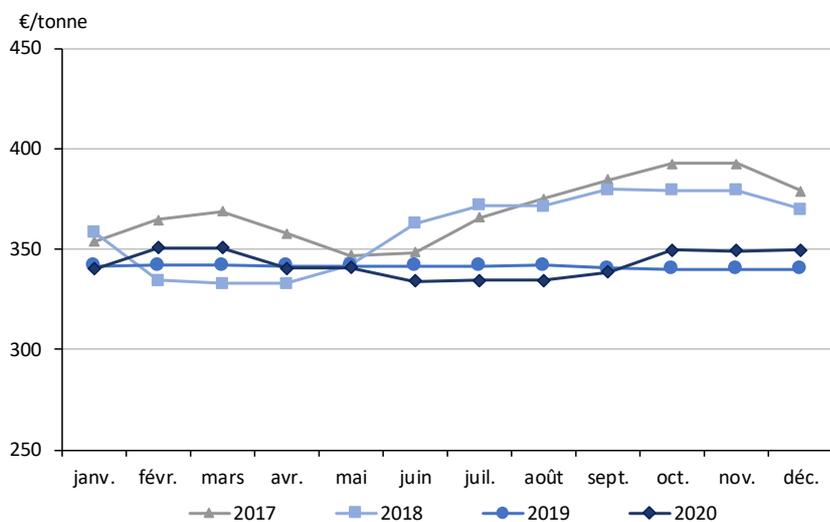
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) en Allemagne



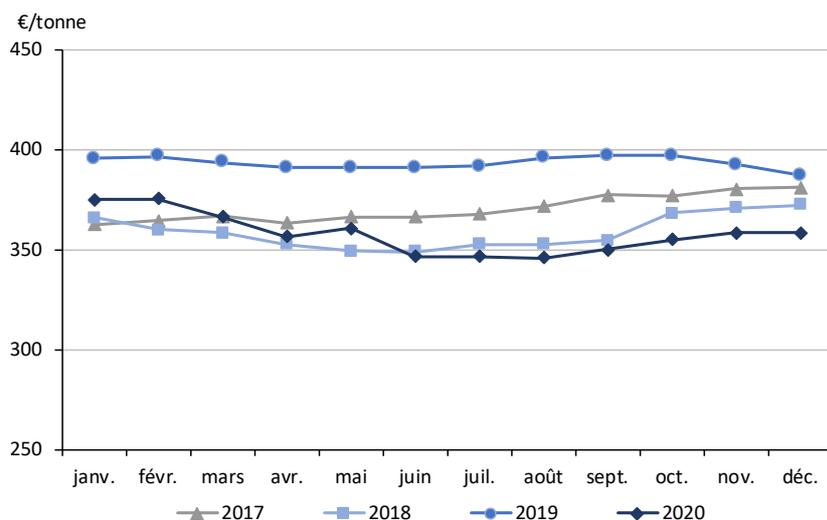
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) au Danemark



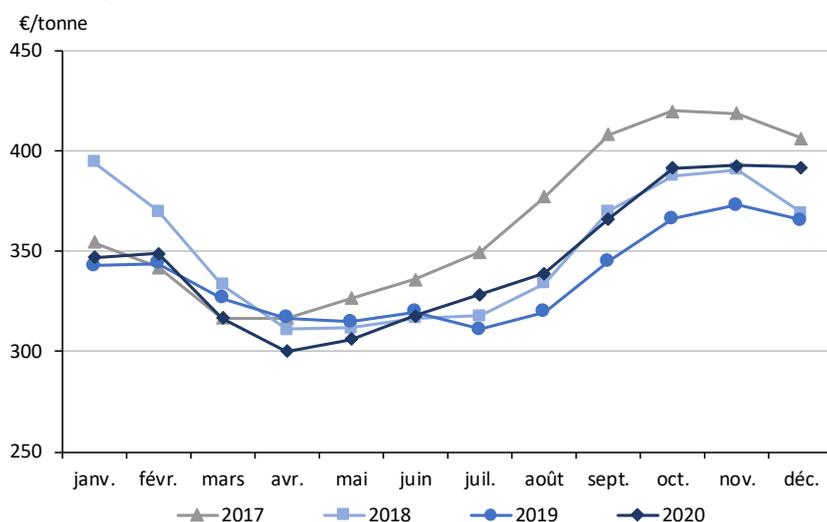
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) en Italie



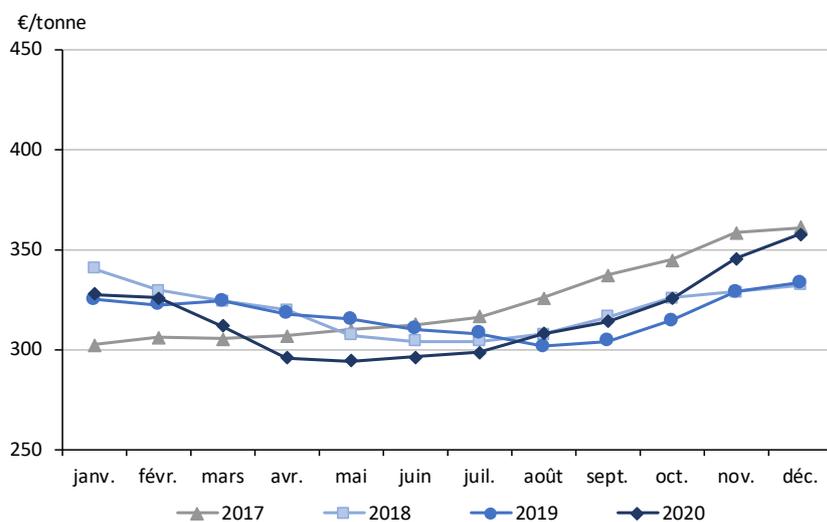
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) en Irlande



Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Prix moyen du lait de vache (taux réel) en Pologne



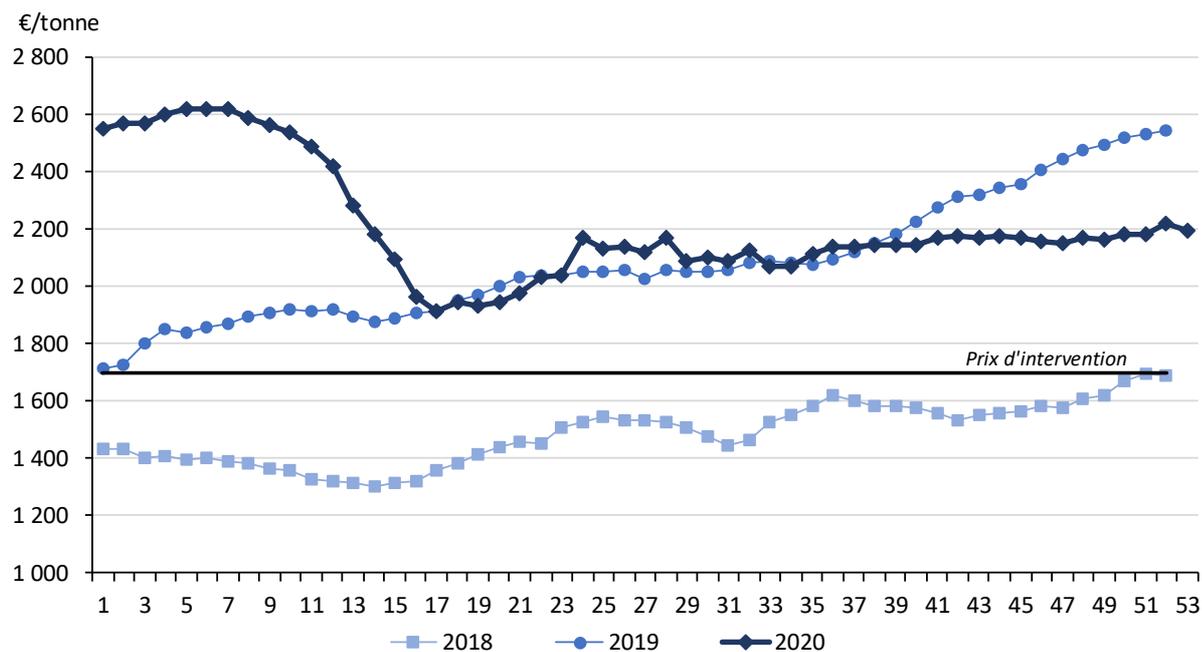
Source : FranceAgriMer d'après sources nationales et Commission européenne

Cotations européennes (UE à 27, hors Royaume-Uni) des produits industriels

€/tonne	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Beurre	3 218,8	5 058,1	5 026,8	3 933,9	3 367,4	-14,4
Poudre 0 %	1 793,0	1 780,7	1 486,5	2 081,9	2 214,8	6,4
Poudre 26 %	2 323,4	2 916,3	2 699,1	2 905,2	2 793,0	-3,9
Poudre de lactosérum	651,4	822,7	714,0	755,9	748,7	-1,0
Gouda	2 585,8	3 301,1	3 098,1	3 130,1	3 177,6	1,5
Cheddar	2 493,8	3 228,1	3 172,1	3 029,6	3 034,8	0,2
Edam	2 651,0	3 331,1	3 025,2	3 095,5	3 120,9	0,8

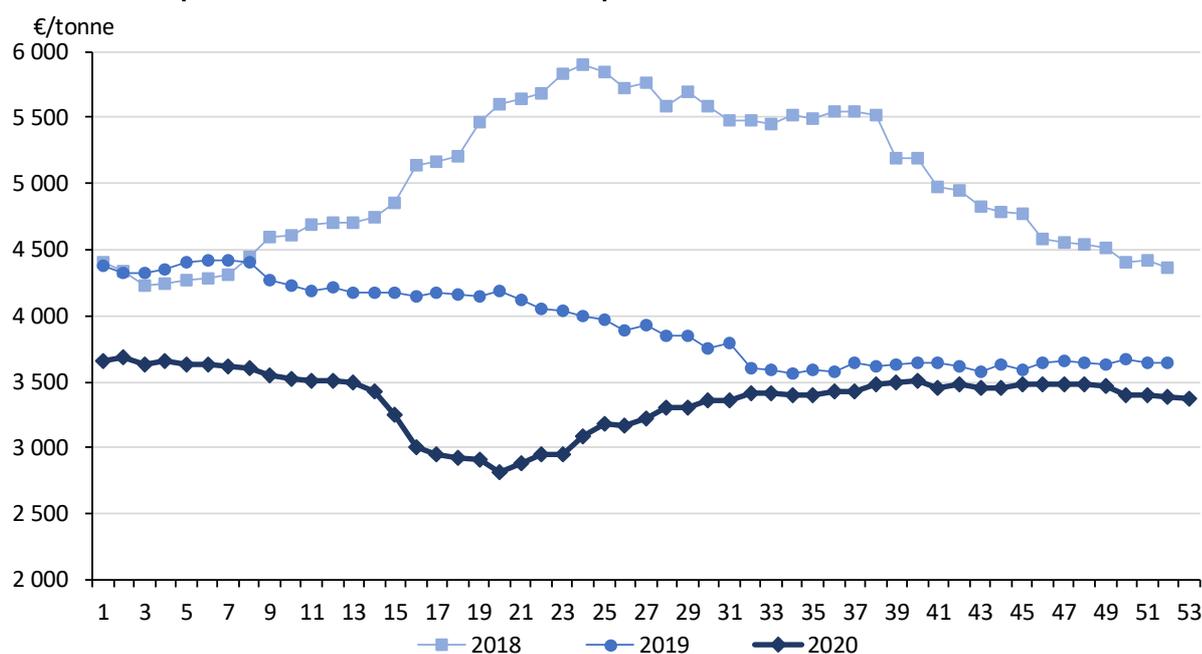
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Évolution du prix de la poudre de lait écrémé dans l'Union européenne à 27



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Évolution du prix du beurre dans l'Union européenne à 27



Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne

Le marché mondial du lait de vache

› Le contexte difficile de crise sanitaire et économique mondiale n'a pas empêché l'accroissement de la collecte de lait de vache

Après une stabilité en 2019, la collecte « mondiale », cumul de celles de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Union européenne à 28¹, a retrouvé la croissance en 2020. Avec une hausse de 1,7 % en moyenne sur l'année et 4,9 millions de tonnes de lait supplémentaires, elle a dépassé les 300 millions de tonnes de lait. Malgré le contexte difficile de crise sanitaire mondiale due au virus de la Covid-19 et les fortes perturbations du marché qui en ont découlé, la collecte a progressé chaque mois par rapport à 2019, même si les augmentations ont été plus modérées en avril (+ 0,9 %) et en mai (+ 0,3 %).

Les **États-Unis** ont été les plus gros contributeurs de cette hausse en volume. Leur collecte a progressé de 2,1 % par rapport à 2019, soit de 2,12 millions de tonnes, ce qui représente 43 % de la hausse de la collecte « mondiale ». La collecte étatsunienne a atteint en 2020 son plus haut niveau, dépassant les 101 millions de tonnes de lait.

Grâce à un cheptel qui s'était étoffé au 4^e trimestre 2019 et à des conditions climatiques favorables, la collecte a été dynamique au 1^{er} trimestre 2020. Néanmoins la situation s'est dégradée au 2^e trimestre. Le marché a été caractérisé par un surplus d'offre, face à une réduction de la demande de la Chine (un des principaux clients des États-Unis), aux confinements mis en place dans 21 États et à la fermeture de la restauration collective (scolaire) et commerciale. Ce débouché de la RHD (restauration hors domicile) absorbe 55 % des dépenses alimentaires du pays, dont les pertes n'ont pas pu être compensées par la hausse des achats des ménages. Sur le mois de mars, la surproduction a été évaluée à 10 % et environ 7 % des volumes de lait ont dû être jetés. Les conséquences directes ont également été observées sur le prix du lait, qui a dégringolé en avril à 292,3 €/t (- 54,9 € par rapport à avril 2019) et en mai à 275 €/t (- 79,8 €), sur le cheptel de vaches laitières, qui a perdu 35 000 têtes entre mars et juin, et finalement sur la collecte de lait, qui a reculé en avril (- 0,5 %).

Compte tenu du contexte, le repli apparaît toutefois comme limité. De nombreuses mesures ont été mises en place, au niveau des entreprises, des États fédéraux ou du gouvernement national, pour aider la filière et les éleveurs, telles que l'achat de lait aux éleveurs ou de produits laitiers aux industriels redistribués aux banques alimentaires, afin de désencombrer le marché, ou encore un programme national d'aide, le « Coronavirus Food Assistance Program » (CFAP). Celui-ci a consisté en une aide de 19 milliards de US\$ au secteur agricole, 3 milliards pour l'achat de produits agricoles et 16 milliards pour des aides financières directes aux agriculteurs, pour compenser notamment les baisses de prix.

Ces mesures, mais également le retour de la demande à l'exportation, ont permis une reprise de la collecte, qui est repassée au-dessus des niveaux de 2019 dès le mois de mai. L'augmentation s'est renforcée tout au long du 2nd semestre, grâce à un nouvel accroissement du cheptel de vaches laitières (+ 93 000 têtes entre juin et décembre), une amélioration de la productivité des vaches et un redressement du prix du lait payé au producteur, qui a permis de compenser la hausse des coûts de l'alimentation. En outre, le programme d'aide (CFAP2) a été prolongé en septembre et 14 milliards de US\$ supplémentaires ont été prévus pour soutenir l'agriculture sur la fin de l'année.

Avec une hausse annuelle de 1,1 % et de 1,71 million de tonnes, l'**Union européenne à 28** a participé à hauteur de 35 % à la croissance de la collecte « mondiale » (cf. partie marché européen).

En **Argentine**, la collecte s'est envolée en 2020, avec une progression de 7,4% en moyenne sur l'année, soit de 737 milliers de tonnes par rapport à 2019. Ce volume supplémentaire correspond à 15 % de la hausse de la collecte « mondiale ». À 10,60 millions de tonnes, la collecte argentine a atteint son plus haut niveau depuis 2015. Cette hausse des volumes s'explique par plusieurs facteurs :

¹ Ces cinq zones représentent environ 57 % de la production mondiale en 2020 (estimée par l'USDA).

- une restructuration globale de la filière laitière ces dernières années, qui est passée notamment par la fermeture des sites industriels et des élevages laitiers les moins efficaces. En 2019, environ un millier d'ateliers laitiers auraient ainsi cessé leur activité ;
- un gain de productivité des vaches, qui a permis de compenser la fermeture des ateliers laitiers et la réduction du cheptel de vaches laitières ;
- des conditions météorologiques particulièrement favorables en 2020, alors que des températures supérieures à la moyenne avaient été relevées en début d'année 2019 ;
- une revalorisation du prix du lait payé au producteur (en monnaie locale), prix qui est resté supérieur à 2019 tout au long de l'année et a progressé au fil des mois. Associé à une meilleure maîtrise des coûts de production, cela a permis une amélioration de la rentabilité des ateliers laitiers.

Après quatre années consécutives de repli, la collecte s'est redressée en **Australie** en 2020. Dès le mois de février, grâce à des conditions climatiques plus clémentes que les années précédentes (marquées par des sécheresses successives), les volumes produits ont enregistré des hausses de 6,6 % à 8,2 % selon les mois, jusqu'en mai. Les incendies, qui avaient débuté en septembre 2019 et s'étaient poursuivis jusqu'en début d'année 2020, avaient particulièrement touché l'État de la Nouvelle-Galles du Sud ; mais la bonne dynamique en Victoria et Tasmanie a permis de compenser les volumes. La progression de la collecte a ralenti au fil des mois : de + 7,3 % en cumul sur février-mai, elle est passée à + 3,7 % sur juin-août, puis à seulement + 0,5 % sur septembre-novembre. Néanmoins, le contexte s'est amélioré avec notamment une réduction du coût des aliments (foin, céréales), ce qui devrait conduire à une amélioration de la trésorerie des éleveurs. La fin d'année (lors du printemps) a été marquée par des pluies supérieures à la moyenne, ce qui a soutenu la croissance des pâturages dans la plupart des régions laitières.

La crise sanitaire a peu impacté la filière laitière en Australie, comme cela a pu être le cas aux États-Unis. Ainsi, en 2020, la collecte australienne a progressé de 3,1%. Néanmoins, le volume de 9,1 millions de tonnes de lait collecté est resté limité par rapport aux niveaux des années 2018 et antérieures.

La **Nouvelle-Zélande** a également été relativement épargnée par la Covid-19 et d'autres facteurs ont eu un impact bien plus significatif sur la collecte de lait. Celle-ci est restée globalement stable par rapport à l'année précédente (+ 0,4 %, soit + 84 000 tonnes). Contrairement à sa voisine australienne, la Nouvelle-Zélande a subi en 2020 des épisodes climatiques plus contraignants, avec en particulier une sécheresse prolongée en début d'année dans l'île du Nord. Celle-ci a entraîné un ralentissement de la collecte entre janvier et avril (- 0,8 % en cumul sur ces quatre mois par rapport à 2019), période qui correspond à la fin de la campagne laitière. C'est pendant la période du creux de production, de mai à août, que la collecte a été la plus dynamique (+ 4,6% par rapport au même cumul en 2019). Un nouveau ralentissement a pu être observé dès le mois de septembre, avant une réduction de la collecte en novembre (2^e mois le plus élevé de l'année), conséquence probable d'un manque de précipitations pendant le printemps (septembre-octobre). Le prix du lait payé au producteur a également fléchi à partir du mois de juin, passant sous les prix pratiqués en 2019, ce qui n'a pas encouragé la production. Comme en Australie, les pluies abondantes du mois de novembre ont permis une reprise de la pousse de l'herbe, assurant des disponibilités en fourrages pour alimenter les troupeaux et une possible reprise de la collecte pour 2021. Celle-ci reste toutefois contrainte par les réglementations environnementales : la filière laitière subit des pressions en raison des conséquences de ses activités sur la pollution de l'eau en particulier. La loi votée pour lutter contre la pollution des eaux de surface interdit toute croissance des troupeaux laitiers tant que les élevages ne sont pas équipés de stations de traitement des déjections animales, jusqu'alors déversées dans les rivières, ce qui limite le développement de la filière.

› Les prix des produits laitiers industriels ont été perturbés par la crise sanitaire ; seuls la poudre de lait écrémé et le cheddar ont progressé par rapport à 2019

Alors que l'année 2019 s'était clôturée sur une tendance haussière des prix des produits laitiers industriels sur le marché mondial, signe positif à l'entame de la nouvelle année, la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19 a rapidement bouleversé les tendances.

Les problèmes logistiques en Chine pour faire entrer les produits dans le pays d'une part, pour approvisionner les industries agro-alimentaires ou centres de distribution d'autre part, ont fortement altéré les échanges avec ce pays, et avec l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Or, la Chine est le premier importateur mondial de produits laitiers. Difficile pour les pays exportateurs de s'adapter rapidement pour trouver d'autres débouchés aux produits laitiers industriels (poudres et beurre notamment), d'autant plus que toutes les régions du monde, les unes après les autres, ont été touchées par la Covid-19. En parallèle, l'instauration de confinements dans les pays exportateurs, accompagnés de la fermeture de la RHD (collective et/ou commerciale), a freiné la demande de ce circuit, gros consommateur de fromages ingrédients tels que la mozzarella. Face à l'effondrement de la demande en mozzarella, les États-Unis ont d'ailleurs été contraints de transformer le lait en cheddar, plus facilement stockable.

Ainsi, la demande globale a ralenti à une période où les collectes des principaux exportateurs étaient en croissance (États-Unis, Australie, Argentine, Union européenne) voire en phase de pic (Union européenne), ce qui s'est traduit par un accroissement des stocks, comme aux États-Unis. Les prix mondiaux des produits laitiers industriels, que ce soit la poudre de lait écrémé, la poudre grasse, la poudre de lactosérum, le beurre ou le cheddar, ont ainsi chuté de début mars à fin mai. La zone océanique a néanmoins été relativement épargnée car moins touchée par la Covid-19 sur ses territoires.

Les tendances se sont inversées à partir du mois de juin grâce à la reprise de la demande asiatique, aux déconfinements, aux réouvertures de la RHD. En Europe, les prix sont remontés rapidement sans retrouver néanmoins les niveaux du début de l'année 2020, puis se sont stabilisés. Le redressement a été plus modéré et parfois plus tardif en Océanie, notamment sur le beurre, et aux États-Unis en raison des stocks accumulés qui ont pesé sur le marché.

En moyenne sur l'année 2020, les prix du **beurre** en Océanie ont perdu 15,7% de leur valeur de 2019 à 3 398 €/t, 18,2 % en Europe à 3 213 €/t et 29,4 % aux États-Unis à 3 135 €/t. Pour ce produit, il s'agit donc de la 3^e année consécutive de baisse depuis les niveaux record atteints en 2017. Les prix de la **poudre de lait écrémé** ont en revanche plus ou moins progressé, grâce à un début d'année en hausse par rapport à l'année précédente: +5,2 % en Océanie à 2 461 €/t, +1,6 % en Europe à 2 154 €/t et +0,2 % aux États-Unis à 2 032 €/t. C'est la seconde année de redressement des cours après la chute de 2018. Les prix de la **poudre grasse** ont perdu 5,7 % en Océanie et 7,8 % en Europe, pour des moyennes respectives de 2 622 €/t et 2 704 €/t. Le constat de repli des prix est le même pour la **poudre de lactosérum**, que ce soit en Europe (- 5,7 %) ou aux États-Unis (- 7,9 %) ; il fait suite à une revalorisation des prix l'année passée. Malgré une forte fluctuation des cours et des chutes importantes au printemps et à nouveau à la fin de l'été, le **cheddar** américain (en blocs de 40 pounds, soit environ 18 kg) a vu son prix augmenter de 14,2 % en moyenne en 2020 par rapport à l'année précédente.

Même si les moyennes annuelles le cachent, les produits de la zone euro ont perdu en compétitivité prix par rapport aux produits étatsuniens et océaniques au 2nd semestre, conséquence de la plus forte remontée des cours européens, renforcée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain.

› Les États-Unis, l'Union européenne et l'Argentine ont soutenu les échanges de produits laitiers sur le marché mondial

Les difficultés logistiques provoquées par la crise sanitaire de la Covid-19 en début d'année 2020 ainsi que la réduction de la demande dans de nombreux pays pour cause de confinement et fermeture de la RHD laissaient présager une chute du commerce mondial de produits laitiers. Les échanges ont finalement été relativement robustes, avec des exportations « mondiales » (cumul de celles de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Union européenne à 28) croissantes pour les fromages (+ 2,1 %) et la poudre grasse (+ 5,2 %). Celles de poudre de lait écrémé devraient reculer d'environ 1 % par rapport à un haut niveau atteint en 2019. La baisse devrait rester limitée à 1,5 % pour le beurre.

Deux facteurs ont joué sur les exportations :

- tout d'abord les disponibilités des pays, avec des situations contrastées entre les États-Unis qui ont développé l'ensemble de leurs fabrications de produits laitiers industriels, la Nouvelle-Zélande limitée par la stabilité de sa collecte et l'Argentine qui a profité des volumes supplémentaires de lait collecté pour fabriquer plus de produits laitiers, lesquels ont dû être écoulés sur le marché mondial puisque la consommation intérieure n'a plus progressé (dans un contexte de crise économique) ;
- ensuite la compétitivité prix qui a pénalisé en particulier les pays de la zone euro au 2nd semestre alors que la dépréciation du peso argentin face au dollar américain a possiblement permis de compenser les taxes à l'exportation sur les produits laitiers argentins (taxes de 5 % sur les produits laitiers, hors poudre de lait écrémé taxée à 9 %, initialement destinées à limiter les exportations pour favoriser l'approvisionnement du marché intérieur).

Le marché de la **poudre de lait écrémé** a été monopolisé par les États-Unis en 2020, forts de leur compétitivité prix et de leurs fabrications en hausse de 7 % environ. Les exportations vers le Mexique ont reculé pour la 2^e année consécutive, toujours impactées par les tarifs imposés par ce client. Néanmoins, les États-Unis sont parvenus à compenser ce déficit par des ventes accrues vers l'Asie du Sud-Est : Philippines (+ 73 %), Indonésie (+ 54 %), Malaisie (+ 61 %), Chine (+ 247 %). Face à ce raz-de-marée étatsunien, la Nouvelle-Zélande a perdu des parts de marché en Asie (sauf en Indonésie, destination vers laquelle ses exportations ont progressé), sans pouvoir reporter les volumes vers d'autres débouchés. L'Union européenne s'est rabattue vers l'Algérie, qui est redevenue en 2020 son premier client devant la Chine mais, comme la Nouvelle-Zélande, a souffert en Asie. Les moindres disponibilités européennes ont également été un facteur explicatif du repli global des exportations de l'Union européenne, puisqu'en 2019 cette dernière avait bénéficié non seulement d'une hausse des fabrications mais également des derniers volumes de stocks d'intervention revendus fin 2018 – début 2019. L'Argentine a quant à elle augmenté ses exportations de poudre de lait écrémé de 26 %, dont 51 % des volumes ont été destinés à son voisin brésilien.

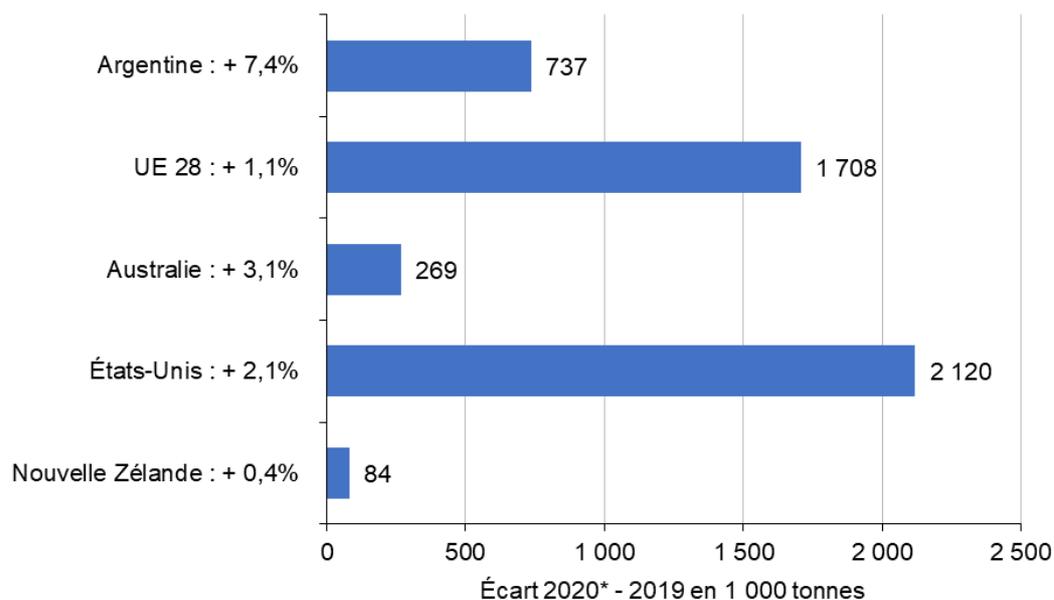
Pour la 3^e année consécutive, les exportations « mondiales » de **poudre grasse** ont été orientées à la hausse, une hausse qui s'est même accélérée en 2020 (+ 5,2 % contre + 3,5 % en 2019). La Nouvelle-Zélande est toujours responsable de la grande majorité du commerce mondial de ce produit : ses exportations sont restées stables en 2020, à 1,53 million de tonnes. La demande chinoise a tiré les exportations néo-zélandaises : l'utilisation de la poudre grasse dans les industries agroalimentaires y est croissante, ce produit servant à produire de nombreux produits laitiers tels que le lait liquide, les yaourts et les glaces. Toutefois, se concentrant sur le marché chinois, la Nouvelle-Zélande a délaissé ses autres clients ; les volumes vendus vers le Sri Lanka, l'Algérie, le Bangladesh, la Thaïlande, pour ne citer que les principaux débouchés, se sont contractés. En outre, la part de marché globale néo-zélandaise a perdu 4,0 points, passant de 76,4 % en 2019 à 72,4 % en 2020, au profit de l'Union européenne tout d'abord. Celle-ci a développé ses exportations (+ 19,7 %) et sa part de marché (+ 2,0 points, à 16,8%), grâce notamment à ses débouchés au Proche et Moyen-Orient (Oman, Émirats arabes unis) et en Afrique (Algérie, Nigéria, Sénégal). Les exportations de l'Argentine ont également progressé de 54 % en 2020 et sa part de marché de 2,2 points, pour atteindre 7,0 %. Elle a renforcé son positionnement en Algérie, son premier client, et sur le continent sud-américain (Brésil, Chili, Pérou, Colombie). Sur cette zone, elle est en concurrence directe avec les États-Unis. Eux ont réduit leurs exportations vers le Mexique pour la 2^e année

consécutives, vers l'Algérie, et peinent à retrouver le niveau d'exportation des années 2018 et antérieures vers la Chine.

Les exportations « mondiales » de **beurre** ont légèrement diminué en 2020 (-1,5%), après deux années de croissance, la hausse des ventes de l'Union européenne de 14% n'ayant pas suffi à compenser les replis de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des États-Unis. Malgré la mise en place de taxes douanières supplémentaires en octobre 2019 de la part des États-Unis vis-à-vis de l'Union européenne, les importations de beurre européen ont progressé en 2020. L'Union européenne a également su saisir l'opportunité de la croissance de la demande en Chine, où la consommation de beurre augmente depuis plusieurs années, grâce au développement de l'utilisation de ce produit dans le secteur de la boulangerie et dans la cuisine « fait-maison » par les ménages. De fait, la Nouvelle-Zélande a également accru sa présence en Chine, aux dépens d'autres destinations telles que les Philippines et les États-Unis. Faute d'offre suffisante, les exportations totales de beurre néo-zélandais ont diminué en 2020 (-7,6%) mais couvrent encore 60% des volumes « totaux » exportés. L'Argentine a amélioré ses ventes de beurre de 37,7% par rapport à 2019 ; elle s'est concentrée sur la Russie, qui a acheté 68% de ses volumes.

Premier exportateur mondial de **fromages**, l'Union européenne a également été responsable de la croissance des échanges en 2020 : en volume, la hausse des exportations européennes a dépassé celle des exportations « mondiales ». Les ventes de fromages européens vers le Japon ne cessent de se développer et ont encore progressé de 13% environ en 2020. L'accord de partenariat économique entre le Japon et l'Union européenne, en vigueur depuis février 2019, a facilité le commerce entre ces deux pays en réduisant les droits de douane : par exemple, les fromages à pâte molle disposent de droits de douane à bas niveaux et les fromages à pâte pressée (type cheddar) en sont exempts. L'Union européenne a ainsi gagné des parts de marché au Japon sur l'Australie, dont les ventes vers ce pays ont reculé en 2020 pour la seconde année consécutive, sur la Nouvelle-Zélande et sur les États-Unis. À l'opposé, l'Union européenne a rencontré des difficultés d'exportation vers le marché étatsunien (-12% environ) à cause des tarifs douaniers supplémentaires appliqués depuis octobre 2019 sur la quasi-totalité des fromages. Les autres débouchés (Suisse, Corée du Sud, Ukraine, etc.) ont toutefois permis de compenser ces pertes. Comme sur les autres produits, l'Argentine a accru ses exportations de fromages en 2020 (+13,4%), en particulier vers le Chili et la Russie, ses 2^e et 3^e clients respectivement. Les ventes ont été stables vers son premier débouché, le Brésil. Les États-Unis ont réduit leurs exportations (de 1% environ), pénalisés par la volatilité des prix du cheddar et la situation économique difficile au Mexique, leur premier client, qui a freiné la consommation et donc la demande. Le pays a toutefois pu se reporter sur d'autres marchés comme la Corée du Sud et l'Australie. La Nouvelle-Zélande et l'Australie sont restées concentrées sur le marché chinois, y augmentant leurs ventes de fromages, fortes de l'accord de libre-échange qui autorise les importations de fromages à droits de douane nuls pour la Nouvelle-Zélande ou limités à ceux de la « nation la plus favorisée » (taxe à taux MFN : « most favoured nation ») pour l'Australie.

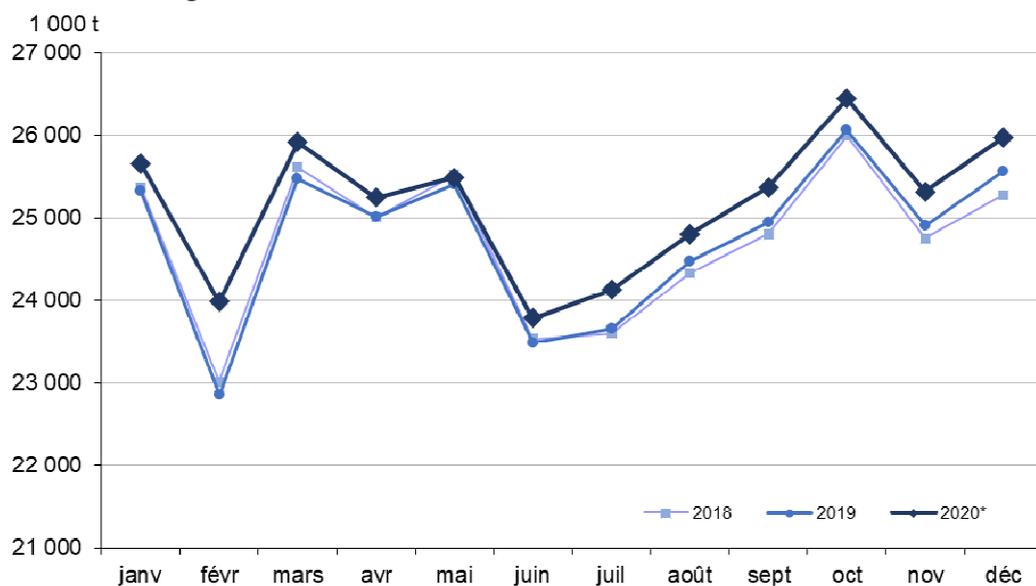
Évolution de la collecte entre 2019 et 2020* dans les principaux pays producteurs



*Estimation pour le mois de décembre (UE à 28 et Australie)

Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, USDA, Dairy Australia, DCanz, Clal.it

Collecte « mondiale » de lait de vache (cumul des principaux producteurs : Union européenne à 28, États-Unis, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande)



*Estimation pour le mois de décembre

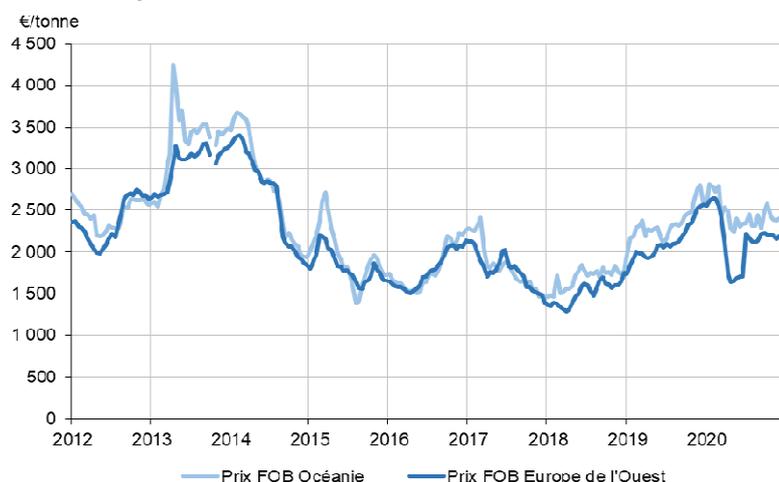
Source : FranceAgriMer d'après Commission européenne, USDA, Dairy Australia, DCanz, Clal.it

Cours des produits laitiers industriels sur les marchés mondiaux

€/tonne	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Poudre 0 %						
FOB Océanie	1 804,2	1 827,2	1 685,9	2 339,7	2 460,9	5,2
FOB Europe de l'Ouest	1 777,6	1 778,1	1 508,2	2 120,5	2 154,3	1,6
FOB États-Unis	1 642,6	1 722,7	1 475,2	2 028,4	2 032,1	0,2
Beurre						
FOB Océanie	2 944,7	4 747,3	4 136,4	4 031,3	3 397,5	-15,7
FOB Europe de l'Ouest	3 164,6	5 225,1	5 107,2	3 928,9	3 213,4	-18,2
FOB États-Unis	4 142,2	4 574,2	4 220,8	4 438,1	3 134,5	-29,4
Poudre 26 %						
FOB Océanie	2 194,7	2 752,3	2 539,9	2 797,8	2 621,5	-6,3
FOB Europe de l'Ouest	2 268,1	2 946,5	2 740,8	2 933,7	2 704,4	-7,8
Poudre de lactosérum						
FOB Europe de l'Ouest	682,4	907,6	792,9	812,7	766,5	-5,7
FOB États-Unis	563,6	878,8	630,8	754,9	695,0	-7,9
Cheddar						
FOB Océanie	2 796,8	3 413,8	3 090,3	3 459,3	3 490,6	0,9
FOB États-Unis	3 156,6	3 248,5	2 964,6	3 475,7	3 968,8	14,2

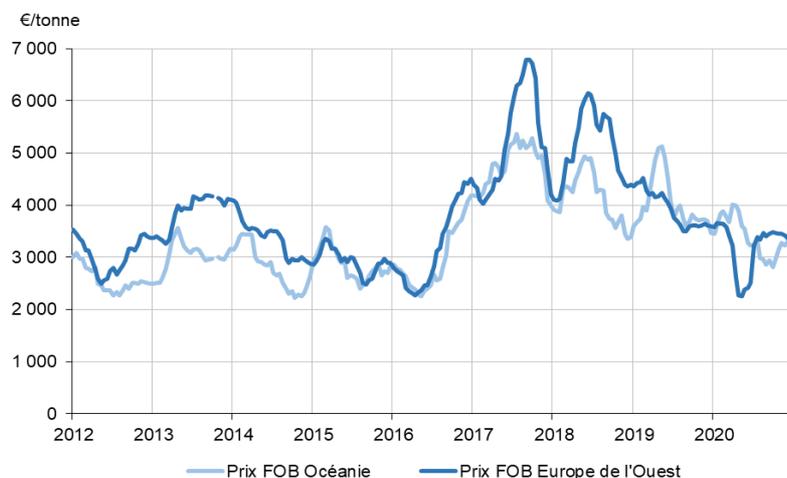
Source : FranceAgriMer d'après USDA et BCE

Prix de la poudre de lait écrémé sur le marché mondial



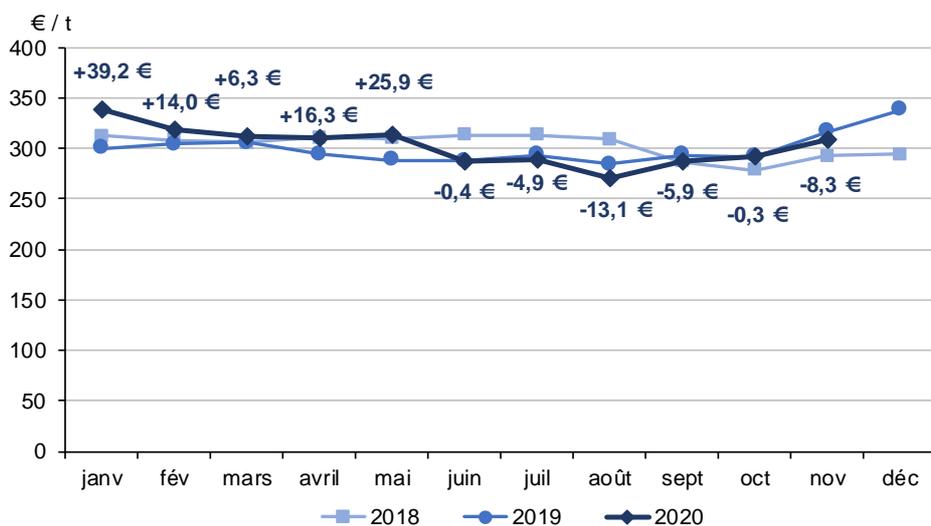
Source : FranceAgriMer d'après USDA et BCE

Prix du beurre sur le marché mondial



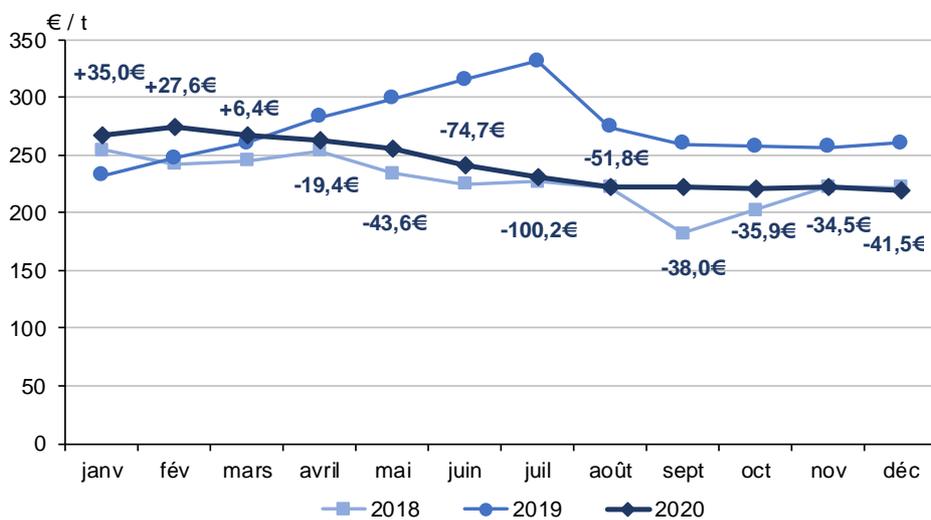
Source : FranceAgriMer d'après USDA et BCE

Prix du lait payé au producteur en Nouvelle-Zélande et écarts entre 2019 et 2020



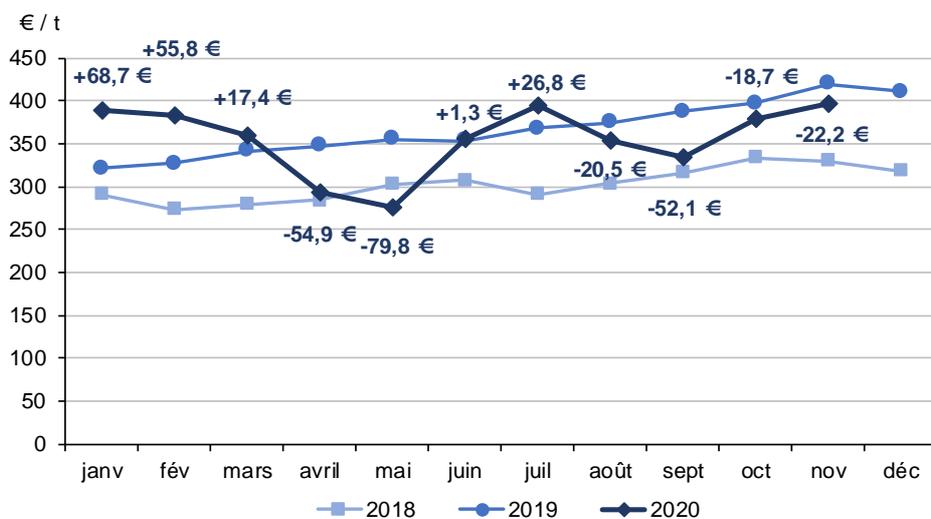
Source : FranceAgriMer d'après Clal.it

Prix du lait payé au producteur en Argentine et écarts entre 2019 et 2020



Source : FranceAgriMer d'après Clal.it

Prix du lait payé au producteur aux États-Unis (tous laits) et écarts entre 2019 et 2020



Source : FranceAgriMer d'après Clal.it

Le marché du lait de brebis en France

Pour la filière laitière ovine, compte tenu de la forte saisonnalité de la production, la période étudiée est la campagne laitière, allant du mois d'octobre de l'année n-1 au mois de septembre de l'année n.

› La collecte de lait de brebis a augmenté sur la campagne 2019-2020

Entre octobre 2019 et septembre 2020, 293,9 millions de litres de lait de brebis ont été collectés, un volume en hausse de 2,4 % par rapport à la campagne précédente (+ 7 millions de litres). Le début de campagne a été marqué par de très fortes augmentations de la collecte ; sur la période octobre-février, la hausse était même de 8,2 %, soit un gain de 9,4 millions de litres par rapport à la même période de la campagne précédente. En revanche, à partir du mois de mars, la collecte a ralenti, afin de permettre aux entreprises de faire face aux difficultés engendrées par les mesures restrictives prises au printemps en raison de la pandémie de Covid-19. De mars à septembre, la collecte cumulée a été en recul de 1,4 % (- 2,4 millions de litres).

En région Occitanie, qui représente près de 75 % du lait de brebis collecté en France, les volumes ont été en hausse de manière plus marquée que pour le total national (+ 3,3 % et + 6,9 millions de litres). En particulier, sur la période de mars à septembre 2020, les volumes collectés ont été stables en Occitanie alors qu'ils ont diminué au niveau national. À l'inverse, la collecte de la région Nouvelle-Aquitaine a augmenté de manière plus modeste sur la campagne 2019-2020 (+ 0,8 % et 538 000 litres). Même si les volumes ont été en hausse sur les 5 premiers mois (+ 9,3 %), à partir de mars, ils se sont nettement repliés (- 5,0 % sur la fin de la campagne). En Corse, la collecte a diminué, s'inscrivant dans la tendance des campagnes précédentes (- 12,8 % et - 877 000 litres).

› Les fabrications de fromages de brebis sont restées stables

Le total des fabrications de fromages de brebis entre octobre 2019 et septembre 2020 s'est élevé à 59 590 tonnes, soit un tonnage équivalent à celui de la campagne précédente (- 0,4 % et - 220 tonnes), et ce malgré l'augmentation de la collecte. Les fabrications de fromages à pâte pressée non cuite (PPNC) sont restées stables entre novembre et juillet (+ 0,4 %). Parmi ces fromages à PPNC, les fabrications d'Ossau-Iraty ont augmenté de 3,5 % sur la même période. En revanche, les fabrications de fromages de brebis à pâte molle se sont repliées de 5,8 % (soit - 185 tonnes) sur la campagne 2019-2020. Entre novembre et août, les fabrications de Roquefort ont diminué de 1,6 %.

Les fabrications d'ultra-frais ont augmenté de 3,5 % par rapport à la campagne 2018-2019, soit une hausse de 965 tonnes. Sur la campagne, elles se sont établies à 28 590 tonnes.

› Les coûts de production ont diminué sur la campagne 2019-2020

En moyenne sur les 12 mois de la campagne 2019-2020, l'indice Ipampa lait de brebis a été de 104,5, ce qui représente une baisse de 0,9 point par rapport à la campagne précédente. L'Ipampa lait de brebis, qui avait augmenté en fin d'année 2019, passant de 104,8 en début de campagne à 105,7 en janvier 2020, s'est replié au printemps 2020, sous l'effet notamment de la forte baisse du poste de dépense « énergie », qui a chuté en mars, suivant les évolutions du très volatil prix du pétrole. Ainsi en mai 2020, l'Ipampa lait de brebis était de 103,3. Il s'est légèrement redressé pendant l'été, pour retrouver au début de la campagne 2020-2021, en octobre 2020, la valeur de 104,8.

› Les achats des ménages en fromages de brebis ont augmenté

En 2020, sur les 11 premiers mois, les achats de fromages de brebis par les ménages ont augmenté de 4,8 %, une évolution moins forte que pour le total des fromages (+ 7,7 %). Les achats des ménages ont constitué sur certains mois de l'année quasiment le seul débouché pour la filière. Ainsi, de fortes hausses ont pu être observées notamment au moment du premier confinement : en avril par exemple, on a assisté à une augmentation de 13,6 % du tonnage par rapport à avril 2019.

Cependant, les évolutions n'ont pas été les mêmes suivant les types de fromages. En effet, les volumes achetés de fromages de brebis de type PPNC ont été stables par rapport à 2019 (+ 0,3 %). En revanche, les volumes de brebis à pâte persillée (Roquefort et autres bleus) ont été en nette hausse (+ 7,2 %), grâce notamment à une fréquence d'achat en augmentation (+ 5,5 %). Les pâtes fraîches (type feta et assimilés) ont aussi été très plébiscitées en 2020 (+ 9,1 %), avec de fortes augmentations observées lors du premier confinement (+ 66 % en avril 2020 par rapport à avril 2019), probablement poussées par l'engouement pour la cuisine lors de cette période. Les achats des ménages en fromage de brebis à pâte molle ont quant à eux augmenté de 4,2 %.

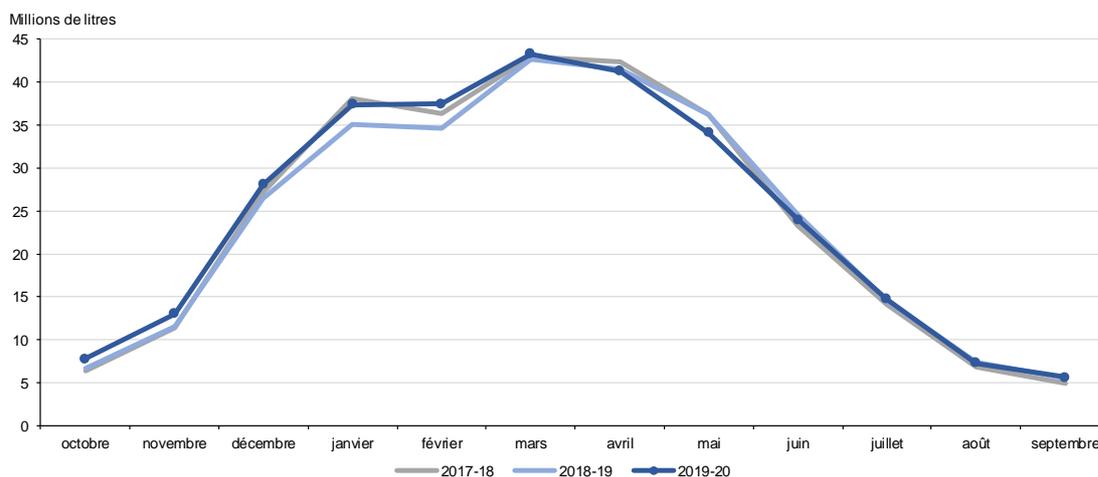
Les produits ultra-frais (UF) à base de lait de brebis ont eux aussi connu une hausse des achats (+ 5,1 %) en 2020. Au sein de cette famille de produits, à la fois les yaourts de brebis et les fromages frais au lait de brebis ont profité de cette croissance (+ 4,5 % et + 9,5 % respectivement), tandis que les desserts frais, qui ne représentent que 5 % du total de l'UF brebis, ont vu leurs volumes se contracter (- 2,7 % par rapport à 2019). Pour l'UF au lait de brebis, la hausse des volumes observée en 2020 n'a pas été le résultat d'augmentations particulièrement fortes au printemps mais de hausses mensuelles régulières sur l'année, s'inscrivant dans la continuité des tendances des années précédentes et témoignant du développement de cette gamme de produits.

Collecte nationale de lait de brebis, par campagne

1 000 l	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	% 19-20 / 18-19
octobre	4 481	4 426	6 329	6 671	7 777	16,6
novembre	8 247	8 978	11 439	11 560	13 010	12,5
décembre	24 893	25 215	27 114	26 463	28 099	6,2
janvier	36 648	35 921	38 057	35 087	37 395	6,6
février	37 863	35 788	36 351	34 588	37 450	8,3
mars	43 313	43 008	42 951	42 691	43 275	1,4
avril	42 465	41 820	42 461	41 529	41 256	-0,7
mai	36 694	35 741	36 254	36 267	34 093	-6,0
juin	23 839	23 648	23 298	24 543	23 956	-2,4
juillet	14 334	14 415	14 090	14 621	14 709	0,6
août	6 236	6 818	6 864	7 379	7 275	-1,4
septembre	3 322	4 421	4 901	5 514	5 627	2,0
TOTAL	282 335	280 199	290 109	286 913	293 922	2,4

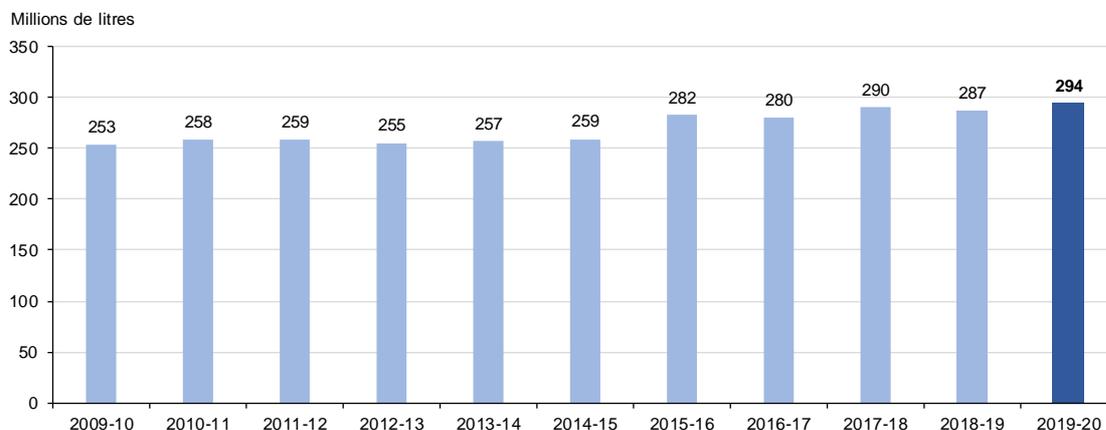
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte mensuelle de lait de brebis, total France



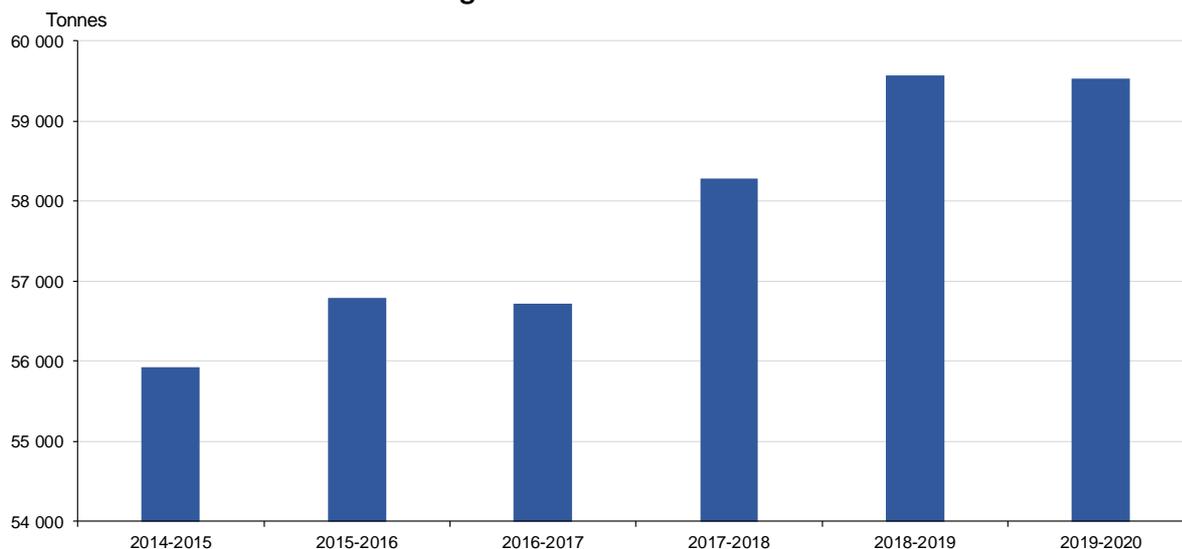
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte de lait de brebis par campagne (octobre à septembre)



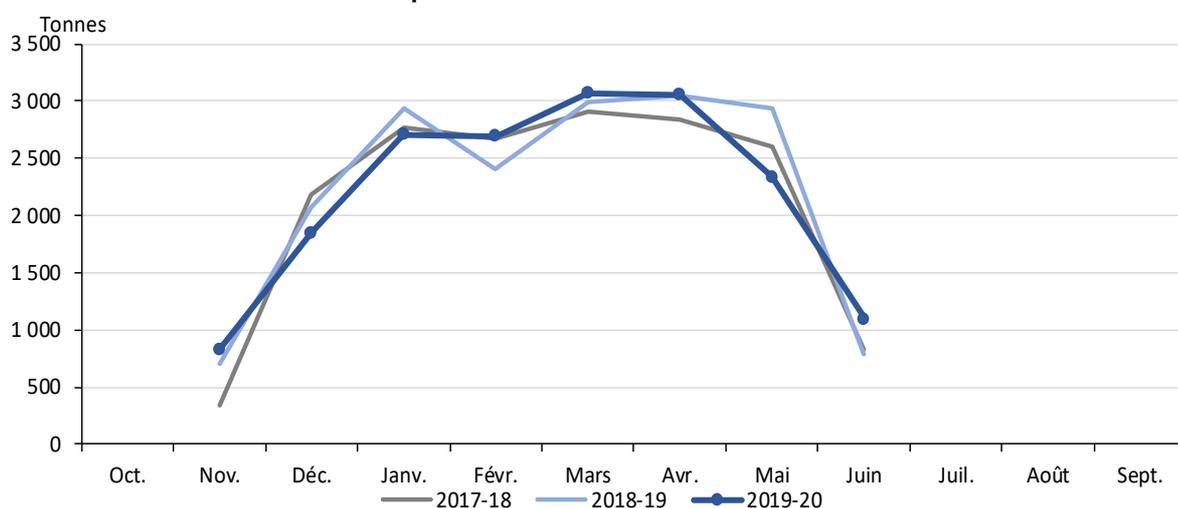
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Évolution des fabrications de fromages de brebis



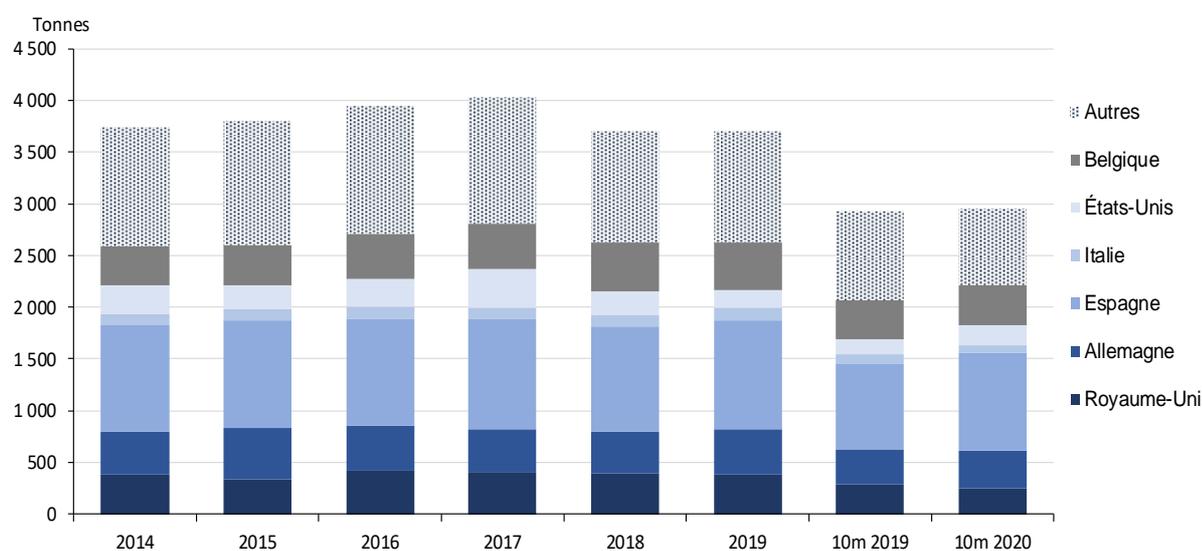
Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications mensuelles de Roquefort



Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

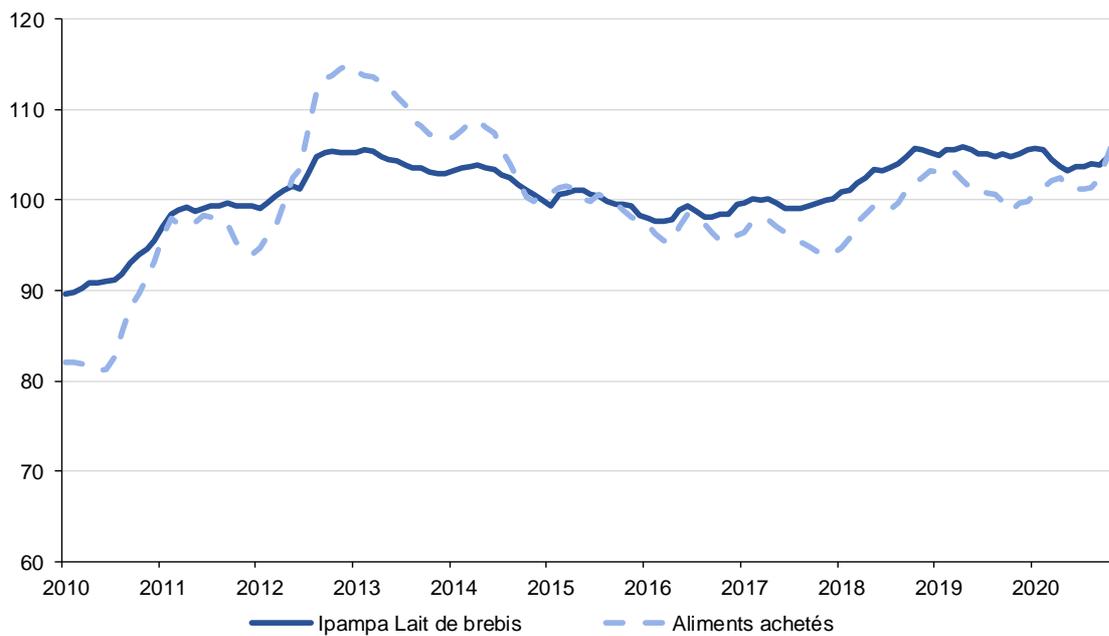
Exportations de Roquefort



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Évolution des coûts de production, Ipampa

Base 100 en 2015



Source : FranceAgriMer d'après Idele et Insee

Le marché du lait de brebis dans l'Union européenne

› Le cheptel européen a légèrement diminué

D'après les enquêtes de fin 2019, le cheptel européen de femelles reproductrices s'élevait à 24,7 millions de têtes, soit un repli de 2,2 % par rapport à fin 2018. La majorité des grands troupeaux a été touchée par une diminution du nombre de brebis et agnelles saillies : en effet, la Grèce, 2^e troupeau dans l'Union européenne, a connu une baisse de 6,7 % (soit - 417 000 têtes), tandis qu'en Italie le repli a été de 3,9 % (- 189 000 têtes). En Espagne aussi le cheptel s'est contracté (- 4,1 % et - 97 000 têtes).

En revanche, le 1^{er} troupeau européen en nombre, en Roumanie, a poursuivi sa croissance (+ 2,0 % et + 161 000 têtes). Le troupeau français a lui aussi augmenté, plus modestement (+ 3,1 % et + 52 000 têtes).

› En Italie, 2020 a été une année de reprise perturbée par la pandémie

Sur la campagne 2019-2020, les volumes de Pecorino Romano produits ont été de 30 909 tonnes, en hausse de 14,7 %. Pendant la campagne précédente, la production avait diminué pour faire face à une crise des surplus de production et en particulier pour amoindrir les stocks. Elle a donc retrouvé son niveau habituel en 2020.

Les exportations de pecorino ont diminué de 23 % en 2020, pour atteindre un niveau similaire à celui de 2018, année marquée par un effondrement des volumes exportés en conséquence de la baisse de la demande américaine et du haut niveau de prix de ce fromage. Environ un tiers des fromages de brebis produits en Italie est exporté, et notamment le Pecorino Romano, envoyé essentiellement vers les États-Unis (70 % des volumes exportés). Le déséquilibre dans les exportations en 2018 avait constitué une cause importante de la crise du début de 2019. En 2020, les exportations ont notamment été impactées au début de l'année par des difficultés logistiques en lien avec la pandémie de Covid-19.

En parallèle de la baisse des exportations, la demande intérieure s'est détériorée en 2020. Pendant le confinement en Italie, les achats de fromages de brebis n'ont pas augmenté, à l'inverse des autres types de fromages, et le prix moyen à la consommation a augmenté (+ 5 % sur la période janvier-mai 2020). Par ailleurs, la consommation italienne en fromages de brebis a aussi été impactée par la faiblesse du tourisme en 2020, notamment dans les zones traditionnelles de production.

Plusieurs mesures nationales ont été mises en place au printemps, afin de rétablir l'équilibre offre-demande perturbé par l'épidémie de coronavirus : elles se sont ajoutées aux mesures de soutien au stockage privé déployées par l'Union européenne.

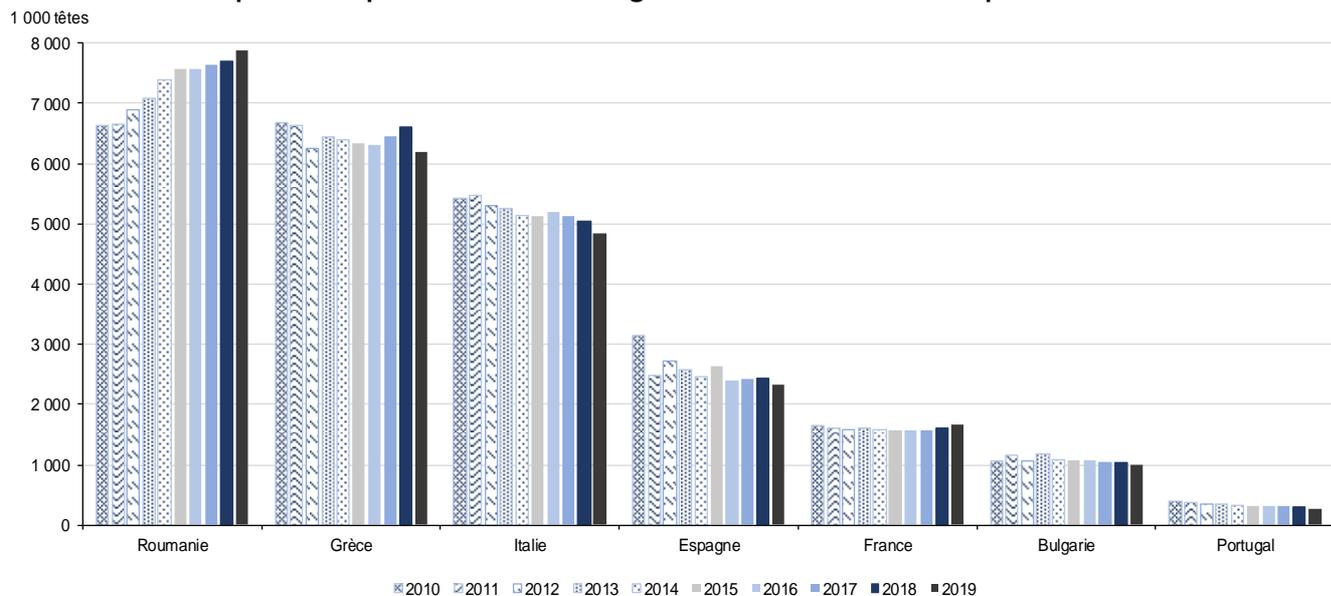
› En Espagne, la production a reculé en 2020

La collecte espagnole a été très dynamique sur le premier trimestre 2020 : en effet, de janvier à mars, les volumes collectés ont été en hausse de 5,1 % (soit + 6,1 millions de litres). Pourtant, dès avril, cette dynamique a faibli (+ 0,9 % seulement en avril 2020 par rapport à avril 2019), puis à partir du mois de mai, les volumes collectés se sont très nettement repliés. Les diminutions mensuelles ont été comprises entre - 2,6 % et - 6,2 %. Au total, de mai à octobre 2020, la baisse a été de 4,4 % (soit 12,4 millions de litres de lait de brebis collectés en moins par rapport à mai-octobre 2019). Sur 10 mois, le bon 1^{er} trimestre a permis de modérer cette chute des volumes : elle n'est alors que de 1,3 %. Au niveau régional, la production en Castilla y León, première en ce qui concerne les volumes en Espagne, a reculé de 3,3% sur la même période (soit - 8,8 millions de litres).

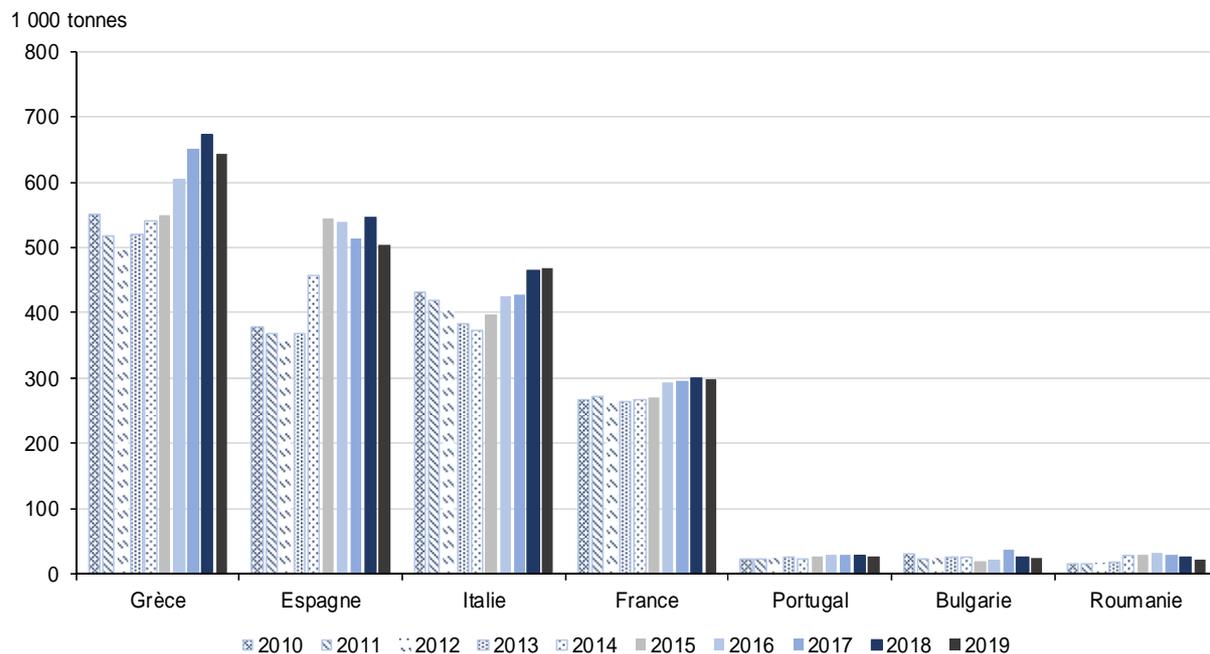
Le prix du lait de brebis s'est cependant maintenu au-dessus de ses niveaux de 2019 ; sur 10 mois, le prix moyen pondéré par les volumes a été de 905 €/1 000 l, en hausse de 8,1 % par rapport aux 10 premiers mois de 2019.

En Espagne, les débouchés ont aussi été perturbés par les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire (fermeture de la restauration hors domicile, des marchés...). Les achats de fromages de brebis pour la consommation à domicile ont augmenté de 13 % sur les 6 premiers mois, favorisés par le report d'une partie des volumes de la restauration hors domicile.

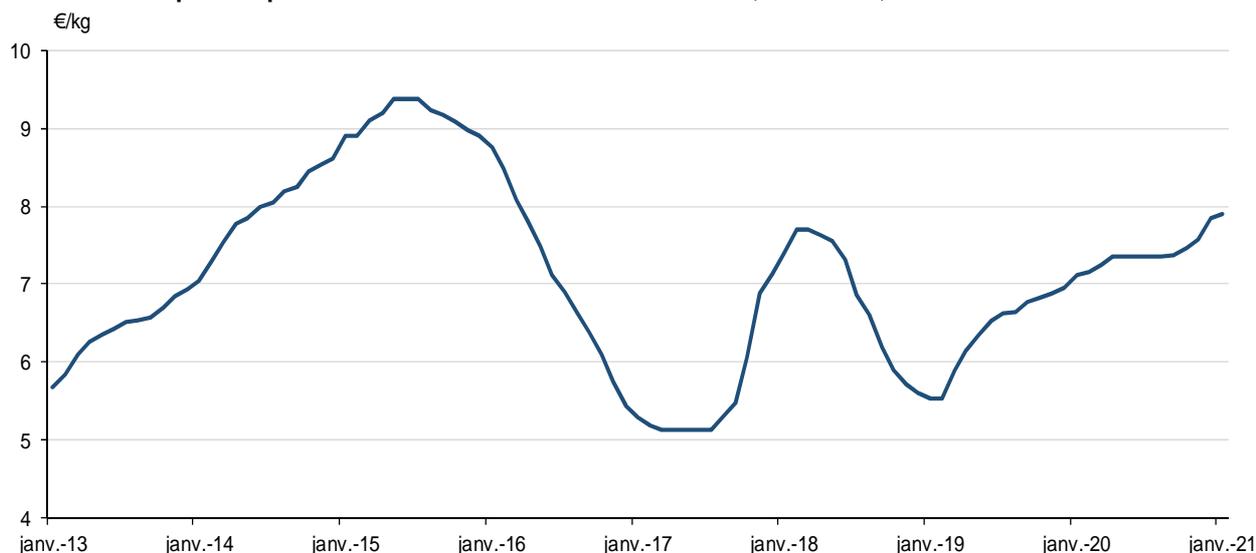
Évolution des cheptels européens de brebis et agnelles laitières saillies : enquêtes de décembre



Lait de brebis livré aux laiteries dans les principaux pays producteurs européens

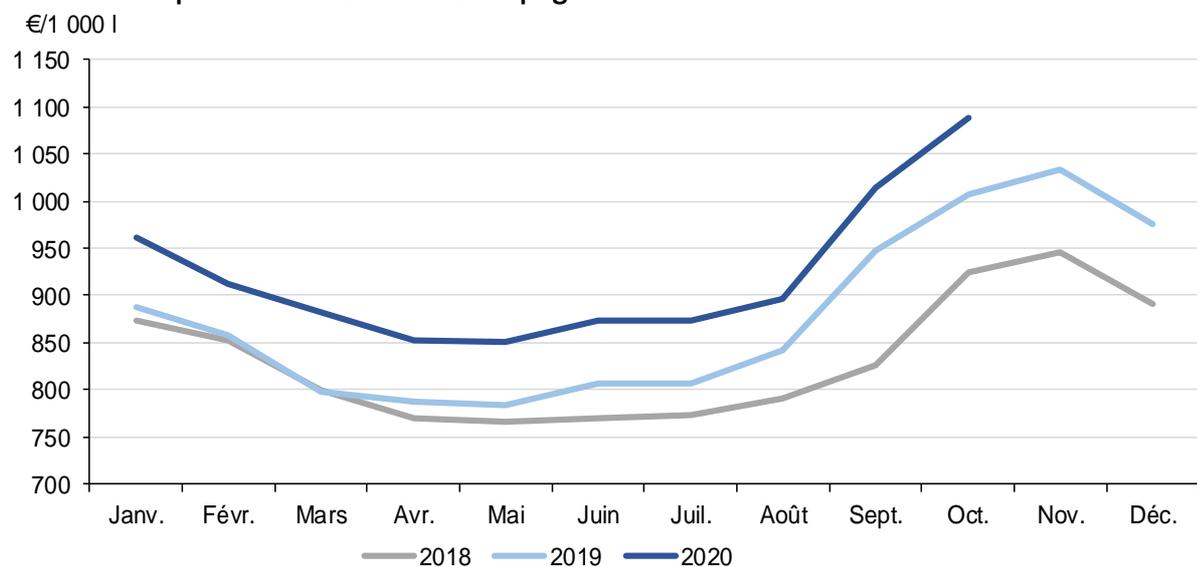


Évolution du prix départ usine du Pecorino Romano AOP (hors TVA)



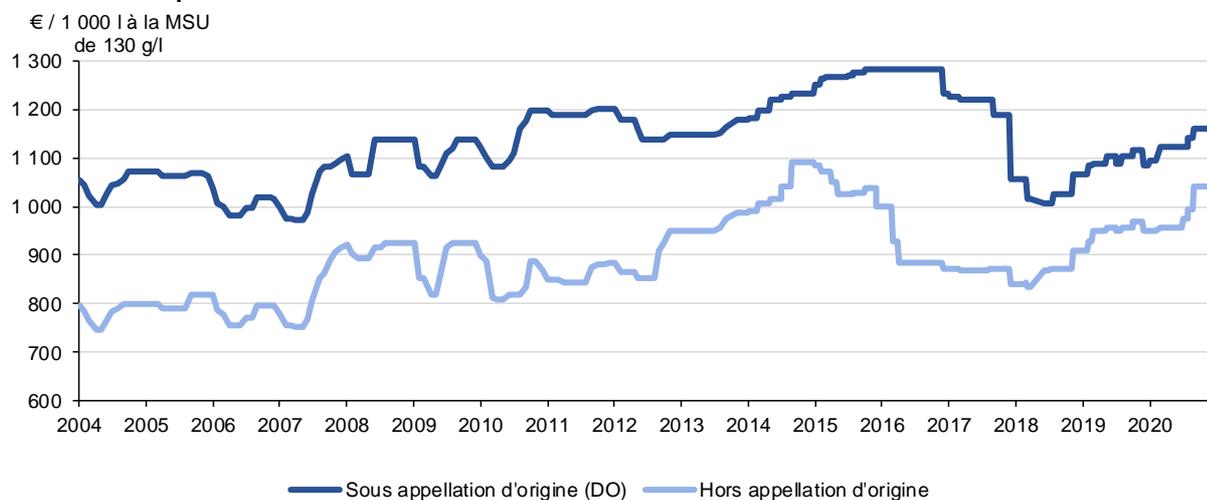
Source : FranceAgriMer d'après Ismea

Évolution du prix du lait de brebis en Espagne



Source : FranceAgriMer d'après FEAGA

Évolution du prix du lait de brebis en Castilla la Mancha



Source : FranceAgriMer d'après Instituto Técnico Agronomico Provincial

Le marché du lait de chèvre en France

› La collecte de lait de chèvre a été en hausse malgré la crise sanitaire

La collecte de lait de chèvre a été en hausse sur 2020 : à 502,6 millions de litres, elle a augmenté de 3,9 % par rapport à 2019. Le premier trimestre 2020 a tout d'abord été marqué par de fortes progressions : en effet, les volumes collectés sur cette période ont été supérieurs de 6 % à ceux du premier trimestre de 2019. Malgré un cheptel de reproductrices stable par rapport à 2019, la collecte a pu augmenter notamment grâce à la bonne qualité des fourrages stockés en 2019.

En revanche, les éleveurs ont été appelés à modérer la production dès le mois de mars. En effet, la crise sanitaire, et particulièrement le premier confinement, a impacté la capacité des industriels à traiter le lait collecté. En cause, l'absentéisme du personnel et la perte ou la diminution brutale de certains débouchés (restauration hors domicile et exportation). Ainsi, après un mois d'avril toujours en nette hausse (+ 4,7 % par rapport à avril 2019), la collecte a ralenti, tout en restant en augmentation par rapport à 2019 : de mai à septembre, la hausse cumulée a été de 3,0 %. Une aide au stockage privé a par ailleurs été mise en place au printemps, à laquelle était éligible le caillé de chèvre. Elle a cependant été peu mobilisée.

La collecte a finalement marqué le pas au mois d'octobre ; en effet, elle a été stable en octobre 2020 par rapport à octobre 2019, alors que ce mois est habituellement marqué par un léger rebond dans les volumes produits. Elle est ensuite repartie à la hausse sur les derniers mois de 2020.

› Les importations ont été fortement freinées pour limiter la hausse des disponibilités totales pour l'industrie laitière

Déjà en recul depuis 2018, alors en lien avec la baisse de la collecte espagnole et la hausse du prix du lait de chèvre ibérique, les importations françaises de produits de report caprins ont très fortement diminué en 2020 : la baisse a été de 26,3 % par rapport à 2019.

La forte diminution de ces importations a permis de modérer l'impact de la hausse de la collecte française. En effet, les disponibilités totales en lait de chèvre ont été stables (- 0,1 % par rapport à 2019). Mécaniquement, le taux d'importation dans les disponibilités totales a donc aussi baissé en 2020 : il a été de 10 %, contre 20 % en 2017 et 2018 et 13 % en 2019.

› Les fabrications ont été adaptées au contexte de l'année 2020

Les fabrications industrielles de fromages de chèvre ont été globalement stables en 2020 par rapport à 2019 (- 0,7 %). En revanche, les différents types de fromages ont connu des évolutions différentes.

En effet, les fromages affinés à la pièce ont connu une forte hausse (+ 4,8 %), une augmentation portée notamment par les fabrications de bûchettes de chèvre, produit majoritaire en volume. Celles-ci ont fortement progressé aux mois de mars et avril 2020 (+ 11,1 % et + 13,2 % respectivement), puis sont restées en nette hausse en mai, juin et juillet.

À l'inverse, les fabrications de fromages à découper ont subi les conséquences du bouleversement des débouchés qui a eu lieu en 2020 en raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19, et plus particulièrement la fermeture de la restauration hors domicile : les volumes se sont repliés de 18,2 %. Les baisses ont été particulièrement fortes au printemps, lors du premier confinement (- 37 % en mars, - 49 % en avril). Les volumes avaient repris pendant l'été, mais ont replongé à l'automne, en lien avec la mise en œuvre de nouvelles restrictions impactant les débouchés de ce type de fabrications (couvre-feu, 2^e confinement).

Les fabrications de fromages frais ont ralenti leur dynamique de diminution, amorcée les années précédentes : en effet, en 2020, les volumes se sont stabilisés (- 0,1 %). Une érosion du tonnage total de ce type de fromage est observée depuis 2018 (- 4,9 % en 2018, puis - 2,5 % en 2019).

En parallèle, les fabrications de lait conditionné ont été stables (- 0,1 %), tandis que celles de yaourts et lait fermentés ont été marquées par un repli de 1,0 %.

Les stocks de produits de report caprins sont restés à des niveaux similaires à ceux de 2019 sur une grande majorité de l'année 2020. En revanche, à partir de septembre, les stocks ont été plus importants, sans pour autant atteindre les niveaux de 2018.

› Le prix du lait de chèvre a augmenté en 2020

Sur 11 mois, le prix réel moyen a été de 735,83 €/1 000 l, soit une hausse de 3,2 %. Le taux de matière grasse a été en repli (- 0,25 g/l) alors que le taux de matière protéique a augmenté (+ 0,18 g/l). D'après les enquêtes de l'Idèle, le prix de base du lait de chèvre (au standard 35/30) a augmenté sur les trois premiers trimestres de 2020 au moins, affichant des hausses de respectivement 2,6 %, 3,7 % et 3,7 %. Cette hausse du prix de base s'inscrit dans la suite des Etats généraux de l'alimentation.

En parallèle de cette hausse du prix payé au producteur, les charges en élevage sont restées stables en moyenne sur les 11 premiers mois de 2020. En effet, l'Ipampa lait de chèvre moyen a été de 104,2, tout comme sur les 11 premiers mois de 2019. En revanche, des variations ont été visibles sur l'année 2020, avec notamment une diminution entre janvier et mai (passage de 104,6 à 103,4), due en particulier à une baisse de l'indice énergie qui a chuté lors du premier confinement (113,8 en février contre 95,4 en mai 2020). L'Ipampa lait de chèvre est ensuite reparti à la hausse au début de l'été.

L'IPVI fromage de chèvre a été en moyenne de 103,8 sur 11 mois en 2020, soit une hausse de 2,1 %.

› La consommation en produits au lait de chèvre s'est adaptée au contexte sanitaire

Sur certaines périodes de l'année 2020, comme au printemps pendant le 1^e confinement, les achats des ménages pour leur consommation à leur domicile principal sont devenus le débouché quasi-exclusif pour les produits au lait de chèvre. Ainsi en 2020, les volumes de fromages de chèvre achetés par les ménages ont progressé de 7 % sur 11 mois. La hausse des volumes est encore plus marquée pour la bûchette (+ 9,7 %). Le prix moyen d'achat des fromages de chèvre est resté stable, avec une moyenne de 12,4 €/kg sur 11 mois. De même que pour les fabrications, les achats des ménages en fromages de chèvre ont connu de fortes évolutions au printemps, notamment en avril (+ 24,6 % en volume par rapport à avril 2019). En revanche, les bouleversements des débouchés ont moins profité aux fromages de chèvre AOP, qui n'ont augmenté que de 3,7 % sur 11 mois, malgré des volumes modestes. Ils ont probablement pâti de la fermeture des rayons coupe au printemps, de la simplification des commandes des GMS ainsi que de la fermeture des marchés.

Les autres types de produits au lait de chèvre n'ont pas connu la même dynamique d'achat par les ménages. En effet, le lait conditionné de chèvre a subi une diminution des achats de 10 % sur 11 mois, tandis que les ultra-frais ont diminué de 2,1 %. Ces deux catégories ont baissé en volumes, alors que le lait conditionné de vache et les ultra-frais à base de lait de vache ont connu des hausses des achats des ménages en 2020.

En parallèle, les exportations de fromages de chèvre se sont repliées de 10,1 % en 2020.

Collecte française de lait de chèvre

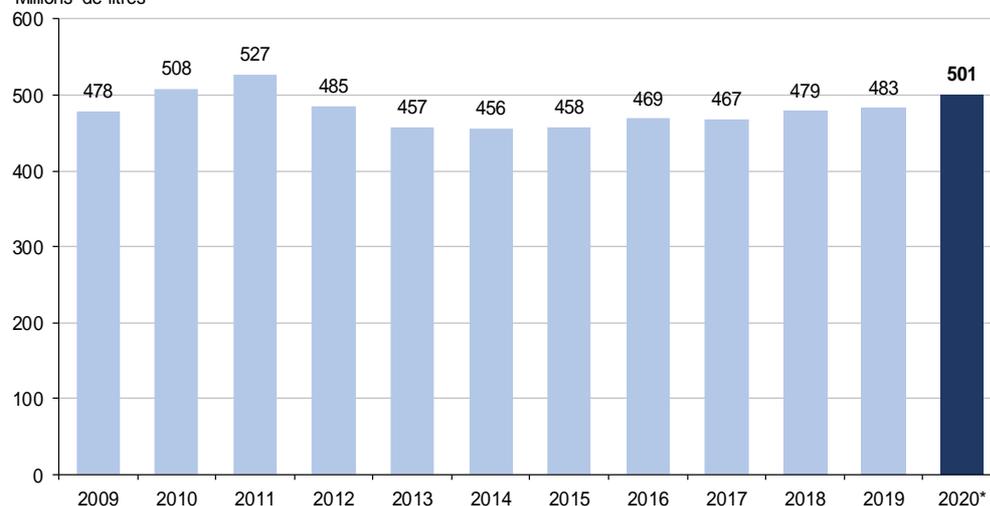
1 000 litres	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Janvier	25 500	24 396	25 589	24 390	25 515	4,6
Février	33 148	29 873	30 719	29 845	31 469	5,4
Mars	47 323	45 150	47 152	46 579	49 909	7,1
Avril	51 376	49 749	52 416	52 084	54 538	4,7
Mai	53 455	52 298	54 866	54 257	56 146	3,5
Juin	48 795	48 794	50 007	50 327	52 120	3,6
Juillet	44 302	45 217	45 864	46 046	47 810	3,8
Août	38 758	39 935	39 911	41 102	42 273	2,8
Septembre	34 831	36 059	36 425	37 324	38 781	3,9
Octobre	35 058	37 277	37 574	39 155	39 119	-0,1
Novembre	30 161	31 953	31 536	33 366	34 545	3,5
Décembre	25 962	26 553	27 093	28 046	29 140	3,9
TOTAL	468 669	467 254	479 152	482 521	501 365	3,9

*Estimation du mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte annuelle française de lait de chèvre

Millions de litres

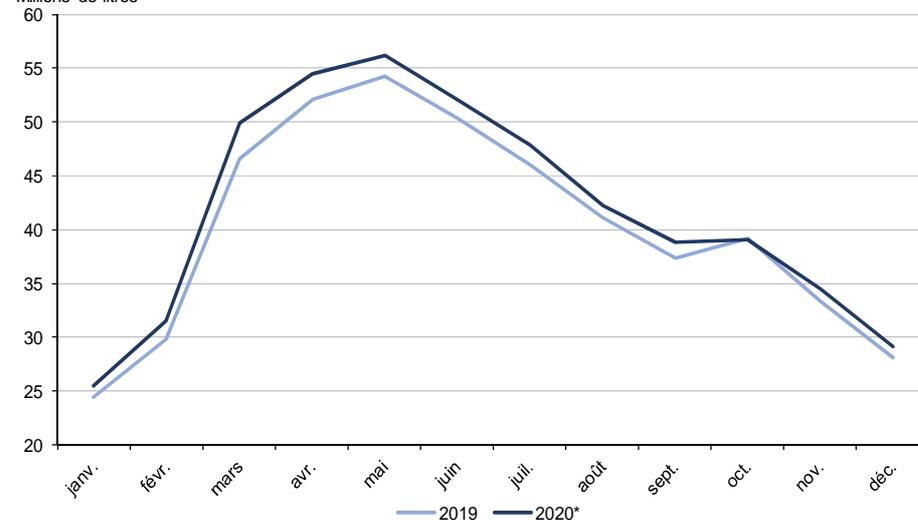


*Estimation du mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Collecte mensuelle française de lait de chèvre

Millions de litres



*Estimation du mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

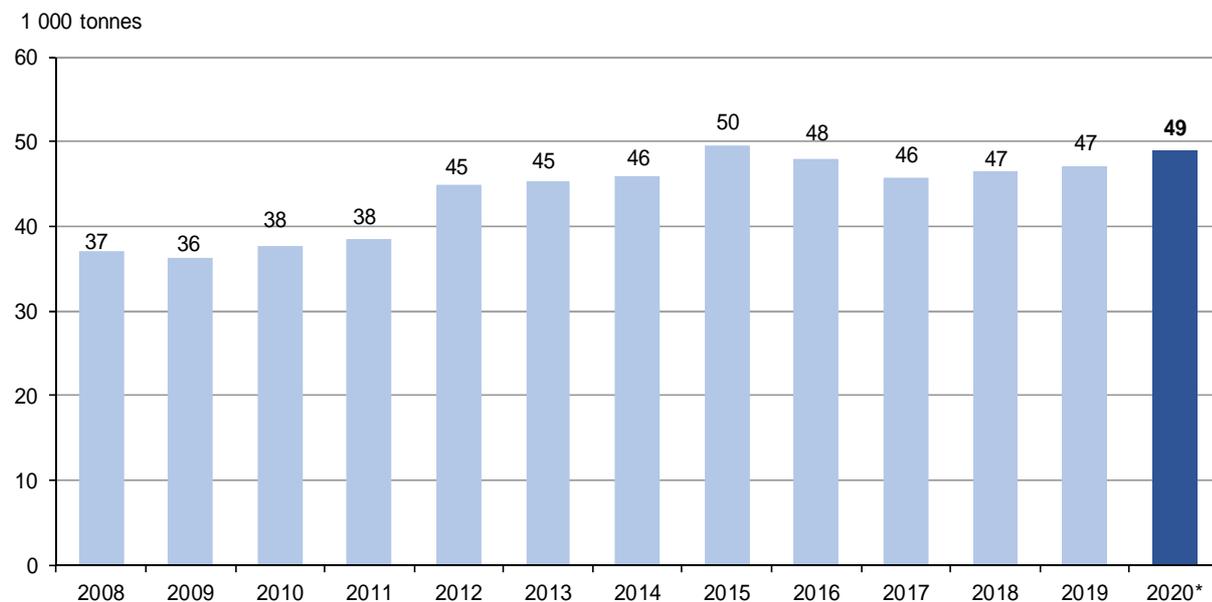
Fabrications françaises de bûchettes au lait de chèvre

Tonnes	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Janvier	3 639	3 306	3 645	3 980	3 759	-5,6
Février	3 496	3 355	3 350	3 432	3 433	0,0
Mars	4 161	4 026	4 118	3 831	4 255	11,1
Avril	3 960	3 701	3 783	4 019	4 551	13,2
Mai	3 945	4 084	3 870	4 099	4 371	6,6
Juin	4 031	3 668	3 891	3 647	3 892	6,7
Juillet	4 115	3 969	4 257	4 067	4 226	3,9
Août	4 359	4 149	4 140	4 118	4 139	0,5
Septembre	4 145	3 900	3 927	3 883	3 871	-0,3
Octobre	4 069	3 915	3 851	4 270	4 331	1,4
Novembre	4 095	3 882	4 071	3 988	4 221	5,8
Décembre	3 951	3 785	3 631	3 722	3 869	4,0
TOTAL	47 966	45 740	46 534	47 056	48 918	4,0

*Estimation pour le mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

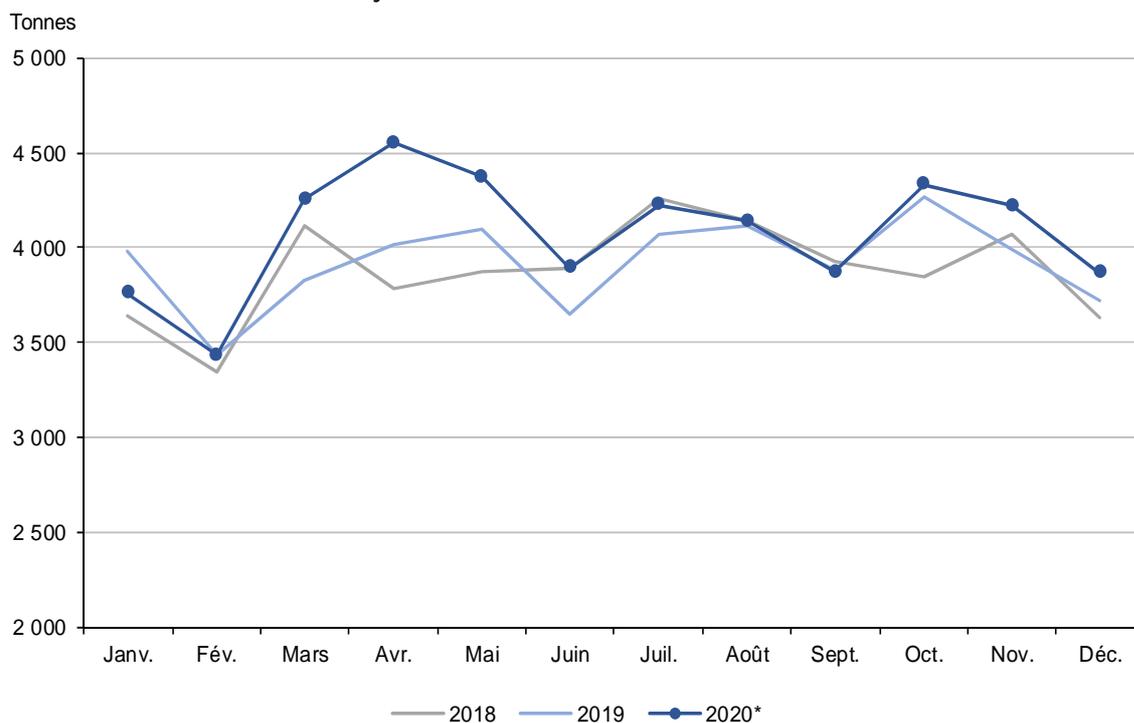
Fabrications annuelles françaises de bûchettes au lait de chèvre



*Estimation du mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Fabrications mensuelles françaises de bûchettes au lait de chèvre

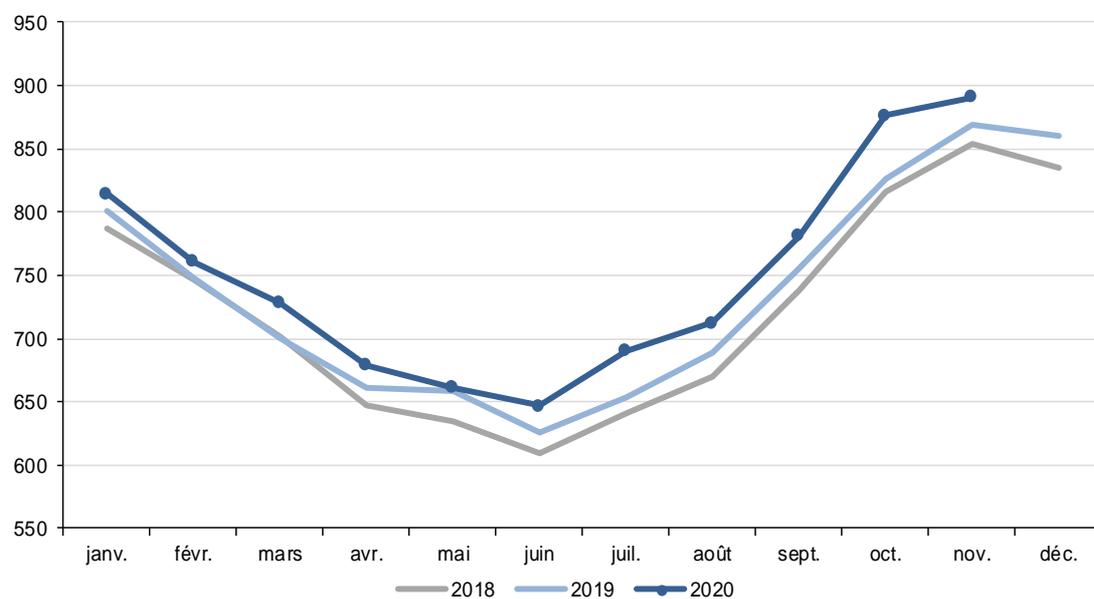


*Estimation du mois de décembre

Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Prix moyen du lait de chèvre payé au producteur en France

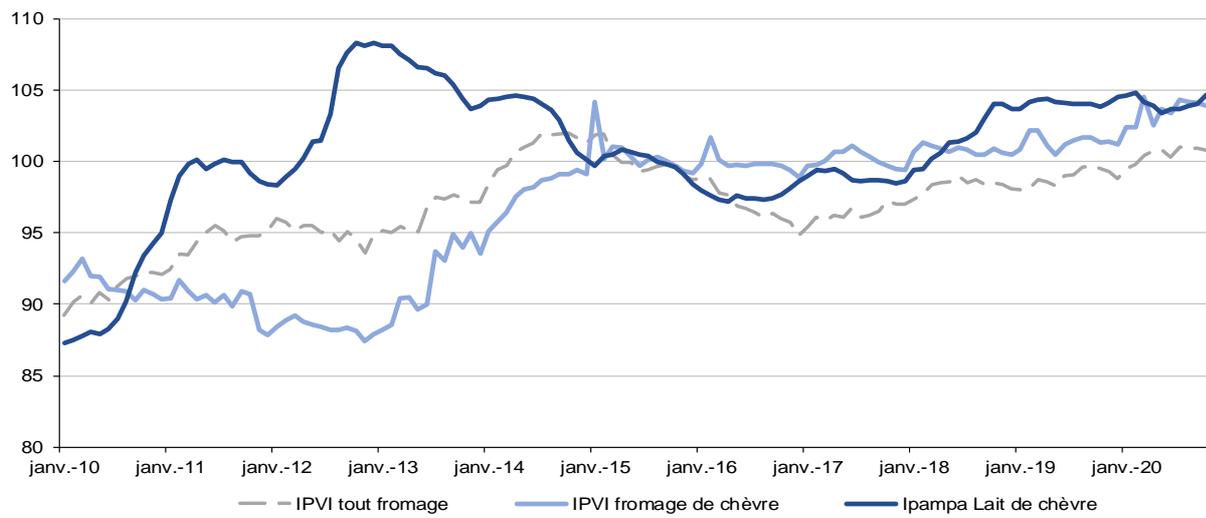
€/ 1 000 l



Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer

Évolution comparée du prix du lait de chèvre sortie industrie et des coûts de production depuis 2010

Indice base
100 : 2015



Source : FranceAgriMer d'après Idele et Insee

Le marché du lait de chèvre dans l'Union européenne

› Un cheptel européen de nouveau en recul

D'après les enquêtes de cheptel de décembre 2019, le nombre de chèvres saillies et de chèvres ayant déjà mis bas dans l'Union européenne a reculé de 2,6 % par rapport à la fin d'année 2018. Le cheptel a notamment baissé fortement en Grèce (- 9,6 % et - 275 000 têtes), ainsi qu'en Espagne (- 4,5 % et - 89 500 têtes). À l'inverse, les cheptels de reproductrices ont augmenté en Roumanie (+ 6,6 % et + 80 600 têtes), en Italie (+ 9,4 % et + 71 000 têtes) et aux Pays-Bas (+ 5,4 % et + 26 000 têtes).

Avec 2,6 millions de têtes, la Grèce est restée de loin le pays avec le premier cheptel de chèvres européen, suivie par l'Espagne (1,9 million) et la Roumanie (1,3 million).

› La collecte espagnole a marqué le pas au printemps 2020

Fin 2019, la collecte de lait de chèvre espagnole était repartie en hausse après 12 mois de repli, pénalisée par un cheptel en baisse. La dynamique s'est poursuivie sur le premier trimestre de 2020, où les volumes collectés ont été en hausse de 2,9 % par rapport à la même période de 2019. La collecte a été ensuite marquée par des nets replis : en effet, entre avril et septembre, les volumes ont reculé de 4,3 %, probablement impactés par les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 et l'effondrement de la demande à l'export.

Le prix du lait espagnol avait connu une hausse très marquée en 2019 (jusqu'à + 25 % sur certains mois). L'augmentation avait ralenti progressivement en fin d'année 2019 et en début d'année 2020. À partir d'avril, le prix du lait de chèvre espagnol a chuté, affichant des diminutions de 7 à 10 % par rapport aux mêmes mois de 2019.

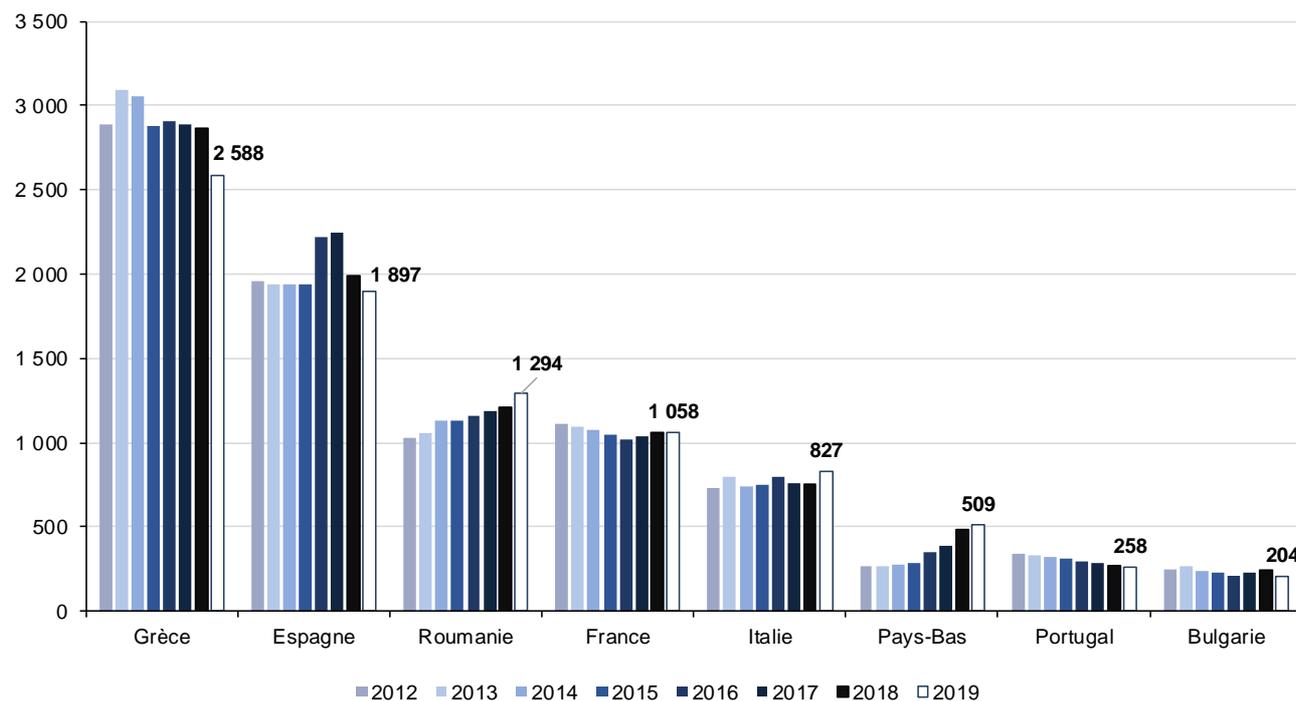
› Aux Pays-Bas, le cheptel s'est de nouveau étoffé et le prix a augmenté

Alors que les mesures prises par certaines provinces pour limiter le développement de nouvelles exploitations caprines (le « *geitenstop* ») laissaient envisager une stabilité du troupeau caprin néerlandais sur le court terme, le cheptel a augmenté de 4 % en 2020 d'après CBS.nl, après une hausse de 4,5 % en 2019. Ces évolutions s'expliquent par le fait que, d'une part, les mesures mises en place n'interdisent pas d'augmenter les cheptels pour des bâtiments déjà existants et, d'autre part, par le fait que les prix du lait ont été très attractifs en 2019 et 2020. Il est toutefois possible que l'augmentation du cheptel marque le pas en 2021, quand les structures déjà existantes atteindront leur capacité maximale.

Malgré la baisse de la demande française et les probables difficultés en 2020 pour cette filière néerlandaise qui s'est peu à peu tournée vers la fabrication de poudre infantile pour l'exportation vers la Chine, le prix du lait de chèvre s'est maintenu en 2020 entre 6 et 10 % au-dessus de ses valeurs de 2019.

Cheptel des femelles caprines (total chèvres saillies et chèvres ayant déjà mis bas) dans les principaux pays européens de 2012 à 2019 (enquêtes de décembre)

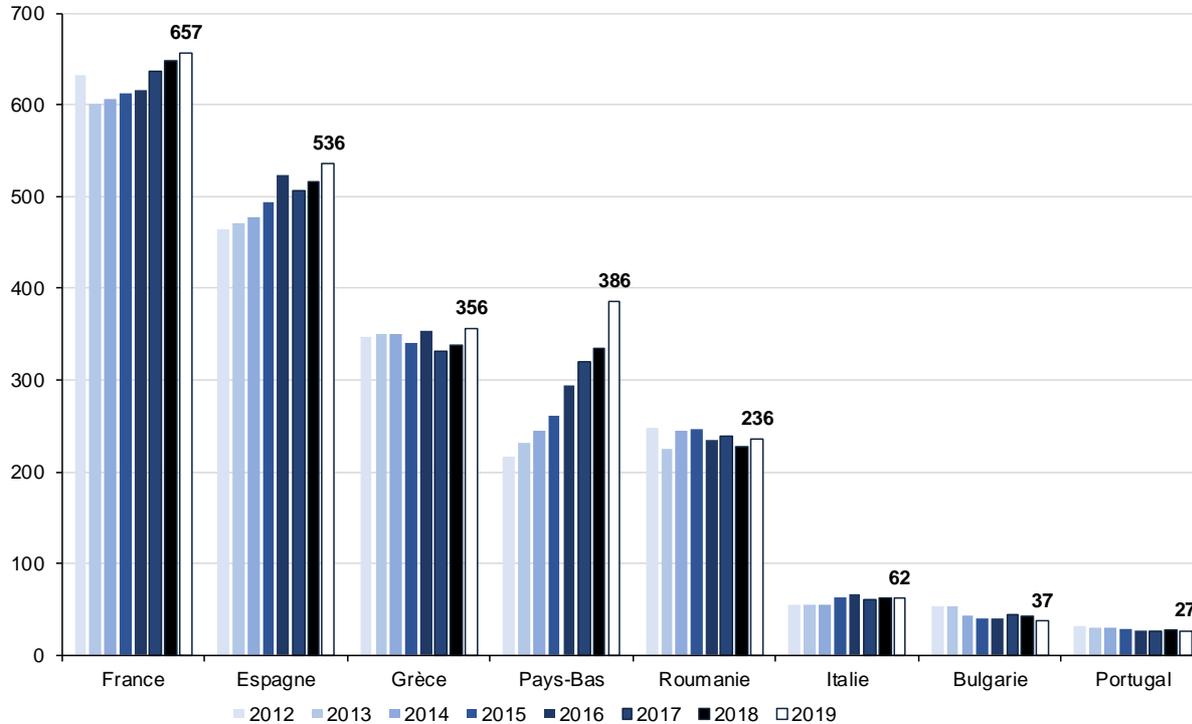
1 000 têtes



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

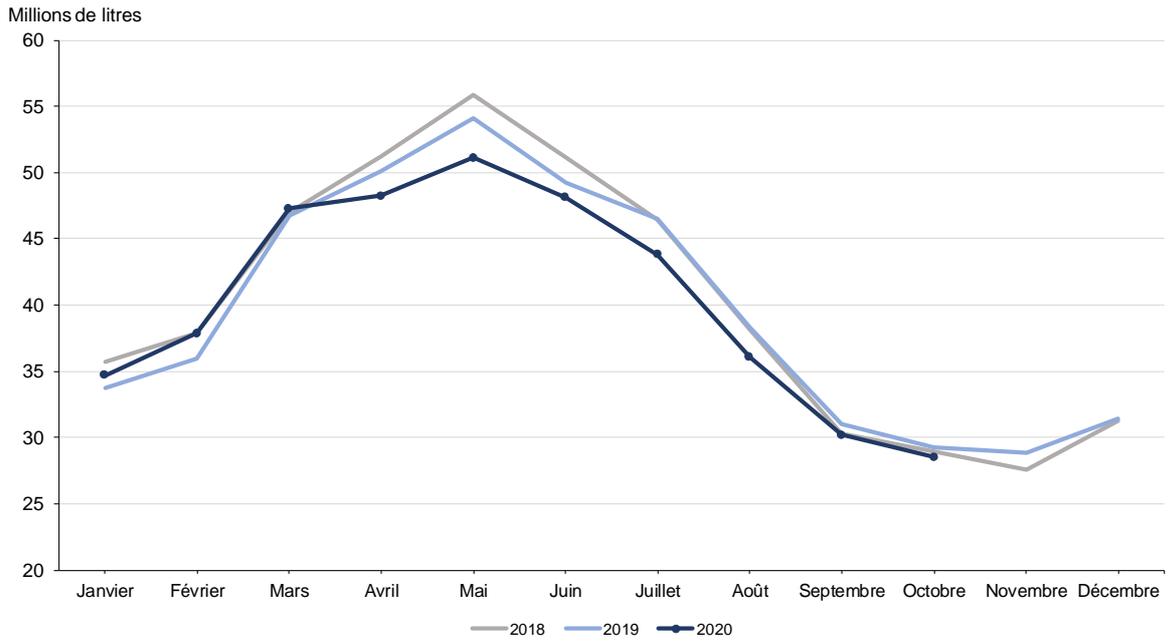
Production de lait de chèvre des principaux producteurs européens de 2012 à 2019

1 000 tonnes



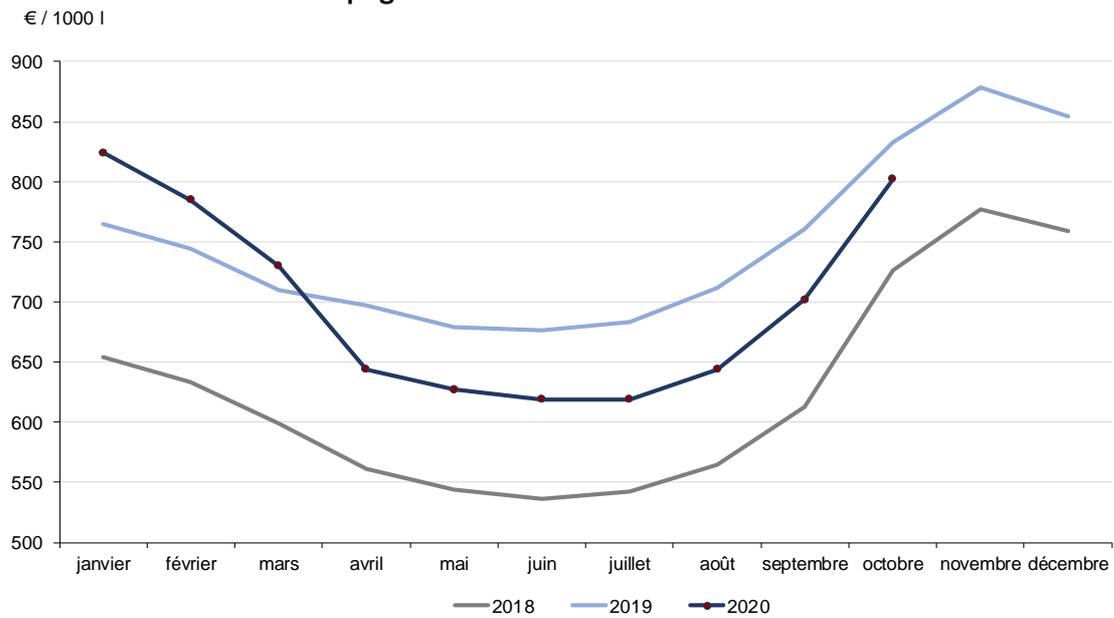
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Collecte de lait de chèvre en Espagne



Source : FranceAgriMer d'après FEAGA

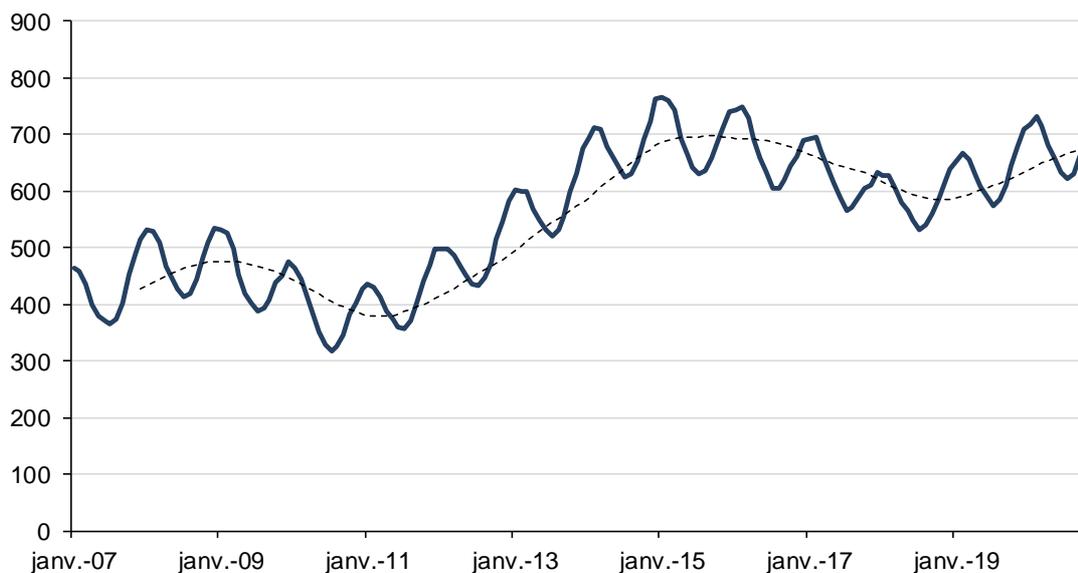
Prix du lait de chèvre en Espagne



Source : FranceAgriMer d'après FEAGA

Prix moyen du lait de chèvre aux Pays-Bas depuis 2007

€/ 1 000 l



Source : FranceAgriMer d'après Geiten Houderij

ANNEXES

Tableau 1 : Production indigène brute⁽¹⁾

1 000 tec	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL
1970	1 235	389	117	1 304	637	3 682
1971	1 304	393	130	1 417	652	3 896
1972	1 200	360	130	1 461	716	3 867
1973	1 197	349	128	1 449	809	3 932
1974	1 519	368	133	1 453	820	4 293
1975	1 502	366	134	1 461	823	4 286
1976	1 535	385	150	1 478	865	4 413
1977	1 371	379	148	1 491	903	4 292
1978	1 379	383	150	1 522	963	4 397
1979	1 547	410	162	1 579	1 036	4 734
1980	1 560	405	180	1 570	1 125	4 840
1981	1 614	370	183	1 600	1 238	5 005
1982	1 504	389	195	1 571	1 333	4 992
1983	1 540	397	186	1 564	1 284	4 971
1984	1 704	418	185	1 576	1 250	5 133
1985	1 652	387	187	1 571	1 265	5 062
1986	1 675	394	179	1 591	1 325	5 164
1987	1 741	389	180	1 646	1 408	5 364
1988	1 652	351	175	1 779	1 448	5 405
1989	1 530	312	175	1 689	1 538	6 933
1990	1 599	313	177	1 727	1 665	7 208
1991	1 714	312	170	1 773	1 781	5 750
1992	1 763	316	156	1 859	1 840	5 934
1993	1 908		155	2 017	1 891	5 971
1994	1 821		147	2 116	2 004	6 088
1995	1 896		147	2 140	2 098	6 281
1996	1 982		152	2 149	2 230	6 513
1997	1 986		149	2 228	2 275	6 638
1998	1 883		145	2 333	2 083	6 444
1999	1 798		140	2 349	1 994	6 281
2000	1 764		137	2 311	2 027	6 239
2001	1 781		139	2 321	2 100	6 340
2002	1 897		137	2 366	1 991	6 391
2003	1 889		138	2 349	1 924	6 301
2004	1 818		133	2 329	1 864	6 144
2005	1 772		134	2 313	1 819	6 037
2006	1 731		132	2 310	1 677	5 850
2007	1 740		130	2 337	1 773	5 980
2008	1 700		119	2 327	1 743	5 889
2009	1 706		110	2 301	1 706	5 822
2010	1 763		111	2 306	1 722	5 902
2011	1 819		115	2 281	1 746	5 961
2012	1 731		110	2 233	1 733	5 807
2013	1 631		106	2 211	1 722	5 669
2014	1 426		106	2 213	1 708	5 453
2015	1 466		106	2 227	1 751	5 551
2016	1 476		109	2 256	1 707	5 548
2017	1 457		108	2 226	1 714	5 505
2018	1 476		107	2 240	1 787	5 609
2019	1 435		108	2 263	1 757	5 563
2020*	1 447		108	2 286	1 729	5 569
% 20*/19	0,8		-0,3	1,0	-1,6	0,1

⁽¹⁾ Production indigène brute (P.I.B.) = abattages contrôlés redressés + solde du commerce extérieur de tous les animaux vivants

*Estimations **Redressement des séries porcines de 1989 à 1994

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Tableau 2 : Consommation indigène brute⁽²⁾

1 000 tec	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL
1970	1 133	387	151	1 551	616	3 838
1971	1 140	377	163	1 638	616	3 934
1972	1 137	337	173	1 646	682	3 975
1973	1 160	319	180	1 622	749	4 030
1974	1 200	343	182	1 664	748	4 137
1975	1 224	338	192	1 705	755	4 214
1976	1 300	350	198	1 718	775	4 341
1977	1 301	362	202	1 750	801	4 416
1978	1 340	375	205	1 832	844	4 596
1979	1 380	384	212	1 864	865	4 705
1980	1 408	359	225	1 904	860	4 756
1981	1 364	350	232	1 930	884	4 760
1982	1 339	358	241	1 916	901	4 755
1983	1 356	360	244	1 950	942	4 852
1984	1 388	373	248	1 972	934	4 915
1985	1 395	357	255	1 949	963	4 919
1986	1 397	362	265	1 979	1 019	5 022
1987	1 396	361	280	2 032	1 031	5 100
1988	1 369	326	287	2 106	1 087	5 175
1989	1 401	305	300	2 008	1 183	5 197
1990	1 371	314	313	2 010	1 244	5 252
1991	1 391	317	321	2 023	1 246	5 298
1992	1 390	314	321	2 057	1 231	5 313
1993	1 644		317	2 076	1 222	5 259
1994	1 582		312	2 089	1 287	5 270
1995	1 625		309	2 083	1 315	5 332
1996	1 539		309	2 097	1 473	5 418
1997	1 568		298	2 071	1 457	5 394
1998	1 615		296	2 238	1 453	5 608
1999	1 530		299	2 222	1 443	5 495
2000	1 520		306	2 191	1 285	5 302
2001	1 608		258	2 222	1 399	5 487
2002	1 654		273	2 231	1 348	5 507
2003	1 566		264	2 232	1 342	5 404
2004	1 587		263	2 176	1 351	5 377
2005	1 641		262	2 160	1 341	5 404
2006	1 609		261	2 191	1 349	5 410
2007	1 630		251	2 210	1 429	5 520
2008	1 609		243	2 187	1 457	5 496
2009	1 629		233	2 163	1 461	5 464
2010	1 640		233	2 163	1 520	5 537
2011	1 612		214	2 115	1 528	5 468
2012	1 594		209	2 116	1 554	5 473
2013	1 552		201	2 106	1 556	5 415
2014	1 558		201	2 154	1 608	5 521
2015	1 564		194	2 180	1 658	5 597
2016	1 549		190	2 150	1 688	5 577
2017	1 533		188	2 117	1 721	5 559
2018	1 562		188	2 201	1 819***	5 770
2019	1 543		188	2 131	1 855	5 717
2020*	1 510		180	2 116	1 857	5 662
% 20*/19	-2,2		-4,4	-0,7	0,1	-1,0

À partir de 1995, les consommations avec DOM incluses.

⁽²⁾ Consommation indigène brute (C.I.B.) = abattages contrôlés redressés - solde du commerce extérieur de viandes + variation de stock de viandes entre le premier et le dernier jour de l'année considérée

*Estimations **Redressement des séries porcines de 1989 à 1994 *** Estimation car la donnée de stocks de volailles n'est pas disponible pour 2018

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Tableau 3 : Consommation annuelle moyenne par habitant

kgcc/hab	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL	Nb hab. (millions)
1970	22,4	7,6	3,0	30,7	12,1	75,8	50,5
1971	22,3	7,4	3,2	32,1	12,0	77,0	51,0
1972	22,0	6,5	3,3	32,0	13,2	77,0	51,5
1973	22,2	6,1	3,5	31,2	14,3	77,3	51,9
1974	23,0	6,6	3,5	31,8	14,3	79,2	52,3
1975	23,3	6,4	3,7	32,5	14,3	80,2	52,6
1976	24,5	6,6	3,8	32,5	14,7	82,1	52,8
1977	24,5	6,8	3,8	33,0	15,1	83,2	53,2
1978	25,2	7,0	3,8	34,4	15,8	86,2	53,4
1979	25,8	7,2	4,0	34,9	16,2	88,1	53,6
1980	26,1	6,7	4,1	35,5	16,0	88,4	53,9
1981	25,2	6,5	4,3	35,6	16,3	87,9	54,2
1982	24,6	6,6	4,4	35,2	16,5	87,3	54,5
1983	24,8	6,6	4,4	35,6	17,2	88,6	54,8
1984	25,3	6,8	4,5	35,9	17,0	89,5	55,0
1985	25,3	6,5	4,6	35,3	17,5	89,2	55,3
1986	25,2	6,5	4,8	35,7	18,4	90,6	55,6
1987	25,1	6,5	5,0	36,5	18,5	91,6	55,8
1988	24,5	5,8	5,1	37,7	19,4	92,5	56,1
1989	24,9	5,3	5,3	35,7	21,0	92,2	56,3
1990	24,3	5,5	5,5	35,4	22,0	92,7	56,6
1991	24,5	5,5	5,6	35,5	21,9	93,0	56,9
1992	24,3	5,4	5,6	35,9	21,5	92,7	57,2
1993	27,9		5,4	36,0	20,8	90,1	58,9
1994	26,8		5,3	36,1	21,8	89,9	59,1
1995	27,4		5,2	35,1	22,2	89,9	59,3
1996	25,9		5,2	35,2	24,7	91,0	59,5
1997	26,3		5,0	34,7	24,4	90,3	59,7
1998	26,9		4,9	37,4	24,2	93,6	59,9
1999	25,4		5,0	36,9	24,0	91,3	60,2
2000	25,1		5,1	36,2	21,2	87,6	60,5
2001	26,4		4,2	36,4	22,9	90,0	61,0
2002	26,9		4,4	36,3	21,9	89,6	61,4
2003	25,3		4,3	36,1	21,7	87,4	61,9
2004	25,5		4,2	34,9	21,7	86,3	62,3
2005	26,1		4,2	34,4	21,4	86,1	62,8
2006	25,5		4,1	34,7	21,3	85,6	63,2
2007	25,6		3,9	34,7	22,4	86,7	63,6
2008	25,1		3,8	34,2	22,8	85,9	64,0
2009	25,3		3,6	33,3	22,7	84,9	64,4
2010	25,4		3,4	33,4	23,5	85,6	64,7
2011	24,8		3,3	32,5	23,5	84,2	65,0
2012	24,4		3,2	32,4	23,8	83,8	65,3
2013	23,7		3,1	32,1	23,7	82,5	65,6
2014	23,5		3,0	32,6	24,3	83,4	66,2
2015	23,5		2,9	32,8	24,9	84,2	66,5
2016	23,2		2,9	32,3	25,3	83,7	66,6
2017	22,9		2,8	31,7	25,8	83,2	66,8
2018	23,3		2,8	32,9	27,2	86,2***	66,9
2019	23,0		2,8	31,8	27,7	85,3	67,0
2020*	22,5		2,7	31,5	27,7	84,4	67,1
% 20*/19	-2,3		-4,5	-0,8	0,0	-1,1	0,1

À partir de 1995, les consommations avec DOM incluses.

*Estimations **Redressement des séries porcines de 1989 à 1994, ancienne présentation avec panne, rognons et diaphragme ***Estimation car la donnée de stocks de volailles n'est pas disponible pour 2018

Source : FranceAgriMer d'après SSP

**Tableau 4 : Taux d'auto-provisionnement
(PIB/CIB x 100)**

	Gros Bovins	Veaux	Ovins-caprins	Porcs**	Volailles	TOTAL
1970	109,0	100,5	77,5	84,1	103,4	95,9
1971	114,4	104,2	79,8	86,5	105,8	99,0
1972	105,5	106,8	75,1	88,8	105,0	97,3
1973	103,2	109,4	71,1	89,3	108,0	97,6
1974	126,6	107,3	73,1	87,3	109,6	103,8
1975	122,7	108,3	69,8	85,7	109,0	101,7
1976	118,1	110,0	75,8	86,0	111,6	101,7
1977	105,4	104,7	73,3	85,2	112,7	97,2
1978	102,9	102,1	73,2	83,1	114,1	95,7
1979	112,1	106,8	76,4	84,7	119,8	100,6
1980	108,0	110,4	79,8	82,4	130,8	101,8
1981	118,3	105,7	78,7	83,0	140,0	105,1
1982	112,3	108,4	80,6	82,0	147,9	105,0
1983	113,6	110,4	76,1	80,1	136,3	102,5
1984	122,8	112,3	74,5	80,1	133,8	104,4
1985	118,4	108,4	73,1	80,6	131,4	102,9
1986	119,9	108,8	67,7	80,4	130,0	102,8
1987	124,7	107,6	64,5	81,0	136,6	105,2
1988	120,7	107,7	61,0	84,5	133,2	104,4
1989	109,2	102,4	58,3	84,1	133,3	133,4
1990	116,6	99,7	56,5	85,9	133,8	137,2
1991	123,2	98,4	53,0	87,6	143,0	108,5
1992	126,8	100,6	48,6	90,4	149,5	111,7
1993	116,1		48,9	97,2	154,7	113,5
1994	115,1		47,1	101,3	155,8	115,5
1995	116,7		47,6	102,7	159,5	117,8
1996	128,8		49,2	102,5	151,4	120,2
1997	126,7		50,0	107,6	156,2	123,1
1998	116,6		48,8	104,0	143,3	114,9
1999	117,5		46,8	105,7	138,2	114,3
2000	116,0		44,8	105,5	157,8	117,7
2001	110,7		53,9	104,4	150,2	115,5
2002	114,7		50,2	106,0	147,7	116,1
2003	120,6		52,4	105,3	143,4	116,6
2004	114,5		50,6	107,0	137,9	114,3
2005	108,0		51,0	107,1	135,7	111,7
2006	107,6		50,6	105,4	124,2	108,1
2007	106,8		51,8	105,7	124,1	108,3
2008	105,6		48,9	106,4	119,6	107,1
2009	104,7		47,2	107,5	116,8	106,5
2010	107,5		50,7	106,9	113,3	106,6
2011	112,8		54,0	107,8	114,3	109,0
2012	108,6		52,9	105,5	111,5	106,1
2013	105,1		52,5	105,0	110,6	104,7
2014	91,5		52,7	102,7	106,3	98,8
2015	93,7		54,6	102,2	105,6	99,2
2016	95,3		57,1	104,9	101,1	99,5
2017	95,1		57,2	105,1	99,6	99,0
2018	94,5		57,2	101,8	98,2	97,2
2019	93,0		57,5	106,2	94,7	97,3
2020*	95,8		60,0	108,0	93,1	98,4

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Tableau 5 : Indices des prix à la consommation
base 100 : moyenne 2015

	Indice général des prix	Viandes	Viandes de bœuf et veau	Viandes d'ovin et de caprin	Viandes de porc	Volailles	Lait, fromage et œufs	Crème	Yaourts	Desserts lactés	Fromages et laits caillés	Œufs	Beurre
1999	78,6	69,2	64,2	58,3	65,9	61,5	82,3	85,4	92,9	98,8	80,7	81,3	79,8
2000	79,9	71,2	65,5	60,2	70,5	63,4	84,2	87,2	94,6	101,5	82,8	83,1	82,7
2001	81,2	77,0	68,6	68,4	78,8	70,1	88,5	90,9	99,6	106,7	87,0	87,2	86,7
2002	82,8	78,3	69,6	71,8	77,3	71,1	90,7	93,1	101,7	109,2	89,1	89,4	88,2
2003	84,5	79,1	71,2	72,6	77,8	71,4	92,4	95,4	103,1	110,3	91,1	91,0	90,3
2004	86,3	80,9	74,2	74,8	79,1	74,2	92,7	96,0	103,1	108,7	91,6	91,3	90,3
2005	87,9	82,0	76,9	76,6	80,4	73,7	91,4	96,2	100,4	104,1	91,1	87,8	89,9
2006	89,3	83,7	80,4	79,0	83,0	74,6	91,4	93,4	99,6	105,1	91,2	86,0	89,6
2007	90,7	85,5	82,6	81,4	84,9	78,2	91,7	92,6	98,4	103,7	91,5	87,5	90,5
2008	93,2	89,3	86,2	85,2	87,5	87,0	100,7	103,9	106,4	109,7	99,5	99,5	99,9
2009	93,3	90,5	87,3	86,1	88,6	88,1	99,2	102,1	103,8	105,2	98,5	100,0	94,6
2010	94,7	90,9	88,1	87,5	88,6	88,5	97,8	101,5	101,0	104,1	97,4	99,6	94,2
2011	96,7	93,2	90,2	90,6	91,1	94,8	100,2	103,2	102,3	106,3	99,6	100,7	98,5
2012	98,6	96,1	94,1	93,9	95,3	97,2	101,5	105,3	103,9	107,9	100,3	104,2	99,3
2013	99,5	98,8	97,7	96,5	99,2	100,5	100,6	103,6	101,0	105,6	99,5	104,2	98,4
2014	100,0	99,6	99,0	98,6	100,2	100,7	101,3	103,2	101,2	103,0	101,2	102,4	99,5
2015	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2016	100,2	100,4	100,9	101,3	99,9	100,0	99,0	99,6	97,7	99,1	98,4	100,8	100,5
2017	101,2	101,5	102,1	103,6	101,4	100,6	99,2	100,1	98,1	99,0	98,3	101,4	105,3
2018	103,1	102,8	103,5	104,5	102,4	101,2	101,2	104,2	99,9	99,1	100,5	103,2	119,7
2019	104,2	105,4	104,9	106,7	105,3	103,5	103,7	108,2	102,6	100,3	103,3	105,8	129,0
2020	104,7	108,2	106,7	108,6	110,2	104,4	103,9	108,8	102,8	100,1	103,5	105,8	129,0
% 20/19	0,5	2,7	1,7	1,8	4,6	0,8	0,2	0,6	0,2	-0,1	0,1	0,1	-0,1

Source : FranceAgriMer d'après Insee

Tableau 6 : Bilan dans le secteur bovin 1980-2020

	1980	1990	2000	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Cheptel ⁽¹⁾ (1 000 têtes)	23 570	21 377	20 216	19 842	19 052	19 127	19 271	19 559	19 432	18 737	18 470	18 200	-1,5
dont - vaches laitières	7 452	5 489	4 424	3 748	3 644	3 697	3 699	3 576	3 552	3 512	3 576	3 552	-1,9
- vaches nourrices	2 753	3 595	4 071	4 204	4 114	4 106	4 142	4 263	4 259	4 141	4 263	4 259	-0,9
Abattages redressés (1 000 têtes)	7 852	6 672	5 476	5 121	4 715	4 697	4 720	4 677	4 649	4 681	4 562	4 513	-1,1
dont veaux	3 219	2 343	1 891	1 503	1 368	1 340	1 314	1 268	1 261	1 269	1 258	1 207	-4,1
Abattages redressés (1 000 tec)	1 838	1 679	1 528	1 558	1 441	1 451	1 462	1 463	1 447	1 470	1 432	1 445	0,9
dont veaux	307	277	241	207	190	188	190	180	181	183	184	178	-3,2
Production indigène brute (1 000 tec)	1 965	1 912	1 764	1 763	1 632	1 643	1 668	1 680	1 664	1 694	1 660	1 669	0,6
Achats publics (1 000 tec)	106	65	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
stock fin d'année (1 000 tec)	85	60	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
variation de stock (1 000 tec)	16	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Consommation indigène brute (1 000 tec)	1 775	1 685	1 561	1 680	1 579	1 585	1 572	1 549	1 532	1 562	1 544	1 510	-2,2
Exportations (1 000 tec)	451	618	549	498	439	427	447	457	459	472	464	453	-2,4
- animaux vivants	141	191	256	213	200	197	212	221	221	231	237	233	-1,8
- viandes fraîches	158	241	225	248	210	192	194	194	196	201	192	181	-5,7
- viandes congelées	139	176	50	27	18	22	22	25	24	23	20	22	9,0
- viandes transformées	13	10	18	10	12	14	18	17	18	17	15	17	15,1
Importations (1 000 tec)	277	432	347	415	386	369	351	326	328	340	348	293	-15,8
- animaux vivants	14	32	19	8	9	6	6	4	4	6	9	8	-10,8
- viandes fraîches	242	377	278	302	272	256	236	213	210	212	221	182	-17,6
- viandes congelées	17	18	38	86	89	89	92	91	97	102	97	82	-15,5
- viandes transformées	4	5	12	19	17	17	17	17	16	20	21	21	-1,3
Solde commerce extérieur - 1 000 tec	174	186	202	83	52	58	96	131	131	132	116	160	
- millions ⁽²⁾	2 873	4 490	1 001	604	261	551	740	836	897	929	850	955	

⁽¹⁾ Enquêtes de décembre de l'année précédente ; nouvelle série à partir de l'enquête de décembre 2009

⁽²⁾ Exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Tableau 7 : Prix* à la production dans le secteur bovin 1980-2020

	1980	1990	2000	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% 20/19
Veaux de 8 jours à 3 semaines													
- engraissement 45-50 kg (€/tête)	-	1 134	187	115	93	81	89	92	90	95	72	64	-12,0
- élevage mâles croisés légers (€/tête)	-	2 096	2 147	276	322	334	321	270	259	275	242	222	-8,0
Veaux de boucherie													
- prix moyen pondéré (€/kg vif)	11,24	20,73	5,31	5,69	6,20	6,17	5,82	5,73	5,63	5,69	5,35	5,34	-0,3
- Veau sous la mère : rosé clair U Rég Limousin Aquitaine	-	42,94											
prix moyen pondéré (€/kg vif)			6,51	7,36	8,54	8,85	8,73	8,26	8,15	8,28	8,30	8,60	3,6
Animaux maigres ⁽¹⁾ (mâles 6-12 mois) (€/kg vif)													
- Limousin U	12,85	17,65	2,39	2,57	2,83	2,86	2,89	2,80	2,77	2,87	2,83	2,72	-4,1
- Charolais U	12,32	15,84	2,36	2,54	2,78	2,73	2,81	2,70	2,77	2,86	2,78	2,73	-1,7
- Croisé R	11,31	13,84	2,14	2,23	2,32	2,39	2,43	2,39	2,46	2,66	2,61	2,47	-5,5
Animaux finis (€/kg net)													
- prix moyen pondéré gros bovins			2,80	2,96	3,95	3,71	3,65	3,46	3,60	3,56	3,56	3,54	-0,4
- cotation													
- boeuf R	16,23	23,50	3,01	3,15	4,21	3,92	3,87	3,60	3,74	3,66	3,67	3,69	0,5
- boeuf U	17,27	26,21	3,32	3,51	4,52	4,32	4,28	4,06	4,14	4,09	4,11	4,20	2,3
- génisse U	18,22	27,95	3,72	3,87	4,93	4,80	4,70	4,50	4,53	4,48	4,49	4,54	1,1
- jeune bovin O	14,46	20,84	2,51	2,73	3,54	3,25	3,30	3,07	3,30	3,35	3,29	3,23	-1,7
- jeune bovin R	15,34	22,06	2,84	3,14	3,89	3,78	3,75	3,64	3,83	3,78	3,80	3,69	-2,9
- jeune bovin U	16,08	23,33	3,04	3,40	4,06	3,96	3,93	3,83	4,01	3,95	3,98	3,86	-3,0
- vache O	13,47	19,06	2,46	2,65	3,63	3,34	3,26	3,04	3,22	3,19	3,16	3,06	-3,2
- vache R	15,25	22,21	2,95	3,19	4,37	4,03	3,97	3,72	3,81	3,73	3,79	3,89	2,6
- vache U	17,05	25,71	3,39	3,69	4,86	4,68	4,64	4,44	4,47	4,37	4,40	4,47	1,5

⁽¹⁾ Moyenne arithmétique des cotations comprises entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

*Les prix sont exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998

Source : FranceAgriMer

Tableau 8 : Bilan dans le secteur des ovins-caprins 1980-2020

	1980	1990	2000	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Cheptel ⁽¹⁾ (1 000 têtes)													
Ovins	12 969	11 495	9 510	7 528	7 453	7 193	7 170	7 056	7 156	6 877	7 166	7 105	-0,9
dont brebis mères + agnelles saillies	9 157	8 662	7 391	5 770	5 713	5 535	5 482	5 370	5 354	5 213	5 405	5 329	-1,4
Caprins	1 125	1 022	1 075	1 318	1 306	1 283	1 271	1 250	1 199	1 213	1 252	1 242	-0,8
Abattages redressés (1 000 têtes)	10 706	11 262	8 457	6 260	6 120	6 043	5 975	6 114	5 967	5 980	5 951	5 875	-1,3
Poids moyen d'abattage (kg/tête)	17,6	17,2	16,6	17,4	17,3	17,5	17,7	17,7	17,8	17,9	17,9	18,0	0,5
Abattages redressés (1 000 tec)	188	194	140	109	106	106	106	108	106	107	107	106	-0,7
Production indigène brute (1 000 tec)	180	177	137	111	106	106	106	109	108	107	108	108	-0,3
Consommation indigène brute (1 000 tec)	225	313	307	219	203	204	195	190	188	188	188	180	-4,4
Exportations (1 000 tec)	1	17	19	19	16	16	16	15	16	15	15	14	-4,2
- animaux vivants	0	10	8	8	6	6	5	4	4	3	4	6	32,7
- viandes fraîches	1	6	8	8	7	8	8	8	9	9	8	6	-20,7
- viandes congelées	0	1	3	4	3	2	2	3	3	2	3	2	-11,0
Importations (1 000 tec)	46	153	188	127	112	113	105	97	96	95	95	86	-9,0
- animaux vivants	8	27	10	5	5	5	5	4	3	3	2	3	35,9
- viandes fraîches	34	113	146	94	86	85	79	75	76	74	76	70	-7,9
- viandes congelées	4	13	31	28	21	23	21	18	18	19	17	13	-20,5
Solde commerce extérieur													
- 1 000 tec	-45	-136	-169	-108	-97	-98	-89	-82	-80	-80	-80	-72	
- millions	-820	-2 466	-520	-471	-446	-509	-474	-427	-420	-410	-389	-412	
Prix à la production ⁽²⁾													
cotation nationale (€/kg net)	19,94	21,93	4,26	5,81	6,23	6,34	6,32	6,22	6,21	6,30	6,17	6,74	9,1

⁽¹⁾ Enquêtes de décembre de l'année précédente

⁽²⁾ Exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998.

*Estimations

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Tableau 9 : Bilan dans le secteur du porc 1980-2020

	1980	1990	2000	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Cheptel ⁽¹⁾ (1 000 têtes)	11 353	12 276	15 993	14 552	13 778	13 428	13 300	13 307	12 791	13 353	13 713	13 510	-1,5
dont truies	1 222	1 180	1 467	1 185	1 076	1 043	1 035	1 011	986	998	1 018	984	-3,3
Abattages redressés (1 000 têtes)	19 599	21 304	26 967	25 258	23 728	23 653	23 746	23 840	23 408	23 503	23 559	23 412	-0,6
Poids moyen d'abattage (kg/tête)	85,9	83,6	85,9	89,8	90,1	90,6	91,6	92,7	93,0	92,9	93,5	94,4	1,0
Abattages redressés (1 000 tec)	1 683	1 780	2 317	2 245	2 150	2 151	2 174	2 209	2 178	2 183	2 202	2 210	0,4
Production indigène brute (1 000 tec)	1 570	1 727	2 309	2 323	2 207	2 209	2 231	2 260	2 225	2 240	2 263	2 290	1,2
Variation de stock (1 000 tec)	0	0	-6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Consommation indigène brute (1 000 tec)	1 905	2 010	2 189	2 161	2 110	2 177	2 203	2 165	2 170	2 202	2 130	2 123	-0,3
Exportations (1 000 tec)	93	223	653	775	736	684	658	669	638	641	711	722	1,5
- animaux vivants	16	13	17	89	64	63	60	54	50	57	64	82	28,8
- viandes fraîches	9	79	216	312	333	321	292	259	271	291	298	284	-4,7
- viandes congelées	16	53	209	157	179	162	171	209	172	159	202	208	2,8
- viandes transformées	24	55	167	113	113	107	103	110	112	99	99	101	2,5
- graisses	28	23	45	105	47	31	32	37	33	35	48	48	0,1
Importations (1 000 tec)	430	507	527	613	639	651	630	574	582	603	579	556	-3,9
- animaux vivants	129	67	24	11	7	5	3	3	3	0	3	3	0,0
- viandes fraîches	178	222	266	307	327	328	312	250	251	261	231	220	-4,7
- viandes congelées	71	86	82	101	102	99	94	85	94	91	91	86	-6,0
- viandes transformées	40	91	113	150	171	179	183	187	190	214	218	213	-2,3
- graisses	12	41	42	44	33	41	38	50	45	37	36	34	-4,5
Solde commerce extérieur													
- 1 000 tec	-337	-284	126	162	97	33	28	95	56	38	133	166	
- millions (hors abats)	-3 218	-4 079	136	-82	-190	-366	-365	-211	-348	-386	-222	-58	
Prix à la production ⁽²⁾													
cotation classe U (€/kg net)	8,02	10,94											
cotation classe E+S (€/kg net)			1,40	1,30	1,64	1,51	1,40	1,45	1,60	1,36	1,65	1,58	-4,4

*Estimations

(1) Enquêtes de décembre de l'année précédente.

(2) Exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998.

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

Tableau 10 : Bilan dans le secteur des volailles principales⁽¹⁾ 1980-2020

	1980	1990	2000	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	% 20*/19
Animaux finis prêts à l'abattage (millions de têtes)	740	993	999	942	975	935	965	929	926	935	910	892	-1,9
Poids moyen d'abattage (kg/tête)	1,515	1,68	2,03	1,79	1,73	1,79	1,77	1,79	1,79	1,84	1,86	1,87	0,6
Animaux finis prêts à l'abattage (1 000 tec)	1 122	1 660	1 990	1 687	1 687	1 673	1 709	1 661	1 660	1 724	1 694	1 670	-1,4
Production indigène totale (1000 tec)	1 124	1 665	2 027	1 722	1 722	1 708	1 751	1 707	1 714	1 787	1 757	1 729	-1,6
Variation de stock (1 000 tec)	1	-35	-22	-3	-5	-3	5	0	-5	0	0	7	
Consommation indigène brute (1 000 tec)	859	1 244	1 285	1 520	1 577	1 628	1 681	1 713	1 745	1 855	1 888	1 890	0,1
Exportations (1 000 tec)	290	528	958	677	695	641	656	622	621	616	566	500	-11,6
- animaux vivants	7	13	48	54	59	57	67	74	81	102	98	94	-4,1
- viandes	283	515	910	622	636	583	589	549	540	514	468	406	-13,2
Importations (1 000 tec)	22	72	194	472	525	537	567	603	623	648	664	635	-4,4
- animaux vivants	3	8	8	11	3	2	2	3	2	3	2	3	31,1
- viandes	19	64	185	461	522	535	565	601	621	646	662	632	-4,5
Solde commerce extérieur													
- 1 000 tec	268	456	764	204	171	104	88	19	-2	-33	-98	-135	
- millions ⁽²⁾	1 545	4 455	1 196	276	195	74	110	-70	-114	-169	-254	-236	

⁽¹⁾ Gallus, canards, dindes, oies, pintades

⁽²⁾ Exprimés en francs jusqu'en 1997 et en euros à partir de 1998.

*Estimations

**La donnée de stock de volailles n'est pas disponible à partir de 2018, le calcul de la consommation est donc une estimation

Source : FranceAgriMer d'après SSP, douane française

LES DONNÉES

Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles - Bilan 2020 - Perspectives 2021
édition février 2021



Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
Photographie ©Freepik.com
ISSN : 2264-3400

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR